DUKE UNIVERSITY LIBRARY
DURHAM, N. C.

LANSON COLLECTION

Rec'd

PERKINS LIBRARY

Duke University

Rare Books

A M. G. Lanson
Hommage de
Sympathie littéraire,
D. Habaneq

LE

CABINET SECRET

DE L'HISTOIRE

DOCTEUR CABANÈS

LE CABINET SECRET DE L'HISTOIRE

Deuxième Série

LE MÉDECIN DE LOUIS XI. — LES AVATARS DU CADAVRE DE RICHELIEU. — LES DENTS DE LOUIS XIV. — LES ACCOUCHEMENTS DE MLLE DE LA VALLIÈRE. — LE PREMIER ACCOUCHEMENT A LA COUR DE FRANCE. — ILLUSTRES DÉBRIS ET RELIQUES ANATOMIQUES. — LE MÉDECIN DE MME DE POMPADOUR. — LES MALADIES DE SOPHIE ARNOULD. — GUILLOTIN INVENTEUR DE LA GUILLOTINE. — LA VRAIE CHARLOTTE CORDAY. — VIE INTIME DE ROBESPIERRE. — LES SUPERSTITIONS DE NAPOLÉON IER. — LE CAS DE MME RÉCAMIER. — UN ROMAN VÉCU A TROIS PERSONNAGES.

PARIS

A. CHARLES
LIBRAIRE
8, *rue Monsieur-le-Prince*, 8

AUX BUREAUX
DE LA « CHRONIQUE MÉDICALE »
17, *rue d'Odessa*, 17

1897

DUKE UNIVERSITY LIBRARY
COLLECTION LANSDOWN

2/1/29
Endowment Fund
Dr. Q
Sanders
$2.00
Robert Young

C112c
v.2

LE

CABINET SECRET DE L'HISTOIRE

DEUXIÈME SÉRIE

Le Médecin de Louis XI.

Si la flânerie ou la curiosité eussent porté vos pas, il y a quelques années, rue Saint-André-des-Arts, à deux pas de la cour du Commerce, si riche en souvenirs révolutionnaires, vos regards auraient été arrêtés par un bâtiment d'une architecture sobre, d'une simplicité voulue, dont on achevait en hâte la construction. Vous informiez-vous, on vous répondait qu'il allait bientôt s'élever sur cet emplacement un lycée de jeunes filles, qui devait porter le nom du Cygne de Cambrai : le *Lycée Fénelon*. Poussiez-vous plus avant votre enquête, toute une époque disparue surgissait en une évocation lointaine.

***

Reportons-nous un instant par la pensée à quatre siècles en arrière, et reconstituons, avec la patience d'un archéologue, ce coin du vieux Paris, menacé de disparaître sous le pic des démolisseurs. Dans ce qu'on nomme au XVe siècle le faubourg Saint-Germain, dessinons un carré irrégulier, limité par les rues des Fossés-Saint-Germain, de l'École-de-Médecine, du Paon, de l'Éperon et de Saint-André-des-

193617

Arts. Une ruelle longue, étroite, appelée la « cour de Rouen », coupe diagonalement, en deux parties à peu près égales, ce carré irrégulier. Dans la partie du carré adossée à la rue du Paon, se trouve « l'hôtel de l'archevêque de Rouen ». Dans la partie touchant à la rue Saint-André-des-Arts, s'étendent à perte de vue des jardins, des prairies marécageuses, des masures qui tombent en ruines. C'est tout ce pâté qu'on désigne sous le nom de « Séjour de Navarre ».

Après avoir été l'apanage de la couronne pendant des années, le Séjour de Navarre est passé entre les mains de Louis XII, alors simple duc d'Orléans. A la veille de partir pour son expédition de Bretagne, le jeune duc, qui fait flèche de tout bois, a vendu l'hôtel de ses pères. Les acquéreurs nous sont aujourd'hui connus : c'est un conseiller au Parlement, Guillaume Ruzé ; un correcteur de la Chambre des Comptes, Nicolas Violle, sieur de Noizeau. Un avocat au Parlement, Jean Hureau, a acquis le troisième lot, dont il ne tarde pas à se débarrasser, le 27 janvier 1489, en faveur de Jacques Coitier, naguère encore premier médecin de Louis XI, et son conseiller intime.

*
* *

Coitier, que les historiens ont tour à tour appelé *Coictier*, *Coittier*, *Cotier*, *Coctier*, et enfin *Coitier*, s'est retiré là, tout au bout de la ville, contre les remparts, après fortune faite. Ce n'est pas, comme le veut une légende longtemps acceptée, pour fuir la colère du monarque, qu'il a pris sa retraite. Le courroux de Louis XI n'est plus redoutable, le roi est mort depuis six ans, quand Coitier est devenu

l'acquéreur des terrains, situés vis-à-vis la poterne de Buci, touchant presque le rempart de Philippe-Auguste.

A peine le nouveau propriétaire est-il entré en possession, que les ouvriers se sont mis à l'œuvre. En quelques mois, se sont élevés deux corps d'hôtel, un mur de façade crénelé, et derrière le mur une galerie close, portée sur piliers, telle qu'on en voit fréquemment dans les demeures seigneuriales du Moyen-âge. A l'angle formé par la réunion des deux corps de bâtiment se trouvent : une cour, renfermant un escalier en forme de vis ; un ensemble de constructions disparates ; un petit corps d'hôtel.

Une deuxième cour possède en son milieu un puits, qui mérite quelques lignes de description. Ce puits, qui se voyait encore en ces dernières années, était plutôt une citerne à margelle basse, sur laquelle figurait une tête de dauphin.

N'oublions pas de mentionner deux jardins, un jardin d'agrément et un jardin fruitier, et une chapelle gothique. Au-dessus de la porte principale, donnant sur la rue Saint-André-des-Arts, Coitier avait fait graver un éléphant portant sur son dos une tour.

Sur une tourelle, au-dessus d'une porte donnant accès à un escalier, on avait sculpté un blason, dans le champ duquel avait été représenté un arbre chargé de fruits, un oranger ou un abricotier [1], et des images de la Vierge, de saint Jacques et de saint Nicolas, avec cette inscription, en lettres incluses les unes dans les autres, ainsi qu'on l'observe communément dans les écritures des rois de la première et de la deuxième race :

193617

JACOBUS COITIER
MILES ET CONSILIARIUS
AC VICE PRŒSES CAMERÆ COMPOTORUM
PARISIENSIS,
AREAM EMIT ET IN EA ŒDIFICAVIT
ANNO M.C.C.C.C.X.C. [2]

*
* *

Le manoir de Coitier, connu sous le nom de « Maison de l'Éléphant », ne fut démoli qu'en 1739. Il occupait l'emplacement des n^s 47, 49, 51 et 53 de la rue Saint-André-des-Arts [3]. En 1740, l'hôtel de l'archiâtre royal était remplacé par des maisons dépourvues de caractère, en dépit des protestations des journalistes de l'époque contre cet acte de vandalisme.

Coitier vécut près de quinze ans dans la Maison de l'Éléphant, accablé d'honneurs et de dignités, jouissant en paix des biens qu'il avait amassés. Il ne se contenta pas d'avoir un hôtel à la ville, il voulut avoir une maison de campagne. A quelques portées de fusil de la forêt de Bondy, près de l'abbaye célèbre de Livry, existait une ancienne châtellenie, la seigneurie d'Aulnay ; il en fit l'acquisition moyennant plus de 3,000 écus d'or. Cette seigneurie comprenait : un château avec pont-levis, un manoir situé dans la basse-cour du château, deux étangs, deux moulins à eau, une garenne, sans compter les arpents de terres, de prairies et de bois, qui en faisaient un des plus beaux domaines des environs de Paris.

Coitier pouvait, s'il lui en prenait fantaisie, jouer au seigneur dans ses terres. La châtellenie jouissait, en effet, de droits et prérogatives incontestables :

droits de greffe et de tabellionnage, droits de fourches patibulaires, droits de haute, moyenne et basse justice. En usa-t-il jamais, c'est ce que l'histoire a négligé de nous apprendre. Si Louis XI eût vécu, les paysans auraient sans doute subi le sort des serfs du temps jadis et on aurait vu renaître sur ce coin de terre les pratiques féodales. Mais Coitier n'était plus en faveur à la cour et Louis XII, pas plus que Charles VIII, n'étaient disposés à servir son ambition. A la mort de Louis XI, le médecin bourguignon avait perdu sa charge de premier médecin, celle de président des Comptes et n'avait dû qu'à de hautes influences d'être rétabli dans les fonctions secondaires de vice-président.

On voulait bien toutefois avoir égard « aux grands, agréables services que iceluy conseiller, maître Jacques de Coitier, a faits à nostre seigneur et père, durant sa maladie », comme disait la charte de Charles VIII ; charte que Louis XII confirmait plus tard : « à cause de la grande estime et parfaite confiance » qu'il avait en son « amé et féal » Jacques Coitier.

Assurément ce n'était pas une disgrâce, mais quelque chose d'approchant, pour qui connaît l'extraordinaire carrière poursuivie sous le règne précédent par ce médecin sans scrupules, qu'un roi pusillanime comblait de libéralités, pensant éloigner ainsi la mort qu'il redoutait.

***

En avait-il exercé un ascendant sur ce monarque soupçonneux, redouté de tous ceux qui l'approchaient, et qui se pliait docilement à toutes ses exi-

gences, si hautaines et si impérieuses qu'elles fussent !

Comment un médecin de village, presque, était-il devenu le directeur de la santé d'un souverain entre tous défiant ? Comment avait-il réussi à gagner sa confiance ? Autant d'énigmes qu'on n'a pas encore tirées au clair.

On ignore non seulement la date de la naissance de Coitier, mais on ignore tout de son enfance et de ses premières années. On sait seulement qu'il naquit en Franche-Comté, à Poligny, et qu'il appartenait à une famille honorable, possédant même une certaine aisance.

On chercherait vainement dans les registres de la Faculté de Paris ou de Montpellier la trace de son passage. Peut-être, mais ce n'est qu'une conjecture, prit-il ses grades à l'Université de Dôle, où il avait été remarqué par Philippe, duc de Savoie, qui se l'attacha comme médecin.

A en croire Louis Guyon, ce fut le duc de Savoie qui le présenta à Louis XI et le fit agréer par le roi, vers 1470. Il eut vite fait de persuader à ce prince qu'il avait été jusque-là mal traité, que ses médecins habituels n'entendaient rien à sa maladie ; qu'il avait soigneusement étudié son cas et que, seul, il en viendrait à bout. Pour achever de le convaincre, il ne craignit pas de lui parler sur un ton de brutalité, auquel le roi n'était guère accoutumé. Il lui était si rude, écrit Comynes, « que l'on ne dirait point à un valet les outrageuses paroles qu'il lui disait ». Et s'il le voyait se regimber, il lui répliquait audacieusement : « Je scay bien qu'un matin vous m'envoyerez comme vous faictes d'autres, mais par la... (un grand serment qu'il jurait) vous ne vivrez point huict jours après. » Et, par crainte de

la mort, le roi accordait tout ce que son médecin sollicitait — et Dieu sait s'il avait les dents longues !

*
* *

C'est d'abord la place de « clerc ordinaire » de la Chambre des Comptes que Coitier réclame, place qui lui rapportera 9 francs environ par jour, « sans compter des droits de robes, de manteaux, de gants, de manchons, de chapeaux, de bonnets, de harnais, de housses, de chevaux, d'huis, de canifs, d'écritoirs, etc. ». Il devient le vice-président de cette même Chambre, à la mort du titulaire de cette charge, au bout de trois ans.

Au bout d'une nouvelle période de trois ans, « par considération de bons, agréables et continuels services », le roi donne à son médecin les revenus du château de Civray.

Un peu plus tard, par lettres patentes datées de Lyon, Coitier reçoit le château et la seigneurie de Rouvres, avec toutes ses dépendances.

Puis c'est la châtellenie de Poissy qui lui échoit à titre de dotation, et, en plus, une maison située dans la basse-cour du château de Plessis-du-Parc, résidence favorite de Louis XI.

Son ambition ne connaît dès lors plus de bornes. Ce qu'il ne peut obtenir par la ruse, il l'aura par la violence. La délation, les accusations mensongères, tous les moyens lui sont bons.

Un même personnage, Jean de Ladriesche, a le titre de bailli ou concierge du palais du roi et celui de président des Comptes : il n'aura pas de cesse qu'il ne l'ait fait destituer. L'emploi de bailli, outre des appointements fixes de 1,200 livres (36,000 fr.), donne des avantages considérables. Le bailli a jus-

tice basse et moyenne, il a seul le droit de donner et d'ôter les places aux merciers, sans compter une foule d'autres privilèges non moins productifs. Il est entendu que Coitier touchera les bénéfices que lui rapportent ses fonctions, sans les exercer. L'état de l'auguste malade réclame sa présence constante auprès de lui, et c'est le souverain lui-même qui l'a dispensé de remplir les devoirs de ses charges.

Comme s'il redoutait de voir le roi mourir avant que son rêve ne soit réalisé, il s'empresse de lui faire signer les actes qui le mettent en possession : des domaines de Poligny et de Grimont, dans son propre pays ; des châtellenies de Brazay et de Saint-Jean-de-Losne ; d'une maison à Dijon, que Louis XI paie sur sa cassette, et d'autres cadeaux d'une valeur inférieure.

Il est juste d'ajouter que, s'il ne s'oublie pas, il pense aussi à sa famille. Un de ses neveux, Pierre de Vercey, chanoine de Bayeux, est nommé, grâce à lui, évêque d'Amiens, sans coup férir.

***

C'est le moment où le roi est tombé dans un tel état de dépression intellectuelle et d'affaiblissement physique, qu'il ne sait plus rien refuser à l'ambition, jamais assouvie, de son médecin.

En 1481, après une attaque d'apoplexie, survenue comme il sortait de table, le roi a presque perdu l'usage de la parole. Dès ce moment, il passe par des alternatives d'amélioration et de rechutes successives ; il se croit entouré de dangers imaginaires, fait murer son château de Plessis d'une véritable enceinte de fer.

Un jour, il se figure que son corps exhale une

odeur infecte et il s'inonde de parfums des pieds à la tête.

Une autre fois, il s'avise que la musique le soulagera et les joueurs sont aussitôt commandés pour l'égayer.

Privé de la chasse, une de ses distractions, il prendra plaisir à faire chasser par ses chiens, dans ses appartements, des rats et des souris.

Il consulte charlatans et devins, a recours à tous les remèdes naturels et surnaturels, se fait apporter la sainte ampoule de Reims, va jusqu'à se faire envoyer des reliques par le sultan.

On équipe deux navires pour aller quérir « quelque chose pour la santé du roi ». Quelque chose ! une drogue exotique apparemment, dont on attend les meilleurs effets.

On mande d'Allemagne un chirurgien du nom de Sixte. On fait venir un médecin en renom de Reims, Gérard Cochet, une matrone ou *sirurgienne,* Guillemette Duluys. Et tout cela ne sert à rien, et tout cela n'empêchera pas le roi, comme dit Comynes, de passer « par là où les autres sont passés ».

En dépit des chirurgiens et apothicaires, Louis XI meurt le 30 août 1483.

Son médecin lui survit vingt-deux ans : il ne succombera que le 29 octobre 1506.

***

Comme il a, dans sa vie, beaucoup péché, Coitier arrivé aux portes de l'éternité, ne songe plus qu'à racheter ses fautes passées. Deux églises, seize congrégations participent à ses libéralités posthumes. Tous ses filleuls, et ils étaient en nombre ; des pauvres orphelines, ses serviteurs, touchent leur

part d'héritage; et, pour couronner son œuvre de bien, le pécheur repenti demande à être inhumé dans la chapelle Saint-Nicolas de l'église Saint-André-des-Arts, qui devient dès lors la chapelle des Coitier.

Enfin, par son testament, Coitier léguait sa bibliothèque au chapitre de Poligny et fondait, dans l'église de ce lieu, une messe quotidienne à perpétuité pour le salut de son âme.

Pouvait-il couronner plus dignement une existence tant agitée ?[4]

Pièces et notes justificatives.

1. Pour ne pas faire mentir la légende, qui veut que Coitier ait voulu faire un jeu de mots, une sorte d'enseigne de rébus, nous adoptons la version de l'abricotier.

A l'Abri Cotier signifiait, en ce cas, que le médecin s'estimait heureux d'être retiré, comme le sage, à l'abri de toutes les tracasseries importunes. Mais il est plus vraisemblable, toutefois, qu'il s'agissait d'un oranger, l'oranger « arraché d'or » se trouvant dans les armes de l'archiâtre.

2. La traduction de cette inscription est la suivante :

« Jacques Coitier, chevalier, conseiller du roi, vice-président de la Chambre des Comptes, a acheté ce terrain et y a fait bâtir cet édifice l'an 1490. »

3. Coïncidence piquante à signaler : c'est dans la maison portant le n° 53 de la rue Saint-André-des-Arts que mourut Orfila, le 12 mars 1853.

4. Pour la biographie proprement dite du personnage, nous avons suivi de près l'étude excellente, bien que fort touffue, du docteur Chéreau, parue dans l'*Union médicale* de 1861. Nous l'avons considérablement élaguée, n'en retenant que les points essentiels.

Les avatars du cadavre de Richelieu.

On a toujours profit à fouiller les collections de Revues; on en exhume le plus souvent d'intéressants documents qui gagnent à être remis en pleine lumière.

Voilà qu'en secouant la poussière de vieux papiers nous tombe sous les yeux un numéro, déjà ancien, d'un journal archéologique de province, qui se nomme la *Revue du Bas-Poitou.*

A première vue ce titre ne tire pas l'œil. Mais le démon de la curiosité nous poussant, nous nous décidons à en couper les feuillets et, la suite vous l'apprendra, nous n'avons pas eu lieu de le regretter. Nous y avons découvert une perle à enchâsser dans notre collection de pièces curieuses : rien moins qu'une notice sur l'autopsie de Richelieu, d'après le procès-verbal, peut-être officiel, de l'ouverture du corps du grand cardinal.

Nous ne mettrons pas plus longtemps votre curiosité à l'épreuve et nous allons vous faire connaître tout au long le passage le plus divertissant — tant pis si ces mots hurlent de se voir accouplés — de cette nécropsie.

*
* *

« Les hommes illustres — n'oublions pas que ce sont deux avocats au Parlement qui ont signé ce factum — les hommes illustres ont presque toujours des singularités dans la composition de leur tempérament. Nous en avons un exemple récent dans la

personne du grand cardinal de Richelieu, premier ministre d'Etat.

J'ai appris de son chirurgien ordinaire que, après sa mort, il eut ordre d'embaumer son corps, ce qu'il fit en présence de plusieurs personnes de distinction et de la plus haute qualité. Il trouva dans les parties intérieures de son corps une très belle conformation, répondant à celle des membres et à la figure extérieure. Lorsqu'il fit l'ouverture de la tête pour en tirer le cerveau, il lui parut des singularités toutes extraordinaires.

Il remarqua d'abord que les deux tables du crâne étaient minces et poreuses, et qu'aux endroits les plus épais il y avait peu de cette substance spongieuse et osseuse qu'on appelle disploé (*sic*), en sorte que d'un coup de poing on aurait pu facilement enfoncer ce crâne, qui est extrêmement dur et épais dans les autres, pour résister aux impressions du dehors qui ne sont pas trop violentes. »

Tout cela est d'une observation bien superficielle, mais pouvait-on demander plus au XVIIe siècle ?

Ce qui suit sort du domaine scientifique pour confiner aux limites du grotesque :

... « Ayant ouvert le cerveau, il s'agit toujours de celui qui pratiqua l'autopsie, il le trouva tout grisâtre, et d'une consistance bien plus ferme qu'à l'ordinaire. *Il était d'une odeur suave et agréable*, au lieu qu'il a coutume d'être blanchâtre, mol, aqueux et d'une odeur un peu fétide. »

Ce cerveau qui embaume, n'est-il pas une trouvaille géniale, un acte de courtisanerie posthume, digne d'admiration ?

Mais, fait plus surprenant encore, « c'est que dans ce cerveau, il y avait le double des ventricules ordi-

naires, chacun d'eux en ayant un autre qui lui était supérieur, et formait un double étage, tant au devant qu'au derrière, et au milieu particulièrement, *dans lequel se forment les esprits les plus purs de la puissance discursive, servant aux opérations de l'entendement, les ventricules de devant servant à l'imagination et ceux du ventricule de derrière servant au mouvement, au sentiment et à la mémoire.* »

Il serait bien osé de prétendre que Broca, avec sa théorie des localisations cérébrales, était pressenti dans ces quelques lignes. Voyons-y, si vous voulez, une divination inconsciente des théories qui ont cours aujourd'hui, ce qui sera peut-être encore jugé excessif.

*
* *

Quels singuliers avatars tout de même eut à subir après sa mort ce cardinal tant redouté, sa vie durant, et dont la tête vagabonda si longtemps sur terre comme un spectre échappé du royaume des ombres : car, par une fatalité inconcevable, l'homme devant qui avaient tremblé les plus puissants de ce monde, n'allait plus goûter le repos à dater du jour où il entrait dans la paix éternelle.

Au lendemain de sa mort, son tombeau[1] avait failli subir une première profanation. Le ministre avait accumulé tant de haines, sa vie durant, que des gens du peuple ne parlaient de rien moins que de jeter le corps à la voirie ; menace qu'ils n'auraient pas manqué d'exécuter si les docteurs de Sorbonne n'avaient jugé prudent de faire disparaître momentanément le cercueil.

Le tombeau de Richelieu fut respecté jusqu'à la

Révolution. Mais le 19 frimaire an II (19 décembre 1793), ordre était donné de fouiller les cercueils de la Sorbonne, sur la déclaration faite par un membre du Directoire, le sieur Leblanc, qu'il y existait « un dépôt soupçonné enfoui dans la ci-devant église ». Les caveaux étaient ouverts et fouillés officiellement les 19, 20, 21, 22 et 23 du même mois.

Pendant qu'on pratiquait les fouilles, un particulier, dont un des commissaires dit, dans le procès-verbal dressé pour la circonstance, « qu'il ne se rappelle pas le nom, mais qu'il était chargé d'ordre du département », avait fait ouvrir le tombeau de Richelieu, y était descendu « sans rien emporter », puis l'avait fait refermer. Mais ce que le procès-verbal mentionne également, c'est qu'une heure était accordée chaque jour « pour le déjeuner des ouvriers » et que, pendant cette heure, aucune surveillance n'était exercée. Est-ce à ce moment que fut commis le vol, dont nous allons rapporter les circonstances, ou lors de la visite du « particulier », signalée plus haut ? La chose paraît assez difficile à déterminer.

Toujours est-il que la tête du cardinal fut dérobée[2] et qu'elle le fut vraisemblablement par un sieur Cheval, connu comme l'un des plus ardents patriotes de la section des Thermes.

***

Cheval était bonnetier rue de la Harpe ou rue Saint-Jacques, à deux pas de la Sorbonne. Un jour qu'un honorable ecclésiastique, l'abbé Armez, était venu faire un achat chez lui, le commerçant avait emmené son client dans l'arrière-boutique, et lui avait confié qu'il possédait la tête de Richelieu ! Et

ce disant, il avait montré à son visiteur stupéfait le masque du cardinal, encore enveloppé dans un morceau maculé de toile forte, authentique débris du linceul qui avait servi à l'ensevelir.

Sur la demande de l'abbé Armez, le commerçant consentit, à plusieurs reprises, à montrer la relique qu'il possédait.

Après le 9 thermidor, redoutant d'être inquiété pour ses opinions avancées, et craignant que son vol ne vînt un jour à être découvert, le sieur Cheval priait avec instances M. Armez de le débarrasser d'un dépôt qu'il jugeait compromettant.

Plus tard, l'abbé faisait don à son frère de la précieuse relique.

Au retour des Bourbons, M. Armez l'offrit par lettre au duc de Richelieu, alors ministre des affaires étrangères. La lettre s'égara-t-elle ou le noble duc était-il peu soucieux de posséder ce souvenir de famille, toujours est-il que M. Armez ne reçut pas de réponse.

La relique échut, par droit de succession, à M. Armez fils. Celui-ci, qui fut depuis député, fit démarches sur démarches pour restituer le dépôt qui lui avait été confié.

En juin 1846, au Comité historique des arts et des monuments, François Grille informait le président, qui était le comte de Montalembert, des intentions de M. Armez. Malgré les efforts de la Société, la tête resta veuve de son corps.

En 1840, la tête de Richelieu servait de modèle à un peintre d'histoire, M. Bonhomé, qui put ainsi faire, d'après nature, le portrait du cardinal, destiné à l'une des salles du Conseil d'Etat.

Ce n'est qu'en octobre 1866, que M. Armez écri-

vait au préfet des Côtes-du-Nord, pour le charger de faire parvenir au ministre de l'Instruction publique, qui était alors M. Duruy, la boîte osseuse de l'éminent prélat.

Le 5 décembre de cette année 1866, le ministre remettait en grande pompe à la Sorbonne, à l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, « ce qui restait du grand homme ».

Après les discours et les prières d'usage, le coffret contenant la précieuse dépouille était descendu dans un caveau préparé sous le mausolée qui avait été élevé, en 1694, par les héritiers du cardinal.

*
* *

Comme on devait s'y attendre, on contesta à M. Armez l'authenticité de son trésor; un collectionneur alla même jusqu'à soutenir qu'il était seul à posséder la tête du grand ministre [3].

C'était donc que Richelieu était bicéphale! Mais les historiens auraient signalé cette particularité..

M. Armez possédait-il une contrefaçon? Le mot de l'énigme ne tarda pas à être découvert : le collectionneur avait la partie postérieure du crâne [4], M. Armez possédait la face du redouté cardinal.

Le masque du cardinal était, du reste, en état de conservation parfaite [5]. La peau était desséchée et grumeleuse, les yeux semblaient enfouis dans l'orbite profondément excavée, à laquelle tenaient encore les paupières garnies de leurs cils. La partie cartilagineuse du nez avait été écrasée, sans doute par le poids du linceul. La bouche était garnie de presque toutes ses dents. On pouvait encore distinguer quelques vestiges de la mouche et des moustaches qui donnaient, de son vivant, à Richelieu, cette physionomie si caractéristique que ses

portraits nous ont transmise. Le facies était, dans son ensemble, d'une couleur brune, qu'il devait à un vernis particulier : M. Armez, s'étant aperçu un jour que des insectes l'attaquaient, l'avait confié à un sieur Hamon, pharmacien à Rennes, qui avait employé un vernis coloré pour empêcher un désastre plus considérable.

*
* *

Les caractères notés sur le masque par les anthropologistes furent vérifiés sur la statue de Girardon, qui représentait le cardinal et qui se trouvait au château de la Meilleraye.

Détail peu connu, la tête de la statue avait été, elle aussi, mutilée par des énergumènes pendant la Terreur, et vous doutez-vous de ce qu'un patriote limousin en avait fait?... Le contrepoids de son tourne-broche !...[6]

Pièces et Notes justificatives.

1. Ce tombeau, situé au centre du chœur de l'église, fut placé là où étaient autrefois les latrines du collège de Cluny !

2. Ce ne fut pas, au reste, le seul larcin commis.

On peut voir à la Bibliothèque Mazarine, à côté du buste en bronze du ministre de Louis XIII, enchâssé sous le cristal, un des petits doigts du cardinal qui fut arraché par l'un des maçons qui travaillaient au chantier, afin de le dépouiller à l'aise des bagues qui l'encerclaient.

Ce doigt humain devint plus tard la propriété de M. Petit-Radel, frère du bibliothécaire de ce nom, lequel en fit don à la Bibliothèque Mazarine.

3. Quand mourut, en 1884, l'éditeur Dentu, on trouva, dans sa collection d' « objets rares et précieux », une tête, ou plutôt un fragment de tête, qui devait être la partie postérieure du crâne de Richelieu : des papiers dûment authentiques établissaient que le célèbre collectionneur tenait la relique macabre de M. Armez.

4. C'est cette partie postérieure que M. de Quatrefages se plaignait de n'avoir pu examiner.

Les anthropologistes ne pouvaient laisser passer cette occasion de déterminer les caractères phrénologiques de l'enveloppe de ce cerveau puissant, dont les conceptions avaient étonné le monde.

Dans sa séance du 20 décembre 1866, M. Duhousset, en mettant sous les yeux de la Société d'anthropologie le calque du masque de Richelieu, lisait la note suivante :

« L'ovale est allongé, régulier.

Comme contour général, les proportions des parties qui constituent le visage se rapprochent du type du beau par leur régularité.

Le front surpasse en hauteur la longueur du nez, et il s'élargit fortement dans sa partie supérieure. La glabelle est plate, lisse et passe sans saillie aux arcs sourciliers.

Ce qui trouble cependant un peu l'impression de l'har-

monie générale est une légère asymétrie de la région frontale : le côté gauche est plus saillant que le droit ; de plus, à côté de ces traits généraux de supériorité, le front présente, dans sa partie élevée, une légère fuite vers le sommet, ce qui caractériserait le crâne allongé dolicocéphale du Celte, si la largeur, dans cette partie supérieure, n'était pas aussi grande.

La longueur sous-nasale surpasse celle du nez ; cette particularité, jointe à l'épaisseur médiane de la lèvre inférieure, dont on peut suivre le contour desséché, indique le dédain ; le menton accuse de la fermeté, de la ruse et de la force. Les dents sont au complet dans la partie droite ; les quatre qui manquent dans la partie gauche du maxillaire inférieur, se détachèrent probablement dans les péripéties qui suivirent la violation du cercueil pour amener cette tête illustre à n'être réintégrée dans son tombeau qu'en 1866. »

Et M. de Quatrefages ajoutait cette observation : « Il est à remarquer que la partie postérieure du crâne manque. J'ai eu le crâne entre les mains. Les tempes présentaient une dépression sensible, le front était considérablement élargi dans sa partie supérieure.

Les mêmes caractères se retrouvent dans la statue de Girardon. Mais dans la statue le crâne semble brachycéphale, la bosse frontale gauche est très développée ; à droite, le front est presque lisse. »

Depuis cette époque, M. le colonel Duhousset a publié, (*Revue scientifique, 1895*), les résultats de l'examen anthropologique, qu'il lui avait été donné de faire du crâne de Richelieu, dans le propre cabinet de M. Duruy, deux jours avant que la relique ne fut remise dans le tombeau de la Sorbonne.

5. En pleine Terreur, un homme, qui joua sa vie dans maintes circonstances pour sauver de la destruction les monuments les plus précieux de l'art, le conservateur Lenoir, était présent dans l'église de la Sorbonne, au moment où s'y rua une horde de barbares, qui voulaient réduire en miettes le tombeau de Richelieu.

Dans la bagarre, Lenoir reçut un coup de baïonnette, mais le marbre resta intact.

Les vandales se dédommagèrent en arrachant le corps de sa tombe et en le piétinant outrageusement sur les dalles du sanctuaire.

« Le cardinal que j'ai vu retirer de son cercueil, raconte Lenoir, offrait aux regards l'ensemble d'une momie sèche et bien conservée. La dissolution n'avait point altéré ses traits. Une couleur livide était répandue sur sa peau. Il avait les pommettes saillantes, les lèvres minces, le poil roux et les cheveux blanchis par l'âge.

Un des suppôts du gouvernement de 1793, croyant venger dans sa fureur les victimes de ce cruel ministre, coupa la tête de Richelieu et la montra aux spectateurs qui se trouvaient dans l'église. »

Le corps fut-il remis dans son cercueil ? Subit-il la profanation de l'égout, comme tant d'autres ? C'est une question à résoudre.

Quant à la tête, on vient de voir quelle fut son étrange destinée.

6. Nous avons refondu, pour composer ce chapitre, deux articles que nous avions jadis publiés : l'un, dans le *Journal de médecine de Paris* (n° 16, de 1892) ; l'autre, dans la *Gazette des Hôpitaux* (n° 20, de 1894).

Les Dents de Louis XIV.

On cria au miracle quand Anne d'Autriche, après vingt années de stérilité, mit au monde un superbe dauphin.

Le miracle, en était-ce un, c'est que l'enfant avait deux dents[1] en naissant !

Cette anomalie n'est pas, à dire vrai, très commune. On cite bien quelques personnages historiques, qui ont présenté cette particularité : Curius Dentatus, Robert le Diable, Richard VI d'Angleterre, Mazarin, Mirabeau, et, de nos jours, le docteur Broca ; mais la liste s'arrête là, ce qui prouve assez la rareté de cette bizarrerie de la nature[2].

Nous n'irons pas jusqu'à dire, avec l'ancêtre Dionis, qu'on peut expliquer par là le *grand* appétit du *grand* Roi, induction assez osée ; mais ce qu'il nous est permis d'affirmer, sur la foi d'une documentation sérieuse, c'est qu'on fut obligé de changer plusieurs fois de nourrices, parce que le nourrisson leur déchirait le sein à belles dents[3].

La première nourrice de Louis XIV fut Elisabeth Ancel, femme de Jean Longuet, Sr de la Giraudière, procureur du Roi au bureau des finances d'Orléans. Elisabeth Ancel n'allaita le jeune prince que trois mois ; malgré cela, par arrêt du 4 mai 1639, elle continua à jouir de la pension accordée aux nourrices des enfants de France (*Vieilles archives de la guerre*, vol. 56, p. 107).

Perrette ou Pierrette Dufour remplaça Elisabeth.

C'est surtout Pierrette Dufour qui eut à souffrir

des coups de dents du jeune lionceau. A la suite de morsures répétées, il lui survint « des duretés dans les mamelles », qui l'obligèrent à interrompre au moins pendant quelques jours l'allaitement. Nous voulons supposer que c'est à cette sage précaution que la nourrice dut la guérison de son sein, car les « duretés » se dissipèrent assez rapidement[4].

Après ou avant Perrette Dufour, se place une autre nourrice qui dut jouer un rôle assez effacé. Marie de Segneville Thierry, dont on voit le nom inscrit dans les comptes royaux.

Un compte de l'an 1667 mentionne encore Jeanne Potteri, Anne Perrier, Marguerite Garnier et Marie Mesnil, avec le titre de *nourrices du Roi*. Elles étaient plutôt des *berceuses*, car elles ne recevaient que 30 livres par an d'appointements[5].

***

Une tradition qui a cours, c'est que les enfants nés avec des dents sont comme les enfants *nés coiffés* : ils ont l'assurance du bonheur et de la fortune en viager.

Pour Louis XIV, qui oserait prétendre que le pronostic s'est vérifié ?

« Le Louis XIV des médecins, a écrit un de nos précurseurs dans la voie que nous suivons, n'est plus le brillant héros que l'histoire nous a dépeint, mais bien un jeune homme valétudinaire atteint successivement de maladies fort graves ; puis un homme toujours souffrant, condamné à un régime sévère, obligé de supporter de grandes opérations : et enfin, un vieillard podagre, continuellement tourmenté par la gravelle, dont la gangrène vient enfin terminer l'existence[6] ».

Tel est, en effet, le portrait exact du Louis XIV dépeint dans le *Journal de la santé du Roi.*

Ce journal, nous aurons occasion de le répéter, outre qu'il nous donne une idée des mœurs médicales au XVIIe siècle, des travers des médecins de ce temps, si heureusement ridiculisés par Molière, en des pièces immortelles ; ce journal, disons-nous, est un recueil unique, indispensable à qui veut étudier les mille et une incommodités dont fut affligé Louis XIV.

Nous y avons puisé quand nous avons recherché la nature du mal dont fut atteint le jeune souverain, à la suite d'excès de jeunesse[7] ; nous allons encore le consulter pour nous renseigner sur les différentes incommodités dentaires dont fut atteint le roi, durant sa longue existence.

*
* *

Un des médecins historiographes de la santé de Louis XIV, D'Aquin, nous a laissé cette confidence que toute sa vie son royal client eut un système dentaire déplorable ; cependant il n'aurait commencé sérieusement à s'en plaindre qu'à l'âge de 38 ans, en 1676.

C'était au moment de la campagne de Flandre. Le Roi avait été assez bien portant pendant toute la durée de la campagne, bien que « les fatigues de la guerre ne fussent pas petites et que le sommeil fut souvent interrompu, jusqu'à passer plusieurs nuits sans dormir ». Il n'en résulta néanmoins aucun effet fâcheux sur la santé du Roi, sauf « des douleurs de dents assez opiniâtres[8] ».

Comme il avait les dents *naturellement fort mauvaises*, il était sujet à ces douleurs, qui étaient géné-

ralement calmées par une simple application d'essence de girofles ou d'essence de thym. Mais comme on redoutait d'employer des essences qui avaient l'inconvénient de *brûler la bouche et d'exciter l'envie de vomir*, on n'y eut recours que « dans l'extrémité de la douleur ».

Deux ans plus tard, en septembre 1678, le roi qui allait à la chasse par tous les temps, prit froid et il se manifesta un abcès dentaire. La joue droite, la gencive s'enflèrent et « l'abcès ayant suppuré intérieurement par l'usage d'un cataplasme fait de mie de pain et de lait, il fut ouvert avec la lancette d'où il sortit du pus et la douleur cessa avec la tumeur[3]». C'était évidemment une *périostite suppurée*.

En 1685, l'année de son mariage avec madame de Maintenon, le roi avait toutes les apparences d'une excellente santé, bien qu'il fut atteint d'une carie du maxillaire et d'une perforation du sinus.

On avait dû arracher toutes les dents de la mâchoire supérieure du côté gauche, tant elles étaient mauvaises et à la suite de cette avulsion, il était resté un trou dans la mâchoire tel que, toutes les fois que le roi buvait ou se gargarisait, l'eau allait de la bouche dans le nez, « d'où elle coulait comme d'une fontaine ».

Ce trou s'était fait « par l'éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents, qui s'était enfin cariée et causait quelquefois quelqu'écoulement de sanie de mauvaise odeur, d'autant qu'il était impossible de reboucher ce trou que par l'augmentation de la gencive, et qu'elle ne se pouvait reproduire que sur un bon fonds, c'est-à-dire en guérissant la

carie de l'os de la mâchoire quelque profond qu'il put être ».

Sur l'avis de D'Aquin, appuyé par Félix Tassy, premier chirurgien du Roi, et de Dubois, dentiste attaché au service de Sa Majesté, on jugea qu'il n'y avait que « le feu capable de satisfaire à l'action de ce mal ».

Le malade y consentant, « l'on fit faire des cautères de grosseur et de longueur convenables pour remplir et brûler tous les bords aussi profondément que la carie le demandait ».

Le 10 janvier, on appliqua quatorze fois « le bouton de feu ». M. Dubois, qui tenait l'instrument, « paraissait plus las que le roi qui le souffrait ».

Après l'application du cautère, les médecins conseillèrent au roi de faire passer trois à quatre fois par jour, de la bouche dans le nez, un liquide ou gargarisme, « composé d'un quart d'esprit de vin, autant d'une eau vulnéraire distillée, et moitié de fleurs d'oranger, pour résister à la pourriture, faciliter la chute des eschares, et avancer la régénération de la geneive ».

On dut appliquer par trois fois le caustique; la fistule finit par se fermer. Le roi ne sortit presque pas de ses appartements pendant tout le temps de sa maladie.

Un incident morbide vint se greffer presque aussitôt sur la maladie dont le roi relevait à peine : après la fermeture de la fistule, il persista pendant quelques temps une mauvaise odeur nasale, déterminée par la stagnation du pus dans le sinus maxillaire, dont l'inflammation dura encore un certain temps[10].

Ne manquons pas d'observer que certains histo-

riens ont attribué à cette affection buccale grave l'état particulier d'esprit où se trouvait Louis XIV et qui le poussa à signer la fatale révocation de l'édit de Nantes (novembre 1685).

*
* *

Ce n'est que onze ans plus tard (1696) qu'il survint au Roi un nouvel abcès dentaire.

Le samedi 12 mai, le Roi, ayant beaucoup marché, se sentit « le corps brisé, le visage en feu, des douleurs passagères partout, accompagnées de vapeur; il n'eut point d'appétit à dîner ; il eut le pouls inégal et un peu de fièvre jusqu'au soir ».

Il transpira beaucoup et en parut soulagé.

Il se croyait rétabli, quand « une fluxion se jeta sur la joue droite, et l'enfla beaucoup à l'endroit des glandes maxillaires ».

Après dîner, le roi ayant travaillé avec M. de Pontchartrain, et encore plus le soir, au retour de la promenade, eut des vapeurs, des lassitudes et de la fièvre; la joue, rouge, était fort enflée. La nuit s'étant passée sans sommeil, le roi garda le lit le matin du mercredi. Il dormit depuis midi jusqu'à deux heures et demie. Il se réveilla sans fièvre, mais la tumeur augmenta le soir et la nuit fut agitée.

La nuit suivante fut meilleure parce que l'abcès creva, ce qui « diminua la douleur et la fluxion ». Mais le roi ayant voulu sortir le vendredi, « pour aller à la messe », la tuméfaction reparut, d'abord dure, puis se ramollissant progressivement, jusqu'à disparaître complètement le lundi suivant[11].

Le malade ne fut débarrassé complètement que quand on lui eut retiré « trois poëlettes de sang ». A la saignée on fit succéder une purgation, parce

que le royal patient avait eu un accès de goutte ; et une semaine après environ, il se trouvait en état « de toucher plus de dix-sept cents malades le samedi, veille de la Pentecôte ».

***

A mesure que le souverain vieillissait, ses malaises s'aggravaient. La goutte dont il n'avait eu tout d'abord qu'à de longs intervalles des avertissements, le torturait de jour en jour davantage. Le régime alimentaire auquel il se soumettait n'était pas fait, d'ailleurs, pour le rétablir. Les grands repas, la variété des mets, et surtout sa boulimie et son absence de dents, qui lui interdisaient la mastication, augmentaient de plus en plus sa tendance à la dyspepsie et aux congestions.

Ce n'est qu'en temps de carême, « à cause de la modération des repas qui sont ceux d'abstinence pour lui », qu'il avait quelque répit.

Ses dents ne l'eussent pourtant pas trop fait souffrir, s'il n'avait eu la malencontreuse inspiration de tourmenter « le chicot d'une dent d'en bas, dont la pointe l'incommodait, pour tâcher de le tirer » (1707).

Le soir il se sentit de la douleur et de la dureté, et le matin il y parut de la rougeur qui s'augmenta et la tumeur avec elle. Elles gagnèrent ensemble tout le tour de la mâchoire inférieure où se forme le menton avec une dureté assez considérable.

La douleur se propagea à la nuque, au cou, à l'épaule gauche, au bras droit, dans l'articulation de l'épaule, en même temps qu'il se déclarait un peu de mal de gorge.

« Une grande selle, mêlée d'humeurs incessantes »

et une forte suée firent promptement rétrocéder ces fâcheux symptômes : la tumeur s'affaissa, et les souffrances s'éteignirent.

Le mercredi suivant, 16 du mois, le roi se fit tirer le chicot qui sortit presque sans douleur, et tous les accidents cessèrent[12].

***

Dans les huit années que vécut encore Louis XIV, sa santé ne fit que décliner, mais son extraordinaire appétit ne se démentit pas un instant. Ce n'est guère que dans la dernière semaine de sa vie qu'il cessa de manger moins qu'à son ordinaire.

Cependant son état empirait de jour en jour. Malgré l'optimisme du médecin Fagon, le premier chirurgien Mareschal, plus libre en ses propos, ne cachait pas ses inquiétudes.

Le vendredi 9 août 1715, le Roi, bien que très fatigué, était allé courre le cerf à Marly, comme à son ordinaire.

Le 11, il se plaignait de violentes douleurs dans le membre inférieur, symptomatiques d'une phlébite qui n'allait pas tarder à se déclarer.

Le 13, Madame de Maintenon, donnant des nouvelles du Roi à l'archevêque de Rouen, ne paraissait cependant pas trop inquiète[13].

***

Mais le lendemain, la jambe gauche du malade est très enflée, la douleur persiste dans la cuisse et dans la hanche et le roi est condamné à l'immobilité à la chambre.

Le 26, la douleur et l'enflure sont considérables, et l'on constate de la gangrène.

En dépit des remèdes empiriques[14], la gangrène fait des progrès, du pied gagne le genou, puis envahit la cuisse, les muscles du bas-ventre, remonte « jusqu'à la gorge » ; et la mort survient dans le coma, le dimanche 1er septembre 1715, à 8 h. 1/4 du matin.

Le Roi-Soleil succombe sans aucun effort, comme une chandelle qui s'éteint[15].

Piéces et notes justificatives.

1. Mercier, *Tableau de Paris*, t. IX, p. 162.

2. A nous en rapporter à notre confrère le docteur Witkowski, les anciens prédisaient de grandes destinées aux enfants mâles qui naissaient avec des dents et les noms illustres que nous venons de citer semblent donner quelque créance à ce préjugé. Par contre, la même anomalie était regardée comme un mauvais présage pour le sexe féminin. Ainsi Valeria, fille de Dioclétien, femme de l'empereur Valère Maximin, étant née avec des dents, les aruspices annoncèrent qu'elle causerait la ruine de la ville où on la transporterait, et cette prédiction, raconte Pline, s'accomplit. Mais on a négligé de nous dire quelle est la ville qui eut cette malechance. Cependant la fin tragique de cette impératrice, qui fut décapitée à Thessalonique par les ordres de son propre fils, vérifie en partie le pronostic fâcheux des augures.

3. Don Carlos, fils de Philippe II, vint au monde avec des dents dont il abusa au point de déchirer le sein de sa nourrice, encore à l'âge de trois ans (Gachard, *Don Carlos et Philippe II ;* Bruxelles, 2 vol. in-8°.)

4. La Reine, très superstitieuse, attribua naturellement la guérison à une intervention surnaturelle, ainsi que l'atteste cette curieuse pièce, reproduite par Jal dans son excellent *Dictionnaire critique :*

« Sa Majesté (la reine mère de Louis XIV) pour faire paroistre la crédule vénération avec laquelle elle revère la sainte relique que V. E. (le grand-maître de Malte) lui a envoyée, me raconta comment par miracle la nourrice de Monseigneur le Dauphin, (Louis, né le 5 septembre 1638, à Saint-Germain-en-Laye) nommée Pierrette, femme d'un charretier de Poissy, ayant eu des duretés dans les mamelles, ulcérées des dents de S. A. R., elle avait recommandé sa guérison à sainte Anne (patronne de la Reine) et même

qu'avec dévotion on fit toucher la relique aux parties incommodées, ce qui ne fust pas plus tost faist que par miracle, — ainsi l'appela la Reine — les douleurs estant cessées, ces duretés se dissipèrent et l'intempérie de chaleur qui causait des douleurs au bout et environ du teston se modérant, la consolée nourrice continua de donner le lait à S. A. R. » Cité par Jal, comme extrait de la *Relation de l'ambassade, voyage et séjour à la cour de M. le Bailly de Fourbin, ambassadeur extraordinaire de Son Eminence et de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, envoyé pour féliciter le Roi et la Reine de l'heureuse naissance de Mgr le Dauphin* (B. N. Mss. suppl. fr., n° 175).

5. Jal, *Dictionnaire de biographie critique*, loc. cit.

6. *Journal de la Santé de Louis XIV*, Introduction, p. IX.

7. *Un Péché de jeunesse de Louis XIV*, in *Le Cabinet secret de l'Histoire*, première série.

8. *Journal de la Santé de Louis XIV*, p. 135-136.

9. *Journal* cité, p. 140.

10. *Journal de la Santé de Louis XIV*, loc. cit., 162-164.

11. *Journal* cité, p 228.

12. Idem, ibidem, p. 294-295.

13. La lettre, inédite, que nous publions ci-après et que nous devons à l'obligeance d'un des amateurs parisiens les plus éclairés, M. Paul Dablin, nous renseigne pleinement sur la santé du Roi à cette date, c'est-à-dire vingt jours avant la mort du souverain. Elle est écrite par Madame de Maintenon à l'archevêque de Rouen.

A Saint-Cyr, le 13 août 1715.

« Le Roy s'est plaint depuis que nous sommes revenus de Marly d'une douleur à la jambe gauche qui est assez médiocre et qui ne se fait sentir qu'en marchant ou en remuant c'est une manière de goutte crampe il a paru abattu et dégouté, le poulx est très bon l'appétit est revenu il

veut garder le lit aujourd'hui pour voir si la chaleur diminuera cette douleur il a passé ces jours-là dans ma chambre *s'y amusant à son ordinaire* et le visage très bon il est chagrin et avec grande raison de cette affaire de l'Eglise. MM. du Parlement refusent cette déclaration, M. Joli Fleury ne veut point porter la parole, le Roy veut y aller lui-même et rien n'y met un obstacle, le parti est d'une insolence étonnante on fait des menaces à M. le cardinal de Rohan on dit que c'est lui avec l'autre cardinal de Birri (?) qui tuent le Roy pendant que M. le cardinal de Noailles fait son chagrin. On dit que ce dernier a retranché sa maison et n'a plus que deux domestiques c'est une chose qu'il faut avérer avant d'en parler je ne suis point surprise Monsieur des contradictions et persécutions que vous souffrez puisqu'elles viennent jusqu'au Roy inquiet de mon estat au milieu de tant de malheurs que j'ai attirés en voulant M. l'archevêque de Paris ou il est, priés pour nous je ne doute point que vous ne le fassiez.

M. l'évêque de Chartres doit venir ici vers le 19 ou 20 de ce mois pour une procession.

14. V. Corlieu, *La mort des Rois de France*, 1873, p. 113-114.

15. *Journal de Dangeau*, 1er septembre 1715, t. XVI, p. 136.

Les Accouchements clandestins de Mlle de La Vallière.

Des amours du grand Roi avec Mlle de la Vallière naquirent quatre enfants.

L'Histoire ne nous a conservé le nom que des deux qui survécurent : Mlle de Blois, née le 2 octobre 1666 ; et le comte de Vermandois, venu au monde jour pour jour un an plus tard. Elle est presque muette sur les deux premiers nés qui avaient, du reste, succombé peu de temps après leur naissance.

C'est en 1663 que s'était manifestée la première grossesse de la favorite royale.

A la cour, on n'ignorait rien des relations du jeune souverain avec la demoiselle d'honneur de Madame, mais le secret était si bien gardé qu'au dehors il n'avait point transpiré. Louis n'avait mis dans la confidence qu'un homme « d'une sûreté inébranlable, un homme de confiance, bon valet qui ne songeait qu'à le servir » [1], Jean-Baptiste Colbert, qui, pour la circonstance, joua un rôle dont sa dignité ne semble pas s'être trop effarouchée [2].

En guerre avec le duc de Lorraine, le Roi avait dû partir précipitamment pour Marsal, le 25 août, laissant sa maîtresse dans une position qui ne laissait pas que de lui causer du souci. C'est alors qu'il s'était ouvert à Colbert du service qu'il attendait de sa fidélité.

***

Il se trouvait précisément que Madame Colbert, bourgeoise de bon renom, était quelque peu compa-

triote de Mlle de La Vallière : elle était, en effet, originaire du Blésois, où elle avait pu connaître les La Vallière ou les Saint-Remi. Mais si la préférence du Roi s'était portée sur elle, c'est qu'elle était « experte en nourriture d'enfants », en ayant élevé pas moins de sept pour son propre compte [3]. Au surplus, ce ne pouvait être qu'une dame de bon conseil, et nous devons croire qu'on l'estimait généralement fort sensée, car elle était recherchée de tous, voire même de Mazarin qui avait engagé ses nièces à ne pas se priver de ses bons offices.

Il fut donc entendu que Colbert servirait d'intermédiaire, nous n'osons employer un mot plus brutal, entre le roi et la favorite ; pendant deux mois que dura l'expédition, Colbert fut chargé de recevoir et de transmettre les lettres échangées entre les amoureux.

Revenu à Paris, le Roi s'inquiéta d'assurer à sa maîtresse tous les soins que comportait son état. Ce fut encore à Colbert qu'il eut recours dans cette délicate circonstance ; c'est lui qu'il chargea de lui trouver un asile discret où il put abriter sa liaison et le fruit qui allait en résulter.

Un seigneur du nom de Brion, que tourmentaient beaucoup plus des besoins d'argent que des scrupules, avait fait construire dans le jardin du Palais-Royal, du côté où se trouve aujourd'hui la rue Richelieu, à la hauteur de l'ancienne rue des Bouchers, une de ces maisons de plaisance qu'on appela plus tard des *Folies* [4].

Pour mieux cacher cet accouchement, le Roi donna à Mlle de La Vallière le palais Brion, et « la tira par ce moyen de l'appartement des filles de Madame, du nombre desquelles elle était » [5].

Il fallut de suite s'occuper de trouver une fille, « pour servir de femme de chambre, en qui on pût se confier ». Colbert fixa son choix sur la demoiselle Du Plessis. « Tous les linges et généralement toutes les choses nécessaires pour cela » furent apprêtés, probablement par Madame Colbert, et introduites dans le palais Brion, « sous prétexte de hardes », appartenant à la Du Plessis.

Pour la nourriture de l'enfant, Colbert avait disposé les nommés Beauchamp et sa femme, anciens valet et servante de sa famille, qui demeuraient « dans la rue aux Ours, sur le coin de la rue qui tourne derrière Saint-Leu-Saint-Gilles » auxquels, ajoute-t-il dans sa narration, qui nous sert de guide pour ce récit, « j'ai déclaré pour secret qu'un de mes frères ayant fait un enfant à une fille de qualité, pour sauver son honneur, j'étais obligé de prendre soin de l'enfant et de leur en confier la nourriture, ce qu'ils ont accepté avec joie ».

Pendant tout ce temps, le Roi lui avait écrit divers billets sur cette affaire, « lesquels, dit-il, j'ai presque tous brûlés ; j'en ai gardé entre autres deux, l'un par lequel Sa Majesté me donne avis d'un accident survenu à la dite demoiselle (c'est toujours de La Vallière qu'il s'agit), et l'autre par lequel il m'ordonne que le sieur Boucher [6] se trouve prêt ».

***

Le *sieur* Boucher était l'accoucheur, peut-être désigné par Colbert, mais à coup sûr agréé par le Roi. Le mot *sieur* que nous soulignons à dessein ne laisse aucun doute sur le sexe de Boucher, et c'est pourquoi nous ne nous expliquons guère comment un érudit, d'ailleurs très estimable, s'est risqué à

écrire que « ce fut une sage-femme du nom de Marguerite Boucher qui accoucha Mlle de La Vallière » [7].

L'erreur ayant été mise au compte de Mlle de Montpensier, nous ne pouvons mieux faire que de citer le fragment des *Mémoires* auquel il a été fait allusion et qui nous a paru appeler une autre interprétation.

« J'ai ouï conter bien des fois, écrit Mlle de Montpensier, que, comme La Vallière était en mal d'enfant, Madame passa au travers de sa chambre pour aller à la messe à la Sainte-Chapelle ; on cacha Boucher qui l'accouchait. Elle dit à Madame : « J'ai la colique que je me meurs ! » Et quand Madame fut passée, elle dit à Boucher : « Dépêchez-vous, je veux être accouchée devant qu'elle revienne. »

C'était un samedi ; on joua dans sa chambre jusqu'à minuit. Elle mangea comme les autres à médianoche, avait la tête découverte, tout comme si elle n'eût point accouché le matin » [8].

Le passage est assez explicite, ce nous semble, mais nous pouvons l'appuyer d'une autre autorité, assez suspecte à la vérité, mais qui, pour cette question d'identité, méritait qu'on l'invoquât.

La version de M. d'Ormesson est bien quelque peu romanesque dans les détails, mais pour le fond de l'histoire elle-même elle s'accorde tellement avec la réalité des faits, tels que le journal officiel, tenu par Colbert, nous les a déjà révélés, qu'il n'y a pas lieu d'en suspecter la véracité.

« Je veux écrire ici une histoire qui se débite partout et qui peut être de conséquence, narre le grave conseiller d'Ormesson.

Le mardi 18 décembre 1663, la marquise de Villeroy, étant près d'accoucher, pria Boucher de ne pas

s'engager ailleurs, ou au moins de faire savoir où il serait afin qu'on le pût trouver. L'on dit que Boucher, le mercredi matin, étant arrivé chez Madame la marquise de Villeroy, après s'être fait chercher toute la nuit, dit que cette nuit-là, étant chez lui, on l'étoit venu quérir dans un carrosse ; que y étant entré, on lui avoit bandé les yeux, et que, après un demi-quart d'heure de marche fort vite, il étoit entré dans une maison où, ayant monté un escalier les yeux bandés, il avoit été introduit dans une chambre où, ayant eu les yeux débandés, il vit une dame au lit, masquée, ayant dix ou douze personnes auprès d'elle démasquées, le lit et les tapisseries couverts de draps, et qu'ayant heureusement délivré cette dame, l'on lui rebanda les yeux, on le remit dans le carrosse et on le ramena chez lui, après avoir été payé honnêtement » [9].

Il n'est question de rien de tout cela dans le journal de Colbert, qui, lui, ne s'embarrasse pas d'une inutile phraséologie et rapporte simplement que « le mercredi 19e décembre 1663, à trois heures et demie du matin, Mlle de La Vallière est accouchée d'un garçon, trois jours après la pleine lune du même mois de décembre qui avait été le quatorzième. »

« Un moment après l'accouchement », poursuit Colbert, Boucher avait fait savoir « que c'était un fils, et l'heure qu'il était né, par un billet de sa main. Le même jour, 19 décembre, à six heures du matin, le dit Boucher a apporté l'enfant à travers le jardin du dit Palais-Royal, et l'a remis par mon ordre entre les mains du dit Beauchamp et sa femme qui m'attendaient au carrefour vis-à-vis l'hôtel de Bouillon. »

Pendant ce temps, le Roi était parti pour la chasse, non sans avoir laissé ses instructions à Boucher qui lui devait mander des nouvelles par Colbert.

Le soir même parvenait ce billet de l'accoucheur à l'intendant : « Nous avons un garçon qui est très fort. La mère et l'enfant se portent bien, Dieu merci. J'attends les ordres » [10].

Les ordres, on a vu quels ils étaient : enlever au plus vite l'enfant à la mère, et le remettre en lieu sûr.

Le même jour 19 décembre, le nouveau-né était porté à Saint-Leu et baptisé sous le nom de Charles, « fils de Monsieur de Lincour et de damoiselle Élisabeth du Beux ».

L'acte était signé de « Gury Focard, dict de Beauchamp, chez qui est ledit enfant » Clémence Pré, son épouse, et D. Lecouteulx.

***

Le septième jour de janvier 1665, à midi, « le dernier quartier de la lune ayant été le sixième », mademoiselle de La Vallière accouchait d'un second fils, à midi précis.

« Le même ordre a été observé qu'au précédent ; pour le secret que le Roi a voulu garder, le sieur Boucher, qui l'avait servie en son premier accouchement, l'a encore servie en celui-ci ; pour cet effet, il est entré dans le Palais-Royal par la porte de derrière du jardin » [11].

Le soir même, à neuf heures, Colbert attendait qu'on lui remît l'enfant inavoué. L'enfant arrivait aux bras d'un valet de chambre, passait de là entre

ceux de Boucher et de Colbert, alternativement, et était apporté par eux jusqu'à l'hôtel de Bouillon.

Là on le confia à un sieur Bernard, mari d'une demoiselle Du Coudray, qui avait été, ainsi que sa femme, au service de Colbert.

Le 8 janvier, c'est-à-dire le lendemain, l'enfant était porté sur les fonts baptismaux, en l'église Saint-Eustache, et l'acte de baptême était dressé en ces termes :

« *Du 8 janvier 1665, jeudi, fut baptisé Philippe, fils de François Derssy le bourgeois et de Marie Bernard sa femme demeurant rue Montorgueil. Le parrain, Claude Tessier, pauvre ; la marraine Marguerite Biet, fille de Louis Biet, bourgeois. Signé L. Biet.* »

Philippe et Charles son aîné ne vécurent pas plus d'un an. Celui des deux qui avait survécu à l'autre mourut presque subitement de la frayeur qu'il avait ressenti d'un coup de tonnerre, écrit Mademoiselle dans ses *Mémoires*, ajoutant assez malignement que « cette peur ne convenait pas au fils d'un roi ». M. d'Ormesson dit de son côté que Mlle de La Vallière avait déjà perdu un garçon et une *fille*. Dans un libelle composé avant 1666, il est également parlé d'une *fille* de Mlle de La Vallière. Mais le témoignage de Mlle de Montpensier, et surtout celui de Colbert contredisent ces assertions, et ils ont à nos yeux une toute autre valeur que les racontars de M. d'Ormesson et d'un libelliste à gages.

*
* *

Trois mois ne s'étaient pas écoulés depuis la mort de son second fils que Mlle de La Vallière était

reprise des douleurs de l'enfantement. Elle se trouvait, en ce moment, à Vincennes, où la cour s'était installée dès le 19 août (1666). La maîtresse du Roi occupait une chambre qui servait de passage aux grands appartements. « C'est là qu'il lui fallut s'aliter, appeler le médecin, maîtriser sa douleur pour ne pas laisser éclater sa honte » [12].

Tandis qu'elle était dans ces transes, passe Madame Henriette, son ancienne rivale, qui jette sur elle un regard de dédain, peu pitoyable à ses souffrances.

L'enfant venue à bien, c'était une fille, celle qui plus tard devait s'appeler Mlle de Blois, on s'empressa de la ravir à sa mère.

Celle-ci, voulant cacher à la souveraine l'offense qu'elle lui faisait dans son propre palais, commanda de remplir sa chambre de plantes et de fleurs, sans se préoccuper de leurs odeurs meurtrières pour une femme en son état ; elle se para, reçut des visites, et donna à dîner. Ce second supplice, pire que le premier, dura douze heures.

Durant ce temps, le Roi, parti pour Versailles, visitait, chemin faisant, dans la rue Quincampoix, une manufacture de point de France !

Il était dit que l'infortunée duchesse accoucherait toujours dans la douleur — et dans le mystère.

En 1667, le vendredi 2 octobre, elle était prise, se trouvant à Saint-Germain, des tranchées prémonitoires, et comme jadis à Vincennes elle dut étouffer ses cris. Elle accoucha le lendemain d'un fils qu'on emporta sans lui laisser le temps de le caresser.

« Tout le monde soupçonna ses couches ; on le sut, et elle vouloit qu'on n'en eut rien appris » [13].

Cet enfant de l'amour ne fut reconnu que deux ans plus tard, le 20 février 1669, et légitimé sous le nom de *Louis, comte de Vermandois.*

Sur la naissance de ce quatrième enfant adultérin nous ne possédons pas d'autres détails que ceux qu'a publiés, d'après la *France Galante*, le verbeux Touchard-Lafosse dans ses divertissantes *Chroniques de l'Œil-de-Bœuf.* Nous n'oserions nous porter garant de la véracité de son conte.

« Nous avons à la cour, écrit Touchard, du fruit nouveau, mais du fruit défendu, de celui que le malin fit manger à la première femme.

Le roi, plus paré que de coutume, était, il y a trois jours, avec Mademoiselle de La Vallière ; Sa Majesté se préparait à l'une de ces douces prises de possession auxquelles, créatures résignées et soumises, nous nous prêtons souvent trop volontiers.

Tout à coup, l'effet d'une semblable cause, exercée il y a neuf mois, s'annonça de telle manière que le prince dut suspendre sa galante tentative. Les choses allèrent si vite qu'en peu d'instants Louis XIV se trouva dans la plus embarrassante de toutes les positions. Il appela du monde par la croisée, et ordonna de faire venir en hâte Madame de Montausier, Madame de Choisi, ou n'importe qui, pourvu que ce fût une femme.

On courut en même temps chercher une accoucheuse, car le Roi n'avait pas voulu que sa maîtresse songeât à recevoir les soins d'un homme de l'art, craignant sans doute que l'autel auquel sacrifiait son royal amour, ne fût livré à de profanes regards.

Une nuée de dames serviables arriva, mais trop tard pour empêcher qu'une veste, brodée de perles et de pierreries, ne fut inondée des marques de l'événement. On trouva Sa Majesté tout en eau, soutenant de son mieux La Vallière qui, cramponnée au cou de son amant, déchirait, dans ses crispations, un collet de mille écus. Bientôt la jeune mère eut une douleur violente, que suivit un long évanouissement ; on la crut morte. — « Au nom de Dieu, s'écria le Roi fondant en larmes, rendez-la moi et prenez tout ce que j'ai ».

Ce tendre monarque était à genoux au pied du lit, pâle, défait, immobile, et poussant, de temps à autre, des cris lamentables qui arrachaient des pleurs aux dames et aux médecins que Sa Majesté avait, en désespoir de cause, ordonné de faire venir.

Enfin, le résultat de ces longues douleurs parut : ce fut un petit garçon qui entra dans la noble famille de Henri IV par la porte bâtarde. »

*
* *

Nous ne savons si les médecins avaient été appelés, *en désespoir de cause*, comme le certifie avec une si belle assurance Touchard-Lafosse, mais à nous en tenir au récit de la grande Mademoiselle, Boucher avait été présent à cet accouchement comme aux trois autres.

Ce qui est moins contestable, c'est qu'à dater de ce moment, le Roi cessa d'être amoureux de la duchesse. La véritable explication du revirement pourrait bien se trouver dans un méchant bruit qu'enregistra la Palatine : on avait fait croire au Roi que l'enfant (le comte de Vermandois) *n'était pas de lui, mais de Lauzun.*

Le retard qu'avait mis le Roi à le reconnaître, le peu de regret que lui inspira sa mort, donneraient assez créance à cette opinion. Mais, comme dit avec son habituelle franchise la Palatine : « Il eût été à désirer que tous les bâtards du Roi eussent été à lui aussi sûrement que celui-là. Madame de La Vallière n'était pas une maîtresse étourdie et volage..., c'était une personne tout à fait agréable, bonne, douce, tendre. Elle n'avait pas aimé le Roi par ambition, mais elle avait pour lui une passion sincère, et de sa vie elle n'a aimé personne si ce n'est lui ».

*
* *

Mlle de La Vallière était retirée du monde et avait pris depuis quelques années le voile quand on vint lui annoncer presque coup sur coup la maladie, puis la mort de son dernier-né. Elle sut, dans une aussi pénible circonstance, maîtriser son émotion : à une amie qui lui disait que les larmes la soulageraient, elle se contenta de répondre : « Il faut tout sacrifier, c'est sur moi que je dois pleurer. » [14]

D'autres lui ont prêté cette réponse, qui, tout apprêtée qu'elle paraisse, n'en conserve pas moins un cachet de grandeur : « Lorsque j'aurai pleuré assez sa naissance, je songerai à pleurer sa mort. » [15]

La naissance du comte de Vermandois avait été fatale à sa mère. Depuis cet événement, chaque jour rapprochait la favorite d'une séparation définitive.

A la suite de ses dernières couches, son embonpoint avait disparu, l'éclat de ses yeux s'était terni, son visage avait perdu sa fraîcheur ; elle n'avait plus rien de ce qui pouvait retenir un amant qui n'était plus épris. Déjà boiteuse depuis son enfance, par suite sans doute d'une coxalgie de naissance,

elle devint et demeura presque pereluse de tout un côté.

Cette déchéance physique marqua le commencement de sa disgrâce. Une beauté plus altière avait subjugué les sens et le cœur du maître.

Et comme tout finit et recommence par des chansons, il courut à cette occasion ce couplet frondeur

On dit que La Vallière
S'en va sur son déclin;
Ce n'est que par manière
Que le Roi suit son train.
Montespan prend sa place,
Il faut que tout y passe
Ainsi, de main en main.

Pièces et notes justificatives.

1. *Mémoires de Choisy*, t. I, p. 110.

2. Un apologiste de Colbert, M. P. Clément, convient, malgré toute l'admiration qu'il professe pour son héros, que celui-ci avait été obligé « pour se raffermir au pouvoir, où il s'étonnait sans doute encore lui-même d'être arrivé, de se prêter aux plus intimes confidences du roi, de servir, de favoriser ses amours. »

C'est Colbert qui intervenait, comme nous allons le dire, entre le roi et la favorite ; c'est lui qui fut chargé de ramener la duchesse à Versailles, la première fois qu'elle se retira dans un couvent de Chaillot.

C'est encore Colbert qui fut plus tard chargé de mettre à la raison Montespan, qui « avait menacé de voir sa femme. »

. M. Clément, pour nous disposer à l'indulgence, prétend qu'il ne faut pas juger les frasques royales avec les idées du XIXe siècle : « il n'y a pas lieu de s'étonner, dit ce censeur peu sévère, de cette condescendance d'un des ministres les plus austères pour les faiblesses du roi, à une époque où Louis XIV se montrait publiquement dans le même carrosse avec Marie-Thérèse, La Vallière et la Montespan, pendant que le peuple disait tout bas en les voyant passer : *Voilà les trois reines* ; où il faisait légitimer tous ses bâtards par le Parlement, etc... Il faut, conclut M. Clément, que le roi eût eu jusqu'à un certain point pour complices les idées et les mœurs de son temps ».

Sans être plus rigoriste qu'il ne convient, nous ne pouvons nous empêcher de déplorer le triste rôle que joua dans certaines circonstances le plus grand ministre du plus grand de nos rois. Heureusement « ces services d'intérieur » n'ont tenu que peu de place dans la vie de J.-B. Colbert.

3. Lair, *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, p. 122.

4. Lair, *loc. cit.*

5. Les passages guillemetés sont extraits d'un manuscrit de Colbert, intitulé : *Journal fait par chacune semaine de*

ce qui s'est passé qui peut servir à l'histoire du Roi, du 14 avril 1663 au 7 janvier 1665, reproduit par la *Revue rétrospective*, t. IV, p. 251 et suivantes.

6. Nous n'avons pas trouvé de notice biographique sur Boucher, autre que celle ci, extraite de l'ouvrage du Dr Witkowski : *Accoucheurs et sages-femmes célèbres ;* encore ne répondrions-nous pas que c'est bien du même Boucher qu'il s'agit dans les lignes qui suivent :

« François Boucher ou Bouchet, gendre de La Cuisse, fut aussi en réputation. Il se tenait dans une garde robe à côté de la chambre où Marie-Thérèse d'Autriche accouchait, pour la secourir en cas de nécessité, « et même, dit Dionys, à la naissance de Monseigneur, il examina en quel état étoit l'enfant, sans que la Reine s'en aperçut. »

Dans ses *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne*, Fléchier a consacré à cet accoucheur quelques lignes qui ne sont pas dépourvues d'ironie.

Boucher avait été appelé par le président de Novion pour les couches de sa fille, Mme de Ribeyre :

« Toutes les dames faisaient leur cour en ces occasions et à M. le président et à l'accouchée, et même à M. Boucher qui reçut ici des honneurs extraordinaires. La ville le visita et lui fit des présents, comme on fait aux personnes qu'une grande dignité ou quelque grand emploi rendent considérables aux provinces. Tout le monde le regardoit comme une personne vénérable et la pauvre petite faculté de médecine et de chirurgie de Clermont lui rendoit ses très humbles hommages. On l'appela par honneur à plusieurs consultations, et M. de Novion le traita toujours avec toute la civilité qu'il croyoit devoir à un homme qui venoit de Paris pour son service, et qui quittoit des pratiques qui pouvoient lui être fort importantes. Il fut défrayé de ses voyages, il eut 1,800 francs; il remporta plusieurs présents, et tout cela n'empêcha pas qu'il se plaignit un peu de son voyage. Mme de Fleury, sœur de M. Talon, qui était accouchée depuis un mois, n'eut aucun regret de n'avoir employé qu'une bonne femme, qui passe pour très habile en son métier et qui n'est point du tout difficile à contenter. »

7. Le Roi, *Union médicale*, 1861, n° 97.

8. Cité par Witkowski, *Les Accouchements à la Cour*, p. 188. Mlle de Montpensier parle ici de la troisième couche de la duchesse ; nous y revenons plus loin.

9 *Journal d'Ormesson*, t. II, p. 69 et suivantes.

10. Manuscrit de Colbert, déjà cité.

11. Lair, p. 179-189.

12. Lair, *Louise de La Vallière*, *loc. cit.*

13. *Mémoires de Mlle de Montpensier*, édition de Maëstricht, t V, p. 338.

14. P. Clément, *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, de Mlle de La Vallière, t. II, p. 176.

15. Cette réponse a subi plusieurs variantes, suivant les auteurs qui l'ont rapportée : Voltaire, Mme de Caylus, le *Journal de Verdun*, etc.

Le premier accoucheur à la Cour de France. — Les couches et la mort de Madame de Montespan.

Avant la fin du XVIIe siècle, les matrones étaient seules chargées de l'accouchement des reines de France et des princesses de sang royal.

Les médecins et chirurgiens de la Cour se tenaient dans une pièce voisine pendant le travail, mais on ne cite pas de cas où ils aient dû intervenir.

Julien *Clément* a été le premier accoucheur qui ait officiellement assisté dans leurs couches les princesses de la Cour de France. Jusqu'à l'accouchement de la Dauphine, Anne-Marie-Victoire de Bavière, les reines et autres princesses s'étaient toujours servies de sages-femmes.

Marie de Médicis, femme de Henri IV, avait pris pour accoucheuse la célèbre Louise Bourgeois. Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, avait été assistée par Mme Péronne et enfin Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, se serait, dit-on [1], servie de Marguerite Boucher.

La Dauphine, Victoire de Bavière, étant d'une santé particulièrement délicate, les plus grandes précautions lui furent imposées durant sa grossesse. Le Roi, qui désirait ardemment un petit-fils, dut surtout se préoccuper du moment de l'accouchement. Il est probable que Louis XIV consulta ses médecins sur cet important sujet, et parmi eux celui qu'il honorait de toute sa confiance, l'illustre Fagon.

Fagon, médecin de Mme de Montespan, recommanda au Roi l'accoucheur Clément, dont il vanta les talents, à ce point que Louis XIV ne voulut pas entendre parler d'un autre médecin pour délivrer la Dauphine.

Julien Clément peut donc être regardé comme le premier accoucheur en titre des princesses de la maison de Bourbon[2]. Non seulement il accoucha de tous ses enfants la Dauphine, belle-fille de Louis XIV, mais il fut l'accoucheur de la duchesse de Bourgogne, de la reine d'Espagne, sœur de la duchesse de Bourgogne, qui mit au monde trois fois de suite un prince, et de toutes les grandes dames de l'époque. Après Clément, on ne voit plus que des accoucheurs à la Cour, au lieu et place des sages-femmes.

Sous Louis XV, Levret accouche la Dauphine.

Sous Louis XVI, l'accoucheur Vermond délivre Marie-Antoinette.

Sous le premier empire, dès que Marie-Louise devient grosse, Baudelocque est désigné pour l'assister, et comme il mourut bientôt après sa nomination, Antoine Dubois le remplaça auprès de l'impératrice.

Sous Louis-Philippe, Moreau assistera la duchesse d'Orléans.

Enfin Paul Dubois fut nommé accoucheur de la Cour, dès que l'impératrice Eugénie manifesta les premiers symptômes de grossesse.

De ces personnages, les uns ont eu la charge sans le titre, comme Clément, Levret, Ant. Dubois, Moreau ; tandis que pendant la Régence, sous la République et le Consulat, sous Louis XVIII, Charles X, et pendant les premières années du règne de Louis-Philippe, nommer un accoucheur c'eût été nommer

un titulaire sans la charge. Paul Dubois fut peut-être le seul qui eut l'un et l'autre.

*
* *

Cette digression nous a éloigné de Clément, personnage obscur, mais qui, pour le seul fait d'avoir introduit les accoucheurs à la Cour par la grande porte, mérite qu'on n'ensevelisse pas son nom dans l'oubli. Clément a été, du reste, l'accoucheur le plus en vogue du XVIIe siècle, et cela vaut qu'on en parle. Il a eu, entre autres clientes de marques, Madame de Montespan, et ce n'est pas son moindre titre de gloire. On a bien aussi prétendu qu'il avait accouché la duchesse de La Vallière des enfants qu'elle eut de Louis XIV ; mais l'erreur est ici manifeste.

A l'époque du premier accouchement de Mlle de La Vallière, en 1663, Clément n'était pas même âgé de 15 ans (étant né à Arles en 1649) ; cela seul suffirait à démontrer qu'il n'a pu prêter son assistance à la favorite. Ce qui est assez piquant, c'est que, comme nous l'exposons plus loin, il paraît y avoir eu confusion avec Mme de Montespan, car tous les détails donnés par le médecin historien Astruc, et après lui, par Süe[3], l'aïeul du romancier, sur le rôle joué en la circonstance par Clément, s'appliquent à souhait à la fille des Mortemart.

*
* *

Julien Clément jouissait déjà d'une grande réputation, quand Fagon le désigna à l'attention de Louis XIV. Après avoir fait dans sa ville natale des études d'humanité et son apprentissage de chirurgie, il s'était rendu à Paris où il était entré, en qualité de serviteur chirurgien, dans la maison du sieur

Jacques Lefèvre, un des accoucheurs les plus fameux de son temps. Son zèle et son habileté lui gagnèrent bien vite la sympathie de son maître, qui lui accordait peu après la main de sa fille.

C'est à Barèges, où Fagon avait accompagné le duc du Maine [1], que le premier médecin du roi eut l'occasion d'apprécier les qualités du jeune maître en chirurgie. Clément avait, grâce à ses efforts, conquis cette maîtrise qui consacrait ses talents.

La Dauphine étant près du terme, Fagon se souvint de son protégé et en parla favorablement au roi. « Le témoignage si formel de Fagon fit un tel effet sur l'esprit du monarque qu'il ne fut plus parlé de chirurgiens fort accrédités qui n'oubliaient rien pour obtenir la préférence ; et le roi s'en tint absolument à la recommandation de Fagon. »

Dès ce jour, sa fortune était faite. Les dames de la plus haute qualité, les bourgeoises un peu distinguées, « étant d'ordinaire les singes des dames du plus haut rang, ne voulurent pas, autant qu'il leur fut possible, avoir d'autre accoucheur que celui qui était du goût de la Cour ».

Quelques années après, Clément fut appelé par trois fois auprès de la Reine d'Espagne, sœur de la duchesse de Bourgogne. Il reçut à la naissance trois princes de suite, à la grande satisfaction des heureux souverains.

« En l'année 1711, le roi Louis XIV, voulant dignement reconnaître les services que cet habile homme avait rendu à la famille royale, outre les gratifications qu'il avait déjà reçues de Sa Majesté, et, entre autres, la charge de premier valet de chambre de Mme la duchesse de Bourgogne dont il avait été gratifié, il lui plut encore de lui donner

des lettres de noblesse, lui enjoignant en même temps de ne pas laisser pour cela d'exercer sa profession, afin que les princesses de son sang, dont l'heureuse fécondité avait donné tant de princes et princesses à sa royale famille, ne fussent pas privées d'un secours si efficace pour en augmenter le nombre et que les dames les plus qualifiées, ainsi que celles de tout autre état, en puissent aussi profiter dans l'occasion[5] ».

***

Clément continua encore quelque temps d'exercer son art, secourant les riches et les pauvres avec le même empressement, jusqu'au jour où les fatigues de sa profession l'obligèrent à prendre sa retraite.

Il mourut le 7 octobre 1728, âgé de 80 ans et fut inhumé dans l'église Saint-André-des-Arts, ainsi que l'atteste son acte de décès.

« Le samedi neuvième octobre 1728, a été inhumé Mre Jul. Ant. Jacques Clément, premier vallet de chambre de Mme la Dauphine, décédé du jour précédent en sa maison, rue Christian, âgé de 80 ans environ. Assistèrent Mre Alexandre Julien, conseiller du Roy en sa Cour du Parlement, seigneur de Feuillette, son fils ; Mre Claude-François de la ville du Portault, Cer du Roy en sa Cour des aides, soussignés :

De la ville du Portault.

CLÉMENT DE FEILLET. CLÉMENT.

Clément n'avait point eu d'enfants de son premier mariage.

De son second, étaient nés deux fils : l'aîné, conseiller du Roi en la Cour du Parlement de Paris, le cadet revêtu d'une charge de conseiller au grand Conseil.

C'est aux bons offices de Clément que Louis XIV devait avoir recours, quand Mme de Montespan fut grosse de ses œuvres.

*
* *

Mme de Montespan n'eut pas moins de sept, certains disent huit enfants de souche royale.

Le premier-né mourut à l'âge de trois ans, sans avoir été reconnu.

Les quatre suivants qui se succédèrent à de courts intervalles furent : le duc du Maine, le comte de Vexin, Mlle de Nantes, Mlle de Tours.

Puis vinrent le comte de Toulouse et Mlle de Blois, qu'il ne faut pas confondre avec la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière.

Les premières grossesses de Mme de Montespan furent soigneusement dissimulées à tous les regards. Quand elle ne pouvait faire autrement que de se montrer en public, Mme de Montespan revêtait une robe tellement ample et dont les plis étaient si ingénieusement disposés qu'on était de suite prévenu de ce qu'elle voulait trop bien cacher. « Quand elle prenoit une robe de ce genre, consigne avec sa malignité ordinaire, Madame, duchesse d'Orléans, c'étoit comme si elle avoit écrit sur son front qu'elle étoit grosse ; chacun disoit à la Cour : Mme de Montespan a mis sa robe volante, elle est donc grosse ».

Ces robes avaient été, par antiphrase, appelées des *innocentes*.

Une robe de chambre, étalée amplement
Qui n'a point de ceinture et va nonchalamment,
Pour certain air d'enfant qu'elle donne au visage
Est nommée *innocente* et c'est du bel usage.

écrivait Boursault dans ses *Mots à la mode.*

*
* *

Qui nous renseigne le mieux sur la grossesse de la Montespan, c'est ce méchant bavard de Bussy-Rabutin, dont il ne faut accueillir les dires qu'avec précaution, mais qui écoutait assez aux portes pour être parfois fort bien renseigné.

Or voici comment Bussy[6] conte la naissance du duc du Maine (31 mars 1670) ; on n'est pas obligé de le croire tout-à-fait sur parole, mais on ne saurait méconnaître que sa chronique est d'une piquante saveur.

Nous lui cédons la parole.

« Quelque temps après que M. de Montespan fut exilé dans ses terres par ordre du roi, pour avoir donné un soufflet à Mme de Montespan qui, ayant pris goût aux caresses du roi, ne pouvoit plus souffrir celles de son mari et ne lui voulût plus rien accorder, Madame sa femme devint grosse ; et quoi qu'elle s'imaginât bien que tout le monde savoit ce qui se passoit entre le roi et elle, cela n'empêcha pas qu'elle n'eût de la confusion qu'on la vît en l'état où elle étoit. Cela fut cause qu'elle inventa une nouvelle mode qui étoit fort avantageuse pour les femmes qui vouloient cacher leur grossesse, qui fut de s'habiller comme les hommes, à la réserve d'une jupe sur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on tiroit la chemise, que l'on faisoit bouffer le plus qu'on pouvoit et qui cachoit ainsi le ventre.

« Cependant, le temps des couches de cette dame approchant, le roi se retira à Paris où il n'alloit que rarement, espérant qu'elle y pourroit accoucher plus secrètement que s'il demeuroit à Saint-Germain, où il avoit coutume de demeurer.

« Le terme venu, une femme de chambre de Mme de Montespan, en qui le roi et elle se confiaient particulièrement, monta en carrosse, et fut dans la rue Saint-Antoine chez le nommé Clément, fameux accoucheur de femmes, à qui elle demanda s'il vouloit venir avec elle pour en accoucher une qui étoit en travail. Elle lui dit en même temps que, s'il vouloit venir, il falloit qu'on lui bandât les yeux, parce qu'on ne désiroit pas qu'il sût où il alloit. Clément, à qui de pareilles choses arrivoient souvent, voyant que celle qui le venoit quérir avoit l'air honnête, et que cette aventure ne lui présageoit rien que de bon, dit à cette femme qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'elle voudroit ; et s'étant laissé bander les yeux, il monta en carrosse avec elle, d'où étant descendu après avoir fait plusieurs tours dans Paris, on le conduisit dans un appartement superbe où on lui ôta son bandeau.

« On ne lui donna pas, cependant, le temps de considérer le lieu ; et devant que de lui laisser voir clair, une fille qui étoit dans la chambre éteignit les bougies : après quoi le roi, qui s'étoit caché sous le rideau du lit, lui dit de se rassurer et de ne rien craindre. Clément lui répondit qu'il ne craignoit rien, et, s'étant approché, il tâta la malade ; voyant que l'enfant n'étoit pas encore prêt à venir, il demanda au roi qui étoit auprès de lui, si le lieu où ils étoient étoit la maison de Dieu, où il n'étoit pas permis de boire ni de manger ; que pour lui, il

avoit grande faim, et qu'on lui feroit plaisir de lui donner quelque chose.

« Le roi, sans attendre qu'une des deux femmes qui étoient dans la chambre s'entremit de le servir, s'en fut en même temps lui-même à une armoire, où il prit un pot de confiture qu'il lui apporta ; et, lui étant allé chercher du pain d'un autre côté, il le lui donna de même en lui disant de n'épargner ni l'un ni l'autre, et qu'il y en avoit encore au logis. Après que Clément eut mangé, il demanda si on ne lui donneroit point à boire. Le roi fut quérir lui-même une bouteille de vin, dans l'armoire avec un verre et lui en versa deux ou trois coups, l'un après l'autre coup. Comme Clément eut bu le premier, il demanda au roi s'il ne boiroit point bien aussi ; et le roi lui ayant répondu que non, il lui dit que la malade n'en accoucheroit pourtant pas si bien, et que, s'il avoit envie qu'elle fût délivrée promptement, il falloit qu'il but à sa santé.

« Le roi ne jugea pas à propos de répliquer à ce discours ; et, ayant pris dans ce temps-là une douleur à Mme de Montespan, cela rompit conversation. Cependant elle tenoit les mains du roi qui l'exhortoit à prendre courage, et il demandoit à chaque moment à Clément si l'affaire ne seroit pas bientôt faite. Le travail fut assez rude, quoi qu'il ne fut pas bien long ; et Mme de Montespan étant accouchée d'un garçon, le roi en témoigna beaucoup de joie ; mais il ne voulut pas qu'on le dit sitôt à Mme de Montespan, de peur que cela fut nuisible à sa santé.

« Clément ayant fait tout ce qui étoit de son métier, le roi lui versa lui-même à boire ; après quoi, il se remit sous le rideau du lit, parce qu'il falloit allumer de la bougie afin que Clément vit si tout

alloit bien avant de s'en aller. Clément ayant assuré que l'accouchée n'avoit rien à craindre, celle qui l'étoit allée quérir, lui donna une bourse où il y avoit cent louis d'or. Elle lui rebanda les yeux après cela ; puis l'ayant fait remonter en carrosse, on le ramena chez lui avec les mêmes cérémonies ; je veux dire après qu'on lui eut fait faire plusieurs tours dans Paris, comme on avoit fait en l'amenant ».

***

A peine le nouveau-né avait-il ouvert les yeux à la lumière qu'on envoyait chercher la veuve Scarron dont la Montespan avait fait la connaissance chez la maréchale d'Albret. La complaisante veuve emportait l'enfant, le cachait dans son écharpe, se cachait elle-même sous un masque et prenant un fiacre, revenait à Paris avec son précieux fardeau. Mme de Caylus, qui nous fait connaître ces menues précautions, ajoute ce trait au tableau : « Combien de frayeurs n'avait-elle pas que cet enfant ne criât ! »

La veuve de Scarron aspirait déjà à jouer le premier rôle et ses intrigues lui réussirent assez bien puisqu'elle arriva plus tard à supplanter son amie, la favorite du jour. et à devenir reine à son tour et non pas reine de la main gauche, mais reine véritable, épouse du roi devant Dieu.

Le 20 juin 1672, naissait le troisième enfant irrégulier de Louis XIV et de Mme de Montespan.

C'est Lauzun, l'homme de toutes les besognes, des plus agréables comme des moins délicates, qui prit le futur comte de Vexin dans son manteau et courut le déposer dans le carrosse de l'obligeante veuve

Scarron qu'on avait osé faire venir jusque dans la chambre de la patiente.

On avait envoyé chercher Clément en prenant les mêmes précautions qu'au précédent accouchement, mais on lui donna cette fois deux cents louis au lieu qu'on ne lui en avait donné que cent la première fois. « L'on observa toujours la même chose tant que l'on eut besoin de lui, ayant eu jusqu'à quatre cents louis d'or pour le quatrième enfant dont il accoucha Mme de Montespan. Mais soit que cela parût violent à cette dame, qui naturellement est fort ménagère, ou qu'elle en eût d'autres raisons, le Grand Alcandre (Louis XIV) l'ayant encore laissée grosse quelque temps après, et étant obligé d'aller en campagne, elle envoya marchander avec Clément, pour lui envoyer un de ses garçons à Maintenon où elle avait résolu d'aller accoucher. Elle passa là pour une des bonnes amies de la marquise de Maintenon, si bien que le garçon qui l'accoucha, ne sut pas qu'il avait accouché la maîtresse du Grand Alcandre[7] ».

En réalité, Mme de Maintenon n'avait qu'un médiocre attachement pour Mme de Montespan, qu'elle jalousait et qu'elle aspirait à déposséder ; et si elle prodiguait des caresses aux enfants de sa rivale, c'est moins à son amie qu'à Louis XIV qu'elle prétendait complaire.

En 1675, le crédit de la veuve Scarron avait gagné du terrain et un moment elle put espérer être définitivement en faveur ; soit que le roi commençât à vieillir, soit que des scrupules religieux l'aient

assailli. Louis XIV venait de se séparer de la Montespan.

La séparation fut de courte durée et finit par un rapprochement. Mme de Montespan vint à Paris, fit ses Pâques, édifia tout le monde, en un mot, par ses pieuses pratiques.

La réconciliation eut lieu chez Mme de Montespan elle-même. On avait convenu que le salon où devaient se rencontrer les deux amants serait paré « des dames respectables et les plus graves de la Cour ».

A l'heure dite, le roi fit son entrée. Au bout d'un instant, il entraînait la favorite dans une embrasure de fenêtre. Là, ils s'entretinrent tout bas, versèrent quelques larmes, feintes ou sincères, puis « ils firent une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre ; *et il en advint* (ajoute, en terminant son récit, Mme de Caylus) *Mme la duchesse d'Orléans et ensuite, M. le comte de Toulouse* ».

La naissance du comte de Toulouse fut pour Mme de Montespan ce que la naissance du comte de Vermandois avait été pour La Vallière : elle sonna le glas des amours du roi, et fut le signal de la disgrâce de la favorite.

***

Mme de Maintenon, qui va entrer en scène, se chargea de jeter les dernières pelletées de terre sur les amours défuntes et ce n'est pas sans une joie secrète qu'elle dut écrire ces lignes cruelles :

« Mme de Montespan n'oubliait rien pour se rétablir et Louis rien pour se dégager. Elle craignit que la naissance du comte de Tou-

louse ne lui eut laissé quelque incommodité qui inspirât au roi du dégoût. Elle eut l'imprudence de s'en éclaircir, et le roi, la cruauté d'en convenir. Il revenoit de la chasse, il étoit en sueur. Mme de Montespan, encore plus outrée de la froideur avec laquelle on l'insultoit que de l'insulte même, lui répondit avec emportement, qu'il pourroit bien souffrir ses défauts, puisqu'elle avoit si longtemps souffert les siens, et lui en reprocha un que l'amour ambitieux tolère quelquefois, et que l'amour sensuel ne pardonne jamais. Ce trait perça le cœur du roi, et n'en put jamais être arraché. En vain, Mme de Montespan, à genoux, embrassa ces pieds dont elle avoit révélé les dégoûtantes odeurs ; on la releva sans lui montrer ni haine, ni amour, ni pitié[8] ».

Il y avait une autre raison à cette froideur du roi : Mme de Montespan approchait de la soixantaine et les seuls liens qui la rattachaient encore au roi étaient ses enfants.

Elle traîna quelques années son existence de délaissée, jusqu'au jour où la mort, une mort de l'Ecriture, vint la délivrer de ses remords et de ses maux[9].

*
* *

Les obsèques de la Montespan furent un scandale « Le corps, dit St-Simon, demeura longtemps sur la porte de la maison, tandis que les chanoines de la Sainte Chapelle de Bourbon et les prêtres de la paroisse disputaient de leur rang jusqu'à plus de l'indécence ».

L'église resta presque déserte. La messe finie, le corps fut déposé dans un caveau commun ; ce n'est que plus tard que le duc d'Antin[10], l'unique fils légi-

time, le fit transporter dans le tombeau de famille à Poitiers.

Encore le cadavre n'arriva-t-il pas intact à sa dernière destination.

« Ce corps autrefois si parfait, c'est toujours St-Simon qui parle, fut la proie de l'apprentissage d'un chirurgien sous-intendant de je ne sais où, qui se trouva à Bourbon et qui voulut l'ouvrir, sans savoir comment s'y prendre ».

Une tradition rapporte que la duchesse avait légué, avant de mourir, son cœur au couvent de la Flèche, son corps à l'abbaye de Saint-Germain, ses entrailles à l'abbaye de Saint-Menoux.

La Flèche et Saint-Germain reçurent leur legs funéraire ; mais on avait chargé un paysan de porter à Saint-Menoux la part des restes mortels qui étaient destinés à l'abbaye des Bénédictines, et ce paysan, s'étant aperçu que les entrailles entraient en putréfaction, les jeta dans un fossé, où des chiens et un troupeau de porcs les mirent en lambeaux [11].

*
* *

Louis XIV conçut-il au moins quelque chagrin de cette lamentable fin ?

Le roi, après avoir couru le cerf, se promena dans les jardins jusqu'à la nuit [12] ; et à l'audition de la nouvelle, il répondit tranquillement que, depuis qu'il l'avait congédiée, il avait compté ne la revoir jamais et que dès lors elle était morte pour lui [13].

Ce fut toute l'oraison funèbre de la femme qui l'avait rendu huit fois père....

Pièces et Notes justificatives.

1. C'est du moins ce que prétend M. Le Roi. Mais n'aurait-il pas fait confusion entre la sage-femme, Marguerite Boucher et l'accoucheur de ce nom, François Boucher ?

2. Il ne serait pas autrement certain que Clément ait été le premier accoucheur *en titre* des princesses de sang royal, et nous devons nous en rapporter à ce qu'a dit le docteur Chéreau sur ce point.

« Tout ce que je peux assurer, écrit notre confrère, car j'ai dans mes cartons les *états de maison* de toute la famille royale sous Louis XIV, c'est que jamais il n'est question, sous le monarque, de charge *en titre* d'accoucheur, charge faisant partie du *comittimus* et des officiers domestiques de la maison royale. On trouve un premier médecin, un médecin ordinaire, huit médecins par quartier, une foule de médecins sans quartier, un médecin spagiriste, un premier chirurgien, huit chirurgiens par quartier, quatre apothicaires, quatre aides-apothicaires, un apothicaire-distillateur, trois renoueurs, un opérateur-oculiste, deux opérateurs pour la pierre, un dentiste, neuf barbiers. On chercherait en vain un accoucheur *ayant bouche et livrée à la Cour*, comme on disait alors. » (*Union Médicale*, 1861, t. XI, p. 36).

3. Dans ses *Essais historiques sur l'art des accouchements*, Süe le jeune dit que Clément accoucha la Duchesse de La Vallière des enfants qu'elle eut de Louis XIV. « A son premier accouchement, écrit-il, comme elle souhaitait le plus grand secret, on conduisit Clément dans une maison où Madame de La Valière *(sic)* avait le visage couvert d'une coëffe, et où on prétend que le Roi était enveloppé dans les rideaux du lit qui le couvraient ». Ce n'est là qu'un conte, ainsi que nous croyons l'avoir démontré.

4. Le duc du Maine était né avec un pied-bot. Le premier médecin jugea qu'il fallait l'envoyer aux eaux de Barèges. On chercha une personne de confiance qui voulut bien

servir de garde à l'enfant. Louvois alla secrètement à Paris proposer cette mission à la veuve Scarron, qui l'accepta.

Les lettres que celle-ci envoya au Roi dans cette circonstance lui plurent si bien que ce fut le commencement de leurs relations ; nous ne disons pas de leur intimité.

Quelques années auparavant, la veuve Scarron avait fort sollicité Louis XIV pour obtenir de lui qu'on reportât sur sa tête les 1.500 livres de pension que touchait son mari de son vivant. Le Roi refusa obstinément et ce ne fut que plus tard, sur les instances de Madame de Montespan, qu'il lui accorda non pas 1.500, mais 2,000 livres de revenu. (V. à cet égard, les *Mélanges historiques, satiriques, anecdotiques*, de M. de B... Jourdain, t. I.)

5. Les passages mis entre guillemets sont empruntés à une biographie de Clément, extraite du supplément de l'*Index funereus*, reproduit pour la première fois dans l'*Union Médicale*, 1861, t. XI, p. 37 et suivantes.

6. Dans la *France Galante*, publiée à la suite de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, de Bussy-Rabutin.

7. Bussy-Rabutin, *loc. cit.*

8. *Mémoires de Madame de Maintenon ;* passage cité par le docteur Witkowski dans ses *Accouchements à la Cour.*

9. Madame de Montespan mourut à Bourbon-l'Archambault, station thermale illustrée avant elle par le séjour de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, de Boileau, du maréchal de Meilleraye, etc. Madame de Montespan y vint à plusieurs reprises pour réparer les fatigues de ses couches demi-royales.

10. Le duc d'Antin, averti de l'état désespéré de sa mère, arriva en poste à Bourbon, et, sans descendre de sa voiture, sans demander des nouvelles de la moribonde, exigea qu'on lui remît la cassette de madame de Montespan. On lui dit que celle-ci portait toujours la clé sur elle. Il monte alors dans l'appartement de la duchesse agonisante, fouille dans son sein, s'empare de la clé, vide la cassette, et part avec les lettres et les bijoux qu'il y trouve, sans témoigner ni chagrin, ni tristesse, ni regret. Quelques instants après,

madame de Montespan expira. (Allier et Dufour, *L'Ancien Bourbonnais*, p. 207.)

11. *L'Ancien Bourbonnais, loc. cit.*

12. Dangeau, *Mémoires.*

13. Saint-Simon, *Mémoires.*

Illustres débris et reliques anatomiques. — Le squelette de Madame de Maintenon et le crâne de Madame de Sévigné.

C'est un travers de l'esprit humain, ou plutôt une manie endémique, car elle semble bien avoir sévi à toutes les époques : on rend un culte à des débris humains parce qu'ils sont les vestiges, le plus souvent contestables, de personnages qui ont de leur vivant occupé, à un titre quelconque, l'attention publique. La superstition va si loin sur ce chapitre qu'elle confine de près à la folie maniaque.

Feuillet de Conches, l'historiographe attitré de la curiosité, a fait à cet égard des révélations surprenantes.

Artémise, nous dit-il, buvait par tendresse une eau saturée des cendres de son mari, mêlées de perles pilées.

Un amant de nos jours sentait palpiter sous ses lèvres une coupe de pâte tendre de Sèvres, qu'il avait fait pétrir avec la cendre des cheveux de sa maîtresse.

En 1751, les belles marquises jouaient, entre leurs galanteries et leurs soupers, avec des têtes de mort. La vertueuse Marie Leczinska avait la sienne, qu'elle appelait la *belle mignonne* et qu'elle prétendait être la tête de Ninon de Lenclos.

Le cas d'Artémise buvant les cendres de son mari n'est pas un cas isolé. Il nous revient, à ce propos.

une histoire, publiée naguère par M. Jules Claretie, en ses vivantes et pittoresques chroniques du *Temps*, et rééditée par Philippe Gille, en tête des Souvenirs de Louis-François Gille, son grand-père, souvenirs connus sous le titre de : *Mémoires d'un conscrit de 1808*.

M. Gille père avait eu entre les mains les ossements de Madame de Maintenon ! Il les avait vus, il les avait touchés. En revenant de Caprera et des pontons anglais, le grand-père de notre éminent confrère du *Figaro* était entré à l'économat de l'école royale de Saint-Cyr vers 1814. Saint-Cyr était dirigé par le général d'Albignac ; l'économe de l'école se nommait Guillaumot. Dans une armoire du logement qui fut donné à François Gille se trouvait une petite caisse mystérieuse, portant sur son couvercle cette inscription à demi effacée : *Os de Madame de Maintenon*.

En 1793, le tombeau de la veuve Scarron avait été profané comme tant d'autres, le plomb du cercueil en avait été enlevé, et les os avaient été traînés à travers les rues de Saint-Cyr par les énergumènes du village. Après les avoir bien promenés sur une claie, on les avait jetés près du Polygone. C'est là que les recueillit un abbé qui les rapporta nuitamment à l'Ecole. Le fait avait été certifié à Gille par l'auteur de l'*Histoire des Français des divers Etats*, l'érudit Alexis Monteil, alors professeur à Saint-Cyr, et par le chirurgien de l'Ecole. Celui-ci, ardent jacobin, ajoutait même ce détail : que le brave abbé avait recueilli un os de trop et que cet os était... un tibia de vache !

Le général d'Albignac s'inquiéta à plusieurs reprises de faire donner une sépulture convenable aux

restes de la maîtresse du grand Roi. Il écrivit au ministre, il en parla à la duchesse d'Angoulême. Il vit, à cet effet, le duc et la duchesse de Berry. On lui tourna partout le dos. Les Bourbons craignaient, disait-on alors, en voyant se révéler de nombreux Louis XVII, de se trouver en présence de quelque nouvel imposteur qui, lui, se fût déclaré descendant direct de Louis XIV par Mme de Maintenon.

Les os de la fondatrice de Saint-Cyr restèrent donc entre les mains de M. Gille. Or, un soir, après un dîner où il avait convié des camarades de Cabrera, un des amis de l'amphytrion, qui s'appelait Paluel, et qui devint plus tard secrétaire du baron Athalin, sous Louis-Philippe, voulut, par bravade, croquer du bout des dents un des morceaux brisés du crâne. Il en tomba malade... de peur, presque sur le champ, mais il s'en consolait en répétant à qui voulait l'entendre : « C'est égal ! J'ai mangé de la Maintenon ! »

Ce ne fut que sous Louis-Philippe que les os furent placés dans un tombeau qu'on peut voir aujourd'hui dans la chapelle de l'Ecole.

*
* *

En recherchant jadis à quel genre de mort avait succombé Madame de Sévigné, nous avons fait connaître les migrations de son crâne : nous ne reproduirons ici que ce qui a trait à cette odyssée macabre.

Au moment de la violation du tombeau de Mme de Sévigné, pendant la Révolution, la municipalité était présente. L'administration locale, suivie d'un grand nombre de citoyens, s'était transportée à

l'église Saint Sauveur, dans le but de trouver une quantité considérable de plomb dans les caveaux des comtes de Grignan, où avait été inhumée Mme de Sévigné[1]. Un ouvrier maçon de la localité, alors âgé de vingt ans, celui-là même qui fut chargé d'enlever la dalle qui fermait le caveau, voulut avoir sa part des dépouilles de la célèbre marquise.

Il prit une mèche de ses cheveux, dont il donna une partie au naturaliste Faujas de Saint-Fond ; le reste fut mis dans un papier et caché dans un trou de remise. Plus tard, cette dernière part fut divisée par la fille aînée du maçon entre M. Charles de Payan-Dumoulin, lieutenant de vaisseau, et M. Devès, le greffier de la justice de paix de Grignan.

Ce dernier conserve précieusement dans une boîte les quelques cheveux qui lui ont échu et qui, dit-il, sont blancs et encore empreints de chaux. Le maçon prit également un lambeau de la robe de brocatelle dont le squelette était vêtu et qui était encore presque intacte.

Le juge de paix de Grignan, à l'époque où se passait ce que nous venons de conter, M. Pialla-Champier[2], était présent lui aussi à l'exhumation. *Il fit scier le crâne de la célèbre marquise*, et envoya la partie supérieure de ce crâne à une école de Paris pour qu'on étudiât le cervelet.

M. Saint-Surin, un des éditeurs de la correspondance de Mme de Sévigné, prétend avoir ouï-dire que cette pièce anatomique fut soumise à l'examen du docteur Gall. Nous verrons tout à l'heure quel en fut le sort.

Ajoutons qu'un autre témoin oculaire de l'exhumation, M. Veyrenc, notaire à Grignan, recueillit un fragment d'os de la marquise (un morceau de

côte de 0m04 de long) qu'il fit enchâsser dans un cadre de verre au-dessus duquel il écrivit le quatrain suivant :

De sa beauté voilà les tristes restes.
Le trait fatal ne les respecta pas.
Mais si tout passe et s'enfuit ici-bas,
L'esprit survit aux temps les plus funestes.

Le médaillon dans lequel est enchâssé ce fragment d'os appartient aujourd'hui à M. Louis Fayn[3].

*
* *

Nous allons assister maintenant au dernier acte de ce drame qui, par certains côtés, touche de si près au vaudeville.

En avril 1870, on remplaçait le vieux dallage en pierre usé du sanctuaire et du chœur de l'église de Grignan par le beau dallage en ciment comprimé qu'on y voit aujourd'hui. Outre de nombreux ossements mélangés à de la chaux, épars et en désordre sur le sol, apparut une moitié de crâne très régulièrement sciée, et dont l'extérieur, relativement propre, prouvait qu'il avait été jadis manié. M. Léopold Faure prit l'empreinte du contour de la partie sciée sur un papier qu'il conserve comme souche de confrontation, dans le cas où on retrouverait la partie supérieure envoyée à Paris. Cette moitié de crâne fut ensuite replacée, en présence de témoins, à l'endroit où elle avait été trouvée, et immédiatement le caveau fut refermé avec une dalle scellée.

Il reste donc avéré que le tombeau de Grignan ne renferme que la moitié du crâne de Mme de Sévigné. Où se trouve l'autre moitié, c'est ce qu'il ne nous a pas été possible de déterminer.

Nous avions espéré un moment la retrouver dans

la collection de crânes célèbres du Muséum, dite *Collection de Gall et Dumoutier;* mais M. Manouvrier, le professeur d'anthropologie dont l'autorité est de tous reconnue et qui a fait de cette collection une étude approfondie, nous a assuré que le crâne de Mme de Sévigné n'y figurait pas.

Dirigeant d'un autre côté nos investigations, nous avons recherché, dans un dossier jadis constitué en vue d'un travail sur les *Débris anatomiques illustres*, s'il n'y avait point de note relative au crâne de Mme de Sévigné, et le hasard a fait tomber sous nos yeux cette coupure provenant sans doute d'un journal quotidien de Paris :

« On lit dans les journaux de Nancy :

« Bien des gens ignorent que notre ville possède le crâne du célèbre écrivain épistolaire du XVIIe siècle, qui fut, en son vivant, la toute gracieuse marquise de Sévigné, née Marie de Rabutin de Chantal, petite-fille de sainte Jeanne de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation.

« Cette relique est conservée à Nancy dans la bibliothèque des Pères Dominicains ; il manque à cette tête le maxillaire inférieur, détaché lors de sa translation de Provence en Lorraine.

« Le crâne de Mme de Sévigné a été donné au monastère, fondé à Nancy par Lacordaire, par un descendant collatéral de la marquise. Du reste, toutes les preuves d'authenticité et les documents historiques sont réunis dans une custode formant le double fond de la cassette où l'on conserve le crâne. »

Muni de ces indications, nous avons écrit au prieur des Dominicains de Nancy, le T. R. P. Tripier, qui nous a honoré de la réponse suivante :

« Nancy, le 15 juin 1896.

« *A Monsieur le docteur Cabanès,*

« Monsieur,

« Nous possédons un crâne *que la tradition prétend être* celui de l'illustre écrivain épistolaire du XVIIIe siècle.

« M. de Saint-Beaussant habitait Nancy quand le P. Lacordaire vint prêcher une station à la cathédrale. Il se fit religieux et donna au P. Lacordaire une petite maison qui, exactement, malgré certaines modifications, est le cœur de notre couvent.

« M. de Saint-Beaussant était artiste, et un collectionneur distingué : c'est de lui que nous tenons le crâne *dit de Mme de Sévigné.*

« Les religieux, ses contemporains, ont disparu, et n'ont laissé aucune pièce, que je sache, établissant l'authenticité du crâne.

« Le crâne est renfermé dans une boîte en carton, de forme ronde, haute de quinze à dix-huit centimètres : elle paraît d'une vétusté respectable.

« Sur le couvercle est fixée une carte avec l'inscription suivante, d'une vieille écriture :

Tête de Madame de Sévigné	*pour Monsieur*
—	GARNIER
chez Monsieur de Bochefort	
Rue Caumartin, n° 12	

« Assez fidèlement je reproduis la dimension de la carte et l'écriture.

« Le crâne est fort, assez évasé à l'arrière, un peu

rétréci sur le devant. L'os frontal paraît très régulier et d'un développement assez large.

« La longueur du crâne est de quinze centimètres et demi.

« La largeur de l'os frontal au-dessus des yeux est de onze centimètres et demi.

« La largeur du crâne à l'arrière est de quatorze centimètres.

« La curiosité et la compétence artistique de M. de Saint-Beaussant, l'inscription dont je vous donne un fac-simile, la tradition conservée au couvent de Nancy, sont les seules pièces justificatives que nous possédions.

« L'autorité de M. de Saint-Beaussant, bon connaisseur, et artiste, est la seule source de la tradition.

« Au couvent de nos Pères, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le T. R. P. Faucillon, ancien prieur de Nancy, aurait peut être à vous fournir des renseignements plus précis sur la provenance de ce crâne que nous serions heureux de savoir être celui de Mme de Sévigné.

« Agréez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

« P. Tripier, *prieur.* »

*
* *

Pour compléter notre enquête, nous avons rendu visite au T. R. P. Faucillon, qui nous a accueilli avec une courtoisie à laquelle nous sommes heureux de rendre hommage. Notre interlocuteur nous a simplement confirmé les renseignements qui nous avaient été si obligeamment fournis par son collègue de Nancy.

« M. de Saint-Beaussant, nous dit-il, était un

homme du monde qui entra dans notre couvent de Nancy, le premier qui fut fondé en France, à la suite des prédications du P. Lacordaire. De qui tenait-il l'objet dont vous me parlez, je ne saurais vous le dire. Il n'était pas, en tout cas, allié aux Rabutin. Il appartenait à une vieille famille de Lorraine et n'avait jamais habité la Provence. Tout ce que je puis vous dire, c'est que c'était un amateur d'un goût éclairé, et que, s'il a cru nous faire don du crâne de Mme de Sévigné, il était de bonne foi. Qu'il ait été mystifié lui-même, la chose est possible, et je vous avouerai que si nous n'avons jamais fait remise de cette relique anatomique à un musée ou à une collection médicale, c'est que nous n'avions en main aucune pièce qui justifiât de son absolue authenticité. Cependant, il semblait bien que ce fût un crâne de femme, et le grain, le poli, le ton jauni de l'ivoire témoignaient bien de sa vétusté. D'ailleurs, la boîte qui renfermait l'objet avait un air de vieillerie qui pouvait en imposer. Sur cette boîte était fixée une carte, qui paraissait être une carte à jouer retournée, et qui était fixée aux quatre coins avec de la cire à cacheter toute desséchée, toute effritée. En tout cas, il serait impossible aujourd'hui de préciser quel a été le premier propriétaire du crâne que possède le couvent de Nancy.

« M. de Saint-Beaussant, qui seul eût pu vous renseigner efficacement, est mort à Oullins, dans une de nos maisons, et il n'a pas laissé de descendants. Dans ces conditions... »

Ainsi, il y aurait de par le monde deux crânes de Mme de Sévigné : le vrai, ou plutôt une moitié du vrai, et une imitation.

Mais qui nous dira jamais dans lequel réside le génie de la plus illustre des épistolières ?

*
* *

Il y a quelque temps — et ceci est de l'histoire d'hier — on offrait à l'un des grands musées de Paris une petite boîte en plomb, renfermant quelques ossements avec l'inscription gravée suivante :

Restes de Gaspard de Coligni, amiral de France, tué à Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, etc.

Cette boîte avait déjà été présentée, il y a quelque trente ans, à la Société archéologique de l'Orléanais, qui avait refusé la relique.

Il y a gros à parier qu'on a pu, de la sorte, éviter d'être victime d'une grossière supercherie.

En 1851, les restes de l'illustre amiral avaient été replacés dans une caisse qui fut scellée dans un pan de mur en ruine du château de Châtillon-sur-Loing, où elle doit se trouver encore, à moins que les fragments d'os qui la composent n'aient été enlevés de la caisse par quelque fanatique, doublé d'un industriel !...

*
* *

Vers 1830, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, fit transporter dans la chapelle des pères Lazaristes de la rue de Sèvres des reliques de saint Vincent-de-Paul, bien que le squelette du saint eut été brûlé dans un des grands auto-da-fé de la Révolution[5]. On a, il est vrai, prétendu[6] qu'un notaire l'avait conservé chez lui, pendant toute la durée de la tourmente révolutionnaire. Mais qui en a jamais fourni la preuve ?

*
* *

« Je ne sais personne, écrivait naguère M. Aimé Giron en parlant de Duguesclin, dont la dépouille

ait été plus disputée et plus déchiquetée, les tombeaux plus mutilés et plus déplacés, les cendres plus maltraitées que celles du connétable.

Duguesclin avait exprimé la volonté d'être transporté à Dinan, dans la chapelle funéraire de ses ancêtres. On se mit en route pour la Bretagne.

Le Puy était la première étape. Là, au couvent des Jacobins, un service devait être célébré, le corps exposé un jour, puis embaumé, malgré la règle, en pareil cas, de le brûler, puis d'en coudre les ossements dans un sac. En effet, le 23 juillet, « grande pompe et tout habondance de triumphes mortuaires » avec cinquante torches de cire, un drap d'or armorié brodé de noir — plus une oraison funèbre par le théologien du couvent.

Or, les vicomtes de Polignac dans l'église des Frères Prêcheurs avaient leur sépulture. Se croyant un peu chez eux et les obligés du connétable venu à leur secours, il déclarèrent tout à coup leur volonté formelle d'en garder les entrailles, qui furent bel et bien « tumulées dans un beau monument... »

Deux siècles durant, à peu près, le repos éternel du capitaine breton ne fut point troublé. Mais en 1567, le chevalier de Malte défroqué, Blacons, lieutenant du baron des Adrets, à la tête de 8,000 religionnaires, campa dans le couvent et n'en déguerpit qu'après avoir vandalisé l'église et mutilé le monument.

Tel resta le monument jusqu'en l'an VIII de la République où certain préfet voulut voir et vit « lesdites entrailles ».

En 1833, le tout fut transporté et restauré dans une chapelle.

... On trouva dans le sarcophage une double

boîte ronde en plomb. Sur la plus petite, toute moderne, on lisait : « Ici, reposent les cendres du « cœur et viscères du connétable Duguesclin ensevelis dans l'église Saint-Laurent et exhumés le « 5 complémentaire de l'an VIII de la République française sous la préfecture du citoyen Lamothe. »

Cette petite boîte ouverte ne contenait que quelques pincées de vieilles cendres. Des prêtres étaient seuls là, autour, curieux, respectueux, silencieux et penchés sur cette relique. Ils respiraient à peine. Un souffle eût suffi à disperser ce qui demeurait des entrailles du grand connétable.

Donc, en 1380, le corps du connétable partit du Puy dans son cercueil. Ses écuyers étaient déjà au Mans quand une troisième volonté — celle de Charles V — les y atteignit et s'imposa. Le roi ordonnait que le corps de Duguesclin fût inhumé à Saint-Denis « en haulte tombe, à grande solennité, en la chapelle que pour luy-même il avait fait faire », dit Froissard.

Le corps fut donc dirigé sur Saint-Denis, « où le roy lui fit faire des obsèques comme s'il eût été son propre fils ». On lui tailla une statue de marbre blanc sur un tombeau de marbre noir devant lesquels une lampe devait brûler jour et nuit.

La *lampe de Duguesclin* brûla jusqu'en 1709 où des réparations la déplacèrent et l'éteignirent. Quatre-vingt-quatre ans après, la Révolution viola en bloc les sépultures de la basilique. Il ne restait du connétable que de rares ossements, mais la tête tout entière, à laquelle on arracha les cheveux. De ces débris jetés pêle-mêle dans la même fosse que les

cendres royales — le crâne fut pieusement soustrait.

On m'affirme, ajoute M. Giron, qu'il est à Paris, en possession du curé de Saint-Thomas-d'Aquin, M. l'abbé Rigat. Mais je n'y suis point allé voir[7]. »

Quant au cœur du connétable, il reçut asile dans l'église cathédrale de Saint-Sauveur. Un cénotaphe de marbre blanc lui fut dédié et, sur un écusson, brille en lettres gothiques d'or cette vieille inscription : CIT-GIT LE CŒUR DE MESSIRE BERTRAND DU GÉAQUIN, EN SON VIVANT CONNESTABLE DE FRANCE QUI TRESPASSA LE XIIIe JOUR DE JUILLET L'AN MIL III^cc IIII^xx DONT SON CORPS REPOSE AVEC CEUX DES ROYS A SAINT-DENYS EN FRANCE.

*
* *

Longtemps le corps de Turenne fut conservé au Muséum d'histoire naturelle.

Beaumarchais, dans une lettre imprimée dans le journal la *Clef du cabinet des Souverains*, de la veuve Panckouke, demanda au ministre François de Neufchâteau de faire cesser ce scandale. Beaumarchais écrivait en 1798 ; deux ans après, Bonaparte faisait transporter le corps de Turenne aux Invalides.

Le cœur de Turenne avait si peu de volume, qu'en l'examinant, les chirurgiens de l'armée qui l'embaumèrent ne pouvaient revenir de leur surprise. Ce héros leur fournit un sujet d'étonnement de plus : il n'avait qu'un rein[8].

*
* *

Ah ! les vicissitudes des pièces anatomiques,

quels chapitres gros de révélations pour les amateurs des coulisses de l'histoire!

Nous nous rappelons, à ce propos, nous être rendu coupable jadis d'une indiscrétion qui souleva, à l'époque, un beau tapage. En feuilletant un ouvrage d'anecdotes médicales, nous avions découvert ce fait inattendu : Les médecins qui avaient pratiqué l'autopsie du grand empereur avaient dû, pendant la nuit, interrompre leur besogne; et le lendemain le cœur de Napoléon ne se retrouvait plus... parce qu'il avait été mangé par les rats!

Mon érudit confrère, le Dr Brémond, avait recueilli le fait dans les *Mémoires du Dr Antomarchi*, un de ceux qui assistèrent aux derniers moments de l'exilé de Sainte-Hélène.

Ainsi les quelques milliers de curieux qui avaient défilé devant le tombeau des Invalides s'étaient agenouillés devant un cœur... de mouton! car on avait substitué le viscère de ce doux animal à celui du vainqueur du monde [9]!

Pareille mésaventure était arrivée au cœur d'Arnaud, le solitaire de Port-Royal, ainsi qu'au cœur du Régent. Un chien, un beau danois, sans respect pour ce muscle inanimé, les avait dévorés sans autre façon [10].

*
* *

Une simple réflexion en terminant.

Y a-t-il intérêt à conserver, dans nos musées, le crâne de Richelieu ou la cervelle de Talleyrand, *à moins toutefois qu'ils ne présentent quelque particularité au point de vue anthropologique?*

Et les cheveux de Maximilien Robespierre ou la prétendue tête de Charlotte Corday devraient-ils

avoir leur place à côté de nos chefs-d'œuvre les plus remarquables de l'art ancien ou moderne : d'autant qu'on est exposé, à tout instant, aux plus grotesques mystifications.

Entre autres, on s'est longtemps diverti de celle-ci : On avait retrouvé la mâchoire de l'auteur de *Tartufe*. M. Darcel, qui l'avait reçue pour le musée de Cluny, des héritiers du Dr Cloquet, l'avait offerte à l'Administrateur du Théâtre-Français, la seule sépulture digne d'une telle dépouille [11].

Il n'y avait qu'un malheur, c'est que l'authenticité en était fort contestée. Un irrévérencieux humoriste alla même jusqu'à insinuer que cette mâchoire de Molière était tout au plus de Regnard !...

Si encore ces supercheries nous guérissaient de notre aberration ! Finira-t-on un jour par comprendre que le souvenir d'un grand homme et surtout l'exemple de son œuvre valent mieux que cette abdication de la raison devant une matière, vouée fatalement à la destruction ?

———

Pièces et Notes justificatives.

1 Trois ou quatre des ouvriers présents descendirent dans le caveau et brisèrent six ou sept cercueils qui s'y trouvaient pour s'emparer du plomb que la municipalité envoya au district de Montélimar.

2. M. Pialla se fit aussi remettre une des dents de Mme de Sévigné ; cette dent, enchâssée dans une bague d'or, fut donnée à Mme de Cordoue de Tain, dont la fille fut peu de temps après élevée avec Mme Pialla-Champier.

3. Le Mire, *A propos du deuxième centenaire de la mort de Mme de Sévigné.*

4. Notre article sur la *Mort de Mme de Sévigné* d'où est extrait le fragment reproduit, a paru dans la *Revue hebdomadaire,* du 11 juillet 1896.

5. De Fonvielle, *La Physique des Miracles,* p. 66.

6. De Goncourt, *Histoire de la Société française pendant le Directoire,* p. 287.

7. *Le Figaro,* octobre 1895.

8. Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature.*

9. V. *Intermédiaire des chercheurs et des curieux,* 1864, p. 20, 46 ; 1865, p. 42 ; 1879, p. 98, 151 ; 1887, p. 549, 658.

10. V. pour les *Cœurs mangés,* l'*Intermédiaire,* 1886, p. 58 216.

On a prétendu que le cœur de Louis XIV avait subi le même sort. Voici ce que nous trouvons dans un vieux numéro de journal dont nous ne pouvons malheureusement fixer ni le titre, ni la date. Nous ne donnons l'extrait qu'à titre de curiosité :

« Il y a une dizaine d'années environ, au n° 104 de la rue du faubourg Poissonnière, existait une maison où était

installée une école professionnelle catholique de jeunes filles dirigée par les Dames patronnesses. MM. Corbon fils et Cie propriétaires, ont fait démolir cette maison et en ont supprimé le jardin planté d'arbres, le tout est remplacé par trois maisons, construites d'après le plan de M. Richefeu, architecte.

Un souvenir, extrêmement curieux et à peu près ignoré, se rattache à cette vieille maison. Avant la Révolution, elle était habitée, en partie du moins, par un Anglais fort riche, le docteur Buckland, dont le nom est, pour ainsi dire devenu légendaire, à cause d'un fait qui n'a peut-être pas de précédent dans l'histoire.

Un jour, raconte Labouchère, on lui présenta le cœur authentique de Louis XIV, afin d'avoir son opinion sur cette singulière relique. C'était quelque chose de sec et de ratatiné ayant une assez grande ressemblance avec un morceau de cuir. Le savant docteur examina la chose, après la plus grande attention, la flaira longuement, si longuement qu'il finit par l'avaler !!!

Le fit-il exprès, ou par inadvertance? On ne l'a jamais bien su. L'aventure fit un bruit énorme, comme on se l'imagina ; mais comme une restitution était impossible, l'affaire en resta là. Ajoutons que les restes du docteur Buckland reposent à Wetminster, mais le cœur de Louis XIV était digéré depuis longtemps lorsque mourut le docteur. »

Une découverte récente vient contrarier malheureusement cette légende.

Le Musée Carnavalet est entré, il y a deux ans environ, en possession d'une lettre du comte de Maurepas, ministre de Louis XV, datée de Versailles, 19 mars 1730. M. de Maurepas informe le duc d'Artois que, suivant l'ordre du Roi, le cœur de Louis XIV sera déposé le surlendemain 21 mars, en l'église des Pères Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il l'invite à s'entendre avec M. Robert de Cotte, architecte des bâtiments du Roi, et l'intendant Jules de Cotte, pour faire placer le cœur « sur le mausolée construit pour le recevoir ».

A cette lettre est joint le procès-verbal de la cérémonie, qui eut lieu, en effet, dans la matinée du 21 mars.

11. Voir sur la mâchoire de Molière, l'*Intermédiaire*, I, 109, 246 ; VIII, 452, 538 ; X, 581. Et la brochure intitulée *la*

Relique de Molière, par M. Ulrich-Richard Desaix. Il est question dans ce dernier opuscule d'un reliquaire appartenant à Vivant-Denon et qui contenait, outre un fragment d'os de *Molière*, des cheveux d'*Agnès Sorel*, et *d'Inès de Castro*, une partie de la moustache de *Henri IV*, un morceau du linceul de *Turenne*, des cheveux du *général Desaix*, une dent de *Voltaire*, des fragments d'os *d'Héloïse et Abeilard*, du *Cid et de Chimène*, de *La Fontaine*, et enfin, une mèche des cheveux de *Napoléon Ier*.

Sur la destinée du cadavre de *La Bruyère* consulter : *Intermédiaire*, 1887. p. 678.

Sur celle du corps de *Voltaire*, émietté un peu partout : *Petite Revue*, 1866, t. XI, p. 182 ; *Intermédiaire*, I, 62, III, 8, XVIII, 389, 452, 536, XXI, 12 ; *Revue des autographes*, 15 août 1866 ; *Revue de la Révolution*, documents inédits, t. VII, p. 109.

Sur le crâne de *Mirabeau*, *l'Intermédiaire*, XX, 452.

Sur les débris anatomiques *du Dante*, *l'Amateur d'autographes*, t. IV, p. 175 et 192.

Sur la tête de *Stofflet*, *l'Intermédiaire*, 1892, II, p 15 et 308.

Sur le cadavre de *Descartes*, *Journal de Médecine de Paris*, 1890, p. 662-663.

Sur la tête de *Coligny*, *Intermédiaire*, XV, 385, 436, 498, 593, 655.

Le Médecin de Madame de Pompadour.

Ne va-t-on pas maintenant s'aviser que le XVIIIe siècle, si fouillé, et pourtant si fécond en surprises, n'est pas seulement l'époque des soupers fins, des femmes charmantes, des vapeurs et des mouches ? Ne se le représentait-on pas un peu comme une perpétuelle féerie où libertins et oisifs tenaient seuls leur rôle ?

Ils nous avaient donc trompés, les annalistes grivois, qui déroulaient sous nos yeux fascinés le spectacle de cette sarabande folle où marquises et abbés de cours, petits-maîtres et nobles duchesses, chevauchaient sur le légendaire balai qui les menait droit au sabbat ?

Quand on nous parlait du règne de Louis XV, c'était avec un air entendu, le sourire aux lèvres, plein d'indulgence ou de hauteur. Ah ! le beau temps pour les scandales à huis-clos, les enlèvements discrets, l'arbitraire et la licence sans frein !

C'est un des caractères les plus singuliers de cette époque, si remplie de singularités, que ce contraste d'une vie de plaisirs faciles et de travail opiniâtre. Le vieux monde croule, l'ancien régime s'effrite, la citadelle des préjugés se lézarde, et personne n'y prend garde ; les violons sont commandés, la fête bat son plein. L'orage gronde sourdement, mais les nuages sont au loin, on se croit pour longtemps à l'abri. *Après nous, le déluge !*

On attribue communément aux Encyclopédistes le mérite d'avoir été les pionniers de la Révolution,

de l'avoir préparée par leurs écrits, en attendant que d'audacieux titans en fassent une monstrueuse mais superbe réalité. On oublie qu'ils ont été secondés dans cette besogne par des hommes, d'allures plus modestes, qui ont accompli leur œuvre sans ostentation ni fracas.

Ils sont là une poignée tout au plus de factieux qui conspirent, sans penser à mal, dans l'entresol même de la Pompadour, de cette bourgeoise parvenue, hier encore Mme d'Étiolles, aujourd'hui la vraie reine de France — de la main gauche.

Pendant que dans une pièce voisine la courtisane s'essaie à réveiller les sens blasés de son royal amant, alors que de sa main exquise elle signe les disgrâces et distribue les faveurs, qu'elle courbe sous le talon de sa mule les Choiseul, les Bernis, les Machault, tous empressés à la lui baiser dévotieusement, quelques esprits indépendants tiennent les propos les plus libres, les plus malsonnants, pourrait-on dire, sans se soucier qu'on écoute aux portes.

Il est des jours où le bruit des discussions doit ébranler les murs, car les conversations sont souvent animées.

La favorite daigne parfois s'asseoir à cette table où voltigent de place en place les plus ingénieux paradoxes, les plus audacieuses théories.

On peut y reconnaître la plupart de ceux qui prendront plus tard la plume pour stigmatiser les abus, anéantissant le passé et préparant l'avenir. On peut y voir, dînant ensemble, d'Alembert, au masque narquois ; Duclos, si bien défini par Jean-Jacques un homme droit et adroit ; Diderot, qui rumine dans son vaste cerveau la vaste Encyclopédie ; Marmontel, le prêtre défroqué, l'auteur de

contes dits *moraux*, probablement par euphémisme ; Buffon, l'homme aux manchettes, ce qui ne l'empêche pas d'être un naturaliste de génie ; tous profitant de l'hospitalité de l'hôte de céans (qui ne laisse échapper que de rares paroles, autant de sentences), le célèbre Docteur Quesnay.

***

Louis XV vient de loger Quesnay dans une dépendance de l'appartement de sa maîtresse, à deux pas du boudoir de la favorite. Le médecin est bien à l'étroit, dans son entresol, mais il s'en console en philosophe, trop heureux d'avoir sous les yeux un champ d'observations sans limites.

Et puis il a une nouvelle turlutaine, l'aimable docteur, qui suffirait à dissiper son ennui, si tant est qu'il eût le temps d'en avoir.

Vous le voyez errer dans le palais de Versailles, le visage rasé de frais, l'air souriant, l'œil malicieux, le nez au vent. Vous vous le représentez obséquieux et poli, remplissant en conscience son métier de médecin de cour. Détrompez-vous, le Dr Quesnay réfléchit[1], sous un masque de galantin oisif, aux plus sévères problèmes d'économie sociale.

Pendant qu'on délibère chez Mme de Pompadour de la paix ou de la guerre, du choix des généraux, du maintien ou du renvoi des ministres, notre docteur, aussi indifférent à tous les mouvements de la cour que s'il eût été à cent lieues de distance, griffonne en paix ses axiomes d'économie rustique[2].

Il vit à la cour, ignorant de la langue du pays, ne cherchant pas à l'apprendre et peu lié avec ses habitants[3].

Les seules personnes avec qui il aime s'entretenir sont les gens de lettres ou les philosophes qui le viennent visiter.

Ce sont d'abord la plupart des rédacteurs de l'*Encyclopédie*, dont il est un des plus assidus collaborateurs [1].

C'est Duclos, l'historiographe du roi, pour lequel il professe une évidente sympathie faite d'une communauté d'idées et de tempérament. Puis encore Buffon, Turgot, alors tout jeune, et qui appliquera plus tard au pouvoir les idées du Maître.

***

Dans ce milieu, Quesnay conserve son franc parler.

On composerait tout un recueil des saillies qui lui échappaient dans le feu de l'improvisation. Il ne se gênait toujours pas pour dire crûment ce qu'il croyait être la vérité.

Lors des disputes du clergé et du Parlement, il se rencontra, dans le salon de Madame de Pompadour, avec un homme qui, proposant au roi l'emploi des moyens violents, disait : C'est la hallebarde qui mène un royaume.

— Et qui, répliqua Quesnay, mène la hallebarde, Monsieur?

Puis, voyant qu'on attendait le développement de sa pensée :

— C'est l'opinion ; c'est donc sur l'opinion qu'il faut travailler.

Un autre jour, le dauphin, père de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, se plaignait des embarras de la royauté.

— Que feriez-vous donc si vous étiez roi, dit-il en se tournant vers Quesnay ?

— Monseigneur, je ne ferais rien.

— Et qui gouvernerait ?

— Les lois.

***

C'est peut-être le moment de rechercher quelle attitude Quesnay gardait devant Louis XV.

C'était plus que du respect mais de l'affection que le médecin professait pour le monarque. Il en témoigna maintes fois, mais c'est surtout dans une occurrence grave que son dévouement trouva à s'exercer.

Au beau milieu de la nuit, Madame de Pompadour réveille sa femme de chambre, la bonne Mme du Hausset, qui nous a conservé le récit de l'aventure.

« Venez vite, lui dit-elle, le roi se meurt ». Alors la soubrette de mettre en hâte un jupon, et d'arriver, tout en émoi, auprès du roi.

Comment faire ? On lui jette de l'eau, il revient. On lui fait avaler quelques gouttes de liqueur d'Hoffmann.

— Ne faisons pas de bruit, dit le roi dès qu'il peut parler. Allez seulement chez Quesnay lui dire que c'est votre maîtresse qui se trouve mal, et dites à ses gens de ne pas parler. »

Quesnay vient aussitôt, et reste tout étonné de trouver le roi dans cet état. Il lui tâte le pouls et dit : « La crise est finie ; mais si le roi avait soixante ans, cela aurait pu être sérieux. »

Il alla chercher chez lui quelque drogue, probablement des gouttes du général Lamotte, puis se mit à inonder le roi d'eau de senteur.

On fit prendre ensuite au malade quelques tasses de thé, et il gagna son appartement, appuyé sur le bras du docteur.

*
* *

Le lendemain, le roi remit secrètement à Quesnay un billet pour sa maîtresse, où il disait : « Ma chère amie doit avoir eu grand'peur, mais qu'elle se tranquillise, je me porte bien, et le docteur vous le certifiera. »

Quesnay reçut mille écus de pension pour ses soins et son silence, et la promesse d'une place pour son fils.

Le bon docteur en avait été quitte pour la peur, mais il appréhendait souvent ce qui adviendrait si le roi disparaissait du monde.

Une fois que Mirabeau lui disait : « J'ai trouvé mauvais visage au roi, il vieillit. »

— Tant pis, mille fois tant pis ! dit Quesnay : ce serait la plus grande perte pour la France s'il venait à mourir.

Et il détaillait toutes les conséquences de cet événement, qui pouvait avoir, selon lui, de si funestes suites.

*
* *

Nous avons dit que Quesnay avait du respect pour son roi. Ce respect n'allait pas sans quelque terreur.

Un jour que le roi conversait avec lui chez Madame de Pompadour, le docteur ayant l'air tout troublé, après que le roi fut sorti, sa favorite lui dit : « Vous avez l'air embarrassé devant le roi et cependant il est si bon !

— Madame, lui répondit-il, je suis sorti à quarante ans de mon village, et j'ai bien peu l'expérience du monde, auquel je m'habitue difficilement. Lorsque je suis dans une chambre avec le roi, je me dis : Voilà un homme qui peut me faire couper la tête, et cette idée me trouble.

— Mais la justice et la bonté du roi ne devraient-elles pas vous rassurer ?

— Cela est bon pour le raisonnement, dit-il ; mais le sentiment est plus prompt, et il m'inspire de la crainte avant que je me sois dit tout ce qui est propre à l'écarter » [5].

Il avait tout de même pour Louis XV une admiration sans mélange, soit qu'il approuvât ceux qui en disaient hautement du bien comme Turgot ou Duclos, soit qu'il portât lui-même un jugement.

— Louis XIV, disait-il, a aimé les vers, protégé les poètes ; cela était peut-être bon dans son temps, parce qu'il faut commencer par quelque chose ; mais ce siècle-ci sera bien plus grand ; et il faut convenir que Louis XV, envoyant au Mexique et au Pérou des astronomes pour mesurer la terre, présente quelque chose de plus imposant que d'ordonner des opéras. Il a ouvert les barrières à la philosophie, malgré les criailleries des dévots, et l'Encyclopédie honorera son règne.

***

D'un génie positif, très porté pour les sciences exactes, Quesnay, peu disposé à goûter les beautés des vers, parlait avec un dédain marqué de la protection accordée par le grand Roi à la poésie.

Comme on lui demandait un jour s'il n'admirait pas les grands poètes :

— Comme de grands joueurs de bilboquet, répondit-il, sur ce ton qui rendait plaisant tout ce qu'il disait. J'ai cependant fait des vers, et je vais vous en dire.

C'est sur un M. Rodot, intendant de la marine, qui se plaisait à dire du mal de la médecine et des médecins. J'ai fait ces vers pour venger Esculape et Hippocrate :

Antoine se médicina,
En décriant la médecine
Et de ses propres mains mina
Les fondements de sa machine ;
Très rarement il opina
Sans humeur bizarre ou chagrine,
Et l'esprit qui le domina
Était affiché sur sa mine.

***

Quesnay, le grave Quesnay, ne dédaignant pas de faire le bel esprit, heureusement ce n'était qu'à de rares intervalles qu'il se permettait cette débauche de mauvais goût. D'ordinaire ses propos étaient plus sévères.

Le premier médecin du roi se trouvant un jour chez Madame de Pompadour, on parla tout à coup de fous et de folie. Le roi, qui s'intéressait beaucoup à tous les sujets du ressort de la pathologie, écoutait avec attention.

— Je me fais fort de connaître six mois à l'avance les symptômes de la folie, dit Quesnay.

— Y aurait-il des gens à la cour qui doivent devenir fous ? dit vivement le roi.

Et Quesnay de répondre : J'en connais un qui sera imbécile avant trois mois.

On le poussa de le désigner, il s'en défendit quel-

que temps, mais laissa échapper le nom : C'est M. de Séchelles, contrôleur général. Il veut à son âge faire le galant, et je me suis aperçu que la liaison de ses idées lui échappe. »

Le roi se mit à rire ; mais trois mois après, il vint chez Madame et lui dit : « Séchelles a radoté en plein conseil, il faut lui donner un successeur. » [6]

Quelque temps après, c'était le garde des sceaux Berrier dont Quesnay avait prédit quatre jours auparavant qu'il tomberait en apoplexie, ce qui se vérifia exactement.

***

Quesnay avait, on le voit, un coup d'œil d'une finesse pénétrante. Il jugeait les hommes à la première rencontre, lisant au fond de leurs âmes, les dépouillant pour ainsi dire à leur insu. Puis il les caractérisait d'un mot, avec un rare bonheur d'expression.

Un jour, on parlait de M. de Choiseul, le ministre musqué :

— Ce n'est qu'un petit-maître, dit le docteur, et, s'il était plus joli, fait pour être un favori d'Henri III.

Une autre fois, le comte de Saint-Germain, qui se vantait de transformer les petits diamants en gros, venait de faire des expériences à la cour.

— M. de Saint-Germain peut grossir les perles, c'est possible, dit Quesnay. Mais il n'en est pas moins un charlatan, puisqu'il a un élixir de longue vie et qu'il donne à entendre qu'il a plusieurs siècles.

Il stigmatisait, au reste, les charlatans, toutes les fois que l'occasion se présentait.

Un certain médecin appelé Renard, et il justifiait

bien son nom, avait ordonné à la Pompadour, qui souffrait de palpitations violentes, de se promener dans sa chambre, de soulever un poids, et de marcher vite. Si le mouvement accélère les battements, lui avait-il dit, c'est une preuve que cela vient de l'organe ; sinon cela vient des nerfs. Comme on rapportait à Quesnay cette étrange médication :

— C'est la conduite d'un habile homme, se contenta-t-il de répondre.

Une seule fois, la reine, côté du cœur, eut recours aux bons offices du médecin du roi.

C'était un an ou quinze mois avant sa disgrâce. Étant à Fontainebleau, elle s'était placée devant un petit secrétaire pour écrire ; il y avait au-dessus un portrait du roi. En fermant le secrétaire après avoir écrit, le portrait tomba et frappa assez fortement sa tête. On envoya quérir Quesnay. Il se fit expliquer l'accident et prescrivit des calmants et une saignée.

*
* *

Les relations entre le médecin et la femme de chambre de la duchesse paraissent avoir été plus étroites ; encore qu'il ne soit nullement prouvé qu'il y ait eu entre eux deux autre chose qu'un commerce d'amitié, tout au plus une affection platonique.

Madame de Hausset ne se défend pas de la sympathie que le docteur lui inspirait, des soupers qu'elle acceptait chez lui, des entrevues ici où là qu'ils avaient ensemble. Elle proclame, en beaucoup d'endroits, qu' « il avait de l'esprit », qu' « il était fort gai », qu'elle le consultait « comme un oracle », mais nous ne voyons nulle part l'ombre d'un compromis.

Elle dit encore qu'il « était un grand génie » ; mais, ajoutait-elle, « tout le monde le dit ».

Il aimait à causer avec elle de la campagne, et, comme elle y avait été élevée, il lui faisait parler des herbages de Normandie, du Poitou, de la richesse des pommiers, et de la manière de cultiver.

Elle convient encore qu'il « était bien plus occupé, à la cour, de la meilleure manière de cultiver la terre que de tout ce qui s'y passait ? » Mais là s'arrêtent ses confidences.

Quesnay avait trop la passion du travail pour s'en laisser distraire par la bagatelle.

*
* *

Le travail, c'était un besoin pour son activité.

Dans le mois qui précéda sa mort, il fit trois mémoires d'économie politique, qui firent dire à un homme en place qu'il avait une tête de 30 ans sur un corps de 80.

A 70 ans, il s'était livré avec ardeur à l'étude des mathématiques, et avait fait imprimer, malgré les supplications de ses amis, sa prétendue découverte de la quadrature du cercle.

Il écrivit aussi sur la théologie. Du moins, avait-il eu la bonne inspiration de s'en rapporter sur ce chapitre au R. P. Desmarets, confesseur du roi, qui lui fournit d'utiles indications.

Son *Tableau économique* donne mieux la mesure de sa compétence. Avec *l'Extrait des Économies royales de Sully*, il fut imprimé à Versailles, par ordre exprès du roi, qui avait tenu à en tirer lui-même quelques épreuves. Mais les exemplaires

furent si soigneusement séquestrés, que, même de son vivant, peu de temps après la publication, ainsi que Mirabeau en faisait la constatation, il n'était plus possible d'en découvrir un seul.

***

Après une existence si remplie, il était octogénaire quand il mourut, Quesnay n'avait pas à s'alarmer de voir s'approcher sa fin.

Accablé de travaux et d'infirmités [7], il sortit de la vie, suivant le mot d'un ancien poète, comme d'un festin, sans dégoût, mais sans regret, avec toute la tranquillité d'un sage.

Comme son domestique pleurait à chaudes larmes :

— « Console-toi, lui dit-il avec douceur. Je n'étais pas né pour ne pas mourir. Regarde le portrait qui est devant moi ; lis au bas l'année de ma naissance ; juge si je n'ai pas assez vécu... »

Il ne se doutait pas, à cette heure suprême, le trop modeste grand homme, que son dernier voyage le conduisait aux portes de l'immortalité [8].

Pièces et Notes justificatives.

1. Louis XV l'avait surnommé *Le Penseur*. Quand il l'avait anobli, il avait demandé à choisir lui-même l'écusson de ses armes. C'est ainsi qu'il les composa de trois fleurs de pensées sur un champ d'argent, à la fasce d'azur avec cette devise : *Propter cogitationem mentis*, « espèce de rébus, si l'on veut, dit d'Alembert, comme plusieurs autres écussons, mais rébus honorable parce qu'il était vrai ».

2. Marmontel, *Mémoires*.

3. Mercure de France, nov. 1778, *loc. cit.*

4. Il fit pour ce dictionnaire les articles *Fermiers et Grains*, ainsi que l'article *Evidence*, « qui eut le sort de presque tous les ouvrages de cette espèce, d'être assez peu lu, encore moins entendu, et fort critiqué. » (d'Alembert.)

5 Madame du Hausset, *Mémoires*.

6. Id., *ibid.*

7. Dès l'âge de 20 ans, il était goutteux, ce qui le détermina à abandonner la chirurgie pour la médecine.

8. La statue de Quesnay a été inaugurée à Méré, près Mon fort-L'Amaury, en 1896.

Les maladies de Sophie Arnould.

Ah ! les amusantes trouvailles que l'on fait dans les catalogues d'autographes, quand le hasard ou la Providence s'en mêle !

C'est de l'histoire en raccourci que ces catalogues, et de l'histoire sincère, puisque les personnages s'y présentent à nous dans le déshabillé de leur existence, et sans le moindre soupçon de fard.

Sans doute, les documents sont parfois bien secs dans leur laconisme voulu, mais pour peu qu'on sache lire entre les lignes, on les anime et on en tire les conséquences les plus inattendues.

Précisément, il nous tombait ces jours derniers sous les yeux un de ces catalogues. On y annonçait en deux lignes, une lettre de Sophie Arnould, l'adorable chanteuse, à l'architecte Belanger, son « Bel-Ange », comme elle le nommait dans l'intimité.

Belanger avait gagné tout à fait les bonnes grâces de Sophie. Il était plus et mieux que son amant, il fut en toutes circonstances son garde du corps.

Ce Belanger était d'ailleurs autre chose qu'architecte, c'était un homme d'esprit, et pour tenir tête sur ce terrain à Sophie Arnould, il fallait en avoir, et du meilleur.

Mais elle n'était pas toujours d'humeur à plaisanter, la pauvre Sophie, et, malgré son insouciance folle, elle eut parfois à verser bien des larmes. C'est que la maladie la visitait souvent et la clouait dans son lit et, dans ces tristes moments, elle songeait à son ami, au confident de ses peines, et le réclamait à son chevet. « Comment, il est Dieu possible, mon bel ange, vous le meilleur, comme le

plus ancien de mes amis, que je sois malade comme je l'ai été, aussi gravement, aussi dangereusement, depuis quatre mois et plus, sans avoir entendu parler de vous, sans en recevoir la plus petite marque d'intérêt, d'amitié! Je ne l'eusse jamais cru, si je ne venais de l'éprouver. »

Son fils aîné lui avait bien amené un médecin de Paris, mais elle lui avait préféré « le médecin de son village, un vrai Sganarelle, chantant toujours *bouteille ma mie*, et ne la quittant que rarement... » N'importe, puisqu'il l'a tirée d'affaire.

C'est le plus grand *botaniste* que l'on connaisse, et il n'a employé que des simples pour sa guérison!

*
* *

Ce n'était, hélas! qu'une trêve.

Un peu plus tard, Sophie écrira à son correspondant habituel qu'elle vient d'être de nouveau malade. Oui, pendant cinquante-trois jours, elle a été *très mal*... « mais surtout pendant *trente-cinq* à l'agonie... enfin *petit bonhomme* vit encore. »

Ce sera le châtiment de cette pécheresse de souffrir mille morts avant que la hideuse Parque ne tranche le fil de ses beaux jours.

« De trente-trois ans à quarante ans elle a dû avoir recours aux eaux de Barèges, de Bagnères, qu'il lui a fallu aller chercher par delà les monts, et excepté les eaux de Barèges, les bains, mais bien modérément encore, cela ne fait que relâcher la fibre et gonfler les vaisseaux de *certaine partie*, qui ne doit être tourmentée par aucun excès. Eviter les ragoûts, les choses fortes et beaucoup d'exercice à pied. Jamais de saignée que par les sangsues! quand elle est indispensable. »

Malgré cette hygiène sévère, qu'elle conseillait, mais se gardait bien d'observer, Sophie est sans cesse tourmentée par la douleur. Comme elle le dit si joliment, sa santé est toujours bien *dolorée*. « Les savants Esculapes Pelletan de l'Hôtel-Dieu et Boyer de la Charité » l'ont visitée et ne sont que médiocrement rassurés.

Sophie est atteinte d'un squirrhe au rectum, qui lui était survenu à la suite d'une chute, et depuis, les symptômes n'ont fait que s'aggraver.

Un jour, une consultation de docteurs est provoquée, chacun est naturellement appelé à examiner le siège secret du mal. C'est alors, dit-on, que l'actrice aurait tristement murmuré : « Faut-il que je paye maintenant pour faire voir cette chose-là, tandis qu'autrefois... »

*
* *

Autrefois, elle se souciait si peu de *le* montrer, qu'elle ne trouvait rien de mieux (pour dissiper les soupçons injurieux de son amant qui l'accusait de l'avoir contaminé) que de se faire délivrer par le chirurgien Morand ce certificat, si indiscrètement explicite : « Je certifie avoir visité Mlle Arnould avec la plus grande exactitude, et ne lui avoir trouvé nulle marque, ni symptôme de maladie vénérienne d'aucune espèce. A Paris, ce dix décembre mil sept cent soixante-deux. » Morand.

Où est le temps où elle n'avait pas d'autre souci que de répondre à la calomnie ?

Aujourd'hui, sa santé la préoccupe bien autrement ; elle est si fortement ébranlée que c'est à peine si elle trouve le temps de plaisanter sur son sort.

Qu'une éclaircie paraisse pourtant, que son squirrhe se dégage « de l'humeur dont il était enveloppé », et elle redevient la Sophie rieuse dont tout-Paris applaudit les mots. Après tout, ne serait-ce pas de *discontinence* que viendrait son mal?

*
* *

Mais le sourire se fige bientôt sur ses lèvres, et les souffrances la torturent de nouveau. Elle a confiance néanmoins dans un avenir meilleur. « Ce brave Esculape Boyer, qui visite cela du doigt et de l'œil, est assez content, ainsi que le docteur Michel. » Quand elle dit à ce dernier qu'elle a encore des douleurs assez cuisantes, il répond « qu'il faut que cela soit comme ça... » *Bene sit* donc... Cependant une amélioration passagère survient. « La tumeur diminue sensiblement; quoiqu'il s'en faut encore qu'elle soit à la fin. »

Elle était si considérable aussi qu'elle regarde comme un miracle « l'opération avantageuse qu'ont produite les remèdes ». Présentement elle est à 72 grains (ou 2 gros) d'extrait de ciguë, sans compter « les lotions, fumigations, injections, trois et quatre fois par jour », selon que les douleurs le commandent.

Ajoutez à cela « les médecines de traverse qu'il faut prendre pour servir de balais aux ordures que l'on veut chasser du corps ».

*
* *

Comme elle doit jeter tristement un regard en arrière; comme elle doit remonter par la pensée à l'époque où elle était choyée, adulée par tout Paris, au moment où les plus beaux esprits comme aussi les plus savants se la disputaient à l'envi!

Son petit chien tombait-il malade, c'était un événement.

Et elle se gardait bien de confier la santé du toutou à Lionnois, le vétérinaire à la mode, mais bien à l'illustre magnétiseur Mesmer qui, en deux ou trois passes, l'expédiait *ad patres*.

Aussitôt ce couplet de courir la capitale :

Le magnétisme est aux abois
La Faculté, l'Académie
L'ont condamné tout d'une voix,
Et même couvert d'infamie.
Après ce jugement bien sage et bien légal,
Si quelque esprit original
Persiste encore dans son délire,
Il sera-permis de lui dire :
Crois au magnétisme... animal !

***

Malgré ses accointances avec le charlatan Mesmer, cela n'empêchait point Sophie d'être au mieux avec la Faculté, voire même avec l'Académie royale de chirurgie.

On se la dispute, on se l'arrache, lisons-nous dans la si curieuse monographie de Goncourt[1]. Et dans ce dîner, connu sous le nom de la *Dominicale*, dans ce dîner où se réunissent tous les dimanches, chez le célèbre chirurgien Louis, les membres de la seconde Société du Caveau dispersé, en ce cénacle de la chanson, au milieu de Vadé, de Crébillon fils, de Barré, de Coqueley de Chaussepierre, il n'y a qu'une femme d'admise, il n'y a que Sophie Arnould.

***

Maintenant les mauvais jours sont venus, la malade est condamnée à s'immobiliser une partie de la journée sur une chaise, encore quand ce n'est pas la chaise percée !

« Il faut rester là sur son cul comme un vieux singe », ou cheminer « avec l'élégance et la vitesse d'une tortue ; de sorte qu'on en est réduit à regarder les passants et à s'ennuyer de son oisiveté... Qu'y faire ? souffrir et puis mourir ? La belle chute !... »

Si elle est « trop vieille pour l'amour », n'est-elle pas « trop jeune pour la mort » ? Si encore elle pouvait se sauver à la campagne !

Mais les Esculapes en ont autrement ordonné. Ils disent qu'elle n'est pas encore en état de supporter la voiture, et surtout la voiture publique sans grand inconvénient.

Et puis son fils Constant, « notre hussard », a annoncé son arrivée à Paris ; force est de lui faire bonne mine. Mais où va-t-elle le loger ? Elle ne sait vraiment où le coucher, car il n'est pas assez petit pour qu'elle puisse le mettre dans son lit, « non pas qu'il en adviendrait ni pis, ni mieux, *mais le monde, chère Agnès, est une si étrange chose !* »

*
* *

Le mal poursuit, malgré tout, son œuvre. Sophie souffre de nouveau comme une damnée, quoique ses Esculapes soient enchantés des résultats du traitement. Mais « ils chantent leur victoire, alors qu'elle crie ses maux ».

La malheureuse est mourante et n'a plus que deux mois à vivre. Cette femme meurt privée des secours que son état de détresse ne lui permet pas de se procurer... Cette femme meurt faute de pouvoir se procurer des remèdes contre les maux qu'elle souffre [2] !

Le 22 octobre 1802, le talent, les charmes, l'esprit, la séduction, tout cela n'était plus.

En quelques lignes sèches, les gazettes mentionnaient le décès de cette Madeleine, à qui le représentant de Dieu[3] sur cette terre avait pardonné, sans doute parce qu'elle avait trop aimé !

Pièces et Notes justificatives.

1. E. et J. de Goncourt, *Sophie Arnould*, p. 51.

2. Ad. Lance, *Dictionnaire des architectes français*, article *Belanger*.

3. Sophie Arnould fut enterrée au cimetière Montmartre. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois reçut son dernier soupir.

Nous n'avons pas besoin de citer les bons mots de Sophie Arnould. On sait combien elle fut parfois caustique ou simplement malicieuse. Nous rappellerons seulement, parce qu'il est bien dans le cadre de notre étude, le mot si cruel qu'elle fit sur La Harpe, qui était atteint d'une lèpre (?) honteuse, (syphilis ou eczéma) : « C'est tout ce qu'il a des anciens », dit assez méchamment Sophie.

Le critique lui pardonna difficilement l'injure.

Guillotin est-il l'inventeur ou le parrain de la guillotine ?

On n'a jamais tout dit sur un sujet qui semble, à première vue, et pour des esprits superficiels, complètement épuisé. Pour peu qu'on pousse les recherches, on fait de nouvelles découvertes qui nous dédommagent de la peine qu'elles nous ont coûtées.

Nous désespérions d'écrire, après bien d'autres, un article sur *Guillotin et la Guillotine*.

Sur Guillotin ? mais les dictionnaires biographiques et tous les recueils qui se piquent d'être bien renseignés ne donnent-ils pas des colonnes en texte compact? Comment résister à la tentation de s'abandonner paresseusement au rôle modeste mais si délassant de plagiaire ? Combien en est-il de ces érudits de seconde main qui nous encouragent à les imiter?

Eh ! bien, quoi qu'il advienne, nous ne suivrons pas leurs conseils perfides, et bravement nous essaierons de composer une variante sur un thème connu.

* * *

A-t-on calomnié Guillotin en lui attribuant une invention que d'autres pourraient plus légitimement réclamer ? N'y aurait-il pris, comme d'aucuns voudraient l'insinuer, la plus légère part ?

Sans refaire ici l'historique de la guillotine[1], rappelons en quelques lignes le rôle vrai joué par Guillotin.

Jusqu'en 1789, on faisait usage des supplices les plus variés. Le bûcher, la noyade, la potence, les divers instruments de torture, la mutilation, étaient infligés à des malheureux, coupables la plupart d'insignifiants délits. Ce fut dans un but essentiellement humanitaire que Guillotin proposa de substituer à tous ces procédés barbares un moyen plus prompt et moins infamant.

Le 10 octobre 1789, Guillotin demande que « les délits du même genre soient punis par le même genre de peine, quels que soient le rang et l'état des coupables ».

Le 1er décembre, il remonte à la tribune de l'Assemblée et faisant une peinture aussi pittoresque qu'émue des supplices effrayants qui avaient eu cours jusqu'alors, et qui déshonoraient l'humanité : le gibet, la roue, le bûcher, il conclut à ce que « dans tous les cas où la loi prononcera la peine de mort contre un accusé, le supplice sera le même, quelle que soit la nature du délit dont il se sera rendu coupable. » Il ajoutait : « le criminel sera décapité ; il le sera par l'effet *d'un simple mécanisme.* »

Il alla même jusqu'à faire devant ses collègues la description de la mécanique.

Oubliant un instant qu'il était législateur [2], il prononça cette phrase où, dans le feu de l'improvisation, les termes allaient bien au-delà de sa pensée : « La mécanique tombe comme la foudre, la tête vole, le sang jaillit, l'homme n'est plus. »

L'assemblée, tout en approuvant en principe la motion de Guillotin, prononça l'ajournement sur le mode de supplice qui devait être infligé aux coupables punis de la peine de mort : Guillotin avait seu-

lement obtenu que nobles ou vilains seraient punis d'égale façon.

Ce n'est que le 3 juin 1791, soit vingt mois après le premier discours de Guillotin, que Lepelletier de Saint-Fargeau faisait voter que « tout condamné à mort aurait la tête tranchée ».

* * *

Restait à faire fabriquer la machine assez expéditive pour épargner des souffrances inutiles aux patients qui devaient en faire l'essai.

L'Assemblée nationale, prise de court, songea pour se tirer d'embarras à s'adresser au secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, Antoine Louis, déjà connu par des travaux scientifiques de haute valeur. Louis s'empressa de rédiger « un avis motivé sur la décollation ». Son rapport, adopté sans discussion, fut imprimé dans le *Moniteur* du 20 mars 1792[3].

Il ne s'agissait plus que de faire construire la machine. Une correspondance active fut échangée à ce sujet entre Louis, le procureur-syndic du département de Paris Rœderer et le ministre des contributions publiques, Clavière. Guillotin ne fut consulté que pour la forme[4]. En réalité Louis présida à toutes les opérations.

Il demanda d'abord aux charpentiers du domaine un devis estimatif[5] de la dépense qu'allait occasionner la construction du nouvel appareil ; mais devant les prétentions exagérées du « sieur Guédon », qui n'exigeait pas moins de 5,660 livres pour « la première machine[6] », alléguant surtout « la difficulté de trouver des ouvriers pour des travaux dont le

préjugé les choque », Clavière et Rœderer décidèrent d'un commun accord de se passer de son concours.

Louis fit alors appel à un « autre artiste, » un *facteur de pianos* d'origine allemande, Tobias Schmidt, qu'il recommanda au Directoire[7].

Le 17 avril 1792, à dix heures du matin, les premiers essais avaient lieu avec la machine définitivement construite, dans l'amphithéâtre ou dans une petite cour adjacente de Bicêtre, en présence des employés supérieurs de la maison, des médecins Philippe Pinel et Cabanis, l'ami de Mirabeau ; des docteurs Louis, Cullerier et Guillotin ; du procureur-syndic de la commune ; d'une foule de notabilités de l'Assemblée nationale, des membres du Conseil des hospices[8], etc.

Le bourreau Sanson et ses aides couchèrent un cadavre entre les deux bras de la machine, la face tournée vers le plancher. Au signal donné par l'un de ses ouvriers, Sanson pressa le bouton qui retenait la corde. Le couperet, fort de son poids, glissa rapidement entre les coulisses et sépara la tête du tronc, avec la vitesse du regard, selon l'expression de Cabanis lui-même. Les os furent tranchés nets. Les deux autres essais, successivement effectués, réussirent de la même manière. C'était désormais un résultat acquis[9].

Le 25 avril 1792, un assassin et voleur de grand chemin, Pelletier, était « décollé » par le nouveau tranchoir[10].

*
* *

On s'est souvent demandé quel avait été le parrain de la guillotine, et on a songé aussitôt à Guillotin.

Voici qui serait bien pour donner quelque créance à cette opinion.

Le *Journal de Perlet*, du 22 mars 1792, dit expressément : « Le Comité de législation a fait adopter un projet de décret sur le mode de décollation des malheureux condamnés à mort. Il a été rendu sans être lu ni discuté. Ce décret n'est autre chose que l'avis de M. Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, qui propose pour l'exécution de cet article du Code pénal une machine à peu près semblable à celle *que son inventeur avait fait appeler la guillotine.* »

D'un autre côté, on peut lire dans le journal les *Actes des Apôtres*[11] :

« Une grande difficulté s'est élevée sur le nom à donner à cet instrument. Prendra-t-on pour enrichir la langue le nom de son inventeur ? Ceux qui sont de cet avis n'ont pas eu de peine à trouver la dénomination douce et coulante de *guillotine.* »

On avait bien désigné le nouvel instrument de supplice sous d'autres vocables : la *mirabelle*, la *louison*, la *louisette*, mais le mot de guillotine est seul resté.

*
* *

Une légende veut que c'est en assistant, plusieurs années avant la Révolution, à une pantomime des *Quatre fils Aymon*, représentée sur un théâtre du boulevard, que Guillotin aurait pris la première idée de sa machine[12]. Il est plus vraisemblable de penser qu'il en avait trouvé le modèle dans certains auteurs du XVIe siècle, qui en donnaient une description détaillée[13].

Que Guillotin ait eu des précurseurs, cela ne fait

point doute. Qu'il ait été le premier à *proposer* et à *faire adopter* le *principe* d'une machine à décapiter, c'est un point qu'on ne peut songer davantage à contester.

Qu'il ait enfin donné ou laissé donner son nom à l'instrument, il ne pourrait, s'il revenait de ce monde, en renier la paternité.

Pièces et Notes justificatives.

1. V. *Curiosités judiciaires de Warée*, p. 13 et 382; *Curiosités des Traditions*, p. 302 et suivantes; les ouvrages de Chéreau, L. Du Bois, Dubois (d'Amiens) sur la guillotine; le *Vieux-Neuf*, d'Ed. Fournier, t. I, 318, note; etc.

2. *Journal des Etats généraux*, t. IV, 235; 1789, in-8.

3. En partie seulement. V. *Union médicale*, 1870, t. 10, 132 à 134 et *Revue des documents historiques*, 3e année, p. 47 et 48.

4. *Union méd., loc. cit.*, 214.

5. *Ibid.*, 215 et 216.

6. *Ibid.*, 217.

7. *Revue des Doc. hist., loc. cit.*, 48 et 49.

8. Voici, à ce sujet, la lettre qu'écrivit le docteur Louis au docteur Michel Cullerier, alors chirurgien de l'Hôpital général:

« Le mécanicien, monsieur, chargé de la construction de la machine à décapiter, ne sera prêt à en faire l'expérience que mardi. Je viens d'écrire à M. le Procureur Général Syndic, afin qu'il enjoigne à la personne qui doit opérer en public et en réalité, de se rendre mardi à deux heures au lieu désigné pour l'essai. J'ai fait connaître au Directeur avec quel zèle vous avez saisi le vœu général sur cette triste affaire. Ainsi donc à mardi.

« Pour l'efficacité de la chute du couperet ou tranchant, la machine doit avoir quatorze pieds d'élévation. D'après cette notion, vous verrez si l'expérience peut être faite dans l'amphithéâtre ou dans la petite cour adjacente.

« Je suis, etc.....

« Louis. »

(A. Husson, *Etudes sur les Hôpitaux*).

9. Paul Bru, *Histoire de Bicêtre*, p. 87.

Nous croyons devoir rapporter une anecdote dont cependant nous ne certifions nullement l'authenticité.

Pendant que les spectateurs adressaient leurs félicitations aux deux médecins dont l'invention tendait à rendre plus prompte et moins douloureuse l'application de la peine capitale, seul, le vieux Sanson, les yeux fixés sur le dernier cadavre dont la tête avait roulé si rapidement, si facilement, sans que sa main exercée eût fait autre chose que de pousser un ressort, répétait avec tristesse : « Belle invention ! pourvu qu'on n'abuse pas de la facilité ! »... Les spectateurs sortirent de l'enceinte et allèrent rendre compte de l'invention nouvelle, les uns à l'Assemblée, les autres par la ville. Quant aux prisonniers, ils se regardèrent les uns les autres et descendirent des appuis des fenêtres sur lesquelles ils avaient grimpé.

— C'est, dit l'un, le fameux projet d'égalité. Tout le monde mourra de la même manière.

— Oui, répliqua un plaisant de Bicêtre, cela nivelle ! » (*Histoire anecdotique des prisons de l'Europe*, par Alboize et A. Maquet.)

10. *Chronique de Paris*, n° 118, 26 avril 1792.

11. N° X.

12. Saint-Edme, *Biographie de la police*, 1829, in-8, 253.

13. *Un. méd.*, loc. cit. 369-372 ; *Bull. de l'Alliance des Arts*, 25 fév. 1844, 261 ; Ibid., 10 décembre 1846, 202 ; *Musée universel*, 1872-73, t. I, 179 ; 1873, t. II, 118 ; etc., etc.

INF.JLL

La vraie Charlotte Corday.

I. Son portrait physique.

Les peintres et les poètes doivent toujours être consultés avec défiance : ils font à leur art le sacrifice d'une trop grande part de vérité historique. Quel personnage tenta davantage le pinceau de l'artiste et la plume de l'historien que celui de Charlotte Corday ? Combien nous ont rendu ses traits sans les idéaliser ou les défigurer ? Même à un siècle de distance, les controverses renaissent : on tombe aussi malaisément d'accord sur son portrait physique que sur le mobile et la valeur morale de son acte. Le qualifiera-t-on crime ou folie sublime ? Sur ce point encore le procès est loin d'être jugé[1].

Au moins, tout le monde convient-il que Charlotte Corday était d'extérieur plutôt séduisant, de physionomie plutôt avenante ?

Si l'on s'en rapporte aux seuls contemporains, à ceux qui ont pu la voir de près, cela ne fait point doute. Ils nous peignent à l'envi « son visage ovale, son œil bleu et pénétrant ; le nez bien fait, la bouche belle et bien garnie, les cheveux châtains ; les mains et les bras dignes de servir de modèle. » D'autres, renchérissant encore, écriront que « son teint avait le transparent du lait, l'incarnat de la rose et le velouté de la pêche. Le tissu de la peau était d'une rare finesse ; on croyait voir circuler le sang sous un pétale de lis. Elle rougissait avec une facilité extrême et devenait alors vraiment ravissante. Ses yeux, légèrement voilés, étaient bien fen-

dus et très beaux ; son menton, un peu proéminent, ne nuisait pas à un ensemble charmant et plein de distinction. L'expression de ce beau visage était d'une douceur ineffable, ainsi que le son de la voix. »

Sa voix avait un timbre particulièrement agréable[2]. « Jamais on n'entendit un organe plus harmonieux, plus enchanteur ; jamais on ne vit un regard plus angélique et plus pur, un sourire plus attrayant. Ses cheveux châtain clair s'accordaient parfaitement avec son visage ; enfin, c'était une femme superbe. »

Cependant tout autre elle nous apparaît dans ce passage d'une feuille démagogique du temps : « Cette femme qu'on a dit tant jolie, n'était point jolie ; c'était une *virago* plus charnue que fraîche, sans grâce, malpropre, comme le sont presque tous les philosophes et beaux esprits femelles. La figure était dure, insolente, *érysipélateuse* et sanguine... »

Quelque prévention de sympathie que l'on ait, ce dernier détail a son importance, surtout si on le rapproche de ce témoignage d'une octogénaire qui avait connu Charlotte, témoignage qui se trouve consigné dans une note au crayon, découverte dans les papiers de M. Georges Mancel, ancien bibliothécaire à Caen[3] :

« Mlle de Corday était *gravée*, plutôt grande que petite et *pas belle*, mais elle avait un air si doux, si doux qu'avant qu'elle eût parlé, on l'aimait déjà : c'était un ange du bon Dieu[4] ! »

*
* *

Ces contradictions ne seraient pas sans troubler notre jugement si nous n'avions pour l'appuyer des

PATRIE, LIBERTE, ÉGALITE.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

DISTRICT DE CAEN.

MUNICIPALITÉ DE CAEN.

N° 0387.

LAISSEZ passer Citoyenne Marie Corday natif de Saint Saturnin domicilié à Caen Municipalité de Caen District de Caen. Département de Calvados — âgé de 24 ans, Taille de 5 pieds 1 pouc. cheveux & sourcils Châtain, yeux gris — front Elevé — nez Long — bouche Moyenne menton Rond — visage Ovale

Prêtez-lui aide & assistance en cas de besoin, dans la route qu'il va faire pour aller à Argentan —

Delivré en la Maison Commune de Caen, le 8. Avril 1793, l'an 2 de la République Françoise. Par. Nous Officier Municipal.

Expédié par nous Greffier soussigné, & a ledit Citoyenne Corday — signé

Marie Corday — Nelli Greffier

documents plus probants. A s'en rapporter à un des biographes les plus véridiques de Charlotte Corday, qui publiait son livre à une époque où vivaient encore nombre de gens qui avaient connu la jeune fille, il ne paraît pas douteux qu'elle avait des attraits irrésistibles.

« Tous les historiens de Charlotte Corday, écrit M. de Monteyremar, sont d'accord sur la beauté de la jeune fille, sur la couleur de ses yeux bleus et pénétrants, sur le parfait de son nez et de sa bouche, sur la régularité de ses traits doux et cependant sévères, sur le gracieux de sa tenue, mais ils diffèrent entre eux sur la taille, petite selon les uns, grande selon les autres. Si nous en croyons M. Hauër, Charlotte Corday était grande, plutôt fortement que faiblement constituée.

Quant à la couleur de ses cheveux, il ne peut plus s'élever de doute[5] : elle était *blonde.* »

*
* *

Sur la *taille*[6] de Charlotte Corday on sera promptement fixé ; il suffit de s'en référer au signalement indiqué par son passeport, qui est ainsi libellé : « *Laissez passer la citoyenne Marie*[7] *Cordet, natif du Mesnil-Imbert, domiciliée à Caen, municipalité de Caen, district de Caen, département du Calvados, âgée de vingt-quatre ans, taille de cinq pieds un pouce, cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front élevé, nez long, bouche moyenne, menton rond, fourchu, visage ovale ; etc.* »

Cette pièce officielle, en dépit de son laconisme, est l'exactitude même. Il n'y a pas apparence qu'il y ait erreur sur la taille ; c'est une mensuration qui peut s'obtenir avec une rigueur mathématique.

Pour ce qui est de la *couleur* des cheveux, nous devons également nous en fier à la pièce officielle, encore que sur ce sujet il convienne de donner quelques explications.

*
* *

Ici, nous reprenons le récit de M. de Monteyremar, interrompu plus haut. « C'est au tribunal qu'Hauër dessina Charlotte Corday. Ce fut pendant les débats et non à la prison que la jeune accusée, profitant d'une interruption d'audience, coupa une boucle de ses cheveux et l'offrit à son peintre, plus ému, plus attendri qu'elle, en lui disant : « Je ne sais, monsieur, comment vous remercier du vif intérêt que vous semblez me témoigner et du soin que vous avez pris de tracer mon portrait. Je n'ai que cela à vous offrir, veuillez le prendre et le conserver comme souvenir. »

Sur le portrait d'Hauër[8], Charlotte est représentée avec des cheveux blonds.

Notons, en outre, ce détail : le peintre Hauër avait fait don à un ecclésiastique, qui vivait dans son intimité, l'abbé Dinomé, alors vicaire à la cathédrale de Blois, d'une partie de la boucle que Charlotte lui avait remise. L'abbé Dinomé aurait assuré à M. de Monteyremar, qui a rapporté le fait, que ces cheveux, « dont l'authenticité était incontestable, et que malheureusement l'ignorance d'une domestique lui avait fait perdre, étaient *blonds*, d'un beau et véritable blond, c'est-à-dire ni rouges, ni cendrés [9].

Ces renseignements ont paru suspects, ou incomplets, à M. G. Lenôtre, qui s'est attaché, avec un soin si patient, à reconstituer le Paris révolutionnaire.

M. Lenôtre s'est mis en relation avec Mme Hauër, la propre belle-fille du portraitiste de Charlotte Corday ; et, d'après cette respectable dame, ce n'est pas au tribunal, mais bien dans la prison, peu d'instants avant d'aller au supplice, que Charlotte aurait offert la fameuse mèche au peintre qu'on l'avait autorisée à faire venir dans son cachot.

Les cheveux restèrent longtemps en possession de l'artiste, jusqu'au jour où il les perdit dans un déménagement. « Je n'ai jamais entendu dire, ajoutait Mme Hauër, qu'une boucle de ses cheveux ait été donnée à personne [10]. Mon mari l'aurait su ; et comme cette perte était un véritable regret pour lui, il aurait certainement demandé à la personne qui en aurait eu de lui en redonner. Les cheveux de Charlotte étaient *blond cendré*. Mon mari les a vus et tenus souvent. »

*
* *

Hauër n'était pas le seul à les avoir vu blonds ; nous n'en voulons pour l'instant d'autre preuve que ces deux *témoignages* extraits des *Papiers inédits de Vatel* [11].

D'abord celui d'une dame *Bignon*, demeurant à Rouen, place du Champ-de-Mars ; 61 ans. (Lettre du 11 septembre 1862, adressée à Vatel) :

« ... Elle avait une peau blanche et rose, et les *cheveux blonds*. Lorsqu'on nous montrait les portraits connus de Charlotte de Corday, ma mère s'écriait : C'est étonnant, je ne reconnais nullement là mademoiselle de Corday. On en fait une femme brune, noire, grosse et froide ; mais c'est incompréhensible. Ce n'était pas cela du tout. Elle était *blonde*, fraîche et belle. »

Le second témoignage émane d'une dame Louise-

Françoise *Pesuel*, veuve *Cauchois*, née à Lacombe en mars 1774. Nous le transcrivons sans y rien modifier :

« ... Elle (Ch. Corday) ressemblait beaucoup à son père, elle était *de gentille hauteur*, bien faite et bien campée, d'une figure allongée et pâlotte, *elle était blonde*, de ma couleur. Elle était souvent coiffée avec une coëffe ronde et un ruban autour de la tête. Ses cheveux plats ou tressés tombaient en aval de son dos, elle était *poudrée*, mais peu, parce qu'elle était *bien blonde*. »

Mais voici une opinion quelque peu différente : elle nous est fournie par une contemporaine de Charlotte, *Marie Anne Gilette*, née le 5 novembre 1774, à Saint-Jean-de-Caen, âgée de 88 ans moins un mois ; elle avait 16 ans en 1790.

Cette bonne dame prétend savoir que Ch. Corday était.. *châtain :*

« ... J'ai vu Mlle de Corday plus de cent fois. Elle n'était pas blonde, elle n'était pas brune, elle était d'une couleur mélangée, elle était *châtain :* sa figure était assez large ; elle avait de beaux yeux, un beau regard. Son nez n'était pas aquilin, elle avait une peau superbe, des couleurs bien fraîches ; en somme, c'était une jolie personne, mais elle n'avait pas l'air de le savoir : elle n'était pas grimacière, à simagrées ; elle était simple et mise sans aucune recherche. »

Enfin d'une lettre adressée à Vatel par M. Cosnard-Desclosets, nous extrayons ce passage : « ... Elle (Ch. Corday) était grande et forte, ce qui n'excluait pas la distinction : ses traits étaient irréguliers, mais elle avait un teint admirable — je conserve ce mot à dessein. — *Ses cheveux étaient châ-*

tain clair. Elle avait les yeux bleus — et très expressifs ; ses mains étaient très fortes. »

*
* *

Tous ces avis contradictoires sont passablement déconcertants.

Un seul point semble arrêté, c'est que Charlotte Corday avait une nuance de cheveux peut-être châtain, mais se rapprochant plutôt du blond, contrairement à l'opinion généralement reçue, contrairement aux lithographies populaires. qui la figurent presque toutes avec des cheveux d'un noir foncé.

M. Vatel a fait la remarque que, dans le tableau de Hauër, *la Mort de Marat*, Charlotte Corday était *poudrée*. Dans l'œuvre de ce même artiste, *Charlotte Corday devant le Tribunal révolutionnaire*, elle a également les *cheveux poudrés*.

C'est le seul détail qui paraît devoir rester acquis au débat : Charlotte avait, en effet, l'habitude de se poudrer très légèrement.

Nous citerons, à l'appui, une *déposition* qui, en l'espèce, a bien sa valeur. C'est celle du perruquier qui a coiffé Charlotte, le jour même où elle accomplit l'acte qui la devait immortaliser.

Ce perruquier était un certain « Charles-Alexandre Person, demeurant à Paris, barrière d'Italie, ancien perruquier-coiffeur de l'Ecole polytechnique et du collège d'Henri IV[12]. »

M. Person, est-il dit dans une note, est « un vieillard parfaitement conservé, ayant l'apparence d'un homme de soixante ans au plus. » Nous allons lui passer la parole :

« Je suis né en 1787.

« En 1805, j'étais garçon perruquier, rue des Vieux-Augustins ; mon patron était un nommé Férieux ; il avait une petite boutique dans cette rue ; le matin, il allait chez quelques pratiques ; le soir, il était employé dans une maison de jeu au Palais-Royal, n° 129.

« Voici ce que je lui ai entendu dire :

« Dans la matinée du jour où Marat fut assassiné, il fut demandé dans un hôtel voisin de sa boutique, situé dans la rue des Vieux-Augustins, entre la rue Pagevin et la rue Montmartre, à droite. Il s'y rendit et il trouva une jeune personne seule dans sa chambre ; *il la coiffa et la poudra ;* en la coiffant, il avait remarqué sur la commode un couteau avec sa gaîne.

« Le soir, on apprit la mort de Marat, et le lendemain, la justice étant descendue dans l'hôtel, il sut que la jeune citoyenne qu'il avait coiffée était Charlotte Corday. Je tiens cela de lui-même ; il ne m'en dit pas davantage.

« Il ne me dit ni si elle était blonde, ni de quelle couleur était sa robe, ni si elle était calme ou agitée. Il se borna à ce que je vous ai rapporté. Ce n'était pas un homme lettré ; il n'y avait pas grande conversation à avoir avec lui ; ce qui paraissait l'avoir frappé le plus, ce sur quoi il insistait, c'est qu'il l'avait frisée *et lui avait mis un œil de poudre*, et qu'il avait vu le couteau sur la commode[13]. »

*
* *

On a pu remarquer, dans la *déposition* que nous venons de rapporter, cette phrase : « Il ne me dit pas de *quelle couleur était sa robe.* » Cela ne laisserait-il pas supposer que Vatel avait essayé d'élucider un point qui lui paraissait douteux ?

M.e A. CHARLOTTE CORDAY.
Quand Marat exhalait le poison de sa rage,
Vous trembliez au lieu de le punir:
Moi, je l'ai poignardé, j'ai vengé votre outrage,
Par mon exemple, apprenez à mourir.

C'est qu'en effet les historiens ont beaucoup discuté — le thème était si coquet ! — sur la robe ou plutôt les robes de Charlotte Corday. Et comme il n'est si infime détail qui n'ait son importance relative, nous allons dire ce que nous en savons.

Quand Charlotte Corday se présenta chez Marat, le samedi 13 juillet, vers neuf heures du matin, elle était, au dire de Catherine Evrard, l'un des témoins du drame, — et, comme l'observe judicieusement M. Lenôtre, en matière de toilette le témoignage d'une femme est irréfragable, — Charlotte, disons-nous, était *vêtue de brun, portant un chapeau noir*[14].

Un portrait, qui se trouvait jadis en la possession de M. Renard (de Caen), et dont M. Vatel avait la reproduction sur bois, la figure ainsi : « Le couteau d'une main, l'éventail de l'autre, et *revêtue d'une robe brune et d'un chapeau noir.* »

Le soir, elle revient rue des Cordeliers ; elle a changé de costume dans l'intervalle.

Laurent Bas dépose ainsi : « A sept heures et demie du soir, une personne du sexe, descendant d'une voiture de place, en *déshabillé moucheté*, chapeau à haute forme, avec cocarde noire et trois cordons noirs, et portant un éventail, est venue demander à parler au citoyen Marat... »

C'est ce déshabillé moucheté que s'est efforcé de rendre M. C. Clère, dans son triptyque exposé au Salon de 1880.

***

Mais tous les peintres du temps qui ne connaissaient pas la déclaration de Laurent Bas ont donné à Charlotte une robe blanche : Hauër, Garneray père, Pfeiffer, Monnet, Brillon, Joigneaux, d'Origny.

Les graveurs, au contraire, ont adopté la robe

rayée : au bas de la page 105 des *Mémoires sur Charlotte Corday*, M. Adolphe Huart écrit :

« Au moment où elle accomplit sa courageuse action, voici le costume que portait Charlotte Corday : *déshabillé de basin rayé gris ;* chapeau à haute forme, surmonté d'une cocarde noire, avec des rubans verts. Je crois me souvenir que, dans le tableau d'Henry Scheffer, représentant l'arrestation de Charlotte Corday, la robe est de basin gris. Au musée de Versailles, il y a un portrait de Charlotte Corday par Jean-Jacques Hauër, peint d'après nature, lors de son jugement. Elle est représentée assise et *vêtue de blanc.* »

Dans le numéro de l'*Autographe* (1er octobre 1864), entièrement consacré à Charlotte Corday, M. Chéron de Villiers n'émet pas un avis différent sur cette question de costume.

Au résumé, pendant que s'est déroulé le drame, Charlotte a revêtu plusieurs robes, et il faut toutes les considérer comme authentiques : la *brune,* avant le crime ; la *mouchetée,* pendant ; la *blanche,* au moment du jugement[15]. A ces trois vêtements il convient d'ajouter la *chemise rouge*[16], qui fut le costume de l'exécution, la dernière toilette de l' « ange de l'assassinat ».

Pièces et notes justificatives.

1. Voici comment l'apprécie M. A. Casimir-Périer, dont on connaît la pondération, dans un remarquable article sur la jeunesse de Charlotte Corday, paru dans la *Revue des Deux Mondes* (1862) :

« Son nom passera aux âges futurs avec la mémoire d'un acte que l'indignité de la victime ne peut réhabiliter. Jamais aucune cause, si juste, si innocente de toute complicité qu'elle puisse être, ne verra pour le poignard armer ses défenseurs sans un profond dommage de ces principes inflexibles de morale publique que les honnêtes gens de tous les partis ont pour premier devoir et pour intérêt suprême de respecter et de défendre. »

2. « Sa voix enfantine, écrit M. de Ségur (*Les Femmes*, t. III), se trouvait toujours en harmonie avec la simplicité de ses dehors et l'imperturbable sérénité de son visage. »

3. La femme Bertaut, condamnée à mort en 1812 à la suite des émeutes de Montaign et graciée, donnant des détails sur cette émeute à M. Georges Mancel, bibliothécaire de la ville de Caen, fut amenée à parler de Ch. Corday.

Ses paroles furent recueillies textuellement par M. Mancel et consignées sur ses tablettes, le 10 mai 1852.

Cette femme avait alors 76 ans. Voici sa déclaration :

« Charlotte ou Mademoiselle de Corday, *novice* (sic) à « l'abbaye aux Dames, m'a appris pour la première fois à « manier le bloquet à dentelle, lorsque j'avais 6 ans ; elle « était gravée, plutôt grande que petite, et pas belle ; mais « elle avait un air si doux, si doux, qu'avant qu'elle ait « parlé, on l'aimait déjà ; c'était un ange du bon Dieu. » (*Papiers inédits de Vatel*).

On peut rapprocher de ce témoignage cet extrait d'un ouvrage très estimé :

« Une vieille religieuse (de l'abbaye de Ste-Trinité de Caen) qui vit encore (1849) et qui a connu Charlotte, rapporte qu'elle se jeta d'abord avec ferveur dans la dévotion;

mais que déjà elle faisait remarquer un fonds d'orgueil et d'obstination qui lui attirèrent des réprimandes.

« Elle apprit dans la maison à écrire, à faire de la tapisserie, à dessiner, elle parvint à acquérir beaucoup d'habileté dans ce dernier genre de travail et plus tard Charlotte dessina très bien. » (Lairtullier, *Les femmes célèbres de la Révolution*. I, 158.)

4. « La vénération était grande dans le pays pour le nom de Corday, je m'en étais aperçu dans mes nombreuses excursions autour du château.

« Mme Jules de Corday me dit que cela tenait à une sorte de superstition dans le pays.

« Mme de Corday était une Mauvers.

« Sa mère était elle-même une Chézot, et les Chézot descendaient des Bailleul, descendants des rois d'Ecosse.

« Or, le préjugé populaire voulait que les rois eussent le privilège de guérir les écrouelles : on venait donc se faire toucher par Mme de Mauvers et sa sœur. On faisait aussi toucher les enfants qui avaient le *carreau*. » (Extrait d'une lettre à Ch. Vatel, inédite.)

5. La preuve que des doutes peuvent s'élever, c'est que même des contemporains de Charlotte qui l'avaient de leurs propres yeux vue ne pouvaient arriver à s'entendre sur ce point.

« Je me souviens qu'un jour, écrit M. Ratisbonne dans les *Débats*, j'arrivai aux bureaux de rédaction du journal au milieu d'un colloque fort animé dont la vivacité m'étonna un peu, mais que je me gardai bien d'interrompre. Il s'agissait de savoir si *elle* était blonde ou si elle était châtain. Les deux interlocuteurs étaient M. Barrière et le vénérable M. Delécluze. *Elle* était Charlotte Corday, *que tous les deux se rappelaient avoir vue à Paris dans leur enfance.* »

V. également le *Figaro* du 24 août 1858.

6. Mme la marquise de St-Léonard, née de F., âgée de 87 ans, écrivait à Vatel le 11 octobre 1862 :

« Mlle de Corday était grande, sans que sa taille pourtant s'élevât au-dessus de la moyenne ; elle était grasse sans l'être excessivement ; elle était brune et ressemblait au médaillon que voici. Elle se tenait mal, la tête penchée

sur la poitrine, ce qui la faisait regarder en dessous. Mon père lui disait incessamment : « Ma cousine, votre menton s'attachera à votre poitrine, montrez donc vos yeux, ils sont assez beaux pour cela. »

D'une autre lettre, trouvée dans les cartons de Vatel, nous extrayons ce post scriptum, qui confirme ce que nous venons de dire, que Ch. Corday était plutôt de haute stature :

« P. S. — Charlotte Corday était une fort belle femme d'environ 5 pieds 2 pouces anciens ; elle était un peu pâle de figure.

« Il y a un assez grand nombre de portraits de cette fille; mais Mlle de Corday (Mlle Augustine de Corday, propriétaire du château de Glatigny, parente de Charlotte, qui a connu l'original, n'a jamais vu de portrait exact de notre héroïne. »

7. Son véritable nom de baptême était *Marie*.

8. Hauër, officier de la section du Théâtre-Français, avait été appelé au tribunal par ses fonctions de garde national. C'est en voyant la jeune fille que l'idée lui vint de prendre sur un carré de papier avec son mauvais crayon les traits de ce beau modèle. (De Monteyremar, *Ch. de Corday*, p. 115-116). Ce fut bien plus tard qu'aidé de cette esquisse et de ses souvenirs, Hauër composa le portrait qui se voit au musée de Versailles.

Ce portrait fut acheté en 1839, moyennant 600 fr, dix ans après la mort du peintre, par la direction des Musées, aux héritiers de Mme Hauër (*De Monteyremar*, loc. cit., p. 117).

9. Georges Duval, dans ses *Souvenirs de la Terreur*, publiés en 1840, affirme avoir connu Hauër, et avoir vu chez lui non seulement le portrait, mais encore la boucle de cheveux de Charlotte de Corday. « Ce portrait, dit-il, que j'ai *vu*, et que la liste civile a récemment acheté pour le musée de Versailles, ne ressemble aucunement aux autres portraits de Charlotte, qui la représentent avec des cheveux noirs, tandis qu'ils étaient blonds cendrés. » La mèche de ses cheveux, aujourd'hui encore en possession de sa famille, en fait foi. (T. III, c. XXXVIII, p. 357).

10. Chéron de Villiers (p. 55 de son livre sur Ch. Corday)

assure cependant avoir vu une boucle des cheveux de Charlotte chez une certaine madame Forget. Cette dame la tenait du peintre « qui a fait le dernier portrait de Marie de Corday ».

11. Nous pensions avoir épuisé tous les moyens d'investigation, quand l'idée nous vint de nous rendre à la bibliothèque de Versailles, où, nous disait-on, étaient conservés les *papiers de Vatel*. Apprenons à qui, d'aventure, l'ignorerait, que Vatel est l'historiographe accrédité de Charlotte Corday, son cavalier servant, celui qu'on a si bien nommé son amoureux posthume. De son vivant, cet aimable érudit avait collectionné avec ferveur toutes les reliques qui lui rappelaient la vierge martyre, la sainte à qui il avait donné sa foi.

Grâce à l'exquise obligeance de M. Taphanel, qui a la garde de tous ces trésors, il nous a été donné de voir le *Salon de Charlotte Corday*, où sont conservés une foule de souvenirs se rattachant à l'héroïne : son lit de jeune fille, le célèbre portrait d'Hauër, et quantité de miniatures, estampes, etc., qui, dans le silencieux recueillement dont nous étions pénétré, nous ont permis d'évoquer cette mâle physionomie.

Ce pèlerinage terminé, nous avons demandé à voir le *fonds Vatel :* on nous a apporté pas loin d'une trentaine de cartons gonflés de manuscrits, le fruit de près de trente années de recherches laborieuses!

Il fallait faire une sélection : la tâche nous a été rendue facile, aidé que nous étions par M. Taphanel et aussi par M. L. Vicat, dont le concours nous a été, en la circonstance, particulièrement précieux.

12. Les deux lettres qui suivent, extraites du fonds Vatel, montrent quels soins le consciencieux érudit mettait à s'entourer des renseignements, si minimes fussent-ils, qui pouvaient éclairer la biographie de son héroïne.

La première de ces lettres est signée d'un nom bien connu, l'auteur d'Etudes sur Madame Roland qui font autorité, M. Dauban :

Monsieur,

Le perruquier dont je vous avais parlé s'appelle Person. Il habitait rue Descartes, 42. Il s'est retiré aujourd'hui Bar

rière Fontainebleau, près les fortifications. On n'a pu me dire son n°, mais on m'assure que cet homme est fort connu dans le quartier, et qu'il vous sera très facile de le retrouver. Je tiens ce renseignement du perruquier successeur de Person, et je vous le transmets tel quel.

Tout à vous,

DAUBAN.

27 août 1864.

L'autre lettre, qui est d'un personnage moins connu, M. Félix Jubé, n'est pas d'un moindre intérêt :

Paris, 30 7re 1867.

Monsieur,

J'ai eu le regret de ne pouvoir répondre plus tôt à la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Ce n'est qu'hier seulement que j'ai pu avoir la certitude de l'existence de M. *Person, dans toute la plénitude de ses facultés.* Son domicile est toujours le même à la *Maison-Blanche*, en face le bureau de la station de la ligne des omnibus de la Pointe St-Eustache à la Maison-Blanche.

J'aurais voulu pouvoir vous dire, monsieur, que je l'avais vu, et bien heureux de confirmer mes souvenirs à l'égard du fait auquel vous avez bien voulu attacher quelqu'intérêt.

Veuillez agréer, monsieur, etc...

FÉLIX JUBÉ,
rue des Feuillantines, 47.

13. Le poignard de Marat avait un manche en nacre et une lame courbe dont la pointe était relevée ; il pouvait avoir 18 pouces de long, il était muni de deux petits anneaux qui permettaient de suspendre le poignard par une chaîne passée dans les anneaux.

Mlle Marat le donna à M. Bureau fils, d'Argentan. Elle était souvent inquiétée par la police et cachait les armes et autres objets provenant de son frère — elle les déposait chez des amis. *(Lettre de M. Germain à Valel,* du 26 septembre 1862)

14. Lorsque Charlotte arriva de Caen, elle portait le chapeau à forme haute et conique alors à la mode ; c'est ainsi qu'elle se présenta chez Marat. Elle portait également le chapeau noir, haut de forme, à l'audience, ainsi qu'en té-

moigne le premier portrait fait par Hauër au tribunal. Dans la prison, elle fit faire un bonnet, avec lequel elle parut devant le Tribunal révolutionnaire et qu'elle portait encore quand elle monta sur l'échafaud. Cette coiffure, faite à Paris selon la mode du temps, est semblable à celle que portera plus tard Marie-Antoinette sur la fatale charrette. On n'a qu'à se reporter, pour s'en convaincre, au croquis bien connu de David.

Dans le tableau du peintre Scheffer, qui a pourtant visé à faire du réalisme, la coiffure que porte Charlotte (le bonnet) n'est pas conforme à la vérité historique.

Voici ce qu'avait conté à ce propos un témoin oculaire du drame, M. Pourvoyeur, à un libraire de Versailles, M. Salmon, le 30 juin 1868. Nous copions cette note dans le dossier de Vatel.

« M. Pourvoyeur, graveur, m'a dit qu'étant enfant il demeurait rue de l'Ecole-de-Médecine, alors rue des Cordeliers, dans la maison même de Marat qu'il avait assisté à l'arrestation de Ch. C., qu'elle portait un chapeau de forme haute et conique.

Il s'irritait quand il voyait le tableau d'Henri Scheffer, en disant :

« Est-il possible de se tromper ainsi. Charlotte Corday n'avait pas de bonnet au moment de l'arrestation; il est possible que plus tard elle en ait eu un à l'audience, mais à coup sûr elle n'en avait pas chez Marat. »

Il ajoutait que, tandis qu'on l'emmenait, un des assistants avait voulu se jeter sur elle et la maltraiter, mais qu'un autre s'y était opposé »

Pourvoyeur avait d'abord été médecin de la marine, ensuite il reprit la profession de son père et devint graveur; c'est lui qui a gravé le tableau représentant la Revue dans la cour des Tuileries par Napoléon.

15. V. le *Figaro* des 20 et 24 août 1880 (articles d'Ad. Racot).

16 On lit dans le jugement portant arrêt de mort contre Ch. Corday :

« Conformément à l'article 4 du titre premier de la première partie du Code pénal, dont il a été fait lecture, lequel est ainsi conçu :

« Quiconque aura été condamné à mort pour crime d'assassinat, d'incendie ou de poison, sera conduit au lieu de l'exécution revêtu d'une chemise rouge. »

II. Le Prologue du Drame. — Les Amoureux de Charlotte Corday.

La plupart des historiens ont voulu voir dans l'assassinat de Marat un crime passionnel. La vengeance aurait, à les entendre, armé le bras de l'héroïne qui rendait le dictateur de la Convention responsable de la mort d'un de ses amants. Nous disons tout à dessein : *ses* amants, car on lui en a prêté plusieurs, fort à tort, faute de preuves suffisantes pour lui en attribuer un seul avec quelque raison.

Tandis qu'elle était encore au couvent de l'Abbaye-aux-Dames, Ch. Cordây se serait, dit la légende, rencontrée maintes fois avec le jeune Henri de Belzunce, major en second du Régiment de Bourbon-Infanterie, alors en garnison à Caen. Les relations des deux jeunes gens auraient été facilitées par l'abbesse elle-même, dont l'officier était le propre neveu. Peu d'années après, M. de Belzunce était massacré par la populace et son corps était odieusement mutilé. Ce meurtre aurait été le résultat des prédications de Marat dans sa feuille sanglante, l'*Ami du Peuple*.

La vérité historique contrarie, cette fois encore, la légende. L'attentat contre Belzunce fut consommé le 12 août 1789, exactement un mois avant l'apparition du premier numéro de l'*Ami du Peuple*.

L'abbesse de Caen qui n'était, disons-le en passant, qu'une parente éloignée du major Henri de Belzunce, était morte le 3 février 1787, et M. de Belzunce ne vint à Caen qu'au mois d'avril 1789.

Il n'existe, du reste, aucune preuve certaine de la liaison du jeune homme avec Charlotte Corday. Tout nous autorise, au contraire, à penser que la jeune fille, qui s'était distinguée de bonne heure par un républicanisme ardent, n'aurait pas sacrifié sa foi politique à un passager caprice; alors surtout que ce caprice avait pour objet un gentilhomme aussi arrêté dans ses convictions royalistes que l'était M. de Belzunce.

* * *

Il nous sera tout aussi aisé de faire bonne justice de l'opinion, plus ou moins accréditée, qui prête à Charlotte Corday des sentiments d'une particulière tendresse pour le girondin Barbaroux. Sans doute Barbaroux avait des avantages physiques qui avaient pu faire impression sur la jeune fille : ses traits étaient réguliers, ses yeux pleins de feu, sa physionomie, pour tout dire, ne laissait pas d'être séduisante.

Encore ne faudrait-il pas accorder trop de créance à ceux qui nous l'ont dépeint comme un « bellâtre bouffi, commun et essoufflé », à la face « ultra-rubiconde, et passablement bourgeonnée ». Contentons-nous de nous en rapporter à un témoignage désintéressé, celui de son collègue et ami Louvet : Barbaroux, qui avait, à cette époque, 28 ans, jouissait de l'embonpoint d'un homme de 40. Il pouvait réussir à captiver les cœurs, mais dans un monde où les succès étaient faciles. Il menait, du reste, une vie de dissipation et de plaisirs. Il vivait à l'hôtel sous le même toit qu'une peu farouche marquise, qu'on ne connaissait que sous le nom de Zélis ou Zélia, qui se plaisait, malgré les

titres de noblesse les plus authentiques, à afficher des idées très avancées.

Quelque velléité qu'il en eût, Barbaroux n'aurait pas trouvé une occasion discrète de faire sa cour à Mlle de Corday. Dans la petite ville de province qu'était Caen à cette époque, la chose n'eût pas manqué d'être rapidement ébruitée[1].

*
* *

Nous arrêterons-nous davantage à Boisjugan du Maingré, le gentilhomme qui fut fusillé en 1792, comme émigré, les armes à la main?

M. de Boisjugan a pu connaître Charlotte chez sa tante, Mme de Bréthéville, c'est tout ce qu'on saurait affirmer. Qu'il y ait eu un projet de mariage entre les jeunes gens, aucune attestation sérieuse n'est venue le confirmer.

Pour ce qui est de la fable, que nous avions cru imaginée par Lamartine, d'un jeune homme du nom de Franquelin, qui serait allé mourir au Vibraye (Sarthe), de désespoir d'avoir appris la mort de Charlotte, nous en connaissons maintenant l'origine.

C'est M. de la Sicotière, mort depuis quelques années, qui l'a fait le premier connaître; et, selon toutes apparences, c'est sur son récit que le poète aura brodé.

Une vieille domestique, écrit M. de la Sicotière, entra un jour au Mans, dans un riche cabinet de peinture : une copie du tableau d'Henri Scheffer s'y trouvait; à sa vue, la vieille servante s'arrêta, puis rappelant ses souvenirs :

— Voilà Charlotte Corday, dit-elle en montrant la pâle et noble figure de l'héroïne...

— Comment le savez-vous? lui demanda son maître.

Et alors la vieille femme raconta une étrange chose : Vers l'époque où mourut Charlotte Corday, un jeune homme vint habiter Vibraye avec sa mère; il était originaire de Normandie, et portait le nom de Franquelin. Ce jeune homme était en proie à une continuelle mélancolie : on le disait atteint d'une maladie de poitrine, et il ne fut pas longtemps sans mourir.

La vieille femme, qui était jeune alors et qui le servait, le voyait souvent en contemplation devant une miniature, qui ne le quittait pas, ou lisant des lettres qu'il arrosait de ses larmes.

Elle se hasarda un jour à l'interroger.

— Ce portrait, lui répondit-il, est celui d'une femme que j'ai aimée, de Charlotte Corday; ces lettres aussi sont les siennes, et, quand je serai mort, je veux que les lettres et le portrait soient ensevelis avec moi.

Il mourut, et sa dernière volonté fut obéie[2].

Ainsi aurait été emporté dans la tombe le secret de l'amoureux de Charlotte !...

Pardonnons au poète d'avoir idéalisé le témoignage d'une commère qui, grâce à lui, passera peut-être à la postérité.

***

Nous aurions plus d'hésitation à nous prononcer sur le personnage qui va maintenant rentrer en scène.

Quand Charlotte Corday écrit à Barbaroux la veille de son supplice, elle lui recommande de ne pas manquer de faire part de sa lettre au « citoyen Bougon ».

Bougon, c'est Bougon-Longrais, procureur-général syndic du Calvados, magistrat aimable autant que grave, qui avait, dit-on, pénétré assez avant dans l'intimité de Mlle de Corday. Celle-ci lui aurait écrit pas moins d'une vingtaine de lettres, toutes, nous dit-on, relatives à des « sujets de littérature et de politique ».

Cette correspondance, hâtons-nous de l'annoncer, n'a pas été retrouvée. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que la lettre, adressée à Barbaroux par Charlotte, semble n'attester que de l' « amitié » pour Bougon; mais comme elle la savait destinée à être lue par tous les « amis qui en demanderaient communication », elle a bien pu s'observer.

Si, ajoute-t-elle, elle n'a pas écrit directement à Bougon, c'est « qu'elle n'est pas sûre qu'il soit à Evreux », et surtout qu'elle redoute qu'il ne soit trop « affligé de sa mort ». Ce sont, au moins, les motifs qu'elle donne, mais n'en est-il pas d'autres ou plutôt un autre qu'elle n'ose avouer[3]?...

L'examen impartial des faits nous amène à reconnaître que Charlotte Corday a été victime d'une calomnie ; nous verrons bientôt que la passion politique a entraîné ses ennemis dans cette voie jusqu'à l'outrage.

*
* *

Puisque nous en sommes sur le chapitre des *amoureux* de Charlotte, il conviendrait de réserver ce titre à l'homme qui le mériterait le mieux, si tant est qu'on entende ce qualificatif dans le sens le plus restreint.

L'histoire dit qu'un « amour enthousiaste, frénétique, immatériel, comme tout amour sans espoir,

avait suivi Marie de Corday par delà le tombeau. Elle était morte sans avoir pu le soupçonner »[4].

Un jeune Allemand rêveur, délégué à Paris par la ville de Mayence en qualité de député extraordinaire à la Convention, le Dr Adam Lux — il était à la fois docteur en médecine[5] et docteur en philosophie — avait suivi la charrette qui portait Charlotte jusqu'à la place de la Révolution. Il ne s'était arraché du lieu de l'exécution qu'en murmurant ces mots devant la foule étonnée : « ... *Plus grande que Brutus!* »

On a diversement jugé cet acte de fanatisme, et quelques-uns n'ont pas hésité à le mettre sur le compte d'une déviation mentale.

Un ami d'Adam Lux, le Dr Wetekind, écrivait à ce sujet dans une feuille du temps ces lignes significatives :

« Il y a dans les prisons de la Conciergerie un Allemand qui mérite la pitié des patriotes, parce que la tête lui a tourné et qu'il est devenu absolument fou... Une autre circonstance a complété cette folie. Lux aimait beaucoup sa femme et quoiqu'il ait un tempérament extrêmement ardent, il a vécu depuis qu'il est séparé d'elle dans une chasteté sévère. Cette nouvelle situation a augmenté le trouble de ses sens, et la vue de Charlotte Corday, la seule femme qu'il ait peut-être remarquée depuis qu'il est à Paris, ayant fait sur lui une impression physique extrêmement forte, a porté au comble la confusion et la noire mélancolie qui régnaient dans son âme... Son imagination frappée troublait sa raison et il sentait sans raisonner...

Je tiens tous ces faits d'un médecin de Mayence qui connaît Lux, qui plaint son sort et croit qu'il

vaut mieux l'enfermer dans un hôpital jusqu'à sa guérison, ou de le faire passer en Amérique que de le guillotiner[6]. »

Adam Lux protesta avec indignation contre les allégations du Dr Wetekind.

Il écrivit au *Journal de la Montagne* qui enregistra sa réclamation le 26 septembre 1793 : qu'il n'était pas « assez fou pour vouloir vivre » et que c'était faire preuve de sagesse que d'aller au devant de la mort.

On le laissa languir quelque temps aux prisons de la Force[7] et ce n'est que le 14 brumaire (10 octobre) 1793, qu'il comparut devant le tribunal révolutionnaire.

Le même jour, à cinq heures du soir, Adam Lux subissait sa peine sur l'échafaud où avait péri l'objet de son culte.

On rapporte qu'en sortant de la Conciergerie, il s'écria, dans un élan inspiré :

« Enfin, je vais mourir pour Charlotte Corday ![8] »

***

Nous croyons devoir donner à cette place deux lettres qui n'ont jamais été, que nous sachions, livrées à la publicité, et qui nous donnent de curieuses indications sur l'état d'âme de Charlotte Corday, à la veille de son crime.

Ces lettres proviennent du fonds Vatel auquel nous avons déjà fait de si importants emprunts.

La première est adressée par un monsieur ou une dame Rault « à M. Bourgeois, agent-voyer à Argentan ». Elle est datée de Saint-Gervais-les-Sablons (27 janvier 1847) :

« Cette fille avait la tête un peu exaltée, donnant promptement dans tous les extrêmes et embrassant avec chaleur les opinions qui lui plaisaient.

D'abord elle voulut se faire religieuse aux Carmélites, mais son père n'y voulut point consentir, et pour se dédommager de la privation que lui causait le refus de son père, elle vécut dans la maison paternelle comme au couvent, portant l'habit religieux, et suivant autant qu'elle le pouvait les exercices de la communauté où elle voulait entrer.

Plus tard ses idées changèrent. Etant à Caen chez une de ses parentes, madame de Bretheville, elle prit une grande toilette et parut dans les sociétés. Ce fut là qu'elle rencontra quelques Girondins, écouta leurs lamentations et fréquenta le club. Elle les quitta un jour qu'ils avaient dit entr'eux : Qui nous délivrera d'un monstre comme Marat? — Avant peu, dit-elle, vous entendrez parler de moi. Quelques jours après, Marat n'était plus... »

La seconde lettre, beaucoup plus importante, et qui n'a, du moins à notre connaissance, jamais été publiée, est signée de M. Cosnard-Deselosets, qui devait répondre à une demande de renseignements, à lui adressée par l'historiographe de Charlotte Corday. Elle fourmille de détails anecdotiques du plus haut intérêt :

.. ..

« Rien ne pouvait faire prévoir aux amis de Marie de Corday les projets dont l'exécution lui a valu la célébrité.

Toujours bonne, affectueuse, dévouée, ses relations étaient pleines de charme, et on se sentait sympathiquement entraîné vers cette nature impressionnable et vive; son caractère était gai, sa conversation était facile et souvent empreinte d'une certaine ironie.

Marie de Corday lisait beaucoup; et elle parlait avec admiration des républiques d'Athènes, de Sparte et de Rome; placée sur ce terrain, sa conversation s'élevait, elle exprimait le regret de ne pas avoir vécu dans ces temps héroïques; mais elle avait horreur du tribunal révolutionnaire et des républicains de son temps!

Ces questions politiques la passionnaient parfois, et elle s'exprimait alors avec une exaltation qui contrastait étrangement avec son caractère.

Madame Gautier de Villiers m'a mille fois raconté que, dans une de ces conversations politiques, pendant un dîner auquel assistait le général de la Rue (chez Mme de Bréthevillé), elle avait été témoin d'un fait que la fin si tragique de son amie avait gravé dans sa mémoire. Après s'être exprimée avec sa franchise habituelle sur les événements du temps, Marie de Corday, excitée par la contradiction qu'elle trouvait chez son convive, lui avait adressé ces paroles : *Si vous étiez le dernier des républicains, je vous poignarderais!!...* et en même temps elle lui montrait son couteau qu'elle tenait à la main.

J'ai été heureux, monsieur, de vous voir combattre si victorieusement cette thèse, contraire à la vérité et accréditée cependant jusqu'à un certain point — que Marie de Corday avait agi sous l'influence d'un sentiment d'intérêt, que lui inspirait un des réfugiés de Caen, ou voulu venger des affections brisées.

La détermination de Marie de Corday n'a été inspirée par aucune considération de cette nature; et j'ai entendu bien des fois Mme Gautier de Villiers repousser énergiquement cette imputation qu'elle déclarait calomnieuse.

Madame Gautier ajoutait même que, lorsqu'on plaisantait Mlle de Corday sur la question du mariage, elle répondait gaiement *qu'elle ne se marierait jamais, parce qu'aucun homme n'était fait pour être son maître.*

Ces renseignements — émanés d'une amie de cette femme célèbre — devaient, vous le comprenez, inspirer à un jeune homme le plus vif intérêt; — et je me les rappelle d'autant plus fidèlement que, pendant des années, je les ai entendus raconter avec cette parfaite lucidité de souvenir, que Mme Gautier a conservée jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire jusqu'en 1848.

A la suite de ces longues causeries, dans lesquelles elle semblait se complaire, comme tous les vieillards, j'avais à diverses reprises rédigé des notes, que j'ai vainement recherchées, et que j'aurais été heureux de vous adresser : j'aurais d'ailleurs accompli — d'une façon bien inattendue — le vœu que je formais alors dans le seul intérêt de la vérité historique.

Lorsque ma grand'mère parlait du dévouement de Mlle de Corday pour ses amis et de ses démarches en faveur de Mme de Forbin, démarches dont elle avait été témoin — elle ajoutait qu'un jour elle avait voulu l'emmener avec elle à l'Intendance (place Saint-Pierre) où elle allait continuer ses sollicitations près des représentants réfugiés. — Mais l'intérêt de sa famille l'avait arrêtée, disait-elle; elle avait conduit Mlle de Corday *jusqu'à la porte*, et l'avait quittée, en lui disant qu'*elle était seule* et *libre de faire ce qu'elle voulait; mais qu'elle, mère de cinq enfants, ne devait pas risquer de compromettre sa famille.*

Mlle de Corday était du reste accompagnée de Leclerc, domestique de sa cousine.

Ma grand'mère s'entretenait surtout — et avec un intérêt particulier — de ses derniéres entrevues avec Ch. de Corday, et elle les racontait dans leurs moindres détails.

Deux ou trois jours avant son départ de Caen, et dans le but de lui faire ses adieux, Mlle de Corday s'était mise en route pour Verson; elle était accompagnée de la marquise de Fauville, qui remplaçait souvent dans ces promenades Mme de Bretheville, qui se décidait difficilement à quitter son fauteuil.

Mme Gautier, qui allait à Caen le même jour, rencontra à la côte de Bretheville-sur-Odon, ces dames et leur modeste monture; elle les ramena chez elle, où elles passèrent gaiement la journée.

Rien n'annonçait alors chez Mlle de Corday les projets terribles qu'elle avait incontestablement arrêtés; et, quant à son prochain départ, elle l'expliquait, en disant qu'elle *avait un voyage à faire;* elle ajoutait seulement, ce que peut expliquer l'intimité de cette conversation, *qu'elle avait dit à son imbécile de cousine qu'elle allait chez son grand-père...*

On se quitta le soir, en se promettant de se revoir à Caen le lendemain : Mlle de Corday emportait un châle, prêté par Mme Gautier — et lui laissait une écharpe et un éventail qui sont encore entre nos mains.

Le papier vert de l'éventail est complètement enlevé, et il ne reste qu'une monture en bois — sans valeur pour qui ne pensera pas que la main qui faisait jouer ces feuilles légères s'armait quelques jours après du poignard qui tuait Marat.

Le lendemain, chez Mme de Bretheville, se produisit encore un de ces faits qui font réfléchir après coup

La jeune Emélie Gautier tourmentait inutilement sa mère, pour qu'elle lui donnât des boucles d'oreilles, lorsque Mlle de Corday, intervenant dans cette scène de famille, décrocha les *anneaux d'or* qu'elle portait, et les fit accepter à l'enfant, *en lui disant qu'elle en avait d'autres.*

Ce fait qu'expliquait alors le caractère de Charlotte de Corday, bonne et affectueuse pour ceux qui l'entouraient, apparaissait à Mme Gautier de Villiers, dans ses souvenirs, comme la preuve de cette détermination que rien ne révélait extérieurement, comme une disposition dernière qui devance la mort.

Rien du reste — *je ne peux trop vous le répéter,* sur la foi de ces souvenirs certains — ne ressemblait dans ces derniers adieux à une émotion ou à une faiblesse; rien ne semblait troubler le calme habituel de cette jeune fille.

Vous vous êtes occupé, monsieur, avec un soin trop minutieux de cette procédure historique, pour ne pas me pardonner ces détails déjà trop longs, qui, sans votre envoi spontané, ne seraient probablement jamais sortis du cercle de nos intimes, dans lequel ils ont été renfermés jusqu'ici.

J'ajouterai cependant encore quelques lignes relativement au portrait de Marie-Charlotte de Corday.

D'après les souvenirs que je traduis, elle était grande et forte, ce qui n'excluait pas la distinction : ses traits étaient irréguliers, mais elle avait un teint *admirable:* — je conserve ce mot à dessein — ses cheveux étaient châtain-clair; elle avait les yeux bleus — et très expressifs; ses mains étaient *très fortes.*

Mme Gautier de Villiers, qui n'a jamais vu Paris, ne connaissait pas le portrait d'Hafner; mais elle déclarait que les portraits qu'on avait répandus n'étaient pas ressemblants... »

COSNARD-DESCLOSETS.

Notes et Eclaircissements.

1. Il n'est pas douteux que Charlotte eut plusieurs entrevues avec Barbaroux, mais ces entrevues ont eu lieu devant témoins, presque en public (il y avait toujours grande affluence dans les salons de l'Intendance).

Les premières entrevues auraient eu lieu vers le 20 juin ; Barbaroux était à Caen depuis le 15.

Huit ou dix jours après, Charlotte Corday se présentait de nouveau à l'Intendance où étaient les députés réfugiés. Cette seconde entrevue peut se placer du 28 au 30 juin.

La troisième eut lieu le 7 juillet 1793 : la date en est écrite de la main même de Charlotte dans sa lettre à Barbaroux.

« La pensée de frapper Marat était conçue depuis le 2 juin, mais le moment de l'exécution n'était pas encore arrêté dans son esprit ; elle déclare elle-même que *ce qui la décida tout à fait, ce fut le courage avec lequel les volontaires s'enrôlèrent après la revue du 7 juillet...* une grande revue de la garde nationale de Caen avait été passée sur le cours dit de la Reine par le général Winpfen et à la suite un bataillon de volontaires devait être formé pour rejoindre à Evreux l'armée fédéraliste. » *Dossiers du procès criminel de Charlotte Corday devant le tribunal révolutionnaire,* par C. Vatel, avocat, 1861.

2. *La Mosaïque de l'Ouest et du Centre,* t. II, 1845-46, p. 365.

3. « Je suis convaincu que si Charlotte de Corday a *distingué,* a préféré quelqu'un, ce n'est ni Belzunce, ni Barbaroux, ni Boisjugan de Mingré, ni tout autre, mais seulement Bougon-Longrais. Encore n'irais-je pas au delà de la nuance d'une sympathie affectueuse. » Vatel, *Bibliographie dramatique de Charlotte de Corday*, t. I, CCXI.

Dans la lettre si connue, écrite par Ch. Corday à Barbaroux de sa prison, il est question du citoyen Bougon (Bougon-Longrais), à qui l'héroïque fille envoie un souvenir dans ce moment suprême.

Cette lettre étant destinée, dans la pensée de Ch. Corday,

à être publiée, on comprend la réserve avec laquelle elle s'exprimait, mais il était aisé de lire entre les lignes que Bougon était loin de lui être indifférent.

Il est, du reste, prouvé aujourd'hui que Charlotte avait été en relations épistolaires assez suivies avec Bougon-Longrais, lequel possédait une vingtaine de lettres de son amie, au moment où il fut mis en état d'arrestation, à Rennes.

Il n'est pas moins certain, si l'on s'en rapporte au texte d'une lettre adressée par le même Bougon à sa mère, le 5 janvier 1794, et publiée pour la première fois par Vatel (*ouvrage cité*, CCXIII à CCXV), que Bougon-Longrais avait pour Charlotte plus que de l'amitié, mais une affection réelle. Ces sentiments ont-ils été partagés par Charlotte ? On en aura peut-être la preuve le jour où l'on aura retrouvé une lettre vendue aux enchères en 1868, à Londres, et adressée par Ch. Corday à Bougon-Longrais (*l'homme qu'elle aimait à Caen*, disait le catalogue).

Tout ce que nous savons, c'est que cette lettre provenait de la collection de sir Henri Nottingham.

4. Chéron de Villiers, *Marie-Anne-Charlotte de Corday* p. 429.

5. Il n'avait pas exercé la médecine par suite d'une aversion marquée pour les études anatomiques, auxquelles répugnait sa nature délicate.

6. *Revue moderne*, 1866, t. 39, p. 126-127.

Il n'est pas inutile de noter qu'une des filles d'Adam Lux se suicida.

7. Nous avons découvert aux Archives Nationales cette lettre que nous avons tout lieu de croire inédite :

Lettre d'Adam Lux au citoyen Fougauld *(sic)*
Juge du Tribunal Révolutionnaire.

Aux prisons de l'hôtel
de Force le 20 sept. 1793.

Citoyen,

Je ne l'ignore pas que c'est une immensité des travaux qui vous occupe. Mais étant aux prisons depuis deux mois

j'ai l'honneur de vous faire résouvenir de moi, en vous priant de décider s'il y a lieu d'accusation contre moi et d'accélérer mon jugement.

Adam Lux
Député ext. de Mayence.

8. Chéron de Villiers, *loc. cit.*, p 423.

III. L'Epilogue du Drame. — Le Soufflet de Charlotte Corday.

L'exécuteur des jugements du tribunal révolutionnaire, le bourreau Sanson, a conté dans ses *Mémoires* les moindres incidents du drame qui eut son épilogue sur la place de la Révolution.

En sortant de son cabinet, Fouquier-Tinville rencontre Sanson : — « Tu es encore là ? » lui demande-t-il sur un ton gros de menaces. Et comme le bourreau réplique qu'il attend les ordres de l'accusateur public, celui-ci signe à la hâte l'arrêt de mort. La formule est, au reste, tout imprimée ; il ne reste qu'à en remplir les blancs.

Sur ces entrefaites, survient le greffier en chef, porteur de la minute et de la copie du jugement.

Il se rend, suivi de Sanson, à la Conciergerie.

Le portier de la prison, le citoyen Richard, s'offre à les conduire au cachot de la condamnée. Les huissiers du tribunal pénètrent les premiers ; le bourreau attend à la porte. Son tour vient d'entrer.

Quand Charlotte l'aperçoit, tenant dans ses mains une paire de ciseaux et la chemise rouge, elle ne laisse échapper que cette exclamation : « Quoi, déjà ! »

Tandis qu'elle fait signe d'attendre — elle achève le billet[1] destiné au défenseur qu'elle a choisi, Doulcet de Pontécoulant — l'un des huissiers donne lecture du jugement.

Cette formalité accomplie, Charlotte enlève son bonnet, et se place commodément sur une chaise.

Avant que le bourreau ait commencé son travail, Charlotte a pris les ciseaux et a coupé elle-même une mèche de ses beaux cheveux[2] : elle est destinée au peintre Haüer, qui vient de terminer son croquis. Cela fait, elle se livre, sans plus de résistance, à Sanson, qui achève sa funèbre besogne. Celui-ci passe la chemise rouge[3] prescrite par la loi, puis se met en devoir d'attacher les mains de la condamnée.

Les liens qui ont lié ses poignets, lors de l'arrestation, l'ont à ce point serré qu'elle porte encore les traces de cette constriction.

Montrant cette empreinte au bourreau, elle lui dit ces mots :

« S'il vous était indifférent de me faire moins souffrir avant de me faire mourir, je vous prierais de permettre que je rattache mes manches ou que je mette des gants sous les liens que vous me préparez[4]. »

*
* *

La charrette, qui conduit au lieu de l'exécution, stationne dans la cour de la prison. Charlotte y monte, et après elle Sanson.

Malgré l'invitation que lui fait le bourreau de s'asseoir sur une chaise, la condamnée reste fièrement debout, bravant les insultes de la populace qui hurle des cris de mort.

Les clameurs de la foule se mêlent au bruit du tonnerre : à cet instant même un violent orage éclate sur Paris.

Pendant tout le trajet, le calme de Charlotte ne s'est pas démenti. Nous avons à cet égard un

témoignage formel, celui du médecin Cabanis, qui nous a transmis, en ces termes, son impression, ou plutôt celle de témoins oculaires dont il a reçu les confidences : « Je n'ai point assisté, dit Cabanis, à l'exécution de Charlotte Corday, ni à aucune autre, mes regards ne peuvent soutenir ce spectacle ; mais plusieurs personnes de ma connaissance ont suivi, depuis la Conciergerie jusqu'à l'échafaud, la charrette qui conduisait cette femme, si intéressante, malgré les maux affreux dont elle a été la cause, ou du moins dont elle a donné le signal.

Elles ont été témoins de son calme admirable pendant la route, et de la majesté de son dernier moment. Un médecin de mes amis ne l'a pas perdue de vue une seule minute. Il m'a dit que sa sérénité grave et simple avait toujours été la même; qu'au pied de l'échafaud elle avait légèrement pâli; mais que bientôt son beau visage avait repris encore plus d'éclat. »

*
* *

Sanson cherche vainement à dissimuler la guillotine. Poussée par un mouvement de curiosité féminine, Charlotte s'est penchée en avant ; à la vue de l'instrument, elle n'a pu se défendre d'un tressaillement. Il n'y paraît plus quand elle a gravi les degrés de l'échafaud, et qu'elle est parvenue sur la plate-forme.

Sanson vient d'enlever brusquement le fichu qui recouvre ses épaules et met le col à découvert : un accès subit de pudeur empourpre ses joues. Elle salue gracieusement le peuple qui entoure la sinistre machine. Elle essaie de prononcer quelques paroles; on ne lui en donne pas le temps. Elle est poussée vers la bascule, la planche s'a-

baisse, le couperet tombe, la tête roule sur le sol. C'est alors qu'un des valets de Sanson, « un charpentier maratiste », au dire de Michelet, le sieur Legros, saisissant entre ses mains le chef décapité de Charlotte Corday, frappe la tête d'un soufflet[5].

« Le visage de la victime, qui jusqu'alors était pâle, n'eut pas plutôt reçu le soufflet que l'homme sanguinaire lui appliqua, écrit le médecin Süe[6], que ses deux joues rougirent sensiblement. Tous les spectateurs furent frappés de ce changement de couleur et demandèrent aussitôt, en faisant entendre de bruyants murmures, vengeance de cette lâche et atroce barbarie.

On ne dira pas que cette rougeur était l'effet du soufflet, car on a beau frapper de cette manière les joues des cadavres immédiatement après la mort, elles ne se colorent jamais; d'ailleurs ce soufflet ne fut donné que sur une joue, et on a remarqué que celle du côté opposé s'est également colorée; ce seul fait prouve évidemment qu'après la décollation il y a indubitablement encore dans le cerveau un reste de jugement et dans les nerfs un reste de sensibilité[7]. »

*
* *

L'opinion de Süe mérite qu'on s'y arrête, car ce physiologiste jouissait, en son temps, d'un grand crédit dans le monde scientifique. Elle fit d'autant plus sensation à l'époque qu'elle venait à l'appui des doctrines émises par un savant allemand, Sœmmering, sur le même sujet : Sœmmering, et après lui, Œlsner, son traducteur, n'hésitait pas à dire que la conscience des sentiments subsistait après le supplice.

« Le sentiment, la personnalité, le *moi*, écrivait-il dans une lettre adressée de Francfort au directeur du *Magasin encyclopédique*, restent vivants pendant quelques temps, et ressentent l'arrière-douleur dont le col est affecté. » Et il invoquait à ce propos les autorités de Haller, Weicard, célèbre médecin d'Allemagne, « qui avait vu se mouvoir les lèvres d'un homme dont la tête était abattue; de Leveling, « qui a fait l'expérience d'irriter la partie de la moelle épinière adhérente à la tête et qui assure que les convulsions de la tête ont été horribles ».

Cabanis[8], qui prit part à ce tournoi scientifique, tout en exprimant les plus grandes réserves sur le fait lui-même, n'hésitait pas à déclarer qu'une personne guillotinée « ne souffre ni dans les membres, ni dans la tête : que sa mort est rapide comme le coup qui la frappe; et que si l'on remarque dans les muscles des bras, des jambes et de la face, certains mouvements ou réguliers, ou convulsifs, ils ne prouvent ni douleur, ni sensibilité; qu'ils dépendent seulement d'un reste de faculté vitale que la mort de l'individu, la destruction du *moi*, n'anéantit pas sur-le-champ dans ces muscles et dans leurs nerfs. »

*
* *

Le Dr Léveillé, alors chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, réfutant Süe et Sœmmering, se ralliait délibérément à l'opinion de Cabanis :

« La figure de Ch. Corday a rougi! s'écriait-il. Je n'en crois rien. Je veux bien encore admettre la possibilité de cette rougeur. Si j'en cherche la cause, elle se présente d'elle-même, et me paraît purement mécanique. En effet, cette tête conservait,

je ne dis pas sa *force vitale*, mais bien sa *chaleur vitale;* car il faut avoir soin de distinguer l'une et l'autre manière de s'exprimer. Le sang encore fluide et contenu dans les plus petits vaisseaux capillaires, s'écoule librement, lorsque tout à coup son cours est interrompu par l'impression violente de la main. Cet atroce procédé a rapproché les parois des vaisseaux ; le sang venant de la partie supérieure n'a pu passer au-dessous de l'endroit comprimé : il s'est amassé au-dessus en assez grande quantité pour produire une petite rougeur que M. Süe attribue faussement, je crois, à un reste de *jugement* et de *sensibilité*. L'autre côté, ajoute-t-il, à rougi. Oh! pour le coup, c'est pousser trop loin l'observation! qu'il me soit encore permis de nier ce dernier fait. Je ne le crois pas plus que le premier, que j'ai peut-être eu tort de chercher à expliquer[9]. »

*
* *

Ce qui paraîtra plus extraordinaire, c'est qu'on discuta sérieusement dans certains milieux, si la figure avait rougi de *douleur* ou *d'indignation*. Ainsi du moins l'atteste un contemporain[10]...

« ... C'est un fait depuis longtemps reçu que le bourreau donna un soufflet à la tête de Charlotte, pendant qu'il l'offrait aux regards des gens du peuple, et qu'on vit cette tête rougir, les uns disent de douleur, les autres d'indignation ; on n'est pas bien d'accord là-dessus. Moi qui étais à l'entrée de l'avenue des Champs-Elysées, et par conséquent à peu de distance de l'échafaud, je n'ai pas vu cela. Prenez bien garde que je ne nie pas le fait ; je dis simplement que je ne l'ai pas vu.

J'ajoute qu'aucun de mes voisins ne le vit non plus, et que ce ne fut que quelques jours après que ce bruit circula dans Paris. J'ignore qui l'a inventé, ou si vous l'aimez mieux, qui l'a raconté le premier. Quant à la rougeur de la face occasionnée par la *douleur* ou l'*indignation*, je laisse aux physiologistes à décider jusqu'à quel point une tête séparée du tronc peut éprouver le sentiment physique de la *douleur*, et, ce qui serait plus extraordinaire encore, le sentiment moral de l'*indignation!*

Ce que je dis là, au surplus, n'empêchera pas que ce soufflet ne demeure consigné dans l'histoire comme un fait authentique, mais ma remarque n'en subsiste pas moins[11]... »

On avait accusé Sanson de s'être rendu coupable de ce sacrilège; mais Sanson s'empressa de le démentir dans une lettre qui fut rendue publique par la voie des journaux. Il mit le prétendu soufflet sur le compte de l'un des charpentiers qui avaient dressé l'échafaud.

Malgré la protestation du bourreau, on vit, après le 9 thermidor, étalée sur tous les quais une gravure représentant ce pauvre Sanson tenant d'une main la tête de Charlotte Corday, et la souffletant de l'autre!

Quelque effort qu'il ait tenté pour sa justification, la mémoire de Sanson restera longtemps souillée de cette tache.

Au surplus, il importe peu : cet acte infâme ne saurait rien ajouter à sa triste notoriété[12].

Pièces et Notes justificatives.

1. Dans ce billet, elle traitait bien injustement Doulcet de Pontécoulant de lâche, parce qu'il n'avait pas répondu à sa demande. Il a été prouvé depuis qu'il n'avait reçu la requête de Charlotte que quatre jours après l'exécution.

2. Les cheveux, coupés par Sanson, furent remis par Charlotte Corday au concierge de la prison, en souvenir de ses bons soins.

3. On lit au t. II du *Nouveau Paris*, de Mercier, au chapitre 53 : « Lorsqu'on eut forgé les conspirations des prisons, à dessein de tuer un plus grand nombre, on appela les victimes *les cardinaux*, parce qu'ils avaient la chemise rouge. On la vit sur le corps modeste et voluptueux de Charlotte Corday; et c'est en souvenir de cette femme courageuse que plusieurs personnes de son sexe ont porté et portent encore le schall rouge. »

4. Rapportés par un témoin oculaire, Harmand (de la Meuse).

5. Couët-Gironville dit que le valet du bourreau, Legros, donna à Charlotte « deux ou trois soufflets ».
D'autres historiens ont dit que Charlotte avait reçu *plusieurs* soufflets, sans en spécifier le nombre.

6. Le grand-père du romancier.

7. *Magasin encyclopédique*, tome IV, p. 170.

8. Un autre médecin, qui eut son heure de notoriété, prit également part à la discussion : en 1796, le médecin Gastellier écrivait sa *Dissertation sur le Supplice de la Guillotine* (Sens, an IV, 1796, in-8°). Il aurait lui-même subi le supplice qu'il avait si bien décrit, le 17 thermidor, sans la mort de Robespierre, survenue bien opportunément le 9.

9. Une chose qui surprend, c'est le silence de Guillotin.

Nulle part, on ne trouve de lui aucun écrit indiquant qu'il ait pris part à cette controverse. Pourtant il s'agissait de son invention ou plutôt des conséquences de son invention, et l'on se demande pourquoi il n'intervient pas. Comment expliquer son silence? Devra-t-on croire qu'il était tombé dans un tel affaissement physique et moral qu'il se désintéressait des événements les plus graves qui se déroulaient sous ses yeux?

10. G. Duval, *Souvenirs de la Terreur*, Paris, Werdet, éditeur, 1842.

11. « Peut-être n'était-ce, comme le suppose M. Michelet, que le reflet du soleil qui produisit en cet instant un effet d'optique extraordinaire; ou bien faut-il admettre une version que je trouve dans une lettre, relative à ce fait étrange, écrite le lendemain de la mort de Mlle de Corday par une personne qui ignorait évidemment ce détail légendaire : « Le bourreau avait les mains pleines de sang; il en laissa l'empreinte sur les joues de la suppliciée. » Chéron de Villiers, *Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont*, p. 407-408.

12. La lettre inédite de Sergent-Marceau, publiée ci-après, que nous devons à l'obligeance de M. Bégis, montre bien que l'acte du bourreau n'avait pas reçu l'approbation générale.

Sergent au Président du Tribunal criminel extraordidinaire séant au Palais le 15 juillet 1793 an 2e de la République

Citoyen,

Chès les peuples anciens qui se sont distingués par une sage législation, les criminels condamnés au suplice, devenaient respectables au moment où ils subissaient les peines prononcées par la loi. Les Anglais nos voisins qui nous ont donné des exemples à suivre dans la législation criminelle, ont interdit à l'exécuteur la faculté de poser la main sur l'homme condamné qu'on lui livre. La Philosophie l'humanité leur a dit que celui qui par la perte de sa vie allait donner à la société un grand exemple du respect dû aux lois, devenait alors un être malheureusement sacré. Le Peuple de Paris *qu'on calomnie tant* a bien aussi ce caractère et si un sentiment quelconque l'attire aux tribu-

naux ou sur le passage des criminels, ou au pied de l'échaffaud, un silence majestueux qui n'est interrompu que par le cri de *vive la République*, à l'instant où il voit tomber la tête d'un conspirateur, annonce bien qu'il sait respecter l'être que la loi va frapper. Conservons-lui cette sensibilité qui l'honore; car c'est pour la ménager que les législateurs ont aboli la torture et les suplices affreux de la Roue et des Bûchers.

Mais hier celui qui est chargé de la douloureuse fonction d'exécuter vos jugements se livra en présence du peuple à des excès répréhensibles sur les restes du monstre qui a arraché la vie à un des représentants de la nation française. Le peuple avait vu passer, avait conduit cette femme jusqu'à l'échaffaud, sans insulter à ses derniers moments. Il applaudissait intérieurement au jugement qui lui réservait la peine due à son forfait, et plus son indignation contre cette malheureuse était légitime et forte, plus son attitude sa contenance tranquille le rendait fier et généreux. Il a encore déjoué ses ennemis en ce moment par la noblesse de sa conduite. Pourquoi le citoyen chargé de l'exécution de la loi s'est-il permis de le provoquer à des excès, en ajoutant au suplice des outrages qu'on ne peut lui pardonner. Peuple magnanime! tu ne veux que justice sévère, point de pardon, point de grâces aux traîtres, à leurs complices, mais tu ne veux point de vengeances qui l'aviliraient.

La vengeance est le partage des âmes faibles et féroces et tu es invincible et bon!

Je demande au Tribunal qu'il répare l'outrage fait à la nature, à la philosophie, par celui des exécuteurs qui conformément à la loi, a montré au peuple la tête de la fille Corday, mais qui s'est permis de la couvrir de soufflets.

Cette action, qui serait repoussante de la part d'un autre citoyen, a paru criminelle à beaucoup dans celui qui doit exécuter religieusement vos jugements et la loi. Je demande donc qu'il soit censuré en présence du peuple à l'une de vos audiences et que vous lui enjoigniez d'être plus circonspect.

Votre concitoyen

SERGENT

député à la C^ne N^le.

IV. L'Autopsie de Ch. Corday.

On a vu par quelles insinuations on a tenté de salir la mémoire de Charlotte Corday. Nous ne plaidons en aucune façon les circonstances atténuantes pour le crime qu'elle a commis et qui, à notre jugement, est sans excuse, mais nous professons trop le culte de la vérité historique pour ne pas lui sacrifier nos plus justes préventions.

Au lendemain de l'exécution de Charlotte Corday, les bruits les plus étranges avaient circulé. On ne se contentait plus de prêter à l'héroïne toute une série d'amants, on lançait contre elle les allégations les plus odieuses.

Nous en trouvons un écho dans le numéro d'un journal du temps, *les Affiches et Annonces et Avis divers*, publié à Caen, qui reproduisait une lettre adressée de Paris le 16 juillet, la veille même du supplice.

Le court extrait qui suit suffira à en donner le ton :

« Comme elle (Ch. Corday) présume sans doute que les forces départementales se réuniront sous Paris avant un mois, et que si sa tête n'expire pas sous le fatal couteau, elle conservera ses jours, ou plutôt comme elle ne veut pas que ses bourreaux immolent à leur vengeance jusqu'au *fruit qu'elle porte dans son sein, elle vient de déclarer qu'elle est enceinte de 4 mois...* »

Or, selon toute apparence, l'infortunée était vierge! Nous disons : selon toute apparence, car une

pièce décisive, qui trancherait le débat, nous manque : le procès-verbal d'autopsie a échappé jusqu'à présent à toutes les recherches et, à défaut de cette pièce, on n'aura toujours que des présomptions. Tout ce que nous savons de plus précis, c'est que, d'après un biographe[1] contemporain, le corps de Charlotte aurait été transporté dans l'un des hospices de Paris — peut-être la Charité — pour y être soumis à l'autopsie.

Deux médecins furent commis aux constatations. Le procès-verbal qu'ils ont rédigé existait, il y a quelques années, dans une collection curieuse appartenant à un médecin distingué[2]. On ignore ce qu'il est devenu depuis.

*
* *

Nous avons vainement fouillé les papiers laissés par Vatel, le biographe le plus complet de Charlotte Corday, sans y découvrir le précieux document. A défaut de cette pièce, capitale, il est vrai, voici ce que nous avons découvert.

Sous la rubrique : *Iconographie*, nous avons trouvé décrit un dessin, représentant : *Charlotte Corday après le supplice*, 17 juillet 1793, *une réunion de médecins attestant sa virginité ; N. fecit (sic)*. Suit la description du dessin :

« Le corps, étendu sur une planche, est soutenu « par deux chevalets bas. La tête a été rapprochée « du tronc ; les bras pendent à terre ; le cadavre est « encore vêtu d'une robe blanche dont la partie su- « périeure est ensanglantée. Un personnage qui « tient d'une main une torche et de l'autre un ins- « trument (une sorte de spéculum ?) semble dépouil- « ler Charlotte de ses vêtements. Quatre autres se « baissent et examinent avec attention. A la tête se

« trouvent deux individus, dont l'un paraît avoir « une ceinture tricolore ; l'autre étend les mains « comme s'il disait : Voici le corps, voyez. »

Il se pourrait que le peintre ait voulu indiquer là deux membres de la municipalité, tandis que les autres personnages seraient les médecins.

Ils portent tous des chapeaux tricornes, des habits à revers et à larges basques, et des bottes à revers.

Il y a à ce dessin un pendant qui représente la toilette.

Ce dessin est évidemment du même auteur que le précédent; malheureusement il est aussi anonyme. »

Il faut ajouter à ce témoignage iconographique les documents imprimés, à la vérité peu concluants.

Harmand (de la Meuse), dans ses *Anecdotes sur la Révolution*[3], écrit cette phrase mémorable : « Les médecins ont cru trouver dans le physique de Mlle Ch. Corday une cause toute particulière de l'exaltation qui était nécessaire et qui l'a portée à commettre un meurtre. Cette cause physique s'appelle *sagesse morale.* » (?)

Restif de la Bretonne, si avide de ces sortes de détails, n'a garde de manquer cette occasion d'y aller voir : « Le monstre fut une fille, vertueuse de la vertu des femmes, c'est-à-dire *chaste.* »

*
* *

On a écrit que le peintre David avait tenu à s'assurer de la virginité de Charlotte Corday. Le fait se trouve pour la première fois consigné dans ce passage, extrait de l'*Almanach des gens de bien*[4] : « Lorsqu'elle eut été exécutée, David, membre de

la Convention nationale, accompagné de quelques-uns de ses collègues et d'un chirurgien, fit la visite du cadavre de cette malheureuse fille, croyant y trouver des traces de libertinage : mais il fut trompé dans son espoir, il se convainquit qu'elle était vierge[5]. »

Un autre ouvrage, paru vers la même époque[6], reproduit à peu près dans les mêmes termes, une version analogue :

« Elle répond à tous, même à Fouquier-Tinville, qui lui demande ironiquement, au milieu des débats, combien elle a fait d'enfants[7] : « Je vous ai déjà dit, répond-elle en rougissant, que je n'avais jamais été mariée...

« Des sacrilèges ont voulu s'en convaincre ; ils ont cherché dans ses restes. Elle était vierge!... »

Aucun des témoins cités ne saurait être suspecté d'indulgente partialité pour Charlotte Corday. Presque tous comptent parmi les partisans et même les admirateurs les plus fanatiques de Marat. Cette seule particularité ne nous autoriserait-elle pas à accorder à des conjectures l'autorité de documents plus probants?

Notes et Pièces justificatives.

1 M. Caille, avocat à la Cour royale de Paris, né à Caen le 2 avril 1767, fils de l'avocat Caille des Fontaines.

2. Chéron de Villiers, loc. cit. p. 411. L'ouvrage de Chéron de Villiers est de 1865.

3. Ce livre n'a été publié qu'en 1824 et il n'offre aucune garantie d'exactitude. (Note de M. Vatel.)

4. A Paris, chez Pichard, libraire, rue de Thionville, vis-à-vis de la rue Christine. — Calendrier pour l'an de grâce 1795, an III. *Anecdotes pour servir à l'histoire des hommes et des événements de ces derniers temps*, p. 35.

5. Nous avons trouvé dans les papiers de Vatel cette note que nous transcrivons sans y rien changer :

Tradition conservée parmi les élèves de David, attestée par l'anecdote de M. Deleseluze (des *Débats*) :

« M. Deleseluze a toujours mis en doute que Ch. Corday fût blonde, et il en donnait pour preuve la visite, faite sur son corps par les élèves de l'atelier de David qui, en recherchant si elle était restée vierge, auraient remarqué et rapporté que le système pileux était chez elle d'un noir très prononcé. »

6. Les *Portraits des personnages célèbres de la Révolution*, par Francis Bonneville, avec *Tableau historique et Notice de P. Quenard*, l'un des représentants de la Commune en 1789 et 1790. Paris, chez l'auteur, rue du Théâtre-Français, 1796, an IVe de la République. Volume II, 45e portrait. Voir également : Mathon de la Varenne, *Les Crimes de Marat*, an III, p. 122.

7. Cette question n'est pas relatée dans l'interrogatoire; elle a pu n'être pas reproduite à raison de sa nature, mais on trouve le fait que Charlotte aurait eu des enfants énoncé dans les journaux du temps. (Note de M. Vatel.)

V. Le Crâne de Charlotte Corday.

Les historiens s'accordent généralement sur le lieu de sépulture de Charlotte Corday.

Après l'exécution, le corps de la vierge normande aurait été transporté au cimetière de la Madeleine, situé rue d'Anjou-Saint-Honoré. On déposa ses restes dans la fosse n° 5, entre celle portant le n° 4, qui contenait les cendres du roi, et celle, désignée sous le n° 6, qui ne devait pas tarder à recevoir celui qui fut le duc d'Orléans.

Bien que tout le quartier fut infecté par la putréfaction des corps enterrés, M. Descloseaux, devenu propriétaire du terrain, ne put obtenir la fermeture du cimetière de la Madeleine que le 2 février 1794. La plupart des corps furent transportés à Mousseau (*sic*) et l'ancien cimetière transformé en jardin anglais [1].

M. Descloseaux avait eu soin de marquer par des croix et même par des grilles les tombes des plus nobles victimes de la Révolution [2].

Chéron de Villiers, qui a consacré un volume des plus compacts à la biographie de Charlotte Corday, assure que ce n'est qu'en 1804 que M. Descloseaux fit planter une croix sur la tombe de la jeune fille, et que ses restes furent exhumés et transportés au cimetière de Montparnasse en 1815 [3].

C'est une première erreur que nous relevons dans le travail, pourtant très fouillé, à qui nous reconnaissons avoir fait, non sans les avoir contrôlés, quelques rares emprunts. Mais pour plus de sécuri-

té, nous avons tenu à nous assurer auprès du conservateur même du cimetière de Montparnasse si le fait avancé par M. de Villiers était exact et c'est sa réponse textuelle que nous transcrivons.

« Nos registres n'indiquent en aucune façon que Charlotte Corday ait trouvé, à un moment donné, asile dans le cimetière dont j'ai la garde — nous a répondu l'obligeant conservateur. Voyez, au surplus, M. Cafford, chef du service des inhumations de la Ville, qui vous renseignera avec plus de certitude. »

*
* *

— « Les corps des suppliciés de la place de la Révolution, répond à notre question ce distingué fonctionnaire, étaient inhumés au cimetière de la Madeleine. Il est très probable que c'est là qu'a été inhumée Charlotte Corday. Jusqu'à quelle époque y est-elle restée, je ne saurais vous l'apprendre. En tout cas, elle n'a pu être transportée à Montparnasse en 1815, comme l'a écrit Chéron de Villiers, puisque le cimetière Montparnasse n'a été ouvert qu'en 1824. »

— « Et que pensez-vous de cette autre assertion de Chéron de Villiers, répliquons-nous, en citant à M. Cafford cette phrase du livre précité : « La famille Saint-Albin, attachée par des liens de parenté à la famille de Corday, obtint la permission de rester dépositaire du crâne de la malheureuse victime. »

— « Sur ce point, nous répond M. Cafford, je serai moins affirmatif que sur le premier. Si l'autopsie a eu lieu, comme vous dites en avoir les preuves[1], il est fort possible qu'une quelconque des parties du corps ait été distraite, mais, encore une fois, je ne saurais vous fournir à cet égard même l'indice le plus vague. »

Ce que ne pouvait nous dire l'honorable M. Cafford, d'autres sans doute nous l'apprendraient : ainsi présumions-nous que le détenteur du crâne de Charlotte Corday s'empresserait de dissiper nos incertitudes. Mais le possesseur actuel de la relique, Monsieur le prince Roland Bonaparte, n'est pas d'un abord aisé, et malgré lettres et visites multipliées, nous n'avons pu réussir à le joindre.

Ce que nous désirions obtenir du prince Roland, ce n'était pas seulement la faveur de tenir quelques instants dans nos mains le crâne historique dont il est le légitime possesseur : la pièce sans doute ne doit pas manquer d'intérêt ; mais, depuis qu'elle a figuré, dans la section d'anthropologie, à l'exposition rétrospective des arts libéraux en 1889, elle est connue dans ses moindres détails. Des savants, tels que MM. Topinard, Lombroso, Bénédikt, l'ont étudiée, palpée, mensurée sur toutes ses faces, et il est facile de retrouver l'écho de la discussion, à laquelle a donné lieu ce débris anatomique, dans les recueils scientifiques [5].

Ce qui nous importait davantage, et ce que nous aurions surtout demandé à M. le prince Roland Bonaparte de nous communiquer, c'étaient les certificats qui établissaient indiscutablement, a-t-on prétendu [6], l'authenticité de la pièce.

M. le prince Roland, plutôt que de nous accueillir, nous a fait répondre par son secrétaire qu'il tenait la relique de M. George Duruy, et que, si celui-ci consentait à nous en conter l'histoire, il ne voyait, pour sa part, aucune objection à y faire.

*
* *

M. George Duruy s'est mis [7], avec un empresse-

ment dont nous lui gardons reconnaissance, à notre disposition et n'a éprouvé aucun embarras à nous dire son sentiment sur la relique qu'il a cédée, sans en éprouver trop de regret, à l'altesse qui s'en montre si fière.

« Je vous préviens, nous dit de suite notre très aimable interlocuteur, qu'en matière d'histoire ma grande, ma seule préoccupation — et vous qui êtes historien, vous me comprendrez de reste — c'est la recherche de la vérité, et pour la faire éclater je ne crains pas de tout sacrifier à mes convictions, à mes préférences les plus intimes.

Eh ! bien, je vous dirai, sans plus tarder, que rien ne me prouve que le crâne dont j'ai fait don au prince Roland, lequel m'avait manifesté un désir intense de le posséder, soit réellement le crâne de l'*ange de l'assassinat...*

Comment est-il tombé entre mes mains ? oh ! c'est bien simple.

Un jour j'aperçois chez Mme Roûsselin de Saint-Albin, ma parente, un placard entr'ouvert. Dans l'entrebâillement, j'entrevois un crâne !

— Tiens ! qu'est-ce cela ?

— Cela, c'est le crâne de Charlotte Corday !

— Et vous le laissez ainsi dans le fond d'une armoire ?

— Il est probable que si je le mettais sur une étagère, mes visiteurs feraient la grimace, et ce ne serait pas un spectacle bien divertissant pour mes enfants.

— Mais comment est-il parvenu jusqu'à vous ? et qui vous prouve que c'est bien le crâne de Charlotte Corday ?

— Il provient de la succession de Rousselin de

Saint-Albin, mon mari, qui m'a toujours dit que c'était le crâne de Charlotte. C'est une tradition qui s'est conservée dans la famille, c'est tout ce que je puis vous en dire. M. Rousselin de Saint-Albin croyait fermement que c'était le crâne de Charlotte Corday et je n'ai aucune raison de douter de sa parole.

— Mais enfin vous conviendrez bien que cette preuve n'est peut-être pas péremptoire. Y a-t-il d'autres témoignages ?

— Il y a, me répondit-elle, les documents qui accompagnent la pièce, et qui établissent son authenticité.

Alors ma vénérable parente me donna à lire les papiers qui se trouvaient dans la fameuse armoire. Autant qu'il m'en souvienne, ils ne disaient rien de bien précis.

Dans l'un d'eux, R. de Saint-Albin racontait qu'il avait fait l'acquisition du crâne chez un antiquaire du quai des Grands-Augustins, qui l'avait lui-même acquis dans une vente [8]. Il provenait, ajoutait-il, d'un fervent admirateur de Charlotte Corday, qui avait obtenu qu'on exhumât ses restes et qui s'était fait remettre le crâne. Je ne me rappelle pas les termes exacts de la déclaration de R. de Saint-Albin, mais je vous en donne au moins le sens. Le prince Roland pourrait, s'il le voulait [9], produire le texte même, car je lui ai remis, avec le crâne, tous les papiers qui y étaient joints : il y avait, entre autres, un manuscrit du même Rousselin, une sorte de dialogue philosophique entre lui, Saint-Albin, et le crâne de Charlotte, qui était du plus haut comique : Saint-Albin évoquait l'âme de la vengeresse et cherchait à découvrir les mobiles qui l'avaient poussée au crime !...

Vous auriez pu croire que Rousselin de Saint-Albin avait obtenu par Danton, dont il était le secrétaire [10], l'autorisation de se faire remettre le crâne de l'héroïne après l'exécution. La filiation, comme vous le voyez, s'établit tout autrement.

— Mais comment le prince Roland a-t-il su que vous aviez en votre possession... ?

— Il y a quelques années, je rencontrai le prince, qui s'occupait beaucoup à l'époque de crâniologie. Il se faisait fort, disait-il, de reconnaître les sentiments d'après l'inspection du crâne. C'était la doctrine de Gall, rajeunie par la science anthropologique moderne.

— Si je vous montrais, lui dis-je, le crâne d'un meurtrier, d'une meurtrière ? Et je m'amusai à l'intriguer pendant un moment. Pour mettre fin à sa perplexité, je lui dis de quoi il s'agissait. Il n'était pas assez fort, disait-il, pour faire des inductions, qui eussent été hasardées, mais il me témoigna qu'il aurait grand plaisir à posséder dans sa collection le crâne de Charlotte Corday. Et c'est pour répondre à son désir que je le lui remis. »

*
* *

Il résulterait de cette déclaration de M. Georges Duruy qu'il n'est rien moins que prouvé que le prince Roland possède le crâne de Charlotte Corday ; et que celui-ci pourrait tout aussi bien être une pièce vulgaire de collection ou de musée anatomique.

La seule chose à peu près certaine c'est, du moins d'après les dires des anthropologues, que le crâne qui a figuré à l'Exposition de 1889, n'a jamais séjourné dans la terre, ni été exposé à l'air.

Et alors surgissent, comme l'a très judicieusement écrit M. Lenôtre[11], ces diverses hypothèses : Se trouva-t-il, en 1793, un fanatique assez exalté pour avoir osé risqué sa vie en allant, dans la nuit qui suivit l'exécution, exhumer la tête de l'héroïne ?

Ou bien faut-il croire que quelqu'un acheta du bourreau lui-même ce sanglant souvenir ?

Ou, plus probablement, faut-il ajouter foi à une tradition toujours niée, n'ayant eu jusqu'à présent que la valeur d'un racontar, et d'après laquelle, dans un but qui ne peut se dire, le gouvernement d'alors ordonna de porter le corps de Charlotte à l'amphithéâtre et de l'examiner soigneusement ; ne peut-on alors supposer que la tête aurait été *préparée* par quelque médecin et conservée comme pièce curieuse ?[12]

Sans doute toutes ces hypothèses ont leur part de vraisemblance ; mais la vérité, qui nous la fera connaître ?...

Pièces et Notes justificatives.

1. C'est ce qui donnerait peut-être l'explication de ce passage, que nous relevons dans l'intéressant *Roman de Dumouriez*, de M. Welschinger, si sévère en matière de documentation historique : « Il paraît qu'à l'extrémité du faubourg de la Petite-Pologne, aujourd'hui quartier du Parc Monceau, à l'angle de la rue du Rocher et de la rue de Valois, dans un terrain de la forme d'un carré long, fut mis en terre le corps de Ch Corday. A côté d'elle on déposa, quelques jours après, Adam Lux. Ils étaient ainsi réunis dans la mort. » Le *Roman de Dumouriez*, p. 167, (note).

2. De Monteyremar, *Charlotte Corday*, p. 128.

3. *Marie-Anne Charlotte de Corday d'Armont*, par Chéron de Villiers, p. 412.

4. Voir le chapitre précédent.

5. Pour les détails de la discussion, voir l'*Anthropologie*, 1890, t. I, n° 1; et la *Revue Scientifique*, même année (article de Lombroso et réponse de M. Topinard).

6. G. Lenôtre, *Paris révolutionnaire*, p. 254.

7. La conversation de M. G. Duruy a été tenue le 10 novembre 1895.

8. Ne serait-ce pas à la vente Denon? Nous avons, en effet, trouvé, depuis notre visite à M. Duruy, en fouillant dans les papiers inédits de Vatel, conservés à la bibliothèque de Versailles, cette curieuse note : « A propos de Ch. Corday, un de mes amis, homme de lettres et député, possède dans son cabinet la tête authentique de cette héroïne. Ce crâne provient originairement du savant Denon, de l'Institut, qui le tenait du bourreau. Je vous garantis le fait. » Signé : *Bordet*. (Lettre adressée de Pont-Lévêque à M. Coesnard, le 29 octobre 1861).

Ce serait, tout au moins une présomption en faveur de l'authenticité de la pièce. Et cependant, comment ne pas s'étonner qu'il n'en soit nullement question ni dans les *Mémoires de Sanson*, si apocryphes soient-ils, ni dans la no-

tice très documentée, placée en tête de l'œuvre gravée de Vivant-Denon, et due à la plume érudite de M. A. de la Fizelière, ni enfin dans le catalogue de vente du célèbre amateur.

Si le crâne de Charlotte Corday eût figuré quelque part dans le catalogue de la vente Denon, ce ne pouvait être qu'à l'article du catalogue portant le n° 646 de la *Description des objets d'art qui composent le cabinet de feu M. le baron V. Denon* (Paris, Tilliard, 1826).

Nous donnons ci-après la description détaillée de cet article du catalogue : « N° 646. Cuivre doré. — Un reliquaire de forme hexagonale et de travail gothique flanqué à ses angles de six tourillons attachés par des arc-boutants à un couronnement composé d'un petit édifice surmonté de la croix : les deux faces principales de ce reliquaire sont divisées chacune en six compartiments, et contiennent les objets suivants :

Fragments d'os du Cid et de Chimène, trouvés dans leur sépulture à Burgos.— Fragments d'os d'Héloïse et d'Abélard, extraits de leur tombeau au Paraclet. — Cheveux d'Agnès Sorel, inhumée à Loches, et d'Inès de Castro, à Alcaboça. — Partie de la moustache de Henri IV, roi de France, qui avait été trouvée entière lors de l'exhumation des corps des Rois à Saint-Denis, en 1793. — Fragment du linceul de Turenne. — Fragments d'os de Molière et de La Fontaine. — Cheveux du général Desaix. »

Deux des faces latérales du même objet sont remplies, l'une par la signature autographe de Napoléon, l'autre contient un morceau ensanglanté de la chemise qu'il portait à l'époque de sa mort, une mèche de ses cheveux et une feuille du saule sous lequel il repose à Sainte-Hélène. — Enfin une bague en or « dans laquelle est enchâssée la moitié d'une dent de Voltaire » : sans doute celle qu'il avait contre Fréron !

Le catalogue porte encore, sous d'autres numéros, plusieurs empreintes moulées sur les faces de personnages historiques : Cromwell, Charles XII, roi de Suède, Robespierre, Canova ; un médaillon, modelé sur nature, représentant le portrait de Marat et resté inachevé, l'assassinat de Marat par Charlotte Corday étant venu interrompre le travail de l'artiste : le médaillon était l'œuvre de Droz ; une boucle de cheveux, coupée sur la tête du général Desaix, lors de

l'inhumation du corps de ce général dans le couvent des Pères du mont Saint-Bernard, en 1805.

Mais dans toute cette énumération on ne voit pas qu'il soit question du crâne de Ch. Corday.

9. Le prince Roland, consulté à ce sujet par un rédacteur de l'*Eclair*, a fait les déclarations qui suivent :

— Hélas, nous dit Son Altesse, je ne possède pas les certificats auxquels fait allusion le docteur Cabanès.

« Mon ami Duruy m'offrit un jour un crâne qu'il me dit être celui de Charlotte Corday. Il n'était pas fâché, ajoute en riant le prince, de se débarrasser de cette pièce anatomique dont s'effrayait beaucoup Mme Duruy.

« Il y joignit une note manuscrite dans laquelle il racontait que ce crâne lui avait été donné par Mme Rousselin de Saint-Albin qui, elle-même, le tenait de son mari, lequel l'avait toujours considéré comme ayant appartenu à la vierge normande.

« Pour Rousselin de Saint-Albin, en effet, l'authenticité du crâne ne faisait aucun doute. Ainsi en témoigne une petite anecdote qui m'a été contée par un de ses amis.

« Le père de cet ami, étant ministre de Louis-Philippe, fut un jour invité à dîner par Rousselin de Saint-Albin, qui l'intrigua beaucoup en lui promettant d'avoir à sa table une grande dame de la Révolution. A l'heure du dîner, le ministre arrive ; on passe dans la salle à manger... Pas de grande dame ! Mais, sous sa serviette, le père de mon ami découvre un crâne : c'est celui de Charlotte Corday, lui affirme son amphitryon.

« Malheureusement, continue Son Altesse, il n'existe pas de preuves concluantes de l'authenticité du crâne que je possède. Il ne peut pas en exister, d'ailleurs; quand même il me serait possible de vous montrer toutes sortes de certificats, on ne saurait y puiser une certitude. La preuve absolue ne peut exister, et il faut se contenter de la tradition.

« Au surplus, la science anthropologique elle-même laisse une large place au doute. Voyez plutôt : en 1889, je montrai le crâne de Charlotte Corday à cinq anthropologistes et, sans leur dire l'origine qu'on lui attribuait, je leur demandai si c'était là un crâne de criminel. Trois répondirent affirmativement et les deux autres négativement. Qui croire ? »

10. Il le fut plus tard de Bernadotte. V. les Biographies Didot et Michaud.

II. M. Lenôtre, l'historien très renseigné du *Paris révolutionnaire*, a adressé à ce propos cette fort intéressante lettre à notre ami G. Montorgueil :

« Le crâne de Charlotte Corday que possède M. le prince Roland Bonaparte est-il oui ou non authentique ?

Puisque vous voulez bien citer mon nom, je réponds *oui*, je crois à son authenticité.

Des preuves ?... Je n'en puis donner ; mais voulez-vous des présomptions ?

Certain soir, sous le règne de Louis-Philippe, Saint-Albin avait réuni à sa table, sous prétexte d'une surprise sensationnelle, quelques amis curieux de l'histoire de la Révolution. Au dessert, il fit apporter un bocal, recouvert d'un fourreau de toile : c'était la surprise, et combien sensationnelle, en effet, jugez-en : le bocal contenait la tête de Charlotte Corday. Non pas le crâne, entendez bien ; mais la tête, conservée dans l'alcool, avec ses yeux mi-clos, ses chairs, ses cheveux...

Elle était en cet état depuis 1793 ; mais Saint-Albin étant décidé à la faire *préparer* — pardon de ces détails macabres — voulait, avant cette opération, offrir à ses amis le spectacle de cette émouvante relique. Ceci explique comment les anthropologistes ont reconnu que le crâne en question *n'avait séjourné ni dans l'air ni dans le sol.*

Rousselin de Saint-Albin a cru devoir raconter qu'il l'avait acheté chez un marchand de bric-à-brac. Fort bien ; mais ce Saint-Albin connaissait le fin mot de bien des choses et, comme tous ceux qui en savent long, parlait peu. Il n'a pas voulu dire ni par qui, ni comment la tête de Charlotte Corday était entrée dans sa lugubre collection ; voilà tout. Le père de Ledru-Rollin ne gardait-il pas d'importants fragments des ossements de Louis XIV, d'Henri IV et d'autres rois de France, qui lui avaient été remis par un témoin *anonyme* de l'extraction des cercueils royaux ?

Le bourreau Sanson, dit-on, n'était pas homme à se prêter à cette sorte de profanation ? En est-on bien sûr ? Cette famille des Sanson n'a-t-elle pas son secret comme toutes celles qui ont été intimement liées à la Révolution ? Sanson passait pour ne pas être très partisan du régime qu'il servait si activement : il a pu rendre bien des services, faire bien des marchés, trafiquer un peu de la guillotine. Oui, trafiquer. Car ses descendants étaient riches : l'histoire de la

guillotine, mise en gage par son petit-fils criblé de dettes en 1847, est une simple fable. Ne voyant pas la possibilité de se faire relever de ses fonctions, le dernier des Sanson a pris un prétexte pour se faire révoquer. Voilà la vérité. Mais il était loin d'être dans la misère, et la preuve est que sa fille a épousé, sous un pseudonyme transparent, un homme dont le nom compte dans la société parisienne... Devinez.

Laissons le bourreau. S'il n'a pas vendu de têtes, qui en vendait ? Car on en a vendu ! Un soir de 1793, une femme s'évanouit dans la rue Saint-Florentin ; elle tombe ; un paquet qu'elle portait dans un tablier roule dans le ruisseau : c'était une tête fraîchement coupée. On s'informa : la femme venait du cimetière de la Madeleine où un fossoyeur lui avait remis l'horrible débris.

L'anecdote fit du bruit et a fourni, à l'époque, le sujet d'une estampe.

Et les cheveux des condamnés !... ils faisaient l'objet d'un commerce dont s'émut même la Commune de Paris. Il faut bien le dire : *cela se passait* en 1793 ; ces épouvantables choses étaient dans les mœurs. Danton n'a-t-il pas fait exhumer pour la revoir sa femme morte pendant qu'il était en Belgique ? Le fait a été avancé sans preuves par Michelet, et nié, je le sais bien. La preuve, je puis vous la fournir : ouvrez le livret du Salon de 1793, vous y trouverez à la sculpture cette mention : Buste de la citoyenne Danton, exhumée huit jours après sa mort ; moulé sur le cadavre par le citoyen Deseine, sourd-muet. »

Pour conclure, je ne sais pas si le crâne de Charlotte Corday, que possède le prince Bonaparte, est authentique ; mais ce que l'on peut assurer, c'est que rien, ni dans les faits, ni dans les mœurs de l'époque, ni dans les habitudes de ceux qui ont pu concourir à la conservation de cette relique, ne s'oppose à son authenticité.

G. Lenotre.

Rien ne s'oppose à l'authenticité de la relique, observe judicieusement Montorgueil, mais rien non plus ne la démontre. Et en matière d'ossements, trop de preuves, c'est déjà à peine assez.

12. G. Lenôtre, *Paris révolutionnaire*, p. 255.

La Vie intime de Robespierre chez les Duplay.

L'histoire est faite d'une suite de procès qu'on passerait son temps à reviser. C'est surtout dans les menus faits qu'on prend souvent les historiens en flagrant délit d'inexactitude. Peut-être est-ce exercer le droit de critique la loupe en mains que de s'arrêter à ces vétilles ; et, cependant, le souci de la vérité dans le détail n'est-elle pas comme la marque de la probité de l'historien ?

Les biographes principalement, qui mettent leur point d'honneur à étudier un personnage sous de multiples aspects sont, plus que tous autres, tenus à s'entourer de témoignages dont l'authenticité ne puisse être révoquée en doute. S'ils veulent qu'on les croie sur parole, au moins doivent-ils inspirer eux-mêmes confiance.

Ceci n'est pas pour contrarier M. Ernest Hamel, qui est, comme on l'a parfaitement dit, une manière d' « historien officiel » de Robespierre. Nous rendons cette justice à M. Hamel qu'il nous a fait connaître son héros plus complètement qu'aucun des historiens qui l'ont précédé.

Son ouvrage, abondamment documenté, est plein de faits attachants, de piquantes anecdotes, de révélations imprévues ; il est, pour tout dire, d'une curieuse information. Et pourtant, M. Hamel, faute d'y « être allé voir », a péché par omission ; et, ce qui est plus sérieux, a commis quelques erreurs. Non pas que le délit soit autrement grave, mais il

est si amusant de prendre en défaut quiconque écrit un livre qu'il assure être « définitif » !... Demandez plutôt à M. Sardou, ce fureteur heureux, ce dénicheur de documents rares, quel malin plaisir on éprouve à relever les péchés d'érudition.

M. Sardou, nul ne l'ignore, prépare depuis longtemps déjà un livre sur *Thermidor*. C'est dire qu'on ne lui en remontre pas sur tout ce qui a trait à Robespierre. Aussi était-il naturel de recourir à son inépuisable obligeance pour solliciter de lui des renseignements sur le sujet qui nous intéressait.

*
* *

Comme de coutume, le maître nous accueille avec sa courtoisie tout empreinte de bonne grâce.

« Vous pouvez vous vanter de tomber à merveille, nous dit-il de prime-saut. Vous vous proposez d'étudier la vie intime de Robespierre à la veille de Thermidor : *Robespierre chez les Duplay*, en d'autres termes.

« Eh bien ! vous me voyez tout heureux de la trouvaille que je viens de faire [1] et dont je suis très fier : vous avez lu partout que la maison habitée par Robespierre dans les derniers temps de sa vie avait complètement disparu. C'est mon ancien camarade d'études, Ernest Hamel, qui a mis en circulation cette légende, car c'en est une.

« La maison des Duplay, dont Maximilien était le locataire, existe, et rien n'est plus facile que de s'en assurer. Avec M. Th. Gosselin (notre confrère G. Lenôtre) qui va prochainement publier un livre sur le Paris révolutionnaire, j'ai visité le logis de l'*Incorruptible*.

Le logement est presque intact ; la chambre de

Duplay, celles de ses filles sont dans un état de parfaite conservation, telles qu'elles étaient en 1794. J'ai tout retrouvé : les escaliers à solives, le petit jardin de la salle à manger, avec les plans et les titres en main. Sur la foi de Mme Lebas, dont Hamel a eu le manuscrit entre les mains, l'historien de Maximilien a déclaré que la maison en question avait été démolie.

Ecoutez ce qu'il en dit : « De toute cette maison, on chercherait vainement un vestige aujourd'hui ; il n'en reste plus une pierre. »

Rien de plus inexact. La maison a été surélevée, voilà tout. Mais Hamel n'a pas cru devoir se déranger pour si peu. J'ai été plus curieux que lui et je ne le regrette pas. Grâce à l'obligeance du propriétaire actuel, M. Vaury, j'ai exploré l'ancienne demeure des Duplay dans ses moindres recoins.

« J'ai vu la chambre où se barricadait, c'est le mot, le farouche conventionnel. Ah ! il n'était pas commode de pénétrer jusqu'à lui ; il était bien à l'abri des importuns. Voyez plutôt... »

Et, ce disant, M. Sardou, en quelques coups de crayon hâtifs, nous dessine le plan de la maison et nous démontre, avec toute la clarté désirable, qu'il était presque impossible d'arriver à la pièce où se « terrait » Robespierre, sans mettre tout l'entourage en émoi : les enfants qui couchaient à côté, les menuisiers qui travaillaient sur le derrière, etc... Et, continuant l'explication du plan qu'il vient de tracer, notre interlocuteur poursuit :

« Les fenêtres de la chambre sont les mêmes qu'en 93. La cheminée a été remplacée ; on a supprimé des cloisons, mais on peut aisément reconstituer ce qui a disparu. Un fait à noter et qui éclaire d'un singu-

lier jour la psychologie du personnage : la chambre d'Eléonore Duplay, celle qu'on appelait Cornélie dans l'intimité, était à l'autre extrémité de la maison. Ce simple détail suffit à expliquer la nature des rapports qui existaient entre Robespierre et celle qu'on a, tour à tour, indiquée comme sa maîtresse et comme sa fiancée. La topographie des lieux nous fournit en faveur de la pureté des mœurs du tribun un argument péremptoire... »

*
* *

Maintenant que nous connaissons le logis, le moment est peut-être venu de vous en présenter les hôtes. Et d'abord, comment Robespierre était-il entré en relations avec la famille Duplay ?

La loi martiale venait d'être proclamée au Champ de Mars. Ce jour-là, 19 juillet 1791, Robespierre était venu à la séance des Jacobins, où les amis de la liberté s'étaient réunis en petit nombre. La cour, dit un témoin oculaire [2] à qui nous empruntons ce récit, « la cour fut bientôt remplie de canonniers et de chasseurs de barrières, instruments aveugles des fureurs de Lafayette et de ses partisans. Robespierre tremblait de frayeur en traversant cette cour pour s'en retourner, après la séance ; et entendant vomir par ces soldats des imprécations et des menaces contre les Jacobins, il fut obligé, pour se soutenir, de prendre le bras de Lecointe, de Versailles, en uniforme de commandant de la garde nationale, et de Lapoype, depuis général de division, alors membre de la société des Jacobins. »

Robespierre n'osa pas aller coucher rue Saintonge n° 20, où il demeurait, chez Humbert, avec celui qui lui servait alors de secrétaire, Pierre Villiers. Il

demanda à Lecointe s'il ne connaissait pas, dans le voisinage des Tuileries, quelque patriote qui pût lui donner asile pour la nuit. Lecointe lui proposa la maison Duplay, et l'y conduisit. A partir de ce jour, il n'en sortit plus.

*
* *

La maison dont Maurice Duplay était propriétaire portait le n° 366, actuellement 398, de la rue Saint-Honoré. Elle a été suffisamment décrite par Hamel[3], pour que nous n'y revenions pas. Disons seulement que Duplay habitait avec sa famille un bâtiment retiré au fond d'une cour comprenant : un rez-de-chaussée et une salle à manger ouvrant de plain-pied sur la cour. Dans la salle à manger, un escalier en bois conduisait aux appartements situés au-dessus. Les époux Duplay occupaient une vaste chambre au premier. Leurs filles, elles étaient quatre, logeaient derrière cette pièce. A côté de la chambre de Maximilien, située au couchant, reposaient : le neveu du maître de céans, Simon Duplay, qui tenait lieu de secrétaire au dictateur, et le tout jeune fils de Duplay, portant comme son père le nom de Maurice, à peine âgé de quatorze ans à cette époque.

A droite et à gauche de la porte cochère, qui donnait accès à la maison des Duplay, se trouvaient deux boutiques : l'une occupée par un restaurateur, l'autre par un bijoutier.

Détail assez généralement ignoré : un frère du secrétaire de Condorcet tenait, pour le compte de Mme de Condorcet, rue Saint-Honoré, 352, à deux pas de la maison des Duplay, une petite boutique de lingerie et de mercerie. La femme du proscrit faisait à l'entresol des portraits et des miniatures et sa boutique était, paraît-il, des mieux achalandées[4].

Le nouvel hôte de Robespierre, Maurice Duplay, dépassait à peine la cinquantaine, quand il fit la connaissance du dictateur.

Il avait vu le jour en 1738 à Saint-Dizier-en-Velay, de Jacques Duplay et de Marie Bontemps. De ce mariage étaient nés dix enfants. Suivant l'exemple de l'aîné de la famille, Mathieu, Maurice Duplay avait pris l'état de menuisier. Il avait quitté de bonne heure Saint-Dizier-en-Velay, aujourd'hui St-Dizier la-Seauve, dans la Haute-Loire, pour faire son tour de France. Il s'était, après maintes pérégrinations, rendu à Paris où, grâce à des spéculations heureuses, il n'avait pas tardé à amasser une fortune enviable.

Au bout de peu de temps, il était devenu propriétaire de trois maisons, situées rue de l'Arcade, rue du Luxembourg et rue d'Angoulême. Il occupait la maison de la rue Saint-Honoré, moyennant le paiement d'une somme de 1,800 livres en principal et 200 livres qu'il payait aux religieuses de la Conception, ses propriétaires.

*
* *

Maurice Duplay vivait retiré des affaires lorsque la Révolution éclata. Il ne semble pas avoir pris une part bien active au mouvement révolutionnaire.

A s'en rapporter à Lebas[5], il avait fait partie, en sa qualité de propriétaire, du jury au tribunal criminel ordinaire. Il ne put, malgré ses répugnances, refuser d'être juré au tribunal révolutionnaire.

Il est faux qu'il ait assisté au jugement de la Reine et à celui de Madame Elisabeth. Rarement il eut à exercer ses terribles fonctions. Souvent il profita des travaux de bâtiment dont il était chargé par le gouvernement pour se dispenser de se rendre aux

convocations du tribunal. La plupart des jugements où son nom est porté ont été rendus en dehors de lui. Quand Fouquier-Tinville fut mis en accusation, ainsi que les jurés du tribunal révolutionnaire, seul des prévenus, Duplay fut acquitté : les charges relevées contre lui ne devaient pas être bien accablantes. A dire vrai, c'était un parfait honnête homme. En quarante années de travail, c'est à peine s'il avait amassé 16,000 livres de rentes en maisons. Les événements ne tardèrent pas à jeter un peu de trouble dans cette position si laborieusement acquise.

Les maisons ne se louant plus, Duplay se vit dans la nécessité de reprendre son état. C'est ce qui résulte d'un brouillon de lettre de Mme Duplay à sa fille, Mme Auzat, brouillon trouvé chez Duplay, après Thermidor.

Maurice Duplay avait épousé la fille d'un charpentier de Choisy (Mlle Vaugeais, incarcérée à Sainte-Pélagie le 8 thermidor au soir, avec son mari et son jeune fils, et morte étranglée dans la prison même par des femmes qui partageaient sa captivité).

Quatre filles étaient nées de cette union : Sophie, devenue plus tard Mme Auzat, par son mariage avec un avocat d'Issoire ; Victoire, qui ne se maria point ; Elisabeth, née en 1773, qui épousa le 26 août 1793 le conventionnel Lebas, et sur laquelle nous reviendrons ; et enfin Eléonore, née en 1771, surnommée Cornélie, par allusion à la mère des Gracques, et qui mourut sous la Restauration.

Maurice Duplay avait eu un unique fils : Maurice, né en 1769. D'abord expéditionnaire dans les bureaux de l'administration centrale de la Seine, il fut nommé plus tard, en 1814, administrateur des hôpitaux et hospices de Paris, poste qu'il occupa presque

jusqu'à sa mort, survenue en 1846. Pour en finir avec la généalogie des Duplay, nous ne dirons qu'un mot de la descendance de Mathieu Duplay, aîné de la famille, et frère de Maurice, l'hôte de Robespierre.

Mathieu Duplay avait pris pour femme, en 1767, une demoiselle Marie Fournier, dont il eut plusieurs enfants. Un seul mérite de nous occuper : Simon Duplay, né en 1774, engagé volontaire en 1792, qui eut la jambe gauche emportée à Valmy, d'où son surnom de *Jambe de Bois*.

Recueilli par son oncle, il servit de secrétaire à Robespierre, sous la dictée duquel il écrivait le plus souvent. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il était mal payé, Robespierre considérant qu'il lui faisait un grand honneur en le choisissant pour traduire sa pensée.

Après Thermidor, le neveu du menuisier Maurice Duplay fut jeté en prison et tous ses papiers saisis. Ce Simon Duplay eut une fille mariée et qui décéda sans enfants, et un fils devenu docteur en médecine.

Le dernier des fils, un nommé Auguste, succomba à l'âge de dix ans. L'autre, né en 1836, est le Dr Simon Duplay, membre de l'Académie de médecine et professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris.

* * *

On connaît par de nombreuses publications, mises au jour en ces derniers temps, quel était le genre de vie de Robespierre chez les Duplay. Mais, comme toujours, il faut savoir démêler la vérité au milieu des mille légendes qui l'obscurcissent.

« Tout chez lui, a dit Buonarotti, était égalité, simplicité, moralité, amour sincère du peuple. Austère dans ses mœurs, d'une sobriété extrême, il vi-

vait complètement retiré, quoique le monde le sollicitât de toutes parts. »

Mme Lebas dit, dans son manuscrit, que Robespierre ne sortit qu'une seule fois de chez son père, pour aller chez sa sœur à Arras, vraisemblablement en 1793. Tout son plaisir consistait, les rares fois qu'il sortait, à aller faire un tour aux Champs-Elysées, du côté du jardin Marbeuf, promenade à la mode en ce temps-là. Le plus souvent il préférait travailler chez lui.

La pièce qu'il occupait chez les Duplay était des plus simples. Le mobilier en était des plus modestes. Il se composait d'un lit en noyer, orné de rideaux en damas bleu, à fleurs blanches, provenant d'une robe de Mme Duplay, de quelques chaises de paille et d'un bureau fort ordinaire ; un casier en sapin suspendu à la muraille lui servait de bibliothèque et contenait, entre autres livres, les principales œuvres de Corneille, de Racine, de Voltaire et de Rousseau, chers compagnons de ses veilles... Cette chambre était éclairée par une seule fenêtre, donnant sur les hangars, de sorte que, dans la journée, Robespierre travaillait toujours au bruit des rabots et des scies [6].

Robespierre se levait toujours de très bonne heure ; et son premier soin était d'aller dans la boutique souhaiter le bonjour à son hôte.

« Il travaille ensuite [7] pendant quelques heures sans prendre autre chose qu'un verre d'eau. Personne alors qui puisse le déranger ; puis, il se fait coiffer, et cette opération a lieu d'ordinaire dans la cour sur une galerie ouverte qui aboutit à la chambre à coucher. C'est aussitôt après, que les gens se pressent pour le voir, depuis qu'il est si populaire. Quant à

lui, il ne prend garde à cet empressement : il lit, pendant ce temps, la gazette ou les brochures du jour, et prend son déjeuner qui se compose d'un peu de vin, de pain et de quelques fruits. S'il ne lit pas, il regarde devant lui, les yeux fichés en terre, en s'appuyant souvent sur sa main, et paraît réfléchir à quelque chose de fort important.

Après déjeuner il retourne à son travail, jusqu'à ce que ses fonctions publiques le réclament. Jamais il ne reçoit de visites le matin, à moins que la personne ne consente à profiter du moment où il se fait coiffer. Il dîne à la table de son hôte et c'est toujours lui qui fait la prière d'avant le repas.

Comme, une fois, la femme lui donna à entendre que sa table ne devait plus sans doute être assez bonne pour lui, Robespierre le prit très mal. Il ne paie pas davantage aujourd'hui que dans les premiers temps, afin de ne pas faire prendre à ses hôtes de mauvaises habitudes ; et même, pendant la disette, il ne leur a rien donné en plus, pour les forcer à se maintenir toujours sur la même ligne à son égard. Est-il invité à dîner, il ne prévient jamais à la maison parce qu'il suppose qu'on ne prépare rien de particulier pour lui. Voulant cependant que ces braves gens qui ont partagé sa gêne profitent des avantages de sa position nouvelle, il a fait beaucoup de bien à leurs enfants. Le fils, qui est également menuisier, il l'a établi, ou, du moins, il a aidé à son établissement. Quant à la fille, il lui a promis un cadeau de noces, à condition qu'elle épouserait un citoyen ayant combattu pour la patrie.

A table, il mange tout comme ses hôtes et boit également de leur mauvais vin. Après le repas, il se fait servir le café, reste une heure à la maison en at-

tendant les visites, puis, d'ordinaire, il sort. Depuis qu'il est maître de la Convention nationale, il a pris un secrétaire : auparavant, c'était un enfant orphelin recueilli par ses hôtes qui faisait ses courses.

Il rentre extraordinairement tard ; il travaille souvent jusqu'après minuit au Comité de Salut public ; mais s'il n'est pas au Comité, il n'en rentre pas moins jamais avant minuit. Où est-il pendant ce temps ? Nul ne le sait. Qui le cherche le soir doit attendre au lendemain pour le voir. »

Peut-être y a-t-il beaucoup de romanesque dans ce récit à peu près inédit, emprunté à un contemporain. Il ne faut sans doute l'accepter que sous les plus expresses réserves[8], mais l'on y peut glaner toutefois des renseignements qui ont leur valeur.

Ce que le conteur nous dit de la sobriété de Maximilien ne fait que confirmer ce que nous savions déjà. Pendant les derniers mois de sa vie, il ne buvait que de l'eau, craignant que l'usage du vin et des liqueurs ne lui fît commettre quelque indiscret bavardage.

La seule fantaisie qu'il se permettait était de dévorer, pendant le repas, quantité d'oranges. On avait l'attention de servir devant lui, au dessert, une véritable pyramide de ces fruits ; et cela, en toutes saisons. Il les mangeait avec avidité.

Il était aisé de distinguer la place que Robespierre avait occupée à table par les monceaux d'écorces d'oranges qui couvraient son assiette.

On a prétendu, et la chose n'est pas pour nous surprendre, que Robespierre cherchait ainsi à rafraîchir son sang plein d'âcretés et à modifier son teint, fortement coloré par la bile qui l'étouffait.

Était-il vraiment d'aspect aussi antipathique que certains se sont plu à le représenter? Sa physionomie avait-elle au contraire quelque séduction? C'est ce qu'il ne sera pas inutile de rechercher, avant d'aborder un point assez délicat, dont nous avons déjà touché un mot : nous voulons dire la nature de ses relations avec la fille aînée de Duplay.

∴

Un seul portrait représente Robespierre sous des traits jeunes, d'embonpoint agréable, l'air d'un travailleur, mais à l'esprit borné. C'est celui du peintre Boilly, que possède le musée Carnavalet.

En 1785, au dire de Beaulieu, c'était un homme de petite taille, « d'une figure mesquine et fortement marquée de petite vérole. Son teint pâle et plombé, son regard sombre et équivoque, tout en lui annonçait la haine et l'envie[9]. »

Hamel assure, sans autres preuves, que la tête, sans avoir le caractère léonin de celle de Mirabeau ou de Danton, dont la laideur imposante attirait, « était douée de je ne sais quelle expression persuasive qui tout d'abord saisissait l'auditeur. De longs cheveux châtains rejetés en arrière, un front vaste, découvert sur les tempes et un peu bombé, l'arcade sourcilière proéminente, l'œil profond et clair, plein de pensées, mais voilé malheureusement par des lunettes, qu'une vue basse rendait presque toujours indispensables, le nez droit, légèrement en l'air, la bouche dessinée, le menton ferme, nettement accentué : tel était le portrait de l'homme au physique[10]. »

Portrait singulièrement flatté, si l'on s'en rapporte au témoignage de ceux qui avaient approché de près notre héros.

Dumont (de Genève), qui avait causé avec lui, trouvait que Robespierre ne regardait point en face et qu'il avait dans les yeux un clignotement continuel et pénible.

L'abbé Proyart avait déjà noté chez Robespierre adolescent « les yeux un peu enfoncés et le regard indécis. »

Pour remédier au clignement d'yeux dont il était atteint, il portait toujours des conserves. Michelet parle de deux binocles qu'il maniait à la tribune avec dextérité.

Miss Williams, dans ses *Souvenirs*, prétend qu'il portait à la fois des bésicles vertes pour reposer la vue et un binocle qu'il mettait parfois par dessus ses lunettes pour promener son regard sur ses auditeurs. Voilà la physionomie.

Quant à ses vêtements, ils étaient des plus recherchés. L'écrivain qui a peint le tribun dans les *Mémoires d'une Femme de qualité*, prétend que Robespierre portait du linge fin, des habits soignés et un trousseau de bagues à ses doigts. Ceci est vrai, quant au linge et aux habits, c'est une fable quant aux bagues [11]. Il est certain qu'il était très soigné dans sa mise et que, contrairement à la plupart de ses collègues de la Convention, il avait conservé l'usage du jabot et des manchettes.

Le peintre Vivant-Denon, qui eut souvent l'occasion de l'approcher, se rappelait l'avoir vu « poudré à blanc, portant un gilet de mousseline brochée, avec un liseré de couleur tendre et vêtu de tout point avec la recherche et la propreté d'un petit-maître de 1789 [12]. »

*
* *

On se demande, après avoir lu ces divers juge-

ments, si ce sont bien les charmes physiques du dictateur qui avaient fait impression sur Mlle Duplay, ou si Robespierre ne lui en imposait pas plutôt par le prestige de sa supériorité intellectuelle.

Robespierre n'était pas un féministe; il était trop absorbé par ses rêves d'ambition pour se laisser conquérir par une femme. « Il n'aimait ni les femmes, ni l'argent, et ne s'occupait pas plus de ses intérêts privés que si tous les marchands eussent dû être pour lui des fournisseurs gratuits, obligés, et les maisons, des auberges payées d'avance pour son usage. Et, en effet, il en agissait ainsi avec ses hôtes [13]. »

Robespierre se laissait « donner des soins » par l'aînée des filles Duplay, mais il n'en était pas amoureux. D'ailleurs, Cornélie Duplay avait une figure plutôt masculine qui inspirait un tout autre sentiment que l'amour.

« Cette pâle jeune fille, à la lèvre pincée, à l'œil glauque, où passe parfois une lueur vipérine, dont le portrait au pastel, qui figurait au Musée de la Révolution, frappait par son expression sèche et froide; cette absence de couleur et d'attrait, de gaieté et de sourire, faisaient bien de cette chlorotique et peu sympathique jeune fille la digne accordée de l'orgueilleux et bilieux dictateur, à l'œil ophidien comme le sien [14]. »

*
* *

Il y a à l'égard d'Éléonore Duplay deux versions : selon les uns, elle aurait été la maîtresse de Robespierre; selon d'autres, sa fiancée. Charlotte Robespierre, qui rapporte les deux opinions, croit fermement que le désir de Mme Duplay mère était d'avoir Robespierre pour gendre, et qu'elle ne négligea ni

caresses, ni séductions pour lui faire épouser sa fille. Éléonore, également très ambitieuse, mit tout en œuvre pour attendrir le cœur de Maximilien. Mais celui-ci, toujours au dire de sa sœur, ne se laissa pas fléchir. Les obsessions, les importunités dont on l'accablait, étaient plutôt pour l'en dégoûter que pour la lui faire aimer.

Tout ceci est rien moins que sûr.

Robespierre se trouvait, chez les Duplay, entouré de chaudes affections, et il ne pouvait qu'être très sensible aux mille attentions qu'on lui prodiguait. Positivement, on l'idolâtrait, et, quand la politique lui laissait des loisirs, Maximilien se sentait revivre dans cette atmosphère de dévouement. C'est surtout après les repas, quand on passait dans le salon « garni de gros meubles d'acajou, recouverts en velours d'Utrecht cramoisi », que Robespierre aimait à se retrouver parmi ses hôtes. Tandis que les jeunes filles s'occupaient à broder ou à faire des travaux d'aiguille, Maximilien commençait la lecture, à voix haute, d'un passage de Voltaire ou de Corneille, quand ce n'était pas du Racine ou du Rousseau. Il lisait, du reste, avec beaucoup d'âme et jouissait intérieurement du plaisir qu'il procurait à ses hôtes.

*
* *

Le jeudi, les réunions perdaient leur caractère d'intimité familiale. Pendant un temps, sous la Constituante, on avait vu chez les Duplay les frères Lameth. A l'époque de la Législative, Merlin (de Thionville), Collot d'Herbois, Panis, Camille Desmoulins (à qui Robespierre avait servi de témoin lors de son mariage et qu'il envoya plus tard à l'échafaud), étaient les assidus de ces soirées. On y

rencontrait parfois des artistes connus : tels le peintre Gérard et Prudhon ; Buonarotti, un descendant authentique de Michel-Ange, tenait le piano. Le Bas, amateur passionné de musique italienne, qu'il jouait, du reste, fort agréablement, se faisait souvent entendre dans ces réunions où, pendant quelques heures, on laissait, d'un commun accord, chômer la politique.

Le Bas resta fidèle à Robespierre jusque dans la mort. L'histoire nous apprend qu'arrêté avec Maximilien, il se fit sauter la cervelle.

Quant à sa femme, Elisabeth Duplay, elle fut traînée de prison en prison.

C'est au milieu de ces émotions que naquit, en pleine Terreur, son fils, Philippe Le Bas, que la reine Hortense devait un jour choisir pour faire l'éducation de son fils, Louis-Napoléon, devenu plus tard Napoléon III...

*
* *

Vers 1854, Philippe Le Bas habitait Fontenay-aux-Roses, près Châtillon. Il venait, tous les samedis, rendre visite à sa mère, une respectable dame, renommée dans le pays pour sa piété, sa bienfaisance et sa charité. Cette sainte femme était la veuve du conventionnel Le Bas. Une anecdote suffira à caractériser cette vénérable aïeule, digne descendante des Duplay. Nous l'emprunterons à un de nos confrères, un des plus délicieux causeurs de ce temps, qui l'a jadis narrée avec un charme exquis.

Le docteur Amédée Latour était voisin de campagne de Mme veuve Le Bas. En cette qualité, il rendait souvent visite à la bonne vieille dame.

« Dès les premiers temps, conte-t-il, mon attention avait été attirée par un gros perroquet que Mme Le

Bas semblait porter en grande affection et qu'elle entourait de soins et de caresses.

Souvent il était arrivé que nos entretiens avec cette digne dame avaient été interrompus par l'oiseau bavard qui, d'une voix sonore, entonnait la *Marseillaise*.

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !

Ou bien cette chanson de l'époque :

Ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne.

Ou encore cet autre refrain bien connu :

Madame Veto avait promis *(bis)*,
De faire égorger tout Paris *(bis)*.

— Tais-toi, tais-toi, mon petit coco, lui disait madame Le Bas.

Mais l'oiseau, selon ses caprices du jour, se taisait, ou reprenait de plus belle ses chansons démagogiques.

Un jour enfin, je me permis de dire à Mme Le Bas :

— Voilà un perroquet bien révolutionnaire.

— Je le crois bien, me répondit-elle tout bas : c'est le perroquet de *saint Maximilien Robespierre*.

Et ce disant, la bonne dame fit le signe de la croix.

— Oui, ajouta-t-elle, ce perroquet m'a été légué par la famille Duplay, qui a été l'hôte dévoué de *saint Maximilien* (ici, un nouveau signe de croix) jusqu'à son supplice...

Ainsi, cette dame, d'une respectabilité incontestée, pieuse, chrétienne, catholique fervente et pratiquante, dont l'intégrité des facultés intellectuelles et morales étaient au-dessus de tout soupçon, avait conservé pour Robespierre le culte dû à un saint, que

dis-je, à un dieu, car Mme Le Bas plaçait Robespierre au niveau de Jésus-Christ, et comme lui le déclarait victime de la méchanceté et de la perversité des hommes.

Elle n'appelait jamais Robespierre que sous le vocable de *Saint-Maximilien*, et, à ce nom, elle faisait toujours le signe de la croix.

Au répertoire, déjà très étendu, trop étendu, de son perroquet, elle avait ajouté des fioritures très originales.

Elle me dit un jour : Approchez-vous de l'oiseau et prononcez le mot : Robespierre !

— Chapeau bas, chapeau bas ! s'écria l'oiseau en agitant les ailes.

— Dites : Maximilien, ajouta Mme Le Bas.

— Maximilien ! répétai-je.

— Martyr, martyr ! répondit l'oiseau.

Dites : Neuf thermidor.

— Neuf thermidor ! criai-je au perroquet.

— Continuez et demandez-lui : où est *saint Maximilien* ?

La question posée, l'oiseau répondit :

— Au ciel, à côté de Jésus-Christ.

***

Mme Le Bas est morte à Fontenay, vers 1860. Son fils Philippe, peu après. Quant au perroquet ?

Il existe peut-être encore, puisque ces oiseaux vivent, dit-on, cent ans et plus...

Quoi qu'il en soit, l'histoire du *perroquet de Robespierre* ne vous semble-t-elle pas digne de figurer désormais dans le recueil des légendes, y compris celle sur les pigeons et les serins, qui accompagnent inséparablement toutes les biographies du dictateur ?

Pièces et notes justificatives.

1. Cette étude a paru primitivement dans le *Supplément littéraire du Figaro* de l'année 1894. Ce n'est que *postérieurement*, en février ou mars 1895, qu'a surgi le débat entre MM. Sardou et Hamel sur *la maison de Robespierre*. La question de la maison de Robespierre ne nous a, du reste, occupé que secondairement ; mais, pour bien faire connaître l'hôte, force nous était de dire quelques mots du logis.

2. Note sur Robespierre, par Fréron, publiée dans les *Notes historiques de M. A. Baudot*, éditées par Madame Edgard Quinet, 1894; L. Cerf, p. 277 et suiv.

3. Hamel, *Histoire de Robespierre*, t. III, p. 282.

4. V. dans le *Correspondant* de 1889 un article de M. de Lescure sur les *Femmes pendant la Révolution*.

5. *Dictionnaire encyclopédique de la France*, art *Duplay*.

6. Hamel, *loc. cit.*, t. III, p. 286.

7. Les détails qui suivent sont extraits d'un livre paru à Berlin en 1794, peu de temps avant Thermidor, livre dédié à Robespierre lui-même

8. M. G. Avenel, à qui nous devons la traduction de l'opuscule dont nous venons de rapporter un extrait (V. *Amateur d'autographes*, 1862-63. p. 210) n'hésite pas à dire qu'il mérite d'être pris en considération parce qu'il a été écrit par un contemporain de Robespierre qui doit être d'origine parisienne et qui, par suite, pourrait bien avoir vu ce qu'il conte si bien.

9. *Biographie Michaud*, éd. de 1824, art. *Robespierre*.

10. Hamel, *loc. cit* , p. 294.

11. Baudot, *loc. cit.*, p 245.

12. *Biographie Rabbe*, art *Denon*.

13. Baudot, *loc. cit.*, p. 242.

14. *Correspondant*, 1889. p. 885.

Les superstitions de Napoléon Ier.

« C'est une croyance assez généralement adoptée, écrit le baron Meneval dans ses *Souvenirs sur Napoléon*, que les grands hommes ont été ou doivent être superstitieux. Le vulgaire qui, en cela est plus réellement possédé de l'esprit de superstition qu'il leur reproche, pense qu'ils ne peuvent accomplir de grandes choses que par des moyens surnaturels, et qui ne sont point accordés au reste des hommes ; d'autres ne leur pardonnent leur supériorité qu'en les rattachant par quelques points aux faiblesses de l'humanité. »

Quelque sens que l'on attache au terme de superstition, qu'on entende ainsi désigner la foi dans une puissance, ou dans des moyens surnaturels, dans des forces occultes que notre esprit conçoit mais que nos sens ne perçoivent point ; qu'on appelle ce pouvoir mystérieux, qui inspire nos actions, sans qu'intervienne notre jugement, *Fatalité* ou *Providence*, il n'en apparaît pas moins que la foi dans les pratiques des nécromans ou des tireurs d'horoscopes est un symptôme, au moins passager, d'abdication de la raison.

« Cette aberration de l'esprit humain — et ici nous reprenons le texte de Meneval, — ne peut s'appliquer au sentiment intérieur qui portait, par exemple, Napoléon à se considérer comme un instrument de la Divinité, comme chargé d'une mission sur la terre, et à marcher sans crainte et

avec l'assurance du succès, sous cette puissante égide. » Nous n'y contredirions pas si Napoléon, qui avait la conscience d'une mission providentielle à remplir, ainsi que s'accordent à le reconnaître tous ses biographes, s'en était tenu à ces manifestations extérieures de son pouvoir qui n'étaient appelées, dans son esprit, qu'à faire impression sur les masses. Nous reconnaîtrions même qu'il faisait preuve d'une habileté politique consommée quand il recommandait à son armée d'Egypte le respect pour la religion des Mahométans [1] ; quand lui-même se faisait un devoir d'assister à leurs cérémonies du culte ; toutes les fois enfin qu'il exploitait pour la réussite de ses plans la crédulité populaire, crédulité qu'il faisait naître d'autant mieux qu'il n'était pas très éloigné de la partager, mais qu'il était d'autant plus disposé à railler chez autrui qu'il mettait plus d'artifice à la dissimuler chez soi.

*
* *

On a paru confondre, peut-être non sans dessein, ce que l'on pourrait nommer la *religiosité* de Napoléon avec ses préjugés. L'Empereur avait, à n'en pas douter, quelque bonne opinion qu'il eut de ses facultés géniales, la conscience qu'il existait au-dessus de lui un Etre suprême dont il se reconnaissait le sujet. Son attente d'un secours d'en haut dans les situations désespérées ; ses appels réitérés, dans ses proclamations, dans ses allocutions, *au seul arbitre qui tient dans sa main les combinaisons de tous les événements ;* l'émotion particulière qu'il éprouvait au son des cloches [2], qui le plongeait dans des rêveries et des extases sans fin ; ses signes de croix à l'approche du danger pouvaient bien, comme on l'a

dit, n'être que des réminiscences de sa première éducation, dont la religion[3] avait, comme on sait, constitué le fond.

L'avenir est dans la main de Dieu était une des maximes qu'il se plaisait le plus à répéter. Il reconnaissait qu'après avoir pris ses dispositions les plus calculées un jour de bataille, après qu'il avait tout prévu, il y avait un moment où le succès ne dépendait plus de lui[4]. C'est à ce moment que la fatalité faisait son entrée en scène, et si dans les circonstances critiques il ne désespéra jamais, c'est qu'il gardait, malgré tout, une confiance invincible dans sa destinée.

Cette confiance, Napoléon l'affirma en toute occasion.

Annonçant au Directoire le désastre d'Aboukir, il écrira : « Les *destins* ont voulu, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, prouver que s'ils nous accordent une grande prépondérance sur le continent, ils ont donné l'empire des mers à nos rivaux. Mais si grand que soit ce revers, il ne peut pas être attribué à l'inconstance de la Fortune... » Il écrivait déjà en 1795 à son frère Joseph : « Si mes espérances sont secondées par *ce bonheur qui ne m'abandonne jamais dans mes entreprises*, je pourrai vous rendre heureux et remplir vos désirs ; » comme il écrira plus tard à Joséphine, en 1807 : « Pourquoi des larmes, du chagrin ? N'as-tu donc plus de courage... *Je serais humilié de savoir que ma femme puisse se méfier de nos destinées*[5]... »

Et ce passage du *Mémorial* de Sainte-Hélène n'est-il pas encore plus significatif : « Tous ceux qui me connaissent savent le peu de soins que je prenais de ma conservation. Accoutumé dès l'âge de dix-huit

ans aux boulets, aux balles[6], et sachant toute l'inutilité de vouloir s'en préserver, *je m'abandonnais à ma destinée*... Depuis, j'ai continué de m'abandonner à mon *étoile*, laissant à la police tout le soin des précautions[7]. »

*
* *

On pourra inférer de ces citations que Napoléon était fataliste, et ce n'est pas nous qui nous inscrirons en faux contre cette opinion qui, à notre sens, n'est nullement contestable[8].

Napoléon se défendit pourtant toujours énergiquement de cette imputation ; mais pouvait-il être bon juge dans sa propre cause ?

Il avait le légitime orgueil de croire qu'aucun capitaine ne s'était plus servi à la guerre de son esprit et de sa volonté ; il n'en laissait pas moins échapper l'aveu « qu'on s'agitait vainement à la guerre », et que « le mieux est évidemment de se résigner aux chances de son état. » Concédons, si l'on veut, que Napoléon avait le fatalisme du soldat[9], il n'en restera pas moins qu'il faisait une large part, dans ses combinaisons militaires, au hasard et à l'imprévu.

Du hasard au merveilleux il n'y a qu'un pas, une imagination ardente comme celle de Napoléon eut tôt fait de le franchir.

On a prétendu, pour fournir la preuve que Napoléon n'avait pas sacrifié au merveilleux, qu'il avait toujours stigmatisé les charlatans et les imposteurs, qu'il avait accablé de son dédain Mesmer, Lavater et Gall, en un mot tous les gens à systèmes ou à idées nébuleuses, dont les utopies répugnaient à son esprit positif. Cela est exact, mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que, et à l'appui de notre thèse vont abonder les faits démonstratifs,

Napoléon était imbu de préjugés ; qu'il était superstitieux à l'excès, ce qui n'aura pas trop lieu de surprendre chez un Corse, dans les veines duquel coulait du sang italien[10].

Comment, du reste, n'aurait-il pas été superstitieux l'homme sur le berceau duquel toutes les fées bienfaisantes semblaient avoir veillé?

* * *

Ne racontait-on pas que la naissance de Napoléon, comme toutes celles des héros, s'était accompagnée des plus surprenants prodiges ? que, dans la nuit du 14 au 15 août 1769, l'abbé Martenot avait remarqué une nouvelle étoile dans la constellation de la Vierge ; cette étoile[11] qui se représentera à Napoléon dans les circonstances les plus mémorables de la vie[12], et qu'il cherchera des yeux dans les heures d'anxiété.

Coïncidence pour le moins étrange : dans la nuit du 15 au 16 août 1769, Frédéric-le-Grand, étant à Breslau, eut un rêve qu'il raconta en ces termes le matin du 16 août, en se réveillant, à un de ses aides de camp : « Sauriez-vous, lui dit-il, expliquer un rêve dont je suis préoccupé ? Je voyais l'étoile de mon royaume et de mon génie briller au ciel, lumineuse et resplendissante. J'admirais son éclat, sa hauteur, lorsqu'il parut au-dessus de la mienne une autre étoile qui l'éclipsa en s'abaissant sur elle. Il y eut une lutte, je les vis un instant confondre leurs rayons, et mon étoile, obscurcie, enveloppée par l'orbite de l'autre, descendit jusqu'à terre, comme opprimée sous une force qui semblait devoir l'éteindre et l'anéantir. La lutte fut longue et opiniâtre ; enfin mon étoile s'est dégagée, mais avec beaucoup de

peine. Elle a repris sa place et elle a continué de briller dans le firmament, tandis que l'autre s'est évanouie. » Et le chevalier de Bauterne, qui rapporte l'anecdote, ajoute ce commentaire : « L'incrédulité pourra nier le rapport mystérieux de ce songe[13] avec l'existence de Napoléon ; mais elle ne pourra contester la vérité du fait en lui-même[14], ni la coïncidence des dates, puisque tout se trouve écrit dans plusieurs biographies et dans les histoires de Frédéric II, imprimées en Allemagne avant et depuis la mort de ce souverain, quand Napoléon n'était alors qu'à peine élève de Brienne ou officier d'artillerie. »

*
* *

C'est, en effet, pendant son séjour à l'école de Brienne, par conséquent tout au début de sa carrière, que Bonaparte avait eu l'intuition de son extraordinaire fortune ; nous en avons le témoignage dans cette anecdote que nous avons vu quelque part relatée. Quand il fut premier consul, Bonaparte fit dire à Mme de Montesson de se rendre aux Tuileries. Dès qu'il la vit, il alla au devant d'elle et la pria de demander tout ce qui pourrait lui plaire.

— Mais, général, je n'ai aucun droit à tout ce que vous voulez m'offrir.

— Vous ne savez donc pas, Madame, lui dit-il, que j'ai reçu de vous ma première couronne ? Vous vîntes à Brienne distribuer les prix, et en posant sur ma tête le laurier précurseur de quelques autres, vous me dites : « Puisse-t-il vous porter bonheur ! »

Mme de Montesson allait répondre. Bonaparte l'interrompit aussitôt : « Je suis, dit-on, *fataliste*. Aussi il est tout simple que je n'aie pas oublié ce dont vous ne vous souvenez plus. »

Napoléon combla plus tard Mme de Montesson de biens et d'honneurs et lui fit rendre sa pension, qui était de 60,000 fr.

* * *

Au sortir de l'Ecole de Brienne en 1785, Napoléon, à la suite de brillants examens, avait été nommé sous-lieutenant en second au régiment de la Fère, alors en garnison dans le Dauphiné. Après être resté quelque temps à Grenoble, il était venu habiter Valence. Une fois installé, il manda auprès de lui son frère Louis, qui était de neuf ans plus jeune que lui.

Tous deux logeaient chez une demoiselle Bon. Au-dessus de la chambre à coucher que s'était réservée Bonaparte, Louis occupait une modeste mansarde. Napoléon avait coutume de réveiller son frère en frappant le plancher d'un bâton. Un jour le jeune Louis tardait à descendre, Napoléon allait pour la deuxième fois frapper le plancher quand son jeune frère parut :

— Qu'y a-t-il donc ce matin ? il me semble que nous sommes bien paresseux ? dit Napoléon.

— Oh ! frère, je faisais un si beau rêve !

— Et que rêvais-tu donc ?

— Je rêvais que j'étais roi.

— Et qu'étais-je donc alors, moi ?... Empereur ? dit, en haussant les épaules, le jeune sous-lieutenant... Allons ! à la besogne. Et la leçon journalière de mathématiques fut, comme d'habitude, prise par le futur roi, et donnée par le futur empereur[15].

Bonaparte avait sans doute oublié cet incident quand, neuf ans plus tard, au mois de janvier 1794, étant de passage à Marseille, il recourut pour la pre-

mière fois, à une diseuse de bonne aventure. Cette femme avait été souvent consultée par la sœur de Napoléon, la veuve du général Leclerc, la belle Paulette, qui était sans doute plus curieuse de connaître l'issue de ses intrigues amoureuses que d'être renseignée sur son avenir[16] ; Bonaparte, lui, se souciait davantage de sa future élévation. La bohémienne lui dit en propres termes : « Vous passerez les mers ; vous serez victorieux ; vous reviendrez et vous serez plus grand que jamais. »

C'est cette même devineresse qui, donnant un soir une représentation en plein vent à la Tourette, distingua dans le cercle qui s'était formé autour d'elle les sœurs de Napoléon, Pauline et Elisa, accompagnées d'un riche républicain marseillais, qui avait recueilli la famille Bonaparte : « Vous serez reine un jour, ma belle enfant, dit la devineresse à Pauline. »

Plus tard celle-ci, qui en était à son deuxième mari (elle était devenue la princesse Borghèse, après avoir été la femme du général Leclerc), vint séjourner au château de Saint-Joseph, à une heure de Marseille. Le républicain qui se trouvait avec elle plusieurs années auparavant et qui avait été un instant son fiancé, lui rappela l'aventure de la bohémienne : « Elle n'a pas dit tout à fait vrai, répliqua Pauline, car je ne suis que princesse. »

Il faut croire que la Fortune est femme et qu'elle a ses caprices, car si Pauline ne vit se vérifier qu'en partie les prophéties qui lui avait été faites, son frère devait voir se réaliser et au delà tout ce qu'on lui avait annoncé.

*
* *

Une des prédictions qui produisirent sur l'esprit

de Napoléon le plus d'impression lui fut faite pour la première fois en Egypte[17] dans des circonstances qui ont été souvent, sinon très exactement, rapportées.

Bonaparte se promenait un jour au Caire avec ses officiers, quand une vieille femme, à la mise négligée et sordide, vint lui barrer le passage, et, sans autre préambule, s'offrit à lui révéler l'avenir. Sans attendre la réponse, la sorcière forma une pyramide de coquillages aux nuances variées, et de l'arrangement et de la teinte des coquilles elle tira cet horoscope :

« Tu auras, dit-elle à Bonaparte, deux femmes ; tu en répudieras une *à grand tort ;* ce sera la première. La seconde ne lui sera point inférieure par ses grandes qualités. Elle te donnera un fils. Peu après, commenceront contre toi de sourdes intrigues. Tu cesseras d'être heureux et puissant. Tu seras renversé dans toutes tes espérances. Tu seras chassé par la force et relégué sur une terre volcanisée, entourée de mer et d'écueils. Garde-toi de compter sur la fidélité de tes proches : ton propre sang doit s'élever contre ta domination. »

Bonaparte eut l'esprit d'autant plus frappé par cette prédiction que la pythonisse ignorait la qualité du personnage à qui elle venait de s'adresser. Se tournant vers un des officiers de sa suite, il fit donner à la vieille vingt-sept sequins, tout ce que l'officier avait sur lui, et se retira tout troublé.

De retour en France, il dut être hanté — si tant est que l'histoire de l'Egyptienne ne soit pas apocryphe — par le souvenir de cette aventure, le jour où il signa devant le notaire Raguideau le contrat de mariage avec la veuve du général de Beauhar-

nais, qui devait tirer si habilement parti des croyances superstitieuses de son époux[18].

* * *

On sait dans quelles circonstances toutes fortuites s'établirent les premières relations entre Bonaparte et Joséphine.

Après vendémiaire, Eugène Beauharnais, alors tout enfant, était allé demander l'épée de son père au général en chef de l'armée de l'intérieur (le général Bonaparte). L'aide de camp Lemarrois introduisit ce jeune enfant qui, en revoyant l'épée de son père, se mit à pleurer. Le général en chef, touché de ce sentiment, le combla de caresses. Sur le récit qu'Eugène fit à sa mère de l'accueil qu'il avait reçu du jeune général, elle accourut lui rendre visite et le remercier. «On sait, disait l'Empereur à ce propos, qu'elle croyait aux pressentiments, aux sorciers ; on lui avait prédit dans son enfance qu'elle ferait une grande fortune, qu'elle serait souveraine. On connaît d'ailleurs toute sa finesse ; aussi me répétait-elle souvent depuis qu'aux premiers récits d'Eugène le cœur lui avait battu et qu'elle avait entrevu, dès cet instant, une lueur de sa destinée[19]. »

Tous les historiens se sont plu à répéter que Joséphine, dans les premiers temps de son mariage avec Bonaparte, avait entendu de la bouche d'une bohémienne cette prédiction « qu'elle serait plus grande qu'une reine, et que cependant elle mourrait à l'hôpital[20]. »

Son union avec Napoléon avait réalisé la première partie de la prédiction. Quant à la seconde, elle s'était pareillement vérifiée, puisqu'elle

mourut à la Malmaison qui était, dit-on, à l'origine, un asile pour les malades[21].

Quand on connaît l'ascendant qu'a exercé Joséphine sur Napoléon, on s'explique comment elle a pu l'amener, sans trop d'efforts, à partager ses croyances aux pratiques divinatoires[22].

A force de fréquenter chez Joséphine, Napoléon en était arrivé à se croire lui-même doué d'un certain talent prophétique[23] et un jour il eut la fantaisie de vouloir lui-même prédire la bonne aventure. C'était à une soirée chez Joséphine, qui n'était pas encore sa femme, et dont le cœur balançait entre trois soupirants : Hoche, Caulaincourt et Bonaparte. Ce dernier, qui s'était déguisé, résolut de se faire passer pour un étudiant en chiromancie ; seule, la maîtresse de maison était dans la confidence.

Après avoir révélé à chacun son avenir, il en vint au tour de Hoche. Regardant la main du futur général, il lui prédit « que sa maîtresse lui serait enlevée par un rival et qu'il ne mourrait pas dans son lit. »

Les esprits malveillants ne manquèrent pas de rappeler cette prédiction, quand se répandit le bruit que Hoche venait de succomber prématurément au poison. Hâtons-nous d'ajouter que c'était une calomnie à l'adresse de Bonaparte, que réfutent suffisamment et le procès-verbal de la maladie et la relation des derniers moments de Hoche[24].

***

En dépouillant Napoléon de son auréole de dieu pour le faire descendre au rang plus humble des mortels ; en lui prêtant quelques-unes des faiblesses auxquelles notre pauvre humanité est sujette, nous n'avons point eu dessein de rabaisser systématique-

ment sa gloire : ceux-là interpréteraient mal notre pensée qui l'entendraient ainsi. Mais la vérité historique nous oblige à reconnaître que ce génie eut des verrues qui ont terni l'éclat de son masque césarien.

Un des secrétaires de Napoléon, un de ceux qui l'ont défendu avec le zèle le plus passionné, a tenté de nous persuader que non seulement il ne partageait pas les croyances superstitieuses de Joséphine[25], mais qu'il ne laissait passer aucune occasion de les tourner en ridicule. Il avait été témoin de la défense qu'intima Napoléon à sa femme d'aller consulter Mlle Lenormand, qu'il fit même plus tard arrêter et soumettre à un interrogatoire en règle. Joséphine, ajoute-t-il, enveloppait du plus profond mystère ses rapports avec cette aventurière, et jamais l'intendant de ses dépenses ne connut les sommes dont elle payait ses prédictions [26].

Nous allons, en dépouillant les mémoires des contemporains, juger de la valeur de ces assertions.

***

Mlle Avrillon, première femme de chambre de l'impératrice Joséphine, prétend que les prophéties de Mlle Lenormand n'étaient qu'un tissu de mensonges [27] ; que Joséphine la connaissait fort peu, et, quant à Napoléon, qu'il ne la consulta jamais.

Elle raconte comment elle eut la curiosité de se rendre un jour chez la pythonisse de la rue de Tournon, qu'elle nous décrit très pittoresquement « vêtue d'une amazone de drap de couleur foncée », dont les formes étaient très prononcées, et qu'elle eut bien de la peine à ne pas prendre « pour un homme travesti en femme ».

Elle se contenta ce jour-là du *petit jeu* et se retira en déposant sur la table un petit écu.

A son retour, Joséphine la pressa de questions sur son entrevue avec Mlle Lenormand ; et Mlle Avrillon en conclut qu'à moins de supposer l'impératrice douée d'une forte dose de simulation, il lui parut évident que jusqu'alors Joséphine n'avait jamais été en relations avec la Sibylle.

Joséphine ne se serait, pour la première fois, ajoute la narratrice, déterminée à consulter Mlle Lenormand, que peu de temps avant le divorce, mais ce fut par correspondance et par l'intermédiaire d'une des dames du palais, « qui croyait à ses prédictions plus qu'à un article de foi ». La réponse en fut rapportée à Joséphine par cette dame.

Mlle Avrillon reconnaît qu'après le divorce, Joséphine fit appeler Mlle Lenormand à la Malmaison, et qu'elle fut chargée par l'impératrice du soin de l'y conduire. Mlle Lenormand offrit à Mlle Avrillon avec une extrême obligeance de lui faire, gratuitement cette fois, *le grand jeu*. Elle crut devoir refuser cette offre gracieuse.

*
* *

De ce récit il n'y a qu'une chose à retenir, c'est que Joséphine avait été réellement en relations avec Mlle Lenormand. Mlle Avrillon nous assure que Joséphine n'avait pas rendu de visite à la devineresse ; encore sur ce point, nous allons la mettre en désaccord avec une parente de Joséphine qui l'avait, comme elle, approchée de près et qui était, par suite, bien placée pour être au courant de ses moindres faits et gestes.

Joséphine, a écrit la princesse de Canino (veuve de Lucien, le frère de Bonaparte) vivait en ce temps-

là dans la crainte presque continuelle que le Premier Consul, désirant avoir des enfants, qu'elle n'était plus en état de lui donner, n'en vînt à un divorce. Il en avait été question en rentrant d'Egypte, sous prétexte, non de stérilité, mais de légèreté de conduite.

C'est à ce moment qu'arriva l'épisode de la tabatière brisée, qui engagea Joséphine à consulter Mlle Lenormand sur son avenir.

Le premier Consul, dans un mouvement d'humeur contre son frère Lucien, qui lui adressait des reproches, se laissa aller à lui dire : « Je te briserai, vois-tu, comme je brise cette boîte ! » Et en même temps il jetait à terre une tabatière d'or, sur le couvercle de laquelle était le portrait de Joséphine peint par Isabey.

La boîte ne se brisa pas, parce qu'il y avait un tapis sur le parquet, mais le portrait se détacha du couvercle. Lucien ramassa boîte et portrait et les présenta à son frère en disant d'un ton frondeur : « C'est dommage, c'est le portrait de votre femme que vous avez brisé, en attendant que vous brisiez mon original. »

Mme Bonaparte, qui sut cet incident, se montra fort inquiète en apprenant que son portrait s'était détaché de la boîte : « Oh ! dit-elle, c'en est fait ! c'est signe de divorce ! Bonaparte se séparera de moi comme la tabatière s'est séparée du portrait ! » A la suite de cet incident, Joséphine, pleine de confiance en Mlle Lenormand, déjà fameuse tireuse de cartes, mais qu'elle contribua beaucoup à mettre à la mode, l'alla consulter.

Elle proposa de couvrir le portrait qui avait couru le risque d'être brisé, d'un autre absolument pareil

et peint également par Isabey. Et la princesse de Canino ajoute : « On nous dit que la boîte à double portrait est aujourd'hui entre les mains de la duchesse de Bragance, petite-fille de l'impératrice, par son père Eugène de Beauharnais, un prince de Leuchtenberg. En 1819 et 1820, la reine Hortense racontait, encore chez Mme Letizia, sa belle-mère, à Rome, combien Mme Bonaparte avait été alarmée de cet incident si insignifiant en lui-même. »

*
* *

Quelques jours avant le sacre, Joséphine avait eu le pressentiment qu'un malheur lui arriverait. Elle était tombée tout à coup dans une mélancolie que rien ne pouvait dissiper[28]. Elle s'était flattée pendant un temps que Napoléon l'aimait trop pour l'abandonner jamais[29]. L'événement devait lui donner un cruel démenti.

Quand le divorce fut prononcé, et que la triste cérémonie fut terminée, on reconduisit l'Empereur dans ses appartements intérieurs, où il demeura le reste de la soirée sans recevoir personne ; cette nuit-là, le palais sembla silencieux comme tombe.

Les gens qui observent tout remarquèrent que, tandis que la cérémonie s'accomplissait, et malgré la saison, une horrible tempête éclata sur Paris. Des torrents de pluie, d'effroyables coups de vent portèrent l'épouvante dans les esprits ; on eût dit que le ciel voulait manifester sa réprobation de l'acte qui détruisait le bonheur de Joséphine ; et, chose non moins extraordinaire, le même phénomène se reproduisait à Milan le même jour et à la même heure[30]

Arrive le 1er janvier 1813. Le matin de ce jour, Joséphine était en proie à une véritable terreur.

« Avez-vous remarqué, dit-elle, que l'année commence un vendredi [31] et que c'est l'année mil huit cent treize. Cela annonce de grands malheurs. »

On eut beau lui représenter que ces signes, s'ils annonçaient véritablement quelque malheur, le pronostiquaient également à tout le monde, tant en France qu'à l'étranger ; on eut beau lui expliquer qu'elle n'avait pas plus qu'une autre sujet de s'en effrayer : rien ne put la faire revenir de sa singulière prévention. Toute la journée elle fut sous le coup de cette superstition et elle ne pouvait s'empêcher de faire part de ses craintes à tout le monde.

Sa fille Hortense, à qui elle avait donné pour étrennes une ravissante parure en pierres de couleurs, qui lui avait coûté cinquante mille francs, partageait ses terreurs superstitieuses. Les malheurs arrivèrent et Joséphine ne manqua pas de les attribuer à l'influence néfaste du vendredi et du chiffre treize ; elle ne pensa pas qu'ils étaient bien plutôt la conséquence fatale de l'obstination de l'empereur à ne pas avoir voulu faire la paix quand il était encore possible de la faire honorablement, et aussi à la mauvaise direction qu'il donna à cette campagne d'Allemagne. Mais, cela, elle ne pouvait pas le savoir [32].

∴

Il faut rendre cette justice à Napoléon que, soit calcul, soit prévision, il possédait une faculté de divination bien supérieure à celle que s'attribuait Joséphine. Il semblait avoir la prescience de ce qui allait lui arriver, et les hésitations qu'on lui a parfois reprochées ne reconnaissaient pas d'autre cause

que les avertissements intérieurs, qui tant de fois le préservèrent providentiellement d'un péril auquel il paraissait ne point vouloir se soustraire.

L'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, dans la soirée du 24 octobre 1800, fut, on le sait, l'un des plus grands dangers qui aient menacé, au début de sa carrière, la vie de Bonaparte. On jouait un oratorio. Joséphine et quelques intimes voulaient absolument l'y faire aller ; il montrait une extrême répugnance pour sortir. Il était tout endormi sur un canapé ; il fallut qu'on l'en arrachât, que l'un lui apportât son épée, l'autre son chapeau, qu'en un mot on lui fît violence.

Cette répugnance n'était-elle pas le pressentiment de la catastrophe, bien plutôt qu'un effet du hasard ?

* * *

A Burgos, en 1808, la première nouvelle qu'il reçut à son arrivée dans cette ville fut une mauvaise nouvelle ; il n'en fallut pas plus pour que Napoléon eût l'esprit assailli par les plus sombres réflexions [33].

Lors de son mariage avec Marie-Louise [34], en 1810, il avait été péniblement affecté par l'incendie de l'hôtel Schwartzenberg ; pour lui, c'était un présage, et le cri qu'il laissa échapper le jour de la bataille de Dresde, à la vue du désordre qu'un de ses boulets avait produit dans l'état-major autrichien, prouve que cette idée avait pris dans son esprit le caractère d'une véritable obsession : « Schwartzenberg, dit-il avec un air de soulagement sensible, *a purgé la fatalité*. » C'est à lui bien évidemment que s'adressait le présage [35].

Tout l'état-major qui accompagnait Napoléon, le 27 août 1813, entendit cette parole [36].

Dans cette même année 1813, Napoléon avait fait une remarque, qui montre encore les dispositions particulières de son esprit : « Ce qu'il y a de remarquable, a-t-il écrit, est que Saint-Priest a été blessé à mort par le même pointeur qui a tué le général Moreau. C'est le cas de dire : O Providence ! O Providence ! »

Par contre, la coïncidence de la mort de Desaix avec celle de Kléber ne le frappa pas autrement [37].

Parlant du général Laharpe, qu'il caractérisait par ce trait : « Grenadier par la taille et par le cœur », Napoléon disait que, toute la soirée qui avait précédé la mort de ce brave, on avait remarqué son inquiétude, son abattement. « Il ne donnait point d'ordres, privé de ses facultés ordinaires, tout à fait dominé par un pressentiment funeste [38]. »

*
* *

Mais c'est surtout en 1812, à l'époque de la fatale campagne de Russie [39], que Napoléon eut véritablement la vision prophétique [40] des malheurs qui l'attendaient.

La veille du passage du Niémen, le 23 juin, avant le jour, Napoléon arrive à la lisière de la forêt prussienne de Polwiski. L'Empereur, qui est venu jusque-là en voiture, monte à cheval et part au galop avec le général Haxo et quelques hommes pour reconnaître lui-même le fleuve [41].

A son ordinaire, Napoléon marchait à bride abattue : tout à coup le cheval fait un brusque écart, et tombe dans un fossé, entraînant le cavalier dans sa chûte. On se précipite, mais l'Empereur était déjà

debout, ne se plaignant que d'une légère contusion à la hanche.

Dans de pareilles circonstances, il s'emportait, s'en prenait à tous les gens de son entourage de sa propre maladresse. Ce jour-là, il ne proféra pas une parole, agité qu'il était sans doute de funestes pressentiments, « car on est superstitieux malgré soi, dans de si grandes circonstances, à la veille de grands événements », disait à ce propos l'un des compagnons de l'Empereur.

Au bout de quelques instants, Caulaincourt se sentit prendre la main par Berthier, qui galopait près de lui et qui lui dit : « Nous ferions bien mieux de ne pas passer le Niémen ; cette chûte est d'un mauvais augure [42]. »

L'Empereur s'en montra préoccupé toute la journée, et il était certes plus tourmenté par son accident que par la courbature qui en était résultée.

Faisant de son côté un récit de cette campagne, le baron Denniée écrivait [43] : « Quelques bourgeois de Kowno avaient été conduits devant Napoléon... Il apprit que l'Empereur Alexandre assistait dans la nuit à un bal où, par une singulière coïncidence, le plancher de la salle principale s'écroula vers minuit, heure à laquelle les ponts (sur le Niémen) avaient précisément été jetés. On comprendra sans peine qu'on ne manqua pas de tirer toutes sortes de conjectures de cet événement, et surtout de l'interpréter comme un pronostic heureux ! [44] »

A en juger par les événements qui suivirent [45], on se prend à penser que Napoléon avait décidément épuisé le crédit des jours heureux que la Providence lui avait si généreusement départis.

Notre travail sur les *Superstitions de Napoléon* resterait incomplet, si nous n'ajoutions que l'Empereur avait l'effroi de certaines dates[46], de certains jours et même de certaines lettres.

Ainsi il rappelait à Sainte-Hélène qu'il entra un vendredi[47] à l'école de Brienne et qu'en voyant son père s'éloigner, il versa un torrent de larmes. « Né, disait-il, avec de fortes propensions à être superstitieux, je n'entrepris jamais rien qu'avec crainte un vendredi ; d'ailleurs je ne sais si c'est un pur hasard ou une suite nécessaire de la mauvaise disposition d'esprit où le vendredi me mettait, mais j'ai toujours mal réussi dans les entreprises commencées ce jour-là. Ainsi, entre autres choses, je me souviens que la nuit où je partis de Saint-Cloud pour la campagne de Russie, c'était la nuit d'un vendredi. »

Ce fut par une superstition de dates qu'en 1815, au retour de l'île d'Elbe, il voulut rentrer à Paris le 20 mars[48], jour anniversaire de la naissance du roi de Rome. Et cependant, c'est dans la nuit du 19 au 20 mars (1814), qu'étant à Fontainebleau, il avait aperçu devant lui une glace brisée : peu de temps après, il était battu à Waterloo[49]. Le souvenir de la glace lui revint en mémoire après la bataille ; tout à coup il interrompait le silence accablé de son entourage par cette exclamation : « F. .e glace ! je l'avais bien prévu[50] ! »

Le nombre *treize* lui causait aussi une appréhension dont il avait peine à se défendre. M. d'Hédouville rapporte combien il écouta avec une attention soutenue le récit qu'il lui fit de la mort d'Esménard, l'auteur du *Poëme de la navigation*. Exilé pour la forme en Italie, Esménard se disposait à rentrer en France. La veille de son départ, étant à Naples, il

prit part à un banquet donné en son honneur par quelques Français, au nombre desquels était M. d'Hédouville. Tout à coup il remarqua qu'on était treize à table et devint très soucieux. D'abord, on se railla de lui, puis on chercha à le raisonner ; rien ne put le distraire, ni chasser ses tristes pressentiments. Il partit le lendemain, et la voiture où il se trouvait ayant été renversée dans les environs de Fondi, il tomba et périt dans un précipice : on douta s'il n'avait pas été assassiné par des brigands[51].

* * *

Napoléon n'attribuait pas seulement qu'aux jours et aux dates une influence cabalistique.

Par une bizarrerie qui semble inexplicable, il avait toujours considéré la lettre M comme fatidique.

Cette prévention n'était pas aussi injustifiée qu'elle pouvait de prime abord le paraître.

Mortier avait été un de ses meilleurs généraux.

Trois de ses ministres s'étaient appelés Maret, Mollien, Montalivet.

Son premier chambellan se nommait Montesquiou.

Le duc de Bassano, Maret, était son conseiller le plus écouté.

Six maréchaux portaient des noms commençant par la lettre M : Masséna, Marmont, Macdonald, Mortier, Moncey et Murat.

Marbeuf avait été le premier à reconnaître ses capacités à l'Ecole militaire.

Mais Moreau[52] le trahit, Mallet conspira contre lui, Murat l'abandonna ; puis Marmont.

Metternich l'avait battu sur le terrain de la diplomatie.

Il s'était rendu au capitaine Maitland à bord du *Bellérophon*.

Marengo avait été, il est vrai, la première victoire qu'il avait remportée sur le général Mélas, un nom prédestiné ! — Puis il avait gagné les batailles de Montenotte, Millesimo, Mondovi, Montmirail, Montereau.

Il avait été, par contre, complètement écrasé à Mont-Saint-Jean (Waterloo).

Milan fut la première capitale où il entra en vainqueur ; Moscou la dernière.

Il avait perdu l'Egypte avec Menou, et c'est Miollis qui, sous ses ordres, fit le Pape prisonnier.

A Sainte-Hélène, deux de ses fidèles étaient le valet de chambre Marchand et le général Montholon.

Enfin n'est-ce pas à la Malmaison qu'il avait goûté les quelques rares heures de calme et de bonheur dont son existence si heurtée lui eût laissé le loisir ?...

* * *

C'est aussi à la Malmaison que lui serait arrivée l'aventure dont le récit terminera cette étude.

C'était quelque temps après le sacre. L'empereur tenait dans ses mains un livre, fort ancien, qui venait de lui être remis.

L'ouvrage portait ce titre : *Livres de Prophéties*, par Maître Noël Olivarius, docteur en médecine. « Tiens, dit Napoléon, en tendant à l'impératrice le bouquin à couverture de parchemin jauni par le temps, regarde et lis. »

Et Joséphine lut à haute voix :

Prédiction de Maistre Noël Olivarius.

— Eh bien ? demande Joséphine.

— On dit qu'il est ici question de moi, répondit l'Empereur.

— Comment ? dans un livre publié en 1542 ?

— Lis donc.

L'impératrice essaya ; mais comme le langage était en vieux français et les caractères mal formés, elle resta quelques instants à parcourir des yeux les trois pages de ce chapitre, puis d'une voix assurée elle commença ainsi :

« La Gaule Itale verra naître non loin de son sein un être surnaturel : cet homme sortira tout jeune de la mer, viendra prendre langue et mœurs chez les Celtes-Gaulois, s'ouvrira, encore jeune, à travers mille obstacles, chez les soldats un chemin, et deviendra leur premier chef. Ce chemin sinueux lui baillera force peine, s'en viendra guerroyer près de son natal pays par un lustre et plus. . . . . .

Outre mer sera un guerroyant, avec grande gloire et valeur et guerroyant de nouveau le monde romain...

Donnera lois aux Germains, pacifiera trouble et terreur aux Gaulois-Celtes et sera ainsi nommé mon roy, mais par après appelé *imperator* par grand enthousiasme populaire.

Bataillera partout dans l'empire, déchassera princes, seigneurs, rois, par deux lustres et plus...

S'en viendra dans la ville, ordonnant force grandes choses : édifices, ports de mer, aqueducs, canaux ; fera à lui tout seul par grandes richesses, autant que tous Romains, et tout dans la domination des Gaules. Aura femme par deux..... Et fils un seul.

S'en ira guerroyant jusqu'où se croisent les lignes

longitude et latitude cinquante-cinq mois. Là ses ennemis brûleront par feu la grande ville et lui y entrera et sortira avec siens de dessous cendres, force ruines, et les siens n'ayant plus pain ni eau, par grande et décime froidure, qui seront si malencontre que les deux tierces parties de son armée périront et en plus par demie et autres, là n'étant plus sous sa domination.

Loin le grand homme abandonné, trahi par ses siens amis, pourchassé à son tour, à grande perte dans sa propre ville par grande population européenne : à la sienne place sera mis le vieil roi de la cape.

Lui contraint à l'exil dans la mer dont est devenu si jeune et proche de son sol natal, y demeurant par onze lunes avec quelques-uns des siens, vrais amis et soldats, qui n'étant plus sept fois deux fois de nombre, aussitôt les onze lunes parachevées que lui et les siens prendre navire et venir mettre pied sur terre Celte-Gauloise.

Déchassé de nouveau par trinité européenne, après trois lunes et tiers de lune, est remis à la sienne place le vieil roi de la cape, et lui cru mort par ses peuples soldats, qui dans ce temps garderont pénates contre leur cœur...

Et lui, sauvant les anciens restes du vieil sang de la cape, règle les destinées du monde, dictant, conseil souverain de toute nation et de tout peuple, pose base de fruits sans fin et meurt... »

Joséphine, surprise de ce qu'elle venait de lire, s'arrêta, ferma le livre et interrogea Napoléon sur cette étrange prédiction. Mais l'empereur ne voulant pas paraître donner de l'importance à ces prophéties de Maître Olivarius en les commentant, se con-

tenta de répondre : « Les prophéties disent toujours ce qu'on veut leur faire dire ; cependant j'avoue que celle-ci m'a beaucoup frappé. » Puis il changea de conversation.

***

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'histoire de cette prophétie n'a pas été écrite après coup, ainsi qu'on le pourrait supposer.

Le premier qui mit au jour le livre d'Olivarius fut François de Metz, cousin de François de Neufchâteau et secrétaire général de la commune de Paris.

Un jour du mois de juin 1793, on avait pillé bon nombre de bibliothèques ; la grande salle dans laquelle on déposait ces papiers était pleine. François de Metz et plusieurs employés procédaient au dépouillement des manuscrits, car il y avait ce jour-là peu de livres imprimés.

Ces livres provenaient, pour la plus grande part, des bibliothèques des maisons royales et des monastères. Les démagogues les avaient apportés en tas : on conservait les uns, et on brûlait les autres. Les employés de la Commune n'avaient jusque-là catalogué que des livres d'une médiocre importance, quand un petit-in-12 attira leur attention.

C'était le *Livre des Prophéties*, composé par Philippe-Noël Olivarius, « docteur en médecine, chirurgien et astrologue. » Ce livre contenait plusieurs prédictions, sans nom d'auteur, mais celle-ci était signée. A la dernière page, on lisait en gothique : *Finis*, et plus bas : 1542, en chiffre du XVIe siècle.

François de Metz la lut en entier, mais n'en comprit pas le sens, ainsi qu'il l'avoua lui-même à sa fille, Mme de M.. Cependant, rien que pour la

singularité de l'opuscule, il le copia et réunit cette copie à plusieurs autres, qui furent retrouvées plus tard dans ses papiers. La copie textuelle de la prophétie d'Olivarius, écrite de la main même de François de Metz, est datée de l'an 1793 ; il ne peut y avoir aucun doute à cet égard[53].

***

Bonaparte avait souri quand il avait lu en 1800 cette prophétie : mais en 1806, il ne pouvait la lire de nouveau sans pâlir. Il fit, dit-on[54], appeler à cet époque un théologien de Saint-Sulpice et lui demanda si la religion obligeait de croire aux prophéties. Cet abbé lui répondit par ces mots du Symbole qui ne le compromettaient guère : « L'Esprit de Dieu a parlé par les prophètes. »

La prophétie fut imprimée en 1815, puis insérée dans les *Mémoires de Joséphine* (Editions de 1820 et 1827). Enfin elle aurait été publiée dans un volume que nous n'avons pu retrouver : le *Recueil de prophéties* du libraire Bricon.

A examiner avec quelque attention cette prophétie, on voit que tout ce qui y a trait au règne de Napoléon et au retour des Bourbons s'est exactement réalisé. En torturant les textes, on arriverait à y découvrir les troubles de 1827, les conspirations des libéraux et... même la Révolution de 1830[55] !

***

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à ces rêveries mélangées d'extravagances, mais nous avons jugé que nous devions éviter au moins le reproche de ne nous être point armé d'une documentation suffisante (elle est, pourrait-on plutôt nous dire.

presque luxuriante) pour établir que Napoléon avait une propension marquée au surnaturel.

Malgré tout, arrivé au terme de ce travail, nous avouerons avec embarras que nous avons quelque hésitation à formuler des conclusions. Napoléon, c'est à la fois l'intuitif et l'homme d'action : admettons que cette faculté d'intuition soit poussée assez loin pour lui faire deviner l'au-delà, pour lui donner cette vue à *longue portée* qui parfois lui révèlera par avance les événements dans les brumes indécises d'un lointain avenir, et nous nous expliquerons ces pressentiments, ces prophéties que nous aurions été, à un examen superficiel, si aisément enclin à assimiler à de creuses rêveries. Si l'on ajoute qu'il était doué d'une imagination et d'une ambition sans mesure (qu'une prodigieuse fortune n'avait pas peu contribué à développer), et de ce que l'on a si heureusement nommé la folie enivrante du pouvoir, s'étonnera-t-on qu'il ait eu l'illusion de se croire et de se proclamer Dieu, bien plus Dieu que son prophète ?

*
* *

Napoléon avait foi dans la Providence et dans l'âme immortelle, et ce mélange de fatalisme et de spiritualisme n'est pas aussi disparate qu'à première vue il apparaît. Pour lui l'âme n'était pas seulement détachée du corps; mais elle pouvait vivre de sa vie propre dans une atmosphère à elle spéciale et qui est le domaine que nos sens ne nous permettent pas d'explorer, le domaine de l'occulte et du merveilleux.

« Ce hasard tant cité, disait-il en 1816, ce hasard dont les anciens faisaient un dieu, qui nous étonne chaque jour, nous frappe à chaque instant ; le ha-

sard, après tout, ne nous paraît si singulier, si bizarre, si extraordinaire, que parce que nous ignorons les causes secrètes et toutes naturelles qui l'ont amené, et il suffit de cette combinaison occulte pour créer du merveilleux et enfanter des mystères[56]. » Cela ne signifie-t-il pas, que le hasard était pour Napoléon un facteur dont il fallait tenir compte, comme de tout ce qui produit de grandes choses, bien que notre intelligence humaine, naturellement bornée, ne réussisse pas toujours à nous en donner une satisfaisante explication?

Quant à justifier ses *manies* superstitieuses, c'est tâche trop ardue pour que nous la tentions.

Loin de porter un jugement trop sévère sur telles conceptions d'un cerveau qu'un surmenage intensif avait bien pu par instants affaiblir, nous préférons nous rallier à cette opinion exprimée par l'un des panégyristes raisonnables de Napoléon : que l'homme est nécessairement imparfait et que, quelque élevé qu'il soit dans la hiérarchie des intelligences, on retrouve encore chez lui, par suite de prédispositions psychologiques, des caractères de faiblesse qui rappellent l'origine commune et inférieure de la créature humaine[57].

Pièces et notes justificatives.

1. On lit dans les *Mémoires de Bourrienne :* « Comment a-t-on eu la pensée de représenter Bonaparte comme disposé au mahométisme? Cela ne mérite même pas d'être sérieusement discuté. Non, jamais, il n'est entré autrement que par curiosité dans une mosquée... De quoi était-il question? d'entrer en Egypte. La politique, le simple bon sens commandait de parler avec beaucoup de ménagement de la religion des habitants. »

2 « J'ai toujours aimé le son des cloches, disait-il à Sainte-Hélène. Il y a deux choses dans cette île hérétique, inhospitalière, qui me manquent, et dont la privation m'est spécialement insupportable : pas de cloches et du pain moisi! » De Beauterne, *Sentiment de Napoléon sur le Christianisme*, p. 45.

« Le son des cloches, a écrit Bourrienne, produisait sur Bonaparte un effet singulier que je n'ai jamais pu m'expliquer; il l'entendait avec délices. Lorsque nous étions à la Malmaison, et que nous nous promenions dans l'allée qui conduit à la plaine de Rueil, combien de fois le son de la cloche de ce village n'a-t-il pas interrompu les conversations les plus sérieuses. Il s'arrêtait pour que le mouvement de nos pas ne lui fît rien perdre d'un retentissement qui le charmait. Il se fâchait presque contre moi de ce que je n'éprouvais pas les mêmes impressions que lui. L'action produite sur ses sens était telle, qu'il avait la voix émue et qu'il me disait alors : « Cela me rappelle les premières années que j'ai passées à Brienne, j'étais heureux alors! » J'ai été vingt fois témoin du singulier effet que produisait le son de la cloche sur Napoléon. »

3. Sur ses sentiments religieux, on peut consulter l'ouvrage précité du chevalier de Beauterne.

4. Baron Meneval, loc. cit.

5 Guillois, *Napoléon, l'homme, le politique, l'orateur*, ch. I.

6. Il est bien vrai que Napoléon ne prenait pour lui-même aucune précaution et qu'il montra toujours une bravoure incontestable. Il fut blessé trois fois mais il risqua plus de vingt fois la mort, à Toulon, à Montereau, au combat d'Arcis-sur-Aube, à Waterloo, et dans bien d'autres batailles.

S'entretenant avec M. de Bausset à Fontainebleau, Napoléon lui dit, à la fin de la conversation : « Voyez ce que c'est que la destinée ! Au combat d'Arcis-sur Aube, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour trouver une mort glorieuse en disputant pied à pied le sol de la patrie. Je me suis exposé sans ménagement; les balles pleuvaient autour de moi; mes habits en ont été criblés et aucune n'a pu m'atteindre. » *Bonapartiana*, p, 125.

Aux yeux de ses soldats, Napoléon passait pour invulnérable. Lecœur a entendu raconter dans son enfance, en Normandie, que Napoléon charmait les balles. *(Esquisses du Bocage*, II, p. 369.)

Ce passage des Mémoires du médecin O'Méara est encore une preuve que Napoléon ne redoutait pas la mort. « Comme je disais (c'est O'Méara qui parle) à Napoléon qu'il ne devait pas hâter sa mort en refusant de prendre des remèdes nécessaires, il a répondu : « Ce qui est écrit là-haut est écrit », et, jetant les regards vers le ciel, il disait : « Nos journées sont comptées. » Cité par Beauterne, *Sentiment de Napoléon sur le Christianisme*, p. 55.

Comme il prophétisait sa mort, voilà qu'une comète parut au-dessus de Sainte-Hélène. Napoléon songea d'abord à celle de Jules César et sembla croire que le ciel lui confirmait l'arrêt irrévocable de sa propre mort dans un délai très prochain.

7. Cité par Guillois, loc. cit., p. 171-172.

8. Dans le Ve volume du *Mémorial de Sainte-Hélène* se trouve implicitement l'aveu même de l'Empereur :

« Il faut convenir, dit Napoléon, que des fatalités se sont accumulées contre moi sur la fin de ma carrière. Mon malheureux mariage, les perfidies qui en ont été les suites; le chancre de l'Espagne, sur lequel il n'y avait pas à revenir; cette funeste guerre de Russie qui m'est arrivée par malentendu; cette effroyable rigueur des éléments qui a dévoré toute une armée... Et puis l'univers entier contre moi !... »

9. « En Egypte, Napoléon courut le danger d'être pris ou massacré par un parti de mamelouckcs. Il marchait à une assez grande distance des corps d'armée, accompagné seulement de quelques gardes et de plusieurs officiers de son état-major. Le hasard voulut qu'il ne fût point aperçu des mamelouckcs, dont il n'était cependant séparé que par une élévation du terrain. Napoléon qui, toute sa vie, crut, dit-on, au fatalisme, plaisanta de ce péril en disant : *Il n'est point écrit là-haut que je doive être pris par les Arabes.* » (*Bonapartiana*, 1854, p. 116-117.)

10. C'est dire qu'il était doublement Méridional, et l'on n'ignore pas combien les Méridionaux sont généralement superstitieux.

11. Avant lui, Constantin et Charlemagne avaient eu foi dans leur étoile. De même, après la prise de Damiette, le pieux Saint Louis remercia Dieu d'avoir fait luire à ses yeux l'étoile *Antaris*. Voici les réflexions qui ont été inspirées au célèbre aliéniste, Brierre de Boismont, par les *Etoiles des grands hommes* : « La foi du génie est rare. Les hommes célèbres qui ont la foi croient au surnaturel. Ils se persuadent souvent que leur destinée est liée à un signe sensible qu'ils aperçoivent dans l'air ; aussi beaucoup d'entre eux ont-ils cru à l'existence d'une *étoile*, d'un génie protecteur, et ces apparitions merveilleuses ne les ont-elles pas toujours trouvés incrédules. L'explication de ce phénomène nous paraît toute simple ; l'esprit, sans cesse concentré vers son but, arrive à son plus haut degré d'enthousiasme, à cet état qu'on peut appeler *extase*, *illuminisme*, mais qui n'en est pas moins une faculté intime de notre être, d'où jaillissent les créations animées du génie, et dans lequel la pensée, pour se faire comprendre, revêt les attributs du corps. » *Union médicale*, 1853, p. 213.

Il est bien entendu que nous donnons l'explication pour ce qu'elle vaut, sans nous en porter garant.

12. « Napoléon, étant à Bayonne, avait chargé le capitaine d'une corvette de dépêches fort importantes, en lui recommandant de mettre la voile à la suite. Cependant, le lendemain, l'empereur apprit que ce capitaine était encore en ville. Irrité de sa désobéissance, il le fait venir, et lui demande du ton le plus sévère la cause de son retard : « Sire,

répond le capitaine, extrêmement troublé par cette réception, les Anglais bloquent le port, et je craignais de mettre en mer, non à cause de mon bâtiment, ni pour moi ou mon équipage, mais pour la sûreté des dépêches que vous avez daigné me confier. »

Napoléon, adouci par cette explication, répondit : « Ne craignez rien, capitaine, partez; *mon étoile* vous guidera. »

Cette prophétie se vérifia, car l'officier échappa à la vigilance des croiseurs anglais. » *Bonapartiana*, p. 41-42.

13. Le songe de Charles Bonaparte, père de Napoléon, n'est pas moins curieux. Quelques jours avant sa mort, Ch. Bonaparte eut comme une espèce de révélation surnaturelle, car, dans un moment de délire, il s'écria : que tout secours étranger ne pourrait le sauver, puisque ce *Napoléon, dont l'épée devait un jour triompher de l'Europe*, tenterait vainement de délivrer son père du dragon de la mort qui l'obsédait (fait rapporté par M. du Casse, dans son *Histoire anecdotique de l'Empereur Napoléon Ier*. Paris, Paul Dupont, 1869).

14. Après la bataille d'Iéna, Napoléon, deux fois vainqueur de la Prusse, dit à Wieland qui avait sollicité de lui une audience particulière : « — Vous connaissez le rêve de Frédéric ? — Oui, Sire. — Eh bien, reprit l'Empereur, croyez-vous aux constellations ? — Le rêve est vrai, Sire, c'est tout ce que je puis dire. — Menace étrange, Monsieur, que le rêve! il y a là du sinistre pour nous. — Comment cela, Sire, dit le poète. — Oui, du sinistre, car l'*étoile de celui qui est mort doit triompher de celui qui est vivant*, dit en prenant un accent particulier Napoléon qui se souvenait du rêve de Frédéric.

Cette étoile se représenta à lui dans deux autres circonstances.

En 1806, le général Rapp, de retour du siège de Dantzig, ayant un besoin urgent de parler à l'Empereur, était entré dans son cabinet sans se faire annoncer. Il le trouva si absorbé qu'il n'osait lui adresser la parole. Le voyant toujours immobile, Rapp crut qu'il était indisposé et fit du bruit à dessein. Aussitôt Napoléon, se retournant, saisit le général Rapp par le bras et lui dit : « Ne l'apercevez-vous pas ?... C'est mon étoile !... Elle est là... devant vous... brillante »; et s'animant, par degrés, il s'écria : « Elle ne m'a jamais abandonné, je la vois dans toutes les grandes occasions;

elle m'ordonne d'aller en avant, et c'est pour moi un signe constant de bonheur. »

Vers la fin de 1811, le cardinal Fesch conjurait l'Empereur de cesser de faire la guerre à la religion, aux peuples et aux éléments : « Voyez-vous là-haut cette étoile, lui dit brusquement Napoléon en le conduisant près d'une fenêtre ouverte ?

— Non, Sire.

— Regardez bien !

— Sire, je ne vois pas.

— Eh ! bien, moi, je la vois », répliqua vivement Napoléon qui ne tolérait pas facilement la contradiction.

L'anecdote a été contée un peu différemment par M. Passy qui la fit connaître à Augustin Thierry, à la suite de sa communication à l'Institut sur la vision de Constantin. (V. *Union médicale*, 1853, loc. cit., p. 314.)

D'autre part, dans son numéro du 12 août 1896, le *Gaulois* publiait ce filet :

« M. Arthur Lévy, l'historien bien connu de *Napoléon intime*, a fait, au cours de ses recherches, la trouvaille d'une jolie flagornerie allemande, qui se trouve d'actualité avec l'approche du 15 août :

Frédéric-le-Grand et Napoléon,

« Frédéric-le-Grand se trouva à Berlin pendant l'été de 1769. L'officier de service, veillant dans l'antichambre du roi, avait reçu l'ordre de réveiller S. M. à cinq heures du matin. Le roi se trouvait à cette heure plongé dans un sommeil profond et personne n'osait le réveiller parce qu'il s'était couché en très mauvaise humeur. L'officier, seul, fidèle aux ordres qu'il avait reçus, s'approcha du lit de son souverain qui, contre l'attente de tout l'entourage, se réveilla gaiement. « Savez-vous interpréter les songes ? » demanda le roi. — « Non, sire ! » répondit l'officier. — « N'importe, écoutez toujours et faites bien attention à mon songe, nous verrons un jour quel sera l'événement qui y aura rapport ; j'ai vu dans mon rêve une étoile brillante qui descendait vers la terre, sa lumière éclatante m'enveloppait tellement que j'avais la plus grande peine d'en sortir et de me rendre visible. » Ainsi parla le Roi. L'officier fit bien attention au songe et à l'époque. C'était la

nuit qui précéda la naissance de l'empereur Napoléon. » (*Gazette de Munich*, du 10 mars 1810.)

Nous avons demandé à M. Arthur Lévy un supplément d'informations et il a bien voulu nous répondre par l'intéressante lettre qui suit :

19 octobre 1896.

Monsieur,

J'ai trouvé le songe de Frédéric II, aux Archives nationales sous la cote A F IV, 1565, dans les extraits de journaux étrangers qui faisaient partie du fonds de la Secrétairerie d'État. Elle n'est précédée ni suivie d'aucun commentaire, vous l'avez dans le *Gaulois* telle qu'elle est aux Archives, moins la dernière phrase que j'ai supprimée : « ... C'était *la même nuit* qui vit naître l'Empereur Napoléon », parce que c'est faux.

Mon sentiment est que c'est une basse flatterie germanique, telle que Napoléon en a inspiré par milliers à nos voisins d'outre-Rhin. C'est bien dans ce sens, si je me souviens bien, que je l'ai donnée au *Gaulois*.

Mille regrets de ne pouvoir vous éclairer mieux, et croyez, Monsieur, à mon meilleur souvenir ainsi qu'à ma considération très distinguée.

Arthur Lévy.

15. *Bonapartiana*, p. 151. Cette scène se passa devant M. Parmentier, médecin du régiment où Napoléon était sous-lieutenant en second.

16. V. Général de Ricard, *Autour de Bonaparte*, Paris, 1891, p. 143-145.

17. A bord du bâtiment qui le conduisait en Egypte, « que de fois (écrit M. Turquan) entouré de Monge, de Berthollet et autres savants, il posa la question de la vérité ou de la fausseté des pressentiments et de l'interprétation des rêves! Il ne voulut jamais, quoi que fissent ou disent ces savants, se résoudre à croire que les pressentiments n'avaient aucune signification réelle pour l'avenir.

Ainsi, un peu plus tard, en Egypte, apprenant que la plus belle chaloupe de sa flottille du Nil, l'*Italie*, venait d'être prise par les Turcs et détruite après une défense héroïque de son équipage, il fut très frappé de cet événement et

s'écria : « L'Italie est perdue pour la France ! C'en est fait, mes pressentiments ne me trompent jamais. » Son secrétaire, Bourrienne, lui faisant observer qu'il ne pouvait y avoir aucun rapport entre l'Italie et un petit bâtiment auquel il avait donné le nom de ce pays, rien ne put faire revenir Bonaparte de son idée. Mais le plus curieux de l'affaire c'est que ce pressentiment devait se réaliser sous peu. L'Italie fut, en effet, évacuée par les armées françaises après une série de revers auxquels mit fin, en 1800, le coup de tonnerre de Marengo. »

18. Constant dit, dans ses *Mémoires*, que Joséphine se plaisait à répéter à Napoléon : « On parle de ton étoile, mais c'est la mienne qui t'influence ; c'est à moi qu'il a été prédit de hautes destinées. » Et l'Empereur ne demandait qu'à se laisser convaincre.

19. V. *Souvenirs de l'Empereur Napoléon Ier*, p. 175.

20. D'après Constant (*Mémoires*, t. I, p. 310), la prédiction aurait été faite à Joséphine au moment de son départ de la Martinique. Une espèce de bohémienne lui dit : « Vous allez en France pour vous marier ; votre mariage ne sera point heureux ; votre mari mourra d'une manière tragique ; vous-même, à cette époque vous courrez de grands dangers ; mais vous en sortirez triomphante ; vous êtes destinée au sort le plus glorieux et, sans être reine, vous serez plus que reine. »

Elle a ajouté qu'étant fort jeune, elle fit peu d'attention à cette prédiction ; qu'elle ne s'en souvint qu'au moment où M. de Beauharnais fut guillotiné ; qu'elle en parla alors à plusieurs des dames qui étaient enfermées avec elle, dans le temps de la Terreur ; mais qu'à présent elle la voit accomplie dans tous ses points.

21. Lord Holland rapporte, dans ses *Souvenirs diplomatiques*, p. 174, qu'il avait entendu souvent raconter cette prédiction en 1802, « par conséquent avant la mort de Joséphine, avant son élévation à la dignité d'impératrice et lorsqu'on pouvait encore mettre en doute si la femme du premier consul avait littéralement accompli la première partie de l'oracle. »

22. Le baron Meneval, qui prétend que Napoléon ne re-

courut jamais « aux ridicules pratiques de la nécromancie », ne reconnaît pas moins : qu'« il est possible que, dans la plus grande ferveur de son amour pour Joséphine, il se soit laissé entraîner à assister à une consultation chez une devineresse, et qu'il ait fait ce sacrifice à l'erreur de l'esprit impressionnable d'une femme tendrement aimée. »

Ce que nous allons ajouter n'est pas pour infirmer cette très plausible opinion. Mlle Lenormand a prétendu qu'elle n'avait été appelée à la Malmaison pour la première fois qu'en 1801 (le 2 mai), mais qu'à cette entrevue, Joséphine lui avait dit : qu'en 1795, Bonaparte avait consulté sur ses destinées *une personne du faubourg Saint-Germain :* c'était au moment où il demandait à quitter la France et à passer à Constantinople : « Vous n'obtiendrez ni l'un ni l'autre, lui aurait répondu la devineresse, mais vous épouserez une femme brune, mère de deux enfants, dont l'époux aura rempli honorablement sa carrière militaire. »

Elle venait à peine de dire ces mots — c'est toujours Mlle Lenormand qui parle — que Bonaparte entra et reconnut la sibylle dans sa devineresse de 1795. Et Mlle Lenormand ajoute, en rapportant cette anecdote, que Joséphine lui aurait instamment recommandé de n'en rien révéler car, lui aurait-elle dit, « les grands n'aiment point à révéler au public qu'ils sont sujets aux mêmes faiblesses que la foule du vulgaire. »

23. Il avait aussi des prétentions à la médecine, traitait facilement tous les médecins de son temps de charlatans, d'ignares, etc. Corvisart lui-même ne trouvait pas toujours grâce devant lui. Il voulait donner des conseils quand même ; ce qu'il conseillait, c'était naturellement... *des remèdes de bonne femme.* Ainsi écrivait-il au prince Eugène, le 30 août 1806 : « Ménagez-vous bien dans votre état actuel et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : *c'est de boire tous les jours un peu de vin pur.* » (*Mémoires de Mme de Rémusat*, t. III, p. 177.)

24. Nous exposerons tout au long les vraies causes de la mort de Hoche dans notre ouvrage, dont la publication est prochaine, sur les *Morts mystérieuses de l'Histoire.*

25. A cette affirmation nous opposerons d'abord ce pas-

sage des *Mémoires* de Madame de Rémusat (t. I, p. 102) : « Lorsqu'en quittant son cabinet, Bonaparte rentrait le soir dans le salon de Madame Bonaparte, il lui arrivait quelquefois de faire couvrir les bougies d'une gaze blanche ; il nous prescrivait un profond silence et se plaisait à nous faire ou à nous entendre conter des histoires de revenants. »

Et, en second lieu, ce passage des *Mémoires de Constant* (I, p. 309) : « Elle (Joséphine) dit qu'il est superstitieux ; qu'un jour, étant à l'armée d'Italie, il brisa dans sa poche la glace qui était sur son portrait, et qu'il fut au désespoir, persuadé que c'était un avertissement qu'elle était morte ; il n'eut pas de repos avant le retour du courrier qu'il fit partir pour s'en assurer. » Il est vrai qu'il est ajouté en note : « A cette époque, l'empereur était encore amoureux de Joséphine. »

Nous extrayons, à simple titre de curiosité, ce passage du t. III des *Après-Diners de Cambacérès* (p. 347 et suivantes) :

« A la suite de la grande campagne que Napoléon avait faite en Espagne en 1808 et au commencement de 1809, il resta peu de temps à Paris, la guerre avec l'Autriche ayant recommencé sur-le-champ. Dans l'intervalle, on alla passer quelques jours à Fontainebleau. Un matin que j'entrais dans le cabinet de l'empereur, comme le prince de Benevent en sortait, S. M. me dit :

« Prince, avez-vous le talent de Daniel ?

— « Lequel, Sire ?

— « L'interprétation des songes. Voici celui que j'ai eu la nuit dernière : j'étais couché, on a heurté à ma porte ; je me suis levé sur mon séant ; j'ai vu entrer un homme d'une taille gigantesque, vêtu avec une magnificence un peu barbare ; il tenait d'une main une épée longue et plate, et de l'autre un spectre surmonté d'un aigle ; son front était ceint de la couronne impériale. Ce fantôme m'a dit : « Ne dors pas, il faut encore combattre : tu vaincras, mais à condition que tu respecteras les faibles. » Il parlait encore lorsque j'ai vu entrer un autre monarque couronné de lis et chargé de fers. Après lui, en venait un troisième, que je reconnus en me rappelant un chef-d'œuvre du Titien. Celui-ci était François Ier, et l'autre sans doute le roi Jean. Tous deux emmenèrent Charlemagne, et le bruit de la porte, en se fermant, me réveilla.

« Cette vision, continua le prince, me fut racontée avec plus de détails que je ne vous la rends, Messieurs. Elle troublait l'empereur, et bien que Charlemagne lui eût prédit la victoire, comme ce n'était que conditionnellement et à la charge d'épargner les faibles, ce que peut-être lui, Napoléon, n'avait pas intention de faire, toute son attention se reporta sur les deux monarques, tous deux vaincus, tous deux faits prisonniers. Je tâchai de le détourner de ces tristes idées.

« Je sais, reprit-il, que les songes ne sont que des illusions; mais il est des cas où Dieu se sert de cette voie pour communiquer avec nous. Sans rappeler l'Ancien Testament, je vois, dans le Nouveau, un ange gourmander en rêve la jalousie de Joseph, un songe déterminer la fuite en Egypte; les mages, au retour de leur course à Bethléem, détournés du droit chemin par un songe, et puis le songe du mauvais riche...; tout cela donne à penser. Rire, douter, nier, rien n'est plus facile; mais cela est-il raisonnable? Je voudrais savoir ce que mon songe signifie. Le trait principal est Charlemagne emmené par deux rois prisonniers. J'ai envie d'aller consulter Mlle Lenormand ou Moreau... Non, pas la première, elle bavarderait; j'irai chez Moreau. Voulez-vous y venir avec moi?

« Cela fut dit en riant, avec gaîté. Je répondis qu'en ma qualité d'archichancelier de l'empire mon devoir était de suivre partout mon empereur.

« Eh bien! dit celui-ci, nous verrons...

« Je fus surpris lorsque, plus tard, je sus que l'empereur avait été chez ce Moreau; je croyais que c'était avec M. de Lostanges, qu'il affectionnait, ou bien avec le comte Louis de Narbonne, qu'il distinguait à cause de sa naissance toute royale.

— « J'ignore, reprit le prince, si Napoléon a jamais été avec d'autres que moi chez Moreau; quant à cette course, nous la fîmes avec les ducs de Frioul et de Rovigo. Napoléon me fit appeler un soir d'opéra, ce fut une malice, en me prévenant d'endosser

> ..... La redingote brune,
> Et le manteau de nuit de vraie couleur de lune.

« Je me doutai du motif de l'injonction et me grimai en conséquence. Le rendez-vous, car je ne devais pas aller aux

Tuileries, afin de ne pas faire naître la curiosité des habitants du château, le rendez-vous était dans un fiacre, sous les galeries du Louvre, au quai Saint-Nicolas.

« Je montai dans le carrosse de l'empereur; la voiture s'arrêta au coin du quai de Gèvres et du pont Notre-Dame.

« Nous mîmes pied à terre, bien emmitouflés dans nos capotes; un valet de pied nous guidait. Nous parvînmes chez Moreau; je vous fais grâce du local, il était conforme à l'étiquette magique. Moreau, le drôle, nous devina; on lui répéta le songe, mais Charlemagne était devenu un entrepreneur de couvertures de laine, fondateur de la maison, et les rois Jean et François Ier, ses deux fils, qui, ayant mal fait leurs affaires, avaient été mis au Fort-l'Evêque; Napoléon était le chef actuel de la manufacture.

« Moreau écouta tout ce que nous avions à lui dire; puis il battit ses cartes, consulta ses blancs d'œufs, son marc de café, puis promit des merveilles, et s'efforça de glisser sur les présages de captivité. L'empereur l'y ramena, sur quoi il dit :

« Oui, les cartes parlent de prison, mais elle regarde ceux qui troubleront le propriétaire actuel dans son établissement.

« Il mentait, c'était clair. Je vins ensuite, il m'examina, me reconnut, me conta toute ma vie privée et finit par me dire que je me marierais avec une très proche parente du fabricant (l'empereur), ayant avec moi de grands rapports de goûts et d'âge. Cette allusion à Mme Mère eut peu de succès.

— Et moi? dit Rovigo.

— Vous! vous irez en prison, et plus d'une fois.

— Et moi? demanda Duroc.

« Moreau étudia sa main et se tut.

— Parle, » dit le duc de Frioul.

« Même silence.

— Veux-tu bien parler!...

— Puisqu'il le faut, je charge un boulet de ma réponse.

« Ceci tournait tout à fait mal; nous partîmes tristes, soucieux, à peine si nous pûmes complimenter Savary sur ses diverses captivités; cela paraissait d'autant moins probable qu'il avait la mission permanente d'incarcérer les autres. Je me ressouvins de ce fait lors de l'équipée de

Mallet, et j'en touchai un mot à Savary; il m'en parut très inquiet; la mort funeste de Duroc ajouta à sa vénération pour Moreau; et combien de fois, en 1814, ne m'a-t-il point parlé de ce rêve de l'empereur, de ces deux captivités, représentées par ces deux rois : l'une s'était déjà réalisée, quelle serait l'autre? Sainte-Hélène nous a prouvé que l'empereur avait raison quand il penchait à croire que le ciel se servait parfois de songes pour communiquer avec les rois. »

26. Baron Meneval, *loc. cit.* Sous le Consulat, le 2 mai 1801, comme nous l'avons dit plus haut, la sibylle fut mandée à la Malmaison par Joséphine. Elle lui annonça entre autres choses, que le premier Consul échouerait dans sa descente en Angleterre. Bonaparte, l'ayant appris, la fit arrêter et conduire à la prison des Madelonettes, où on la garda du 16 décembre 1803 au 1er janvier 1804. Elle envoya ce jour-là à Fouché ce billet versifié :

Si le préfet veut bien en ce moment
Par un bienfait commencer cette année;
S'il m'ouvre enfin ce triste appartement,
Je lui prédis heureuse destinée.

La requête fut entendue et Fouché relâcha sa prisonnière.

27. Les « mensonges » de Mlle Lenormand trouvaient cependant crédit auprès des plus grands personnages, car il semble avéré que la « sibylle » a été consultée par Barras, Talleyrand, Talien, David, le général Moreau, Denon, le duc de Berry, l'acteur Talma, le chanteur Garat et bien d'autres encore. Pour ce qui est de Napoléon, voici ce que nous pouvons répliquer au témoignage de Mlle Avrillon. Et d'abord, Napoléon aurait dit, pendant qu'il était à Sainte-Hélène, à un Anglais, du nom de W. Killian, qui le rapporte dans son livre, les *Prophéties de Napoléon*, ce qui suit. Le livre en question étant d'une authenticité douteuse, nous citons ces lignes avec la réserve habituelle en pareille circonstance :

« Mlle Lenormand m'a montré Sainte-Hélène et m'a fait le dessin de cette île sur la boiserie d'un appartement qui existe encore dans la rue de Tournon.

Elle m'avait écrit en différents lieux :

Plantation-House.

Hut'sgate.
Long-Wood.
Marchand.
Bertrand.
The Tower and Hudson Lowe. »

Sont-ce des prophéties après coup? C'est, après tout, bien possible, l'ouvrage n'ayant été livré à la publicité qu'en 1830.

Ajoutera-t-on plus de foi aux assertions de Mlle Lenormand elle-même, qui a publié, dans ses *Souvenirs d'une Sibylle*, la consultation qu'elle donna, dit-elle, à une émissaire de l'Empereur, « une fille de campagne... qui tenait cette commission d'un inconnu. »

Quelque étendue qu'ait le morceau, nous avons cru devoir néanmoins le reproduire, ne fût-ce qu'à titre de curiosité. Il est du reste, assez inconnu, l'ouvrage dans lequel il figure ne se trouvant pas aujourd'hui communément dans le commerce de la librairie.

En 1807, Mlle Lenormand avait tiré l'horoscope de l'époux parjure. Elle a rapporté tout au long, dans ses *Souvenirs d'une Sibylle*, cette extraordinaire prophétie :

« Le consultant est né sous une étoile heureuse; à sa naissance, tous les astres se trouvaient dans une conjonction favorable. Le Soleil, Mars et Jupiter lui prodiguèrent leurs dons.

Il est né dans une île, qui maintenant fait partie intégrante de la France.

Son père n'existe plus, il a 4 frères et 3 sœurs; deux de ses frères ont été mariés deux fois.

Sa mère habite aujourd'hui la capitale, elle lui doit beaucoup.

Le caractère du *consultant* est ferme et prononcé; parfois méditatif, plus sérieux que gai, il tient beaucoup à son sentiment, il n'aime pas à être gouverné, même par les femmes, évitant surtout de leur donner trop d'ascendant; il donne très difficilement sa confiance, il craint d'être deviné, ce qui lui fait cacher ses moindres actions; il est sensible à l'offensive, la pardonne difficilement; il hait les ingrats.

Dès son jeune âge il dut être destiné pour l'état militaire, il a reçu les meilleurs principes, ceux mêmes qui concernent l'artillerie. — Au passé, il a été attaché à un corps

respectable et s'est même trouvé dans une ville assiégée par eau.

Il a parcouru la belle Italie, et est entré dans la capitale du monde chrétien; un moment même il a dû y être considéré.

Ce consultant a vu un pays qui, dans des temps reculés, fut le berceau d'une religion ; il a dû être chargé d'un commandement où ceux qui avaient coopéré à son voyage ne croyaient plus le revoir; son épouse même perdait l'espérance; il lui fut prédit à elle ou à ses ayans cause, qu'il reviendrait, et trois semaines ou trois mois s'étaient à peine écoulés depuis son retour, qu'il fut investi de grands pouvoirs (courut même deux dangers, l'un par explosion), et finit par dicter des lois à ses ennemis les plus prononcés.

Son épouse est étrangère; c'est une femme aimable qui possède à fond cette grâce, cette aménité qui font toujours rechercher les personnes qui en sont pourvues.

Elle est douce, d'un cœur sensible et bon; son âme est grande et généreuse; elle l'aime vraiment, je la vois doublement contrariée dans ce moment; elle craint, avec juste raison, qu'il ne songe pour elle; .. que des propos tenus au hasard, et que le vulgaire se plaît à répéter, ne se tournent par suite en certitude.

Le consultant a dû faire la connaissance de cette aimable dame d'une manière toute singulière : une circonstance a décidé ce mariage ; un homme en place a pu en donner le conseil, mais il était dans la destinée de l'un et de l'autre d'être unis ; il est des choses incroyables dans la vie. Elle était veuve d'un homme blond, estimé dans le militaire et qui lui avait laissé deux enfants, garçon et fille.

Cette dame avait perdu son premier époux par le fer et d'une manière terrible; elle-même s'était vue renfermée dans un palais, qui jadis l'était mais qui dans ces temps malheureux était devenu une prison : aujourd'hui, ce beau monument est rendu à sa première destination.

Cette épouse, à plus d'un titre, doit lui être chère : elle porte bonheur à tout ce qui l'entoure; il suffit qu'elle veuille du bien pour qu'il vous en arrive. — Bref tout doit lui réussir.

Son fils est marié à une allemande de bonne maison, qui dicte des lois ; il habite un pays où l'on aime la bonne mu-

sique ; sa fille s'est alliée à la propre famille du consultant ; elle porte même son nom propre.

Cette jeune dame a déjà dû résider dans un pays où la marine et le commerce font la richesse des habitants ; elle a deux fils, l'un n'est plus ; elle en porte un troisième et qui viendra à bien. (Prédiction réalisée.)

Mon consultant est fortement préoccupé ; je le vois même incertain, ce qui ne lui arrive guère ; car il sait prendre un parti sur le champ. — Une démarche que doit faire son épouse (et qu'il lui conseille) étonnera bien du monde, intérieurement il ne peut que lui en savoir gré. — Néanmoins cette dame rencontrera quelques obstacles. — Qui plus tard finiront par s'aplanir. Elle aura lieu cette démarche unique ; mais au bout d'un temps (28 lunes au plus); et le consultant saura un jour bien douloureusement ce que cette séparation lui aura coûté.

Ce consultant a le sang échauffé, il a même besoin d'un peu de repos, cela ne s'accorde guère avec son caractère ardent. L'exercice pris modérément lui devient nécessaire, ainsi que la transpiration non interrompue. Il a parfois des boutons qui paraissent sur la superficie de la peau. — Même un peu dans ce moment *(a)*.

Le nom du consultant se répètera aux extrémités de la terre : on le recherchera même non loin du pays de la grande muraille *(b)*. Il coopérera à de grands événements ; il sera le médiateur de grands intérêts. Il lui est prédit qu'il sera l'homme unique.

J'ai déjà dit qu'il avait vu une partie de l'Europe, l'Asie même, mais il voudra aller plus loin...

Le consultant est homme d'Etat, il travaille souvent dans le secret du cabinet et parlera aux plus grands. Il a trois sortes d'amis : de bien vrais, qui lui sont attachés par la reconnaissance ; d'autres tiennent à sa fortune présente, d'autres épient ses moindres actions. Quant à lui, bien fin qui le devine ; il montera aux plus grands honneurs auxquels un homme puisse prétendre ; mais si d'ici à 7 années il me consulte et se ressouvient de mes prédictions passées, tant mieux pour lui...

Car je vois tant d'événements pour ce consultant, qu'il me faudrait un in-folio pour les relater tous... »

J'ignorais quel était le rang, quelle était la fortune de la personne qui me consultait ; en faisant ce singulier horos-

cope, où j'ai laissé jusqu'aux fautes de sa rédaction dont je ne rapporte ici qu'un faible extrait, je remarquais des choses si étonnantes et même si frappantes, que je m'arrêtais, crainte d'aller trop loin; néanmoins pour ma sûreté, je me renfermais dans de justes bornes, et ne donnais de latitude à ma pensée qu'autant qu'elle ne s'éloignait point des règles de la prudence.

Plus de six mois après, une personne douée de toutes les vertus, un modèle parfait d'amour filial, mademoiselle S. H. enfin (que la mort a enlevée si jeune à ses amis), me donna la copie de ce fameux thème *(c)*, et elle me dit que le messager choisi pour m'apporter le mois et l'heure de la naissance de Bonaparte, et pour venir rechercher son horoscope, était tout bonnement une fille de campagne, qui ne savait ni lire ni écrire, et qui, par parenthèse, était sourde...; elle tenait cette commission d'un inconnu, tant on craignait que je n'aie quelques notions sur le rang et l'importance d'un pareil personnage. (*Souvenirs d'une Sibylle*, p. 403-409.)

(a) La bonne Joséphine le pansait elle-même tous les jours au moment où j'écrivais cette prédiction; sa singularité et sa justesse les étonnèrent tous deux; ce fait m'a été rapporté depuis par des témoins oculaires.

(b) La Perse.

(c) Il est déposé à la police, depuis le 11 décembre 1809.

28. Elle versa, dit-on, des larmes pendant toute la cérémonie qui eut lieu à Notre-Dame. (*Souvenirs d'une Sibylle*, p. 280.)

Bausset a écrit dans ses *Mémoires* que le jour du couronnement, lorsque LL. MM. montèrent dans le carrosse qui devait les conduire, elles se trompèrent de côté et se placèrent sur le devant. « Cette observation est sans doute minutieuse, ajoute-t-il, mais je ne sais pourquoi, je n'ai jamais pu en perdre le souvenir. Quelqu'un de plus superstitieux y aurait encore attaché plus d'importance. » Bausset, t. I, p. 29, cité par Alb. Lumbroso.

29. Elle était convaincue que non seulement Napoléon, mais même ses soldats, la considéraient comme le porte-bonheur de l'Empereur. Parquin écrit à ce sujet dans ses *Mémoires* (1892, p. 204) : « Le nom de Joséphine est souvent

revenu sur leurs lèvres lors de nos désastres. En parlant de l'Empereur, on les entendait dire : « *Il ne fallait pas qu'il quittât la vieille; elle lui portait bonheur et à nous aussi.* »

30. *Anecdotes du temps de Napoléon Ier*, p. 141-142.

31. Joséphine, dont l'esprit était resté frappé depuis le vendredi, premier jour d'une année qui portait le chiffre 13, ressentit un grand trouble à la nouvelle de la mort de Bessières et ses terreurs se réveillèrent. Pour Duroc, comme elle ne l'aimait pas, elle ne fit pas grande attention à sa perte. (Turquan, l'*Impératrice Joséphine*.)

Elle fut plus sensible à la perte de Lannes, dont elle avait pour ainsi dire prévu la fin. Mlle Avrillon a conté qu'au moment de partir pour la campagne d'Autriche, où il devait trouver la mort dans des circonstances si tragiques, le maréchal Lannes, soit pressentiment, soit tout autre motif, ne se sépara qu'avec une peine extrême de sa famille, retardant le plus possible son départ. Quand il rendit visite à Joséphine, l'Impératrice, voyant son abattement, ne put s'empêcher de lui en faire la remarque :

« Cela est vrai, lui répondit-il ; j'éprouve pour la première fois un sentiment pénible dont je ne puis me rendre compte, mais jamais il ne m'en a autant coûté pour me séparer de ma famille. »

Quand on apprit la nouvelle de sa mort, Mlle Avrillon rappela à Joséphine l'entretien qu'elle eut quelque temps auparavant avec le maréchal. Celle-ci ne manqua pas d'y voir un avertissement prophétique.

32. Joseph Turquan, *L'Impératrice Joséphine, loc. cit.*

33. V. Marco de Saint-Hilaire, *Histoire de la garde impériale*, Bruxelles, 1846, t. I, p. 35; cité par M. Alberto Lumbroso dans sa si curieuse *Bibliographie de l'époque napoléonienne.*

34. Il ne cachait pas du reste à Marie-Louise elle-même qu'elle était la cause de tous ses malheurs.

Une après-midi qu'il revenait à cheval de Saint-Cloud, et que l'archiduchesse le précédait en voiture, son cachemire, couleur de feu, vint à flotter hors de la portière. Le coursier de l'Empereur s'en effraie et renverse son cavalier. On

s'arrête; Napoléon se relève promptement ne s'étant fait aucun mal. Aussitôt l'Impératrice lui témoigne le plus vif intérêt ; mais il lui fit cette réponse bien pénible : « Je ne sais, Madame, mais depuis que vous êtes avec moi il ne m'arrive que des malheurs. » L'Impératrice fondit en larmes. (*Bonapartiana*, p. 98-99.)

35. Guillois, *loc. cit.*, p. 190.

36. V. de Ségur et le *Manuscrit de 1813*, du baron Fain.

37. La mort de Lasalle, le héros de Wagram, et celle de Cervoni, firent sur lui plus d'impression.

Le général Montholon, dans l'*Histoire de la Captivité de Sainte-Hélène*, prête à l'Empereur ce propos :

« Paul Ier avait de l'âme, mais toutes ses facultés morales étaient comprimées par les préoccupations inquiètes de cet instinct de fatalité que j'ai souvent remarqué dans mes soldats : Lasalle, par exemple, qui, au milieu de la nuit, m'écrivit du bivouac sur le champ de bataille de Wagram pour me demander de signer sur l'heure le décret de son titre et de son majorat de Comte au fils de sa femme, parce qu'il sentait sa mort dans la bataille du lendemain, et le malheureux avait raison.

De même Cervoni, qui se trouvait à Eckmühl au moment où il se trouvait pour la première fois exposé aux coups de canon, près de moi, depuis l'Italie : Sire, vous m'avez forcé de quitter Marseille que j'aimais en m'écrivant que pour les militaires les grades de la Légion d'Honneur ne s'acquéraient que devant l'ennemi : me voilà, c'est mon dernier jour ; et un quart d'heure, après un boulet lui enlevait la tête... »

38. Guillois, *loc. cit.*, p. 191.

39. « Un Polonais, parfaitement instruit de l'histoire de Russie, dit un jour à Bonaparte qu'il existait parmi les Russes un *dictum*, « qu'aussi longtemps que la croix serait sur le clocher de *Jean-Veliki*, les Français ne viendraient pas à Moskou. » Bonaparte fit enlever cette croix pour justifier l'arrivée des Français, voulant par là faire entendre à la nation russe que *ses destins s'accomplissaient*. » *Anti-Napoléon*, par un Corse, p. 12.

40. Napoléon, à trois reprises différentes, a pu s'échapper de Sainte-Hélène, lisons-nous dans le livre intitulé : *Les Prophéties de Napoléon* (p. 11)... il n'a pas voulu quitter Sainte-Hélène : « *Ce n'est pas ma destinée*, dit-il, *le soir de la bataille d'Austerlitz, j'ai su que je mourrai ainsi, dans cette île affreuse de Sainte-Hélène, dont un chien qui se respecterait un peu (au honorable dog) ne voudrait pas être roi.* »

41. Dumas, *Le Maître d'Armes*, Paris, 1866, p. 6, cité par M. Alb. Lumbroso, *loc. cit.*

42. *Revue des Deux-Mondes*, 1894, p. 271, article de M. Alb. Vandal.

43. Denniée, *Itinéraire de la campagne de 1812*, Paris, 1842, p. 17.

44. Une seule fois peut-être, Napoléon eut un pressentiment heureux.

C'était quelques jours avant son entrée à Berlin : Napoléon fut surpris par un orage, sur la route de Postdam. Il était si violent et la pluie si abondante que l'Empereur fut obligé de se réfugier dans une maison. Enveloppé dans sa capote grise, il fut bien étonné de voir une jeune femme que sa présence faisait tressaillir; c'était une égyptienne, qui avait conservé pour lui cette vénération religieuse que lui portaient les Arabes. Veuve d'un officier de l'armée d'Orient, la destinée l'avait conduite en Saxe, dans cette même maison, où elle avait été accueillie. L'empereur lui donna une pension de 1,200 fr., et se chargea de l'éducation d'un fils, seul héritage que lui eût laissé son mari : « C'est la première fois, dit Napoléon aux officiers de sa suite, que je mets pied à terre pour éviter un orage; j'avais le pressentiment qu'une bonne action m'attendait là. » *Bonapartiana*, p. 29.

45. Le Dr Foissac a rapporté cette anecdote qui peint bien le pressentiment de l'Empereur sur l'issue funeste de la campagne de *1815*.

En compagnie du général Corbineau, longeant de grand matin les bords de la Sambre, il s'approche du feu d'un bivouac. Une marmite bouillait, remplie de pommes de terre; il en demanda une, la mangea, tout en paraissant

méditer, et prononça non sans quelque tristesse, ces mots entrecoupés :

« Après tout, c'est bon, c'est supportable... Avec cela on pourrait vivre partout... L'instant n'est peut-être pas éloigné... Thémistocle... » Et il se remit en route.

Le nom de Thémistocle se trouva encore dans sa lettre au prince régent, et il est impossible de voir dans le souvenir du nom de l'illustre proscrit athénien un simple jeu de l'imagination ; mais son âme trouvait dans cette infortune antique une ressemblance avec la sienne, un pressentiment de celle que lui réservait le destin. *(La Chance et la Destinée*, p. 654 et 655.)

46. M. Guillois cite cette lettre caractéristique, que Napoléon écrivait, le 25 décembre 1805, à Talleyrand, à propos de la paix avec l'Autriche : « S'il n'y a pas moyen de signer sur-le-champ, attendez et signez au nouvel an : car j'ai un peu de préjugés et je suis bien aise que la paix date du renouvellement du calendrier grégorien qui présage, j'espère, autant de bonheur à mon règne que l'ancien. » Guillois, *loc. cit.*, p. 190.

Il y a dans la carrière de Napoléon une rencontre de dates au moins singulière : le petit Napoléon, fils aîné d'Hortense, que l'Empereur aimait tant et dont il aurait peut-être fait son héritier, ce qui eût empêché le divorce, mourut du croup le *5 mai 1805*, quatorze ans jour pour jour avant l'Empereur.

Par contre, il est d'autres dates, comme le 15 août, par exemple, qui lui portèrent plutôt bonheur, à preuve ce que rapporte Las Cases sur une faveur bizarre dont la fortune gratifia Napoléon pendant la traversée de Sainte-Hélène : le soir, on jouait constamment au vingt-et-un ; l'amiral Cockburn et quelques Anglais étaient parfois de la partie. L'Empereur se retirait après avoir perdu, comme d'habitude, ses 10 ou 12 napoléons ; cela lui était arrivé tous les jours, parce qu'il ne jouait qu'à la martingale. Un soir, son napoléon en avait produit une centaine : il gagnait à tout coup, et voulait continuer ; mais il s'aperçut que l'amiral, qui tenait la main, désirait cesser la partie. On s'extasiait sur cette faveur extraordinaire du sort quand un Anglais fit observer qu'on était au 15 août, jour de la naissance et de la fête de l'Empereur.

Il aimait à rappeler les dates heureuses de sa carrière :

Austerlitz, l'anniversaire du sacre ; Friedland, celui de Marengo.

A la veille de Friedland, il interpellait ainsi Marbot (V. *Mémoires de Marbot*, I, p. 364) :

— As-tu bonne mémoire ?

— Passable, Sire.

— Eh! bien, quel anniversaire est-ce, aujourd'hui 14 juin?

— Celui de Marengo.

— Oui, oui, celui de Marengo, et je vais battre les Russes comme je battis les Autrichiens.

47. Il se serait bien gardé de livrer bataille ou de conclure un traité un vendredi. (Pitré, cité par Sébillot dans *la Revue des traditions populaires*, 1891, p. 389.)

48. Aucune date ne lui rappelait autant de souvenirs que le 20 mars. Les éphémérides du 20 mars dans la vie de Napoléon sont, en effet, particulièrement remarquables.

C'est le 20 mars 1779 que Charles Bonaparte, le père de Napoléon, vient à Paris avec son fils pour le faire entrer à l'Ecole de Brienne.

Le 20 mars 1785, Napoléon apprend la mort de son père.

Le 20 mars 1794, Napoléon arrive à Nice comme commandant en chef de l'armée d'Italie.

Le 20 mars 1800, bataille d'Héliopolis.

Le 20 mars 1804, le duc d'Enghien est fusillé pendant la nuit à Vincennes.

Le 20 mars 1808, abdication de Charles IV d'Espagne.

Le 20 mars 1809, bataille d'Abensberg.

Le 20 mars 1811, naissance du roi de Rome.

Le 20 mars 1814, prise de Toul.

Le 20 mars 1815, retour de Napoléon à Paris.

Le 20 mars 1821, Napoléon écrit à Sainte-Hélène son dernier codicille.

49. Pendant qu'il était à Sainte-Hélène, M. de Montholon eut une fille : il avait demandé à l'Empereur s'il consentait à en être le parrain. Napoléon y consentit. Quand M. de Montholon fut sorti : « Hélas ! je n'ai pas osé lui dire, s'écria Napoléon, que sa fille naissait dans un jour néfaste : c'est aujourd'hui l'anniversaire de Waterloo. » (*Prophéties de Napoléon*, p. 88.)

50. V. la *France nouvelle*, 10 septembre 1889.

51. Cité par le Dr Foissac dans *La Chance et la Destinée.*

52. Une autre fois, en 1814, la résistance de Soissons aurait sauvé l'Empereur, en lui assurant les fruits de sa marche de flanc sur l'armée coalisée : le général qui commandait cette ville s'appelait *Moreau ;* il en ouvrit trop tôt les portes et Napoléon, voyant échouer son plan, s'écria : « Ce nom de Moreau m'a toujours porté malheur. » (Guillois, *loc. cit.*, p. 190.)

53. Le *Mémorial de Rouen* de 1840 ayant inséré la prophétie d'Olivarius dans un de ses numéros, une dame demeurant à Rouen, rue Beauvoisine, se présenta dans les bureaux et demanda le numéro en question, pour le confronter avec la copie prise par elle-même sur le livret d'Olivarius, au commencement de la Révolution et bien avant qu'il fût question de Bonaparte. A part deux mots, les deux copies étaient d'une parfaite ressemblance. (V. le *Mémorial* du 1er octobre 1840.)

54. *Almanach astrologique*, 1849, p. 104-109.

55. Le fragment de notre article depuis les mots : *C'est aussi à la Malmaison* jusqu'aux mots : *la Révolution de 1830* qui terminent le paragraphe, a déjà été publié par nous dans le *Journal de médecine de Paris* (n° du 25 février 1894).

56. Guillois, *loc. cit.*, p. 156.

57. Id., *ibidem.*

Le « Cas » de Madame Récamier.

C'est un étonnement pour tous les écrivains qui se sont occupés de Mme Récamier que le spectacle de cette reine de beauté, gouvernant les cœurs et les intelligences par le seul empire de son charme.

Ce don si rare, Mme Récamier le posséda au plus haut degré. D'autres furent plus belles, nulle ne fut plus séduisante : et cette puissance de séduction ne servit pas seulement à lui conquérir nombre d'adorateurs, mais aussi à les retenir, comme autant de dévots, agenouillés aux pieds de leur Divinité.

Auprès d'elle l'amour était transformé en amitié sans laisser dans les âmes déçues place à l'aigreur, place à la plainte : il semblait qu'on eût souhaité un prix trop haut et que le peu qu'elle voulait bien donner fût encore un bien préférable à l'amour des autres femmes [1].

Serait-il donc vrai que « son cœur ne fût accessible qu'aux sentiments tempérés » et que, telle une salamandre, elle avait le privilège de traverser les flammes sans se brûler ?

Devrait-on lui faire un mérite de cette vertu que ses historiens se sont plu à lui reconnaître ?

Serait-on trop osé de l'attribuer à un vice d'organisation physique qui suffirait à expliquer ce qu'on aurait pu prendre, bien à tort, pour des réticences plus ou moins calculées ?

Quand on suppute le nombre de ceux qui subirent la fascination de cette séductrice incompara-

ble, sans qu'aucun ne pût se flatter de l'avoir subjuguée; quand on voit l'art avec lequel elle sait ménager tant de susceptibilités, « prêtes à s'insurger pour un sourire, un mot, une prévenance de moins ou de trop », faut-il croire à une délicatesse, à un tact exquis plutôt qu'à une absence complète de sensations physiques ?

*
* *

C'est dans les *Souvenirs* qui nous retracent la vie de Mme Récamier qu'on est tenté d'aller chercher une solution à cet étrange problème. Cette tentation, d'autres avant nous l'ont eue et leur espoir n'a pas été complètement déçu : à peine ouvre-t-on ce mémorial que l'énigme devient presque déchiffrable.

« Lorsque M. Récamier demanda, en 1793, la main de Juliette, il avait lui-même quarante-deux ans, et elle n'en avait que quinze. Ce fut pourtant très volontairement, sans effroi ni répugnance, qu'elle agréa sa recherche... M. Récamier n'eut jamais que des rapports paternels avec sa femme ; il ne traita jamais la jeune et innocente enfant qui portait son nom que comme une fille dont la beauté charmait ses yeux et dont la célébrité flattait sa vanité. »

On est un amant un peu mûr à 42 ans ; on n'en est pas encore néanmoins réduit aux emplois de père.. noble.

Mais, a-t-on fait remarquer[2], entre l'amant et le père restait une place, celle du mari ; pourquoi ne fut-elle pas occupée ?

De quel côté vint la résistance ? De l'époux ? mais il était très épris ; et puis, d'autre part, il n'était pas arrivé à l'âge des volontaires abdications.

C'est alors que les torts seraient imputables à l'épouse[3] ?

Là encore on ne saurait formuler une opinion bien précise — si l'on ne s'en rapportait, tout au moins, qu'aux confidences de l'intéressée, ou plutôt à celles des plus proches témoins de sa vie.

Si nous interrogeons ces derniers, c'est-à-dire Mme Lenormand, l'auteur de l'ouvrage le mieux renseigné sur Mme Récamier, dont elle était la propre nièce, ils nous renvoient cette réponse, qui ne fait qu'augmenter notre embarras :

« Les affections qui sont la véritable félicité et la vraie dignité de la femme lui manquaient : *elle n'était ni épouse ni mère*, et son cœur désert, avide de tendresse et de dévouement, cherchait un aliment à ce besoin d'aimer dans les hommages d'une admiration passionnée dont le langage plaisait à ses oreilles. »

Ce *besoin d'aimer*, il semble qu'elle ait eu pourtant, dans une circonstance, l'occasion de le satisfaire : ce fut à Coppet, en écoutant les déclarations sentimentales du prince Auguste de Prusse.

La créature angélique consentit à prendre, au moins cette fois, l'enveloppe terrestre.

Mme Récamier avait été positivement « émue, ébranlée » par les protestations affectueuses du prince de Prusse.

« Elle accueillit un moment la proposition d'un mariage, preuve insigne non seulement de la passion, mais de l'estime d'un prince de maison royale, fortement pénétré des prérogatives et de l'élévation de son rang.

Une promesse fut échangée. La sorte de lien qui avait uni la belle Juliette à M. Récamier était

de ceux que la religion catholique elle-même proclame nuls. Cédant à l'émotion du sentiment qu'elle inspirait au prince Auguste, Juliette écrivit à M. Récamier pour lui demander la rupture de leur union. Il lui répondit qu'il consentirait à l'annulation de leur mariage, si telle était sa volonté, mais faisant appel à tous les sentiments du noble cœur auquel il s'adressait, il rappelait l'affection qu'il lui avait portée dès son enfance, *il exprimait même le regret d'avoir respecté des susceptibilités et des répugnances sans lesquelles un lien plus étroit n'eût pas permis cette pensée de séparation ;* enfin il demandait que cette rupture de leur lien, si Mme Récamier persistait dans un tel projet, n'eût pas lieu à Paris, mais hors de France, où il se rendrait pour se concerter avec elle. »

L'appel fait à d'aussi nobles sentiments fut entendu, et M. Récamier resta le mari de la belle Juliette.

***

Mais le prince Auguste ne remplit pas à lui seul les *Souvenirs* de Mme Récamier. On voit encore figurer dans ce martyrologe : Ballanche, « âme innocente et tendre, pour qui l'abnégation ne fut jamais un sacrifice ; » le duc Mathieu de Montmorency, « cœur ardent, tempéré par la foi ; » et enfin, Châteaubriand. Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

En est-il un, malgré tout, qui se soit vanté d'une prise de possession ? Pas un seul ; pas même Châteaubriand, si disposé à commettre le péché d'orgueil.

On conte, à ce propos, qu'un jour Mme Hortense

Allard, le bas-bleu qui a écrit ses impressions vécues sous ce titre bizarre : *Les Enchantements de Prudence*, avait reproché à l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, son amant du quart d'heure, ses infidélités avec la déesse de l'Abbaye-aux-Bois :

« — Ma chère Hortense, lui aurait répondu, pour la rassurer, Châteaubriand, vous me faites rire avec vos jalousies : Mme Récamier n'est pour moi ni un amour, ni une amitié ; *ce n'est qu'une habitude.* »

Il suffira de dire que Châteaubriand était, à cette époque, septuagénaire, pour que les lecteurs sachent quel sens il faut attacher à cette expression qui aurait pu, s'ils n'avaient connu cette particularité, recevoir une interprétation si différente.

Châteaubriand eut été, d'ailleurs, mal venu, à son âge, de s'essayer au rôle de Chérubin. S'il en avait eu la velléité, ce quatrain qui lui tomba peut-être sous les yeux, aurait enfermé ses prétentions dans de sages limites :

Juliette et René s'aimaient d'amour si tendre
Que Dieu, sans les punir, a pu leur pardonner.
Il n'avait pas voulu que l'une pût donner
Ce que l'autre ne pouvait prendre.

*
* *

Le mystère s'éclaircit singulièrement, et nous sommes bien près de l'avoir pénétré.

Les artifices de langage ont beau dissimuler la vérité : elle ne s'en fait pas moins jour.

Guizot a eu l'habileté de dire la chose, sans prononcer le mot ; mais sa périphrase laisse voir si clairement les sous-entendus qu'on se demande s'il est possible d'y rien ajouter :

« Il a manqué à Mme Récamier, écrit ce subtil diplomate, deux choses qui, seules, peuvent remplir

le cœur et la joie d'une femme... les joies de la famille et les transports de la passion. En faut-il chercher la cause dans les accidents de sa destinée ou *dans le fond même de sa nature?* »

Un écrivain qui y met moins de formes, bien qu'il fut l'élève d'un maître en l'art de tout dire, sans violer les règles de la bienséance, A.-J. Pons, qui fut jadis l'un des secrétaires de Sainte-Beuve, a dit, plus explicitement que Guizot :

« La nature lui avait refusé de se donner toute entière, et aucun de ses adorateurs ne put franchir la *barre* qui défendait sa vertu. »

Impossible, n'est-ce pas, de dire plus clairement que c'était un défaut de conformation qui laissait à Mme Récamier toute liberté de s'abandonner à un flirtage qu'elle savait ne pas la compromettre.

Un poétereau badin, encore plus osé, a écrit que la belle Juliette ne pouvait pas aller au bonheur, pas plus qu'elle n'y pouvait mener, parce que, dit notre quidam,

Le ruisseau des amours se trouvait endigué.

Pour un homme qui vraisemblablement n'y était pas allé voir, c'était une audacieuse affirmation.

***

Nous ne voudrions pas être accusé de plus de témérité, en franchissant le champ des hypothèses permises. Ce n'est donc qu'une hypothèse que nous hasarderons en rapprochant le *cas* de Mme Récamier du *cas* de la reine Élisabeth d'Angleterre [4], et aussi de celui qu'un de nos plus distingués confrères [5] a

tout au long décrit dans un roman qui eut son heure de vogue, et qui a permis de traiter toutes les femmes affligées de l'infirmité de Mme Récamier, comme d'*éternelles blessées*...[6]

Pièces et notes justificatives,

1. *Correspondance littéraire*, 25 décembre 1859, article de M. Vattier.

2. *Correspondance littéraire*, loc. cit.

3. La lettre inédite ci-après, adressée par Ballanche à un de ses correspondants, M. Sauvage de Saint-Marc, à l'occasion de la mort de M. Récamier, jette un aperçu tout nouveau sur la nature de l'attachement que Mme Récamier professait pour son mari :

30 mars.

Monsieur et bien cher ami,

« Je commence par vous annoncer une bien triste nouvelle. M. Récamier n'avait point pu se rétablir complètement de la maladie qu'il a eue pendant que vous étiez à Paris. Peut être a-t-il voulu sortir trop tôt, peut-être aurait-il dû se ménager un peu plus. Mais il s'ennuyait trop au coin du feu; cela se conçoit pour un homme qui avait tellement l'habitude d'une vie active et extérieure. Peut-être aussi son âge ne lui permettait-il plus de lutter avec succès contre ce catarhe chronique, que je lui ai toujours connu, et qui lui donnait des fluxions de poitrine assez fréquentes. Dimanche soir, il fut encore vivement soigné pour un accident de même genre. Ses forces se sont trouvées à bout, et il est mort le lendemain, c'est-à-dire hier lundi à 3 h. 1/2 après-midi. Le matin on espérait non pas qu'il put se remettre, mais qu'il put prolonger sa vie de quelques mois, avec beaucoup de ménagement. Le docteur Récamier ne voyait pas de danger pressant. Ce n'est que sur les trois heures de l'après-midi que les caractères du mal sont devenus allarmans, et à trois heures et demi il était mort. Vous voyez que la lutte n'a pu être ni longue ni pénible. Mais nous avons tous été frappés de ce coup inattendu, pour le moment. Il est mort en présence du docteur Récamier et d'un autre médecin qui étaient accourus. Il est mort pendant que le prêtre lui administrait l'extrême-onction. Mme Récamier, qui ne l'avait pas quitté, était aussi là. Mme Lenormant était dans la chambre à côté sans savoir que les

choses fussent à ce point. Mais elle se doutait bien que la catastrophe ne pouvait pas longtemps se faire attendre. Mme Récamier était fort souffrante, depuis quelques jours; Mme Lenormant ne se portait pas trop bien. Elle est un peu fatiguée d'une grossesse dont le terme approche. Cependant il y a tout lieu de croire que cette fois-ci elle arrivera à bon port. Mme Récamier a été plus atterée qu'aucun de nous, parce qu'elle n'avait jamais cru que M. Récamier eut sa santé aussi altérée qu'il l'avait en effet. Elle se fiait toujours à sa forte constitution qui devait lui donner encore, selon elle, bien des années de vie... »

4. La reine Elisabeth d'Angleterre avait présenté une.. anomalie à peu près analogue. Voici ce que nous lisons à son sujet dans les *Curiosités de la littérature* (t. 2, p. 502):

« Personne ne doute que la reine Elisabeth d'Angleterre n'ait éprouvé la passion de l'amour au plus haut degré surtout pour son favori le comte d'Essex; mais tous les lecteurs ne savent pas que cette passion ne put jamais être satisfaite; des raisons physiques s'y opposaient : *ses amours lui eussent coûté la vie.* Elle était si fortement persuadée de cette vérité, qu'un jour, lorsqu'elle fut vivement pressée par le duc d'Alençon de l'épouser, elle répondit qu'elle ne se croyait pas assez peu aimée de ses sujets pour qu'ils voulussent la voir périr d'une mort prématurée. »

La curiosité du lecteur trouvera des anecdotes fort étranges sur notre reine vierge, dans *Marie, reine d'Ecosse, vengée*, de M. Witake. « Elle ne pouvait dit-il, d'un ton beaucoup trop emphatique, ni remplir les devoirs d'une épouse, ni goûter les plaisirs d'une prostituée : elle s'efforçait perpétuellement d'éteindre un feu qui la dévorait. »

5. M. Vigné d'Octon (le Dr Paul Vigné).

6. Nous engageons ceux de nos lecteurs que la question intéresse, à consulter le savant *Traité de gynécologie* (3e édition) de notre maître le Dr S. Pozzi, aux chapitres : *Sténoses et atrésies de la vulve et du vagin* p. 1165; *Vaginisme*, p. 1072-1077; *Malformations du vagin*, p. 1217; *Absence de la vulve* p. 1182; et *Malformations de la vulve*, p. 1178.

M. le Dr Ricard, le sympathique professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, a fait connaître de curieux détails sur quelques malformations des organes génitaux dans son cours de pathologie chirurgicale de 1896.

Un roman vécu à trois personnages.

Alfred de Musset, George Sand, le Docteur Pagello.

On mena beau tapage dans le Landerneau des lettres quand parut, dans la plus accréditée des Revues[1], ce pamphlet, si peu ménager d'expressions, qui avait entre autres prétentions, celle d'être un roman vécu.

Elle et Lui était le récit, fait par la survivante, d'un drame d'amour à trois personnages, dont le premier rôle venait de disparaître de la scène. Ce «procès-verbal de nécropsie», comme l'a sévèrement, mais justement qualifié Maxime du Camp, produisit une sensation des plus vives. La critique de l'époque n'eut pas de peine à reconnaître dans ce roman une apologie dont la sincérité fut à bon droit suspecte. George Sand y prodiguait à son «grand enfant» ses maternelles gronderies, ses remontrances de sœur aînée, prescrivait au malade de corps et d'esprit, dont elle avait entrepris la cure, «toute une hygiène physique et morale».

Dès la publication d'*Elle et Lui*, on devina qu'il se cachait, sous des noms d'emprunt, des personnages en chair et en os, et on s'essaya de toutes parts à pénétrer le mystère : « J'entends dire partout que ce sont des personnages réels, sinon tous vivants, écrivait dans les *Débats* Prévost-Paradol ; que c'est le plaidoyer de Thérèse contre Laurent, ou plutôt l'oraison funèbre de Laurent fulminée par Thérèse ; que ce Laurent n'était pas un peintre, mais un grand poète déchu, dont on a dit spirituellement

avant sa mort : que c'était *un jeune homme de beaucoup de passé*. On ajoute que ce voyage en Italie, c'est la vérité même ; que Thérèse y a, en effet, perdu sa bourse et son repos ; que Laurent y a perdu ses illusions et sa santé. Il n'y a que Palmer qui reste dans l'ombre et que le gros public s'obstine à ne pas reconnaître[2]. »

Au temps où Prévost-Paradol écrivait ces lignes, on ne pouvait que soupçonner la véritable histoire d'*Elle et Lui* : on était trop près des événements, et on n'avait, au reste, que la déposition d'un seul témoin.

La riposte de Paul de Musset, au nom de son frère mort, tout en dévoilant des faits volontairement laissés dans l'ombre dans le plaidoyer composé par George Sand, ne devait déchirer qu'incomplètement les voiles.

*
* *

Lui et Elle[3] était une riposte brutale, et c'est le plus grave reproche qu'on pût lui adresser ; du moins avait-il, sur le roman qui lui avait servi d'excuse, l'avantage de la bonne foi.

Paul de Musset avait un devoir à remplir, sinon un droit à exercer ; il pouvait ne pas exercer le droit, il ne lui était pas permis de se dérober au devoir. Qu'il ait exagéré sur certains points, qu'il ait mal traduit la pensée de son frère, dont il fut le plus sûr et le plus dévoué confident, c'est ce qu'un excès d'affection pourrait bien expliquer.

Aveuglés par la passion, ni l'un ni l'autre ne disait la vérité sans restriction.

Fut-il coupable ? fut-elle implacable ? Il est difficile de porter un jugement, après la lecture de deux ouvrages manifestement composés avec quelque

artifice, où *Lui* nous apparaît comme un grand enfant gâté, impressionnable à l'excès, terriblement soupçonneux; où *Elle* se montre plus calme, plus indifférente, « sans vertu ni tempérament », comme on l'a si bien définie.

*
* *

A dire vrai, pour nous faire une opinion, des pièces manquaient au dossier. Ces pièces, c'étaient les lettres échangées entre les deux amants, entre Lélia et Fantasio.

Peut-être aurait-on couru le risque de prolonger et d'envenimer une querelle qui n'avait que trop duré, en mettant à nu, sous les yeux de contemporains, les sentiments ou les faiblesses de deux génies. Mais, à cette heure, ne sommes-nous pas « la postérité qui juge [4] ? »

La liaison de Musset et de George Sand, n'est-ce pas le grand roman de passion du XIXe siècle, comme les amours de Jean-Jacques et de Mme d'Houdetot ont été celui du siècle dernier ?

Le récit de cette liaison n'appartient-il pas à l'histoire littéraire au même titre que les *Confessions* ?

Depuis Rousseau, qui a étalé publiquement ses misères les plus cachées, combien en est-il qui ont ouvert toutes grandes les portes du sanctuaire de leur vie privée, pétrissant leur chair et leur cœur pour en faire de la matière à écrire !

Les héros du drame dont nous allons dérouler les phases ne se sont-ils pas peints eux-mêmes dans la plupart de leurs œuvres, et leurs aventures amoureuses n'ont-elles pas été autant de prétextes à de belles strophes ou à d'admirables périodes ?

N'est-elle pas de G. Sand cette phrase, qui nous servirait au besoin d'épigraphe :

« Il y a toujours de la personnalité forcée dans les livres que nous écrivons, car avec quoi écririons-nous nos livres, si ce n'était avec les expériences de notre vie[5] ? »

∴

Pour qui veut connaître la vérité sur un des romans vécus de ce siècle, qui si souvent faillit tourner plus à la tragédie qu'à l'idylle, est-il source d'information plus sûre que les propres écrits des personnages qui y ont été si intimement mêlés?

Comme l'a noté, en des termes d'une concision élégante autant qu'éloquente, un de nos plus éminents confrères, l'histoire que nous avons entrepris de conter est fort banale, mais n'est-ce pas précisément pour ce motif « qu'elle saisit au vif toute créature humaine et que dans le drame où se heurtent deux vies, exceptionnelles surtout par la rare expression de sentiments communs à tous les hommes, nous cherchons, non l'éclat du scandale, mais comme un suggestif raccourci de nous-mêmes?

Ceux-ci, d'ailleurs, n'épargnent rien pour attirer sur eux le regard, tant le besoin de se dire à tous les tourmente : et c'est déjà la marque de cette qualité spéciale de passion qui ne se suffit pas à elle-même. Tout vrais que sont leurs sentiments, toutes vibrantes que soient leurs sensations, ils n'en ont pas la pudeur. Ils veulent les parler, les figurer, les dramatiser pour tous: et tous, au fond de l'âme, leur savent gré de découvrir ainsi d'affreuses plaies pour l'enseignement, pour la consolation peut-être, de ceux qui, toujours espérant, toujours déçus — d'autrui comme d'eux-mêmes — n'auront jamais connu que des réalisations de rêve. Combien, dont nous n'avons rien su, ont peut-être connu des heures plus

tragiques sans pouvoir — ou même sans vouloir — s'alléger le cœur d'une confession d'artiste.

Tel n'est point le cas de George Sand et d'Alfred de Musset. Ils ont parlé, pleuré, chanté, crié, pris l'univers à témoin de leur âme. Ecoutons et jugeons, puisqu'on nous y convie[6].

*
* *

Mais, a-t-on objecté, les écrivains n'appartiennent au public que par leurs œuvres. Quand nous nous enquérons des incidents de leur vie privée, nous faisons preuve de curiosité malsaine et de médiocrité envieuse. « Nous nous consolons de ne pas avoir égalé leur génie en les contemplant dans les postures les plus fâcheuses. »

Mais n'est-ce pas le moyen, pour le moraliste ou le psychologue, d'avoir une notion exacte, complète, d'une œuvre, que la connaissance plus intime de celui qui l'a conçue et exécutée ?

Et puis, toutes ces correspondances, tous ces mémoires, dont on défend le caractère privé, qu'on entend préserver d'un « viol », n'ont-ils pas été soigneusement étiquetés, classés par leurs auteurs et destinés, dans leur pensée, à une publicité posthume?

C'est pour notre conscience un allègement de constater, sous le couvert et l'autorité de M. Jules Lemaître, « que ces extases, ces tortures, ces cris, ces sanglots de George et d'Alfred, et ce mirifique essai d'amour à trois, tout cela, aussitôt « vécu », et avant même d'être fini, s'est sagement transformé en « copie », et en copie de premier ordre, puisque ce fut celle de *Jacques* et des *Lettres d'un voyageur*, des *Nuits* et de *On ne badine pas avec l'amour*, en attendant la *Confession d'un Enfant du siècle.*

Cela nous rappelle que la matière première des plus beaux livres n'est, fort souvent, qu'une réalité souillée et médiocre. Cela nous rassure, en outre, sur le cas de ceux qui, ayant eu cette aventure, en ont su tirer à mesure cette prose et ces vers. Et cela nous avertit de ne pas croire trop ingénûment à leur souffrance, et de réserver notre pitié pour les vrais malheureux. »

*
* *

Ce préambule ne nous a pas paru sans utilité pour répondre aux critiques qui ont accueilli la première version [7] de l'épisode dont nous reprenons le récit.

On n'ignore plus dans quelles circonstances Musset et George Sand se rencontrèrent, ne s'étant encore jamais vus : c'était à un dîner offert par la *Revue des Deux-Mondes*, au restaurant des *Frères Provençaux* [8]. Les deux écrivains étaient voisins de table ; la conversation s'engagea très amicalement, et on se quitta avec promesse de se revoir. Ce fut l'origine de leur liaison. Alfred de Musset alla deux ou trois fois, dans la semaine qui suivit, chez George Sand.

Trois ou quatre mois plus tard, paraissait *Lélia*.

George Sand envoyait son livre à Musset, en l'accompagnant d'une lettre qui, selon l'expression de Mme Arvède Barine, à qui nous devons de si curieuses et si sûres informations, « marque un progrès dans l'intimité » des deux personnages.

Nous avons eu l'occasion de voir l'exemplaire même de *Lélia*, offert par George Sand à Alfred de Musset : c'est Mme Martelet, l'ancienne gouvernante du poète [9], qui l'a actuellement en sa possession. L'édition originale était en deux volumes in-8° : sur

la feuille de garde du premier, se lit cette dédicace, qui indique une certaine familiarité de rapports : « *A monsieur mon gamin d'Alfred*, George. »

La suscription du second volume est plus cérémonieuse ; la dédicace est ainsi libellée : « *A monsieur le vicomte Alfred de Musset*, George Sand. »

Un mois ne s'était pas écoulé depuis la publication de *Lélia* que Musset et George Sand étaient les meilleurs amis du monde ; George Sand l'annonçait, sans lui demander le secret, à Sainte-Beuve, qu'elle avait pris depuis peu pour confesseur[10].

Le ménage s'accorda tout d'abord à merveille[11]. George Sand parle de son nouvel ami en termes enthousiastes : « Je trouve une candeur, une loyauté, une tendresse qui m'enivrent, écrit-elle à Sainte-Beuve[12]. C'est un amour de jeune homme et une amitié de camarade... Je suis heureuse, très heureuse... Chaque jour je m'attache à *lui ;* chaque jour je vois s'effacer en lui les petites choses qui me faisaient souffrir[13]... »

On aurait auguré que cette association, où jeunesse et talent étaient mis en commun, serait à jamais indissoluble : les deux amoureux n'avaient, semblait-il, qu'à goûter en paix leur bonheur et à en savourer toutes les ivresses. Mais la destinée devait autrement en décider.

Jamais, il est vrai, elle ne réunit deux êtres plus disparates. « Les deux forçats de l'amour rivés à la même chaîne n'avaient entre eux aucun point de rapport, ni dans les habitudes de travail, ni dans les tendances intellectuelles, ni dans les aptitudes, ni dans les sentiments ; seules, les sensations ont pu les rapprocher. » Une chose encore les séparait, la différence d'âge qui existait entre eux deux : George

Sand n'avait pas moins de trente ans, Musset en avait tout au plus vingt-trois, à l'époque où fut projeté le voyage en Italie [14].

***

L'histoire ne dit pas lequel des deux amants en conçut le premier désir.

Sans doute, la jeune femme en dut être l'inspiratrice, et Alfred n'eut qu'à se laisser conduire. Le biographe de Musset, son frère Paul, a conté que ce ne fut que sur l'insistance de George Sand que le consentement de la mère d'Alfred fut donné ou plutôt arraché dans un moment d'émotion [15].

Le 22 décembre 1833, les deux amants, après avoir fait un court séjour à Lyon, descendaient le Rhône jusqu'à Avignon. Ils se rencontrèrent sur le bateau avec Stendhal (Henri Beyle), qui allait prendre possession de son poste de consul à Civita-Vecchia.

Après être restés quelques jours à Gênes, où G. Sand fut prise de fièvre, les deux amants se dirigeaient sur Livourne, puis de là sur Pise, et enfin vers Florence [16].

Les voyageurs ne firent ensuite que traverser Bologne et Ferrare, pour arriver bientôt à Venise (19 janvier 1834). Le jour même de son arrivée, George Sand prenait le lit ; elle était souffrante depuis Gênes. Elle y fut retenue durant deux semaines par la fièvre.

Le 28 janvier, elle annonçait à son ami Boucoiran qu'« elle va bien au physique comme au moral ».

L'accalmie fut de courte durée.

Une semaine après, G. Sand était tourmentée, cinq jours durant, par la dysenterie, et annonçait à son correspondant que son compagnon était malade

aussi. « Nous ne nous en vantons pas, lui disait-elle, car nous avons à Paris une foule d'ennemis qui se réjouiraient en disant : « Ils ont été en Italie pour s'amuser, et ils ont le choléra ! quel plaisir pour nous ! ils sont malades ! [17] »

*
* *

C'est vers le milieu de février [18] que Musset avait été pris d'une fièvre cérébrale intense. On avait fait alors appeler un médecin italien qui demeurait dans le voisinage. Ce praticien, qu'on avait envoyé chercher à midi, n'était pas encore arrivé à quatre heures.

L'*Angelus* sonnait aux églises lorsque, enfin, on introduisit pompeusement l'*illustrissimo doctore Rebizzo* [19] *(Berizzo)* : un vieillard de quatre-vingts ans, coiffé d'une perruque, jadis noire et roussie par le temps, dont sa personne offrait l'emblème décrépit [20].

Après examen du malade, il fut décidé qu'on ferait une saignée, mais le pauvre diable de docteur, qui n'y voyait goutte, eut la plus grande peine à découvrir la veine, et finalement déclarait que, courant risque de ne pas piquer au bon endroit, il préférait s'abstenir. Il promettait d'envoyer un jeune gaillard qui tirerait autant de palettes de sang que le *signor* français le pourrait désirer.

Le soir même se présentait à l'hôtel Danieli, situé sur le quai des Esclavons, où Musset et George Sand avaient pris une chambre, le jeune docteur annoncé. Il s'appelait Pietro Pagello.

*
* *

Ce n'était pas la première fois que le Dr Pagello se

trouvait en présence de G. Sand [21] : il lui avait déjà donné des soins quelques jours auparavant ; Pagello a lui-même conté dans quelles circonstances [22] :

« C'est en février 1834, écrit-il, que je connus G. Sand et de la façon suivante. Un domestique de l'auberge Danieli, située sur la *Riva degli Schiavoni* (à Venise) vint me chercher pour une dame française malade. Je partis de suite et vis cette dame couchée sur un petit lit, coiffée d'un foulard rouge. Près du lit était un grand jeune homme maigre et blond qui me dit : « Cette dame souffre d'une forte migraine « dont une saignée peut la débarrasser. »

« J'examinai le pouls qui était dur et tendu.

« Je fis la saignée et partis. Je la revis le lendemain.

« Elle allait mieux, me reçut aimablement et me dit qu'elle se portait bien.

« Environ quinze jours après, le même domestique de l'auberge vint me chercher. Il avait un billet signé : George Sand. Ce billet était écrit en mauvais italien. Je crus y comprendre que le monsieur français que j'avais vu dans sa chambre, était très malade, qu'il avait un délire continuel, et qu'elle me priait de courir en hâte... »

Pagello se rendit avec empressement à cet appel et se mit aussitôt en mesure de prescrire au malade une médication énergique [23].

Pendant plus de huit jours, il ne quitta guère le chevet de son nouveau client.

On connaît aujourd'hui le texte du billet ou plutôt de la lettre dans laquelle George Sand priait le Dr Pagello de venir voir Musset. Nous la reproduisons ci-après [24] :

« Mon cher Monsieur Païello (Pagello),

« Je vous prie de venir nous voir le plus tôt que vous pourrez avec un bon médecin pour conférer ensemble sur l'état du malade français de l'Hôtel Royal.

« Mais je veux vous dire auparavant que je crains plus pour sa raison que pour sa vie. Depuis qu'il est malade, il a la tête excessivement faible et raisonne souvent comme un enfant. C'est cependant un homme d'un caractère énergique et d'une puissante imagination. C'est un poète fort admiré en France. Mais l'exaltation du travail de l'esprit, le vin, la fête, les femmes, le jeu l'ont beaucoup fatigué et ont excité ses nerfs. Pour le moindre motif, il est agité comme pour une chose d'importance.

« Une fois, il y a trois mois de cela, il a été comme fou toute une nuit, à la suite d'une grande inquiétude. Il voyait comme des fantômes autour de lui, il criait de peur et d'horreur. A présent, il est toujours inquiet et, ce matin, il ne sait presque ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait. Il pleure, se plaint d'un mal sans nom et sans cause, demande son pays [et] dit qu'il est près de mourir ou de devenir fou.

« Je ne sais si c'est là le résultat de la fièvre ou de la surexcitation des nerfs, ou d'un principe de folie. Je crois qu'une saignée pourrait le soulager.

« Je vous prie de faire toutes ces observations au médecin, et de ne pas vous laisser rebuter par la difficulté que présente la disposition indocile du malade. C'est la personne que j'aime le plus au monde, et je suis dans une grande angoisse de le voir en cet état.

« J'espère que vous aurez pour nous toute l'amitié que peuvent espérer deux étrangers.

« Excusez le misérable italien que j'écris.

« George Sand. »

*
* *

Le personnage de Pagello est resté jusqu'à présent dissimulé dans l'ombre et bien des lecteurs ont pu ne considérer ce héros d'un roman vécu que comme un héros de fiction.

Nous allons faire connaître les multiples démarches, heureusement couronnées de succès, que nous

avons dû faire pour mettre au plein jour sa nébuleuse personnalité.

Lors de son dernier voyage à Paris, M. le vicomte de Lovenjoul, au cours d'une visite dont il voulut bien nous honorer, nous avait longuement entretenu de son projet de publication de la véritable histoire de *Elle et Lui* qu'il venait d'achever.

Au cours de cette conversation, il fut naturellement question du Dr Pagello qui jouait, dans ce roman à trois personnages, un rôle qui semblait de prime abord assez énigmatique :

— Ainsi, demandâmes-nous à notre interlocuteur, vous n'avez pu vous procurer aucun renseignement sur ce personnage, sur ses origines, sur son genre d'existence ?

— Tout ce que j'en sais, nous répondit M. de Lovenjoul, c'est qu'il vit toujours, qu'il habite Bellune, qu'il est très âgé, *et qu'il se refuse absolument à parler*[25].

Quelques heures après cet entretien, nous écrivions à un ami, dont bien souvent nous avions mis l'obligeance à l'épreuve, M. le baron Albert Lumbroso, bien connu par de fort intéressantes publications sur la bibliographie napoléonienne, le priant de nous aider à retrouver Pagello.

La réponse se fit attendre bien près d'un mois. Nous commencions à désespérer quand nous parvint l'important document, si curieux à tant d'égards, que nous avons eu la bonne fortune de pouvoir publier le premier. M. le professeur Vittorio Fontana, de Bellune, docteur ès-lettres, lié personnellement avec le fils du Dr Pagello, avait bien voulu se charger de faire sur place l'enquête sollicitée, et c'est le résultat de cette enquête qu'il voulut bien nous faire trans-

mettre par M. Lumbroso. Il n'est pas besoin de dire quelle gratitude nous conservons à MM. Lumbroso et Fontana.

M. le professeur Fontana écrivant dans un français très correct, nous n'avons pas eu la moindre retouche à faire à son texte. Nous n'avons que modifié une expression qui aurait pu paraître.. *osée* à des lecteurs français non prévenus.

Voici la communication de M. Fontana :

« A peine ai-je reçu votre lettre du 14, que je me suis empressé de faire les recherches dont vous m'avez chargé. Plusieurs Bellunois m'ont donné de petits renseignements, mais incertains. Je me suis donc décidé à me présenter chez la famille Pagello, et voici les informations officielles que j'ai obtenues du fils, du docteur Guisto Pagello, médecin primaire (principal) de l'hôpital civil.

Pietro Pagello naquit à Castelfranco-Veneto, l'an 1807 [26]. Il fit ses études chirurgicales à l'Université de Pavie. Venu à Venise, il fut élu médecin adjoint du professeur Rima, puis médecin primaire de l'hôpital de cette ville [27].

Vers 1832 ou 34 (mais non plus tard), on appela d'urgence au chevet d'Alfred de Musset, qui se trouvait malade à l'*Hôtel Danieli*, un vieux médecin, lequel s'étant mis à faire une saignée au poète, fut arrêté par Mme Sand, parce qu'elle lui voyait la main tremblante. Alors le vieux médecin promit de lui envoyer un médecin jeune, et ce fut Pietro Pagello, qui n'abandonna plus le malade. Une nuit, George Sand, après avoir écrit trois pages d'une prose poétique très inspirée (M. Pagello les conserve, et elles sont inédites), prit une enveloppe sans adresse, y mit la poétique... déclaration et remit la lettre au docteur Pagello. Celui-ci, n'y voyant aucune adresse, n'y comprit rien ou feignit de n'y rien comprendre et demanda à G. Sand à qui il devait porter la lettre. G. Sand lui arracha alors l'enveloppe des mains et y écrivit l'adresse : « *au stupide Pagello* ». Depuis cette nuit, commença entre l'un et l'autre une relation... très intime. Pietro Pagello et G. Sand partirent ensuite de Venise, visitèrent les lacs de Garde et de la Lombardie, et arrivèrent à

Paris, où le jeune Pagello s'arrêta pendant sept ou huit mois. Puis ayant rompu la relation avec G. Sand, se trouvant sans argent et étant rappelé par la famille et ses devoirs professionnels, il revint à Venise. De là il passa à Belluno en 1837 et ne quitta plus cette ville, où il occupa la place de médecin primaire de l'Hôpital civil, place qu'en se retirant, il y a peu d'années, il laissa à son fils le docteur Guisto. C'est à Belluno que Pietro Pagello s'est marié[28], qu'il a eu plusieurs fils ; et maintenant, malgré ses quatre-vingt-neuf ans, il conserve toute la lucidité et sérénité de son intelligence et jouit d'une excellente santé. Mais de sa bouche l'on ne peut rien savoir sur G. Sand : il a écrit un mémorial que sa fille aînée garde auprès d'elle, et quant au reste il se tient muet. Dans ses années de jeunesse, ce fut un beau talent : il s'amusa à faire des vers[29], et l'on sait que pour G. Sand il écrivit une chansonnette vénitienne, longtemps chantée à Venise[30], et dont on se souvient encore maintenant :

Ti xe bela, ti ze zovene,
Ti xe fresca comme un fior ;
Vien per tute le so lacreme, etc.

Quelques poésies de Pagello ont été imprimées à l'occasion de mariage ou dans d'autres circonstances. On sait qu'il a fourni la matière à quelque roman de G. Sand, surtout, paraît-il, aux *Souvenirs d'un voyageur ;* il l'aida aussi dans les traductions qu'elle fit faire ici en Italie, ayant besoin d'argent. Chez les Pagello, j'ai vu quelques autres souvenirs de ces temps... *érotiques*. Je remarque notamment un portrait du jeune docteur fort beau, peint par Bevilacqua[31], alors précisément que Pietro Pagello était lié[32] avec G. Sand. De ce portrait la famille a fait faire une reproduction photographique fort bien réussie, et elle n'a aucune difficulté à l'envoyer si on la lui demande. Maintenant Pietro Pagello vit tranquillement au sein de sa famille... »

Notre correspondant ajoutait qu'il croyait savoir qu'il se trouvait entre les mains d'un écrivain italien toute une correspondance de George Sand à Pagello, mais qui ne verrait pas le jour du vivant de ce dernier.

Désireux d'avoir quelques renseignements complémentaires sur le Dr Pagello, nous nous sommes alors directement adressé à son fils, M. le Dr Just Pagello, actuellement médecin principal de l'hôpital civil de Bellune [33]. Nous extrayons de sa réponse les passages qui ont le plus particulièrement trait à notre sujet :

« ... Mon père se porte très bien, et dans ce mois (la lettre est datée du 9 juin dernier) il entre dans sa quatre-vingt-neuvième année.

« Documents et lettres resteront dans la réserve, et j'espère que vous voudrez bien admettre les raisons, autant délicates que naturelles, qui empêchent mon père d'en repaître la curiosité publique. Je tâcherai, cependant, de vous faire parvenir copie de la lettre (splendide morceau poétique) dans laquelle George Sand déclara à mon père son amour, pendant une nuit, à l'hôtel Danieli de Venise, *mais ce sera difficile...* »

*
* *

Sur nos instances pressantes, M. le Dr Pagello fils, qui était parvenu, non sans efforts, à vaincre les résistances de son père, nous envoyait néanmoins, *à la date du 22 août*, la *déclaration* promise.

« Je crois fermement, nous écrivait-il à cette occasion, que le morceau est inédit. L'original est à Belluno, dans l'album d'une tante à laquelle il y a un demi-siècle l'a donné mon père, avec l'absolue prohibition *(sic)* de le laisser copier et encore moins publier. Je vous l'envoie et le confie, en témoignage de la sympathie que vous, et homme de lettres et médecin, m'avez inspirée, sans vous en défendre la publication, si tôt ou tard vous croyez n'en pas priver la littérature de votre nation. Peut-être que de l'aventure de mon père rien autre ne sera rendu

public ; peut-être que rien d'autre n'est digne de voir le jour... »

C'est donc bien, comme on le voit, avec l'agrément de la famille Pagello, que nous avons livré à la publicité la page admirable que l'on va lire et sans doute relire[34]. Si nous nous sommes rendu à Bellune, dans les premiers jours de septembre, c'était surtout pour confronter la copie manuscrite qui nous était envoyée avec la lettre elle-même.

La lettre, dont l'original a été placé sous nos yeux, portait ce titre énigmatique : *En Morée*. N'est-il pas vraisemblable que George Sand ait voulu mettre : *En Amore*, et que dans sa précipitation, peut-être aussi par suite de sa connaissance imparfaite de la langue italienne, elle ait mal écrit la légende qui devait servir, dans sa pensée, d'épigraphe à sa déclaration ? Mais ce n'est là qu'une hypothèse, et nous en sommes réduit sur ce point aux conjectures[35].

*
* *

En tête de l'autographe, nous relevons ces lignes d'une autre écriture que l'autographe lui-même :

Venezio, 10 juglio 1834.

Pietro Pagello ad Antoniella Segato dona questo manuscritto di Giorgio Sand.

« Pietro Pagello a donné ce manuscrit de George Sand à Antoinette Segato. »

Voici maintenant la maîtresse page, bien digne de figurer dans les anthologies futures :

« *En Morée.*

« Nés sous des cieux différents, nous n'avons ni les mêmes pensées ni le même langage ; avons-nous du moins des cœurs semblables ?

« Le tiède et brumeux climat d'où je viens m'a

laissé des impressions douces et mélancoliques : le généreux soleil qui a bruni ton front, quelles passions t'a-t-il données ? Je sais aimer et souffrir, et toi comment aimes-tu ?

« L'ardeur de tes regards, l'étreinte violente de tes bras, l'ardeur de tes désirs me tentent et me font peur. Je ne sais ni combattre ta passion ni la partager. Dans mon pays on n'aime pas ainsi ; je suis auprès de toi comme une pâle statue, je te regarde avec étonnement, avec désir, avec inquiétude.

« Je ne sais pas si tu m'aimes vraiment. Je ne le saurai jamais. Tu prononces à peine quelques mots dans ma langue, et je ne sais pas assez la tienne pour te faire des questions si subtiles. Peut-être est-il impossible que je me fasse comprendre quand même je connaîtrais à fond la langue que tu parles.

« Les lieux où nous avons vécu, les hommes qui nous ont enseignés, sont cause que nous avons sans doute des idées, des sentiments et des besoins, inexplicables l'un pour l'autre. Ma nature débile et ton tempérament de feu doivent enfanter des pensées bien diverses. Tu dois ignorer ou mépriser les mille souffrances légères qui m'atteignent. tu dois rire de ce qui me fait pleurer.

« Peut-être ne connais-tu pas les larmes.

« Seras-tu pour moi un appui ou un maître ? Me consoleras-tu des maux que j'ai soufferts avant de te rencontrer ? Sauras-tu pourquoi je suis triste ? Connais-tu la compassion, la patience, l'amitié ? On t'a élevé peut-être dans la conviction que les femmes n'ont pas d'âme. Sais-tu qu'elles en ont une ? N'es-tu ni chrétien, ni musulman, ni civilisé, ni barbare ; es-tu homme ? Qu'y a-t-il dans cette mâle poitrine, dans cet œil de lion, dans ce front superbe ? Y a-t-il en

toi une pensée noble et pure, un sentiment fraternel et pieux ? Quand tu dors, rêves-tu que tu voles vers le ciel ? Quand les hommes te font du mal, espères-tu en Dieu ?

« Serai-je ta compagne ou ton esclave ? Me désires-tu ou m'aimes-tu ? Quand ta passion sera satisfaite, sauras-tu me remercier ? Quand je te rendrai heureux, sauras-tu me le dire ?

« Sais-tu ce que je suis, et t'inquiètes-tu de ne pas le savoir ? Suis-je pour toi quelque chose d'inconnu qui te fait chercher et songer, ou ne suis-je à tes yeux qu'une femme semblable à celles qui engraissent dans les harems ? Ton œil, où je crois voir briller un éclair divin, n'exprime-t-il qu'un désir semblable à celui que ces femmes apaisent ? Sais-tu ce que c'est que le désir de l'âme que n'assouvissent pas les temps, qu'aucune caresse humaine n'endort ni ne fatigue ? Quand ta maîtresse s'endort dans tes bras, restes-tu éveillé à la regarder, à prier Dieu et à pleurer ?

« Les plaisirs de l'amour te laissent-ils haletant et abruti, ou te jettent-ils dans une extase divine ? Ton âme survit-elle à ton corps, quand tu quittes le sein de celle que tu aimes ?

« Oh ! quand je te verrai calme, saurai-je si tu penses ou si tu te reposes ? Quand ton regard deviendra languissant, sera-ce de tendresse ou de lassitude ?

« Peut-être penses-tu que tu ne connais pas[36]..., que je ne te connais pas. Je ne sais ni ta vie passée, ni ton caractère, ni ce que les hommes qui te connaissent pensent de toi. Peut-être es-tu le premier, peut-être le dernier d'entre eux. Je t'aime sans

savoir si je pourrai t'estimer, je t'aime parce que tu me plais, peut-être serai-je forcée de te haïr bientôt.

« Si tu étais un homme de ma patrie, je t'interrogerais et tu me comprendrais. Mais je serais peut-être plus malheureuse encore, car tu me tromperais.

« Toi du moins ne me tromperas pas, tu ne me feras pas des vaines promesses et des faux serments. Tu m'aimeras comme tu sais et comme tu peux aimer. Ce que j'ai cherché en vain dans les autres, je ne le trouverai peut-être pas en toi, mais je pourrai toujours croire que tu le possèdes. Les regards et les caresses d'amour qui m'ont toujours menti, tu me les laisseras expliquer à mon gré, sans y joindre de trompeuses paroles. Je pourrai interpréter ta rêverie et faire parler éloquemment ton silence. J'attribuerai à tes actions l'intention que je te désirerai. Quand tu me regarderas tendrement, je croirai que ton âme s'adresse à la mienne ; quand tu regarderas le ciel, je croirai que ton intelligence remonte vers le foyer éternel dont elle émane.

« Restons donc ainsi, n'apprends pas ma langue, je ne veux pas chercher dans la tienne les mots qui te diraient mes doutes et mes craintes. Je veux ignorer ce que tu fais de ta vie et quel rôle tu joues parmi les hommes. Je voudrais ne pas savoir ton nom. Cache-moi ton âme que je puisse toujours la croire belle. »

Cet hymne inspiré, cette brûlante invocation avait été improvisée en moins d'une heure par George Sand, en présence même du docteur, tandis qu'à leurs côtés reposait, dans un sommeil léthargique, le poète qu'agitaient les convulsions de la fièvre !

* * *

Nous aurions voulu évoquer les souvenirs du docteur Pagello sur cet incident[37] auquel il fut si intimement mêlé, mais nous ne prévoyions pas, avant de nous rendre à Bellune[38], quelles difficultés nous attendaient : nous ne pouvions deviner que le docteur Pagello non seulement ne parlait pas notre langue mais encore était atteint d'une complète surdité[39].

Par bonne fortune, son fils, M. le docteur Just Pagello, médecin en chef de l'hôpital civil de Bellune, voulut bien nous servir d'interprète, secondé par Mme Just Pagello, qui fut, en la circonstance, d'une amabilité et d'une bonne grâce parfaites.

Il fut de suite entendu que nous établirions une liste de questions qui seraient transmises par M. Pagello fils à son père dans leur traduction italienne. Le vieillard répondrait dans sa langue, et ses réponses devaient être à leur tour traduites en français à notre intention par M. le docteur Just Pagello.

Inutile d'ajouter que nous avions reçu, au préalable, l'assurance que notre visite serait accueillie sans déplaisir par notre vénéré confrère.

*
* *

Après un moment d'attente dans un salon coquettement meublé, M. le docteur Just Pagello vient nous prévenir que son père nous « expecte ». Notre connaissance, si imparfaite qu'elle soit, de la langue latine, un peu oubliée, nous permet de comprendre cette expression qui, de prime abord, nous avait surpris.

Deux ou trois marches gravies, et nous nous trouvons de plain-pied, après avoir traversé une petite chambre où rien ne retient nos regards, dans le cabinet de travail du vieillard.

Il est tout là-bas, blotti dans un des coins les plus reculés de la pièce, enfoncé dans un fauteuil sans style, d'où il se soulève à notre approche. De haute stature, mais voûtée par les ans, le docteur Pietro Pagello a conservé une verdeur qui n'accuse pas son âge. Mais on a peine à évoquer, devant ce masque sénile, le brillant cavalier des temps romantiques et romanesques.

C'est avec une véritable courtoisie que nous accueille M. Pietro Pagello, qui paraît flatté de la recherche dont il est l'objet. Comme nous balbutions un remerciement, M. Pagello fils nous prévient que son père est tout à fait sourd, et qu'il sera préférable, comme il nous l'a proposé, de s'en tenir à une conversation par écrit. Nous acceptons ce mode d'interview, dont la nouveauté n'est pas pour nous déplaire, et, assis à la table qu'on nous désigne, nous établissons notre questionnaire.

Le Dr Just Pagello traduit au fur et à mesure les réponses faites par son père à nos questions et ce sont ses réponses que nous allons synthétiser, sans les modifier quant au fond.

*
* *

« Ma mémoire, nous dit le respectable octogénaire, me servira peut-être mal ; c'est si loin, tout cela ! Vous voudrez bien excuser à ses défaillances...

« On a dit que j'avais conseillé le retour en France d'Alfred de Musset pour rester seul auprès de la Sand (le docteur Pagello ne parle pas en d'autres termes de Mme Sand ; mais hâtons-nous de dire que cette expression n'a dans sa bouche aucun caractère injurieux). C'est une erreur absolue. C'est Alfred de

Musset qui voulut, malgré mes conseils, joints aux prières de George Sand, s'embarquer pour la France, encore incomplètement remis et à peine convalescent d'une maladie à laquelle il avait failli succomber. Cette maladie avait été des plus sérieuses ; vous en jugerez quand vous saurez que c'était une *typhoïdette (sic)*, compliquée de délire alcoolique. Alfred de Musset, d'après moi, n'était pas un épileptique, ainsi que certains l'ont insinué ; les crises qu'il avait étaient des crises d'alcoolisme aigu ; c'était un fort buveur, et, comme il avait un système nerveux très surmené, l'usage des boissons spiritueuses a achevé de le détraquer...

« Quelle a été notre existence commune, à la Sand et à moi, après le départ de Musset, je vais essayer de vous le dire. Nous avons quitté presque tout de suite l'hôtel Danieli pour prendre un appartement à San Fantino, au centre de Venise, où nous installâmes notre ménage. Mon frère Robert, qui est mort il y a six ans, en 1890, habitait sous le même toit que nous [10]. Il ne comprenait pas, lui qui ne cédait pas facilement aux emportements de la passion, comment j'avais pu m'éprendre de la Sand, peu séduisante à son gré ; il faut vous dire que George Sand était très amaigrie à cette époque. Dès que mon père connut ma liaison, il interdit à mon frère de rester plus longtemps avec nous. Et pourtant notre vie ne se passait pas qu'en plaisirs. George Sand travaillait, et travaillait beaucoup. Elle ne se permettait qu'une distraction, la cigarette ; encore écrivait-elle tout en fumant. Elle fumait du tabac oriental et aimait à rouler elle-même ses cigarettes et les miennes. Peut-être était-ce pour elle une source

d'inspiration, car elle s'interrompait pour suivre les spirales de la fumée, noyée dans sa rêverie.

« C'est pendant son séjour à Venise qu'elle a composé, sur cette table de jeu à laquelle je suis appuyé en ce moment, ses *Lettres d'un voyageur*, et aussi son roman de *Jacque*. Je lui ai été dans la circonstance d'un faible secours, et ma collaboration s'est bornée à peu de chose : je lui ai fourni quelques renseignements sur l'histoire de Venise, sur les mœurs du pays, et je l'ai souvent accompagnée dans les cabinets de lecture et à la bibliothèque Marciana[41].

« Elle possédait bien notre langue, mais pas assez pour écrire dans des revues italiennes ; de fait, elle n'a jamais songé à y écrire. Elle avait assez à faire à composer sa « copie » pour la *Revue des Deux Mondes*, car régulièrement elle envoyait ses feuillets à M. Buloz.

« Elle travaillait six à huit heures de suite, de préférence dans la soirée ; le plus souvent, le travail se prolongeait assez avant dans la nuit ; elle écrivait sans s'arrêter et sans faire de ratures.

« Les traits dominants du caractère de George Sand étaient la patience et la douceur, une douceur inaltérable : elle ne se fâchait jamais et se montrait toujours satisfaite de son sort...

« Quand nous ne mangions pas au dehors, elle préparait elle-même les repas. C'était, d'ailleurs, une cuisinière émérite, qui excellait dans la confection des sauces ; elle aimait beaucoup le poisson, aussi était-ce un plat qui figurait souvent sur notre table. Elle digérait, au reste, très bien toutes sortes d'aliments, n'étant jamais malade, sauf des gastralgies

sans gravité ; je n'ai pas eu à lui prescrire de médicaments...

« Je ne dois pas oublier de vous faire connaître un talent particulier de George Sand ; elle dessinait admirablement, mais c'était surtout dans la charge qu'elle se plaisait. Ses caricatures étaient des plus drôlatiques ; elle vous croquait une personne en deux coups de crayon, alors même qu'elle ne l'avait vue qu'une seule fois. Ma fille aînée a gardé quelques-uns de ces dessins qu'elle pourra vous montrer...

« George Sand buvait beaucoup de thé pour s'exciter au travail... »

*
* *

Le vieillard, se penchant alors vers une armoire vitrée à laquelle son fauteuil se trouve adossé, en retire une tasse à larges bords, de contours élégants, munie de sa soucoupe, d'une profondeur inusitée. Cette tasse présente cette particularité qu'elle semble d'étain fin, alors qu'au toucher il est aisé de reconnaître que la matière qui la constitue est une poterie vernissée, une de ces terres à reflets stannifères, comme on en fabrique, nous a-t-on assuré depuis, dans les environs de Venise.

Après l'avoir examinée avec attention, nous la restituons à M. Pagello, qui nous prie de la conserver, en souvenir de notre entrevue.

« De tout le service, il ne me reste plus que quatre tasses », nous dit le vieillard, qui veut sans doute nous témoigner de la sorte la valeur qu'il attache à son cadeau ; nous l'en remercions d'autant plus vivement et le prions, pour mettre le comble à sa gracieuseté, d'accompagner son don de quelques lignes qui lui serviront comme de certificat d'origine.

All'Egregio D. Cabanis

In memoria della visita che mi fece oggi, a Belluno, io offro questa tazza, dalla quale molte volte la sua Sorella ha sorbito il tè quando abitava con me a Venezia

Belluno 4 nbre 1896

Pietro Cagello

Quando era a Parigi mi aspettava qualche provocazione duello — Trasporto di taverna ora buon carattere ed gentilezza di tutto dalla pistola nella quale era riposto esistessi, ma rassegna ancora mi si presentò

Pietro Cagello

D'une écriture un peu tremblée, le docteur Pagello trace ces caractères :

« *All' Egregio Dr Cabanès,*

« *In memoria della visita che mi faceste oggi à Belluno, vi offro questa tazza, nella quale molte volte la Sand ha forbito il the quando abitava con me à Venezia.*

« *Belluno, 4 7bre 1896.*

« Pietro PAGELLO. »

Ce qu'il est aisé de traduire :

« En souvenir de la visite que vous m'avez faite ici, à Bellune, je vous offre cette tasse, dans laquelle bien des fois la Sand a bu le thé, quand elle habitait avec moi à Venise.

« Venise, 4 septembre 1896.

« Pietro PAGELLO. »

*
* *

Mais reprenons le récit de M. Pagello :

« En quittant Venise, poursuit notre interlocuteur, George Sand et moi sommes allés à Vérone, puis au lac de Garde, à Milan, et de là à Genève.

« Nous sommes restés très peu de temps en ces divers endroits, et nous sommes arrivés à Paris dans les premiers jours du mois d'août.

« Nous nous sommes séparés dès notre arrivée. Je n'ai voulu, sous aucun prétexte, accepter l'hospitalité qui m'était offerte.

« J'ai peu fréquenté le monde littéraire durant mon court séjour dans la capitale. En fait de gens de lettres, je ne me rappelle avoir vu que Gustave Planche et Buloz. Vous êtes surpris que je ne me sois pas rencontré avec d'autres écrivains? C'était la saison des vacances, et ils étaient à peu près tous à la campagne.

« Quant à Musset, je lui ai rendu plusieurs fois

visite ; j'en ai toujours reçu un accueil des plus courtois, mais dépourvu de toute expansion cordiale : il était, au reste, d'un naturel peu expansif. Je n'ai conservé de rapports qu'avec un Français, un ami de Musset, M. Alfred Tattet [42], un original s'il en fut, très amateur de vin de Chypre, dont il se faisait tous les ans envoyer d'Italie un tonnelet : un bon vivant, comme vous dites en France. Nous avons échangé pas mal de lettres, mais je ne sais dans quel coin elles peuvent se trouver aujourd'hui ; j'ignore si je les ai même conservées...

« J'habitais à Paris [43], rue des Petits-Augustins, à l'hôtel d'Orléans. Je passais mes matinées dans les hôpitaux. J'ai suivi les services de Lisfranc, d'Amussat, de Broussais, qui avait à l'époque une vogue extraordinaire...

« J'ai à peine vu Mme Sand ; elle m'avait fait inviter par le précepteur de ses enfants, M. Boucoiran, à aller passer quelques jours à Nohant. J'ai refusé l'invitation et j'ai préféré regagner l'Italie...

« Depuis mon retour dans ce pays, je n'ai plus reçu la moindre nouvelle de la Sand. J'étais au courant de ses succès littéraires par les journaux, et c'était tout...

« J'ai appris sa mort tout à fait par hasard, mais je n'en ai pas été directement avisé... »

*
* *

— « J'étais adolescent, nous dit à son tour, intervenant dans la conversation, M. le docteur Pagello fils, lorsque les journaux firent connaître la mort de la Sand. Je me souviens très bien que mon père accomplit, comme à son ordinaire, les devoirs de sa profession et qu'il accueillit la nouvelle avec la plus

complète indifférence. Il parla en famille de cette femme comme s'il l'eût à peine connue : un demi-siècle s'était écoulé sans une lettre, sans un salut. Ce fut l'assurance de la mort d'une bohémienne (*sic*), que mon père, au sein de sa famille, recordait (c'est-à dire : rappelait)... Le passé était mort, bien avant la mort de la Sand !

« Tenez, laissons cela et quittons ce sujet de conversation... Voulez-vous que je fasse passer sous vos yeux les quelques objets de curiosité que nous possédons... Avant de quitter cette pièce, il faut que je vous montre un objet qui a un caractère, comment dirais-je ? historique. C'est une tasse en porcelaine de Sèvres, qui a une origine assez curieuse et que je veux vous conter.

« Le prince de Rohan campait avec les Autrichiens dans une propriété de mon grand-père, à deux milles de Castelfranco, quand survint Masséna avec ses troupes.

Les Autrichiens n'eurent que le temps de battre en retraite, sans pouvoir enlever les campements. Le lendemain, un paysan au service de mon grand-père lui rapportait la tasse que voici, qu'il avait trouvée sous la tente du prince, et qui contenait encore des débris du chocolat que le seigneur français était en train de prendre au moment où il avait été surpris par les troupes de Masséna.

« Les toiles que vous voyez là ont aussi leur prix : voici un tableau de Tempesta, deux aquarelles de Bisson, une tête de Schidone et une série de 24 dessins de Callot.

« Puisque nous sommes sur ce chapitre, je voudrais bien que vous m'aidiez à détruire une légende : dans une des lettres de G. Sand [14] à Alfred de Mus-

set, qu'a publiées la *Revue de Paris*, la romancière prétend qu'elle avait soumis à un expert les tableaux que mon père avait apportés en France ; que ces tableaux, de l'avis de l'expert, *ne valaient rien*, mais qu'elle en avait néanmoins offert à mon père la somme de deux mille francs, « ajoutant le pro-« cédé de lui cacher le *secours* qu'elle lui appor-« tait ». Mon père a protesté, aussitôt qu'il a connu le fait, et nous ne cesserons de protester toutes les fois qu'on le rééditera. Je tiens de mon oncle défunt que ces toiles, sans être des Raphaël, étaient loin d'être des œuvres médiocres. Elles étaient signées du peintre Ortesiti, un maître. D'ailleurs, mon père avait beaucoup de relations dans le monde des artistes ; ses goûts s'étaient développés dans ce milieu, et il passait pour un connaisseur. Vous ne doutez pas que, dans ces conditions, il se fût bien gardé d'emporter avec lui des croûtes, dont il n'aurait pu tirer aucun parti.

« Il revenait ruiné, sa clientèle l'avait quitté, il lui fallait recommencer une nouvelle existence, c'était assez de déboires comme cela !

« Sachez bien, poursuit, en s'animant, M. Just Pagello, que les relations de mon père avec George Sand ont été un épisode dans sa vie, et rien de plus. Georges Sand, fatiguée des étranges vicieusetés (*sic*) d'Alfred de Musset, s'était donnée sans réserve à mon père, qui était jeune, aux larges épaules, intelligent, un vrai beau [15], brave et bon garçon, qui n'était pas à son premier amour, à ce que j'en sais [16]. Mon père aimait la jolie étrangère pour son génie, pour sa bonté, et, *sans en être aux nuages*, il en était fort épris. Mais tout cela fut vite oublié. Une fois rentré en Italie, mon père

reprit ses occupations professionnelles. Il n'eut pas de mal à vite reconquérir sa clientèle. Son habileté, surtout comme chirurgien, était depuis longtemps établie : ancien élève du célèbre Scarpa et du chirurgien Rima, ex-médecin principal de la grande armée de Napoléon, il avait de qui tenir.

« Mon père fut un des premiers à vulgariser en Italie la lithotripsie, qu'il avait vu pratiquer par Lisfranc, et la cystotomie périnéale ; il acquit, en outre, une véritable réputation comme accoucheur [47].

« Il y a huit ans tout au plus qu'il a cessé d'exercer. Jusqu'alors, il a fait son service à l'hôpital de Belluno avec la plus scrupuleuse régularité. Il ne s'est jamais désintéressé des progrès de la science, et, dans les rares loisirs que lui laissait l'exercice de son art, il s'occupait de géologie, de paléontologie, de conchyliologie et de pisciculture. Mais il a toujours eu une prédilection marquée pour la littérature. Actuellement il se tient au courant de tout ce qui se publie et lit plusieurs heures par jour les revues, les journaux, les ouvrages nouveaux. Et il lit sans lunettes, malgré ses quatre-vingt-dix ans !

« Il écrit moins qu'autrefois, bien qu'il consigne encore ses réflexions et ses pensées sur le papier. Jadis, il a composé un mémorial, sorte d'acte de contrition d'un *bon enfant bien repenti* (*sic*), qui déplore ses péchés de jeunesse. Mais ni les événements dont il est parlé, ni les personnages n'y sont en aucune façon précisés.

« Nous conservons encore un ouvrage manuscrit de mon père, qui contient de nombreuses poésies, des œuvres de moralité, des souvenirs de voyage,

de la sociologie, de l'économie domestique, etc. Ce livre est dédié à ses fils et à ses neveux ; aucun fragment n'en sera livré à la publicité de son vivant.

« Je feuilletais un jour ce volumineux manuscrit, quand il s'en échappa un papier qui tomba à terre et que je m'empressai de ramasser. C'était un portrait de George Sand, admirablement fait. Je n'ai pu le retrouver depuis, malgré toutes mes recherches... »

Le nom de George Sand revenant fort opportunément dans la conversation, nous en profitons pour poser une question qui nous brûle depuis longtemps les lèvres : y a-t-il une correspondance de George Sand avec Pietro Pagello ? Cette correspondance comprend-elle beaucoup de lettres ? Quand et par qui seront-elles publiées ?

— « Il est certain, nous répond M. Just Pagello, qu'il y a eu bon nombre de lettres échangées entre mon père et Mme Sand, mais *mon père nous a toujours assuré qu'il les avait brûlées, sauf trois*, les plus intéressantes, du reste. C'est un publiciste italien, ami de mon père, M. Antonio Canianiga, et non pas M. Zanardelli, comme on l'a prétendu, qui est chargé de cette publication posthume, *car mon père exige qu'elles ne soient pas publiées de son vivant*. Nous sommes bien décidés à respecter à cet égard sa volonté.

« Outre ces trois lettres, il y a la déclaration d'amour adressée par George Sand à mon père, à l'hôtel Danieli, et dont je vous ai donné communication. »

***

A l'heure actuelle, les lettres de G. Sand à Musset

ont été rendues publiques ; celles d'Alfred à George ont paru presque en entier [48] ; seul, le Dr Pagello a résisté jusqu'à présent à toutes les sollicitations.

Après avoir été le moins malheureux, il est resté, quoiqu'on ait dit, le plus discret des trois.

Quand l'heure sera venue d'instruire au tribunal de la postérité le procès si passionnant des *amoureux de Venise*, nous avons quelque espoir qu'on voudra bien lui tenir compte de la réserve et de la correction dont personnellement il ne s'est jamais départi.

Pièces et notes justificatives.

1. *Revue des Deux Mondes*, 1859.

2. *Journal des Débats*, 3 mars 1859.

3. Publié pour la première fois dans le *Magasin de Librairie*, en 1859.

Nous ne citons que pour mémoire les diverses publications parues après les ouvrages de G. Sand et de Paul de Musset.

Et d'abord *Lui*, par Louise Colet, paru pour la première fois dans le *Messager de Paris* en 1859. *Lui*, on a deviné qu'il s'agit d'Alfred de Musset, à qui *Elle* résiste pour rester fidèle au Léonce qu'*Elle* aime, et qui ne saurait être que Gustave Flaubert.

Dans *Eux et Elles*, M. de Leseure a résumé en quelques traits piquants toute cette orgie littéraire :

« *Elle et Lui* est une calomnie vis-à-vis d'un mort ; *Lui et Elle*, une violence vis-à-vis d'une femme ; *Lui*, une coquetterie.

« *Elle et Lui* flétrit par vengeance une réputation que *Lui et Elle* défend par orgueil, et que *Lui* compromet par vanité. »

4. *Revue bleue*, 15 octobre 1892.

5. C'est ce que M. Marcel Prévost a lui-même observé en termes excellents :

« Réjouissons-nous qu'elle ait souvent rencontré, dans sa vie, assez d'amour réel pour enfiévrer vingt chefs-d'œuvre. Car nul plus qu'elle n'a fait sa littérature avec sa vie. Elle était exactement ce type par excellence du romancier : un organisme intellectuel qui reçoit de la réalité, l'assimile et la travaille par un mécanisme aussi mystérieux, aussi involontaire presque que celui de l'estomac, et restitue finalement un récit. Latouche, qui la connaissait bien, disait d'elle : « C'est un écho qui agrandit la voix. » Elle l'agrandissait à ce point, que la plus pauvre réalité, transmuée par elle, devenait poème. »

N'oublions pas un détail exquis, noté par M. Jules Claretie. La plus belle phrase peut-être de *On ne badine pas avec l'amour* a été empruntée textuellement par A. de Musset à une lettre de George Sand.

Comme l'a bien dit J. Lemaître, un homme de lettres ne laisse rien perdre !

6. M. G. Clémenceau, dans un article du *Journal*.

7. Cette première version a paru dans la *Revue hebdomadaire* des 1er août et 24 octobre 1896.

8. M. Mariéton, dans son livre précieusement documenté (*Une histoire d'amour*, G. Sand et A. de Musset) où il a tiré un si habile profit des publications antérieures, prétend que « cette réunion n'a été précisée nulle part ».

M. Mariéton veut dire que la *date* n'en a pas été précisée, car il n'ignore pas que c'est P. de Musset qui en a parlé le premier dans la biographie de son frère. C'est pour nous un témoignage suffisant pour la vérité du fait en lui-même.

9. Mme Martelet avait reçu peu de confidences de Musset sur ses relations avec G. Sand. Elle se rappelle toutefois cette anecdote plaisante : Dès les premiers temps de la liaison du poète avec l'auteur de *Lélia*, Planche fréquentait beaucoup chez G. Sand, dont il était le chien fidèle, le *patito*. Jaloux du crédit de plus en plus croissant dont jouissait Musset auprès de la maîtresse de la maison, il imagina un jour pour l'éloigner un procédé infernal : il offrit à Musset, avec un sourire des plus hypocrites, des bonbons de chocolat ; à peine le poète avait-il absorbé deux ou trois de ces bonbons qu'il était tourmenté du désir.. d'aller rejoindre le sonnet d'Oronte.

En sa qualité de fils de pharmacien, Planche avait à sa disposition tous les produits de l'officine, et ce qu'il avait donné à Musset c'étaient... des bonbons purgatifs !... Planche émule des Borgia, qui l'eût jamais supposé ?

10. Musset avait pris le même confesseur.

Un de nos amis, M. Maurice Guibert, possède une lettre de Musset au critique des *Lundis*, qui est, à cet égard, significative. M. Guibert ayant bien voulu nous autoriser à en prendre copie, nous la transcrivons ci-après. Bien qu'elle ne

soit pas datée, elle se rapporte, selon toute vraisemblance, à l'époque de la liaison de Musset avec G. Sand. Quant à l'authenticité de l'autographe, elle est indiscutable : le père de M. Guibert tenait la lettre de M. Aug. Lacaussade, ancien secrétaire de Sainte-Beuve, à qui celui-ci l'avait donnée.

Voici le document :

« Je ne vais plus vous voir, mon ami, c'est que je ne le puis, ah mon ami, si vous avez jamais souffert de ce misérable mal d'amour, plaignez-moi en vérité. J'aimerais mieux avoir les deux jambes cassées.

« Voilà deux jours que je ne l'ai vue, et qui sçait quand ce sera ? Elle est gardée — adieu — j'ai le cerveau en capitolade, soyez-moi discret, j'en suis honteux.

« A vous du cœur,

« A. DE M.

« Mercredi matin. »

Nous avions cru qu'il s'agissait dans cette lettre de G. Sand. Mais d'après M. Maurice Clouard, elle s'appliquerait plutôt aux relations de Musset avec une autre femme. Elle serait de la même date (1828 ou 29) qu'une autre lettre que M. Clouard a en sa possession, et qui porte pour toute date : *Lundi.* « J'ai passé la soirée, dit Musset, avec la plus belle femme que j'aie vue de ma vie. C'est une fille entretenue et très bien... » Ces deux lettres sont adressées à Sainte-Beuve, 19 rue Notre-Dame-des-Champs. Or, en 1833, Sainte-Beuve, habitait déjà depuis deux ou trois ans, boulevard Montparnasse, 1 *ter*, près de Victor Hugo.

11. Le poète s'était installé chez son ami, quai Malaquais. Il devait s'y rencontrer avec les deux fidèles de George, ses deux chiens de garde, Boucoiran et Gustave Planche.

C'est à cette époque que Planche se battit en duel avec Capo de Feuillide, qui avait consciencieusement « éreinté » l'auteur de *Lélia* dans deux articles publiés dans l'*Europe littéraire.*

On s'étonna généralement que Planche se fût constitué le *bravo* de Mme Sand et la petite presse ne manqua pas d'en faire malicieusement la remarque. De là à dire que G. Planche était l'un des amants de G. Sand, il n'y avait qu'un pas et qui fut vite franchi.

Nous extrayons d'une lettre inédite de Bixio, alors étu-

diant en médecine, et plus tard ministre, à « Monsieur Boeage, artiste dramatique », ce passage qui a trait à l'incident :

« Tu sais que l'affaire de Planche et de Dumas s'est arrangée comme cela était facile à prévoir. Planche a déclaré par écrit qu'il n'était pas l'amant de Mme Sand (ce que je regarde comme un lâche mensonge puisqu'ils vivent ensemble) et Dumas lui a alors répondu que dans ce cas il avait eu tort de s'exprimer comme il l'avait fait... »

Il semble que c'était là un méchant potin, car G. Sand s'en en expliqué avec son directeur de conscience, Sainte-Beuve, en termes qui respirent la plus grande franchise :

« Planche a passé pour être mon amant : peu m'importe. *Il ne l'est pas.* Il m'importe beaucoup maintenant qu'on sache qu'il ne l'est pas, de même qu'il m'est parfaitement indifférent qu'on croie qu'il l'a été. Vous comprenez que je ne puis vivre dans l'intimité avec deux hommes qui passeraient pour avoir avec moi des rapports de même nature ; cela ne convient à aucun de nous trois. » (Lettre du 25 août 1833.)

12. La première lettre de G. Sand à Sainte-Beuve date du 5 juin 1833.

13. Lettre du 25 août précitée. Elle venait de quitter Presper Mérimée, qu'elle avait « connu » huit jours.

14. Nous passons rapidement sur cette période de l'existence amoureuse des deux jeunes gens, leur vraie lune de miel, parce qu'on la trouve tout au long exposée tant dans *Lui et Elle* que dans *Elle et Lui.*

15. Sur le départ, voir : P. de Musset, *Biographie d'Alfred de Musset*, p. 121 ; et P. de Musset, *Lui et Elle.*

16. C'est en lisant les chroniques florentines qu'il vint à Alfred de Musset l'idée d'écrire une œuvre dramatique dont le titre n'était pas encore arrêté dans son esprit : ce fut l'origine de *Lorenzaccio.* (P. DE MUSSET, *Biographie d'Alfred de Musset*, p. 128)

17. Arvède BARINE, *Alfred de Musset* (Hachette, 1893).

18. M. Planchut a entre les mains la copie de plusieurs

lettres inédites, adressées par George Sand à Buloz, au mois de février 1834, pendant la crise, au moment où Musset agonisait. Nous en détacherons quelques fragments qui montreront, mieux que de longs commentaires, quelles étaient, à ce moment, les préoccupations de la malheureuse femme :

4 février.

Il y a environ cinq jours nous sommes tombés malades à peu près ensemble, moi d'une dysenterie qui me fait horriblement souffrir, et dont je ne suis pas rétablie mais qui m'a laissé au moins la force de le soigner, lui, d'une fièvre nerveuse et inflammatoire qui a fait des progrès rapides au point qu'aujourd'hui il est très mal et le médecin déclare qu'il ne sait qu'en penser. Je suis au désespoir, accablée de fatigue ; en attendant, quel avenir !... Il nous reste pour fortune 60 francs... Alfred est dans un état de délire et d'agitation épouvantables. Je ne puis pas le quitter un moment. J'ai mis neuf heures à vous écrire cette lettre. Plaignez-moi ! Surtout ne dites à personne qu'Alfred est malade ; si sa mère l'apprenait (et il suffit de deux personnes pour dire un secret à tout Paris) elle deviendrait folle.

Qu'est-ce que j'ai fait à Dieu ?

22 février 1834.

Alfred est sauvé. J'écrirai à sa mère. Il extravague de temps en temps. Il y a huit nuits que je ne me suis déshabillée ; je dors sur un sofa, et à toutes les heures il faut que je sois sur pied. Malgré cela, je trouve encore moyen d'affirmer que je suis rassurée sur sa vie, d'écrire quelques pages... Vous savez qu'une dette me cuit comme une plaie. Je passe ici de bien tristes jours, seule auprès de ce lit, où le moindre mouvement, le moindre bruit est pour moi un sujet d'inquiétudes perpétuelles. Je dépense 20 francs par jour en drogues de toute espèce. A peine sera-t-il guéri qu'il voudra partir, car il a pris Venise en horreur et s'imagine qu'il y mourra s'il y reste. Je conduirai Alfred à Paris, puis j'irai en Berry, où je travaillerai comme un diable.

19. Louise Colet (*L'Italie des Italiens*, t. I, p. 248), prétend que le vieux docteur appelé auprès de Musset s'appelait Santini ; qu'elle tenait ce détail du maître de l'hôtel Danieli.

M. Barbiera, dans ses articles de l'*Illustrazione Italiana*,

parus au mois de novembre 1896, articles visiblement inspirés par la famille Pagello, confirme le dire de Mme Colet.

20. *Lui et Elle*, p. 131.

21. Pagello aurait remarqué G. Sand en passant sous les fenêtres de l'*Albergo Danieli*, la veille du jour où il fut appelé auprès de l'étrangère.

22. Ce n'est qu'en 1881, c'est-à-dire près d'un demi-siècle après l'événement, que Pagello consentit à rompre pour la première fois le silence jusque-là gardé. Un journal de la Péninsule, l'*Illustrazione Italiana*, du 1er mai 1881, recueillit ses premières confidences.

23. Pagello ordonna des compresses d'eau glacée et cette potion calmante :

Aq. ceras. nigr	℥ij.
Laud. liquid. Sydn., gutt.	XX.
Aq. coob. laur. ceras., gutt.	XV.

Dr Pagello.

(Nous copions sur l'original, conservé par Musset); autrement dit :

Eau de cerises noires.	*1 once, 2 gros.*
Landanum liquide de Sydenham . .	*20 gouttes.*
Eau distillée de laurier cerise . . .	*15 gouttes.*

24. La traduction française de cette lettre, dont il a été donné d'importants extraits dans la *Gazette anecdotique* de 1886 (t. I, p. 272), a été publiée par M. le vicomte Spoelberch de Lovenjoul, dans une étude des plus sérieusement documentées, parue dans la revue internationale *Cosmopolis* (mai-juin 1896). Elle rentrait trop dans notre sujet pour que nous ne la fassions pas figurer dans cette étude.

25. M. Barbiera, dans son article de l'*Illustrazione Italiana* du 15 novembre 1896, prétend que c'est à la suite d'une conversation avec M. de Lovenjoul que la *Revue hebdomadaire* décida de faire une enquête à Belluno sur l'existence du Dr Pagello. Ceci est complètement erroné : l'enquête a été spontanément faite par nous, de même que plus tard fut décidé notre voyage en Italie, sans que la *Revue*

nous ait, en aucune façon, chargé d'une mission. Nous écrivons à la *Revue hebdomadaire*, mais nous ne sommes pas attaché à la rédaction : il y a une nuance.

26. Dans une lettre, adressée au journal italien l'*Illustrazione populare, giornale per le famiglie*, le 25 mars 1896, nous relevons ces renseignements donnés par Pietro Pagello lui-même : « Pietro Pagello, fils de Domenico Pagello et de Mme Maria Casalini, légitimement mariés, né le 15 juin 1807, fut baptisé à l'église de Sainte-Marie de Pavie de Castelfranco vénitien. »

27. Il fit ses premières études à Trévise, suivit les cours de la Faculté de médecine et de chirurgie de Padoue, puis vint à Pavie, où il eut pour maître en chirurgie le renommé professeur Scarpa.

En 1828, il s'établit à Venise et fut interne à l'hôpital de cette ville, dans le service du docteur Rima.

28. Le Dr Pagello épousa, en premières noces, en 1838, Margherita Piazza, qui décéda en 1842 ; il en eut deux fils : Giorgio, qui est mort en 1878, et Ada Pagello, actuellement veuve Antonini, qui habite tantôt à Mogliani, tantôt à Venise. En 1849, Pietro Pagello épousa en secondes noces Margherita Zuliani qui, malgré ses 78 ans, se porte très bien ; il en eut trois fils, tous vivants : Roberto, Maria et Giusto, le chirurgien. Ce dernier n'a qu'une fillette. Un de ses frères est marié, mais il n'a pas d'enfants.

29. Pagello fut un poète, et un poète des plus distingués. Ce qu'il y a dans son cas de particulièrement caractéristique, c'est que ses vers, qui mériteraient l'admiration universelle, ne furent jamais imprimés.

Il serait difficile de donner une idée complète des œuvres poétiques de Pagello, jetées à tous les vents et bientôt transformées en légendes et en chants populaires. Un incident, survenu vers 1887, nous a cependant permis d'en retrouver quelques débris. Molmenti, reprochant violemment aux Vénitiens d'être demeurés occupés à chanter l'amour quand Bonaparte occupait Venise, citait à l'appui de son opinion la barcarole que nous donnons ci-dessous. Pagello revendiqua hautement la paternité de ces vers, en ajoutant qu'il les avait écrits en 1834, pour George Sand.

Se in conchigilia i Greci Venere
Se sognava un altro di
Forse visto i aveva in gondola
Una bela come ti.

Ti xé bela, ti xé rovene
Ti xé fresca come un fior :
Vien per tuti le so lacrime
Ridi adesso e fa l'amor.

[Si les Grecs ont rêvé autrefois Vénus dans une coquille, c'est qu'ils avaient vu peut-être en gondole une femme jolie comme toi. — Tu es belle, tu es jeune, tu es fraiche comme une fleur : le temps de pleurer vient pour tous... mais à présent souris-moi et fais l'amour.]

Nous savons, d'autre part, que dans les papiers inédits de George Sand se trouvent d'autres vers de Pagello, que le poète écrivit exclusivement en son honneur. Il est hors de doute qu'à côté des révélations qui viennent de se produire sur les relations du poète vénitien et de la femme de génie française, on arrivera un jour à sauver, pour la gloire des lettres vénitiennes, des vers encore inconnus de Pagello. *Revue des Revues*, 1896, p. 572.

30. Il a été publié une *Serenata*, composée par le Dr Pagello, en 1834, en l'honneur de G. Sand, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 1883, p. 257-258.

31. Nous donnons, outre ce portrait, deux autres reproductions des traits du Dr Pagello : l'une, à l'âge de 80 ans, l'autre datant à peine de quelques mois.

Le portrait de G. Sand qui figure dans cet ouvrage est composé d'après une épreuve très rare de Julien, datant de 1837, c'est-à-dire d'une époque très rapprochée de l'incident.

32. Il y a un tout autre mot dans le texte, mais nous ne croyons pas travestir la pensée de l'auteur en employant une expression plus adoucie.

33. Notre confrère Marcel Baudouin nous a fait connaître le sujet de la thèse de doctorat, soutenue par le Dr Pagello fils, en 1888.

Elle portait le titre suivant : *La medicazione al deuto-*

chlorure di mercuri negli ospitali poveri ; 10 p. in-8, Padoue, L. Ponada.

Le Dr Pagello a publié des brochures techniques, mais ayant plus particulièrement trait à la chirurgie. Nous en avons donné la liste dans la *Chronique Médicale* (1896).

34. Elle a fait le tour de la presse française et étrangère.

35. M. Barbiera croit savoir que le titre de *En Morée* « semblait exprimer un amour des pays enflammés du soleil, un amour de feu, un amour furieux. Et puis, ajoute-t-il, à cette époque, ce nom de la Morée se trouvait sur toutes les lèvres françaises. Il y avait à peine six ans qu'avait eu lieu l'expédition de Morée sous les ordres du général Maison, et on en gardait encore le souvenir. »

Pour une explication originale, c'est vraiment une explication originale !

M. Barbiera prétend encore que le morceau que nous avons fait connaître le premier en France, avait paru, traduit en italien, dans un journal destiné à des jeunes gens (!) qui se publiait à Venise. Mais il n'a pu en préciser ni le titre ni la date.. Bizarre, bizarre ! !

Un homme de lettres, M. Félix Franck, à la suite de la publication de notre article dans la *Revue hebdomadaire*, nous a fait part des réflexions qui suivent :

« Il semble difficile d'admettre que Georges Sand ait écrit cette devise hybride : *En* (préposition française) et *Amore* (substantif italien). Elle ne pouvait ignorer que notre *en* se dit *in* dans la langue italienne. Mais il me paraît très simple et très logique de lire ici le vieux mot français : *Enamorée*, ressouvenir de Jean de Meung, l'auteur du *Roman de la Rose*, et d'autres poètes du temps jadis. »

Nous avouons ne pas être convaincu par cette explication qui nous paraît pour le moins subtile.

36. Le manuscrit original est coupé à cet endroit, ainsi que nous avons pu nous en assurer *de visu ;* mais il ne nous a pas semblé que ce fût une mutilation volontaire.

37. L'incident a été tout au long rapporté dans *Lui et Elle*, dans l'étude de M. Clouard sur *Alfred de Musset et G. Sand*, parue dans la *Revue de Paris* (p. 717 et suivantes); et, plus complètement, dans l'ouvrage de M. Mariéton.

38. Pour ceux qui ont exprimé des doutes sur notre voyage à Belluno nous précisons : c'est au *Grand Hôtel des Alpes* que nous sommes descendu, dès notre arrivée, le vendredi 4 septembre, à 3 heures un quart de l'après-midi.

39. La surdité absolue, dont il est atteint depuis 45 ans, n'a pas aigri, comme chez d'autres, son caractère. Lui-même en plaisante : s'étant adonné depuis quelque temps à la pisciculture, il écrivait à M. Barbiera « qu'il avait choisi pour amis les muets habitants de l'onde ; ce qui ne l'obligeait pas à se souvenir de son infirmité. » (V. *Illustrazione Italiana*, 1896, n° 46.)

40. Pagello habitait avec son frère Robert (beau type d'extravagant) dans une modeste maison de Saint-Fantino, près la « Corte Minelli », non loin du théâtre de la « Fenice », alors fameux en Europe par ses spectacles originaux de musique italienne. *(Illustrazione Italiana*, 1896, n° 48.)

41. Pagello fréquentait le café Florian, rendez-vous du monde élégant de Venise, et la pharmacie d'Ancillo, qui passait pour la plus mauvaise langue de la Vénétie.

M. Clémenceau a rapporté, dans un fort curieux article paru dans le *Journal* (1896), qu'il visita jadis, avec un ami de G. Sand, « la pharmacie Ancillo, *campo San Luca*, où Pagello et sa compagne avaient établi leur quartier général, et la maison de la *Corte Minelli* où, entre deux cris de désespoir de *Jacques*, la romancière cuisinait les merveilleuses sauces dont se délectait l'Italien. »

« Je me souviens, écrit-il, d'un grand appartement très clair taillé dans le palais Minelli, avec une vaste cuisine dont la seule cheminée a la dimension d'une chambre.

Ancillo, le père de l'octogénaire actuel, était *un bon vivant* des derniers temps de la République. Sa pharmacie, en face de l'auberge des Trois-Roses, était la plus réputée de Venise. Il était des dernières réunions du café Florian, gardiennes des traditions littéraires de la société du dix-huitième siècle. Le bonhomme embusqué le jour dans sa pharmacie d'acajou où dorment encore au fond des cryptes ogivales de grands bocaux poudreux qui ne furent point ouverts, je pense, depuis le temps où George Sand venait rédiger là quelque lettre ou causer des événements de la ville, se retrouvait le soir beau convive et joyeux causeur. Il aida quel-

quefois, peut-être par ses récits piquants et sa belle gaieté, *tout en dehors*, l'amante déçue du poète à attendre que son bel Italien à la mode de Léopold Robert lui donnât ce qu'elle n'avait pu *trouver dans d'autres*, comme elle disait elle-même. »

En 1834, G. Sand se faisait adresser ses lettres de Paris : *A Monsieur Pagello, pharmacie Ancillo, Piazza Santucca, pour remettre à Madame Sand.*

42. On sera fixé sur les liens d'amitié qui unissaient Pagello à Tattet, en lisant une lettre de G. Sand à l'ami d'Alfred de Musset, lettre reproduite par M. Maurice Clouard *(Revue de Paris, loc. cit.*, p. 721-724).

43. Pagello logeait à Paris dans une petite chambre située au 4e étage, et allait prendre ses repas dans une pension tenue par un certain Bunharda, vénitien, qui était hôtelier à Paris depuis trente-trois ans...

Il allait quelquefois au Jardin des Plantes se rassasier à peine d'un pain et de quelques fruits, après avoir fréquenté la clinique de Velpeau et d'autres médecins illustres de Paris à qui G. Sand l'avait recommandé pour se défaire poliment de lui. Qui peut imaginer les jours noirs que le pauvre chirurgien vénitien doit avoir souffert dans ce bruyant capharnaüm inconnu de lui, ignorant la langue, les gens, sans argent, avec l'humiliation et l'amertume d'avoir été abandonné par la femme aimée. Le 18 août 1834, désolé, il écrit à son père : « Il me semble être un oiseau étranger jeté dans « une tempête »; et encore : « Si quelqu'un a toutes raisons « de se jeter à la Seine, c'est moi ! »

Mais l'heure de prendre congé de l'Amie arrivait. Pagello raconte que les adieux furent muets. « Je lui serrai la main, « dit-il, sans pouvoir la fixer. Elle était comme embar- « rassée. J'embrassai ses enfants. »

Pagello retourna dans son Italie. Grâce à un gentilhomme lettré, Paolo Zannini, de Venise, il entra modestement comme chirurgien à l'hôpital de Belluno et y fut assez estimé. Il épousa Marguerite Piazza, une malheureuse qui devint folle et dont il eut une fille Ada, vivante, et un fils, commerçant, mort à 36 ans. Devenu veuf, il épousa en secondes noces une dame de Belluno, une autre Marguerite... qui lui donna trois fils, dont un, le chirurgien Giusto Pagello. *(Illustrazione Italiana, loc. cit.)*

44. Cette lettre a paru dans la *Revue de Paris*, 1896, p. 735-736.

45. Pagello, dans une conversation qu'il a eue avec M. Barbiera, lui a affirmé qu'à l'époque où s'est passé l'incident, « il n'était pas beau, mais sain et robuste » et que c'était la chasse qui avait développé sa vigueur.

L'autographe dont nous donnons un fac-simile et qui a été écrit de la main même du Dr Pietro Pagello, à Belluno, semble bien confirmer le renseignement donné par M. Barbiera. En voici la traduction :

« Quand j'étais à Paris, je m'attendais à quelques provocations en duel. Inexpert dans l'art de l'escrime, mais bon chasseur, je m'exerçai au tir au pistolet et j'y devins très habile, mais aucune occasion ne se présenta. »

Le Dr Pagello, écrit dans la *Revue des Revues* (1896, p. 572) M. R. Paulucci di Calboli, le Dr Pagello était un tout jeune homme auquel on aurait pu appliquer le vers dans lequel Dante peint Conradin : « *Biondo era e bello e di gentile aspetto.* » Ses traits et ses manières trahissaient le descendant d'une ancienne famille de la Vénétie, anoblie par le pape Paul II. Esprit fin et délicat, cœur de femme, une intelligence d'artiste. Charmant causeur, toujours l'air gai et souriant, très élégant de sa personne, il était le favori des salons vénitiens et l'enfant gâté des dames. Quoique très jeune, il jouissait déjà d'une bonne réputation comme chirurgien, ayant publié des mémoires qui révélaient le sérieux de ses expériences et de ses observations. Faut-il s'étonner que G. Sand l'ait trouvé digne d'être aimé ? Il n'était « ni usé par les plaisirs, ni abusé par l'expérience ». Pagello était généreux et romanesque comme elle, une véritable âme de poète !

46. Au moment où il connut G. Sand, Pagello était aimé « par une femme belle comme les madones de Paul Véronèse, au sein fleuri, aux cheveux d'or ondoyants. Elle portait le nom romantique d'Arpalice. » G. Sand était un type esthétique qui formait un parfait contraste avec celui de l'Arpalice.

« Ces cheveux noirs courts, ces grands yeux nageant sous des cils noirs, ces lèvres turgides, sensuelles, ces mains et ces pieds petits, ce geste résolu, surtout l'auréole d'une re-

nommée européenne subjuguèrent Pagello. » *(Illustrazione Italiana*, nº 47.)

47. Dans l'*Histoire de la chirurgie et de l'obstétrique* de Corradi sont mentionnés ses mérites professionnels. *(Illustrazione Italiana, loc. cit.*)

48. M. de Lovenjoul a publié, dans *Cosmopolis*, une grande partie des lettres de G. Sand à Sainte-Beuve; la *Revue de Paris* en a donné, de son côté, un bon nombre.

Mme Lardin de Musset a communiqué plusieurs lettres de son frère à M. Maurice Clouard *(Revue de Paris)*, puis à M. Paul Mariéton qui les a reproduites dans son ouvrage, paru récemment. Enfin nous avons eu les lettres de G. Sand à Musset, dont la publication avait été confiée aux soins de M. Aucante *(Revue de Paris*, 1896); les lettres de G. Sand à l'abbé Rochet *(Nouvelle Revue*, 1896); et nous ne sommes pas certain de n'en pas oublier !...

Il est tout de même plaisant que Mme Clésinger ait voulu s'opposer à la publication des lettres de sa mère, et notamment de celles adressées à Pagello, alors qu'un autre membre de la famille, Mme Lina Sand, avait prié, il y a quelques années, un publiciste italien, d'intervenir auprès du Dr Pagello pour le décider à livrer à la publicité la correspondance qu'il possédait. (V. *Illustrazione Italiana*, 1896, nº 48.)

On n'a pas lu, avec une moindre surprise, l'étonnante interview de Mme Clésinger, où cette dame assure, avec le plus grand sérieux, que si sa mère eut plusieurs amants, c'est qu'elle avait *horreur de la solitude!!*

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Le médecin de Louis XI..... 5
Les avatars du cadavre de Richelieu..... 17
Les dents de Louis XIV..... 27
Les accouchements clandestins de Mlle de La Vallière..... 39
Le premier accoucheur à la Cour de France. — Les couches et la mort de Mme de Montespan..... 55
Illustres débris et reliques anatomiques. — Le squelette de Mme de Maintenon et le crâne de Mme de Sévigné..... 73
Le médecin de Mme de Pompadour..... 91
Les maladies de Sophie Arnoult..... 109
Guillotin est-il l'inventeur ou le parrain de la guillotine ?.... 119
La vraie Charlotte Corday : I. Son portrait physique..... 129
II. Le prologue du drame. — Les amoureux de Charlotte Corday..... 151
III. L'épilogue du drame. — Le soufflet de Charlotte Corday..... 165
IV. L'autopsie de Charlotte Corday..... 177
V. Le crâne de Charlotte Corday..... 183
La vie intime de Robespierre chez les Duplay..... 195
Les superstitions de Napoléon Ier..... 215
Le « cas » de Mme Récamier..... 265
Un roman vécu à trois personnages: Alfred de Musset, George Sand, le docteur Pagello..... 275

GRAVURES

Pages.

Le docteur Quesnay 93
Sophie Arnoult 107
Guillotin 117
Charlotte Corday en bonnet blanc 127
Passeport de Charlotte Corday 132
Charlotte Corday en chapeau haut de forme 139
Charlotte Corday en chemise rouge 166
George Sand en 1837 283
Le Dr Pagello à 26 ans 291
Le Dr Pagello à 80 ans 299
Autographes du Dr Pagello 307
Le Dr Pagello à 86 ans 313

Arcis-sur-Aube. — Typ. Léon FRÉMONT.

Date Due

Library Bureau Cat. no. 1137

948.89 C112C v.2 193617
Capanès

Cabinet Secret

DATE	ISSUED TO

948.89 C112C v.2 193617